

DEMAIN  
BORDEAUX  
AU FUTUR

# Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12849 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 22 MAI 1984

## Le matin des otages

En prison, toutes les aubes sont grises. Pourtant, pour Jean-Paul Karffmann, et s'il est encore en vie, pour Michel Saurat, ce 22 mai, anniversaire de leur capture au moment où il y a un an ils quittaient ensemble l'aéroport de Beyrouth, est un matin encore plus triste que les autres. Au total, neuf Français - dont quatre membres d'une équipe d'Antenne 2 - traversent la même épreuve.

Après avoir usé d'un carrousel d'émissaires bruyant et un peu dérisoire, dans l'espoir de faire libérer les otages, le gouvernement français est revenu à la discrétion. Il n'y a aucune raison de mettre en doute sa détermination et ses efforts. Mais la négociation d'un Etat occidental avec une poignée de militants enfiévrés par leur conception de la cause de Dieu ou de la guerre sainte a des limites évidentes.

Le cadre psychologique et politique dans lequel s'inscrit l'affaire peut en revanche évoluer, rendant une solution possible. Faute d'avoir bary sur des irresponsables, de pouvoir les convaincre ou les fléchir, la France met ses espoirs dans ce changement du paysage. Or il se trouve que ses rapports avec l'Irak, qui a reconnu un jour exercer une « influence » sur les groupuscules du Liban, s'améliorent lentement.

Certes, dans le contentieux en cours de règlement, Téhéran refuse avec vigueur d'inscrire l'affaire des otages. Aucun Etat ne répond volontiers des crimes de ses amis. Toutefois, une délégation officielle française dirigée par un vice-premier ministre, M. Moayeri, est actuellement à Paris. Elle rend visite à des personnalités du niveau exact de celles que deux hauts fonctionnaires du Quid d'Orsay, MM. Ross et Bonnefous, avaient rencontrés le mois dernier à Téhéran.

Ce respect des formes annonce une normalisation menée dans toutes les règles de la diplomatie. Or des trois demandes françaises : le remboursement du milliard de dollars d'Enrodif, la mise en liberté du militant iranien antihoméiniste en France et le soutien moins voyant à l'Irak dans la guerre du Golfe, la première a donné lieu à des progrès. L'agitation indiscrète des Moudjahidins d'Anvers-sur-Oise, les inconvénients d'un engagement par trop exclusif aux côtés de Bagdad, sont de nature à infléchir - sans la bouleverser - la politique française dans le sens souhaité par l'Irak.

Ce climat moins passionnel entre Paris et Téhéran s'installe alors qu'un autre Etat en mesure de peser sur le sort des otages, la Syrie, pourrait enfin trouver son intérêt à leur libération. C'est la seule considération à laquelle soit sensible le président Assad, l'humanisme n'étant pas son fort.

Enfin - à Beyrouth-Onest même - ceux qui se font respecter par le kalachnikov pourraient aussi jouer un rôle positif. C'est le cas de M. Walid Joublatt, chef du Parti socialiste progressiste druze, qui a été reçu mardi à Paris par le ministre des affaires étrangères, M. Raimond.

En ce triste anniversaire, la logique pourrait donc porter à espérer. Mais comment oublier que la vie de nos compatriotes dépend de tout ce qu'ignore la logique : fureur, vengeance, et refus de toute « pression », fût-elle exercée par un Etat « ami » ? Les otages le savent - eux qui paient de leur liberté et de leur angoisse leur expérience du chaos libanais.

(Lire page 4.)

## LE STATUT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

### M. Mitterrand envisage de saisir le Conseil constitutionnel

Le conseil des ministres a approuvé, ce mercredi 21 mai, le projet de gouvernement sur le statut de la Nouvelle-Calédonie. M. Mitterrand a exprimé sa « profonde inquiétude » face aux mesures prévues qui risquent, selon lui, de provoquer dans la population mélanésienne « un sentiment de manquement aux engagements pris et donc d'injustice ». Malgré les modifications apportées au projet à la suite des observations qu'il avait lui-même formulées, M. Mitterrand a indiqué que plusieurs dispositions peuvent donner matière à un examen du texte par le Conseil constitutionnel.

L'hôtel Matignon s'emploie à minimiser l'importance de l'écart de vues entre MM. Mitterrand et Chirac sur la procédure suivie pour rétablir le scrutin majoritaire. On fait valoir, du côté du premier ministre, que le sujet a occupé une place réduite dans la conversation qu'ils ont eue mardi, et l'on affirme, en tout état de cause, le débat soulevé par le chef de l'Etat aura lieu à l'occasion de la discussion de la motion de censure. Celle-ci sera défendue par M. Roland Dumas, un proche du chef de l'Etat, considéré comme exprimant le point de vue de M. Mitterrand sur cette question.

Du côté de l'Élysée, on ne conteste pas le consentement prêté au président de la République sur le

## UN ENTRETIEN AVEC M. EDMOND MAIRE

### La CFDT met le gouvernement en garde contre ses « ultras »

Dans sa première grande interview depuis les élections législatives, M. Edmond Maire met en garde M. Jacques Chirac contre ses « ultras ».

Le secrétaire général de la CFDT reproche au gouvernement sa « virevolte » sur l'autorisation de licenciement et une « politique déséquilibrée », privilégiant les détenteurs de capitaux au détriment des salariés. « Si le gouvernement continue à montrer son incapacité à résister aux composantes les plus extrêmes de sa majorité », déclare M. Maire, il va rendre impossible le développement des rapports contractuels.

« Quel jugement global la CFDT porte-t-elle sur la politique du gouvernement de M. Chirac ?

« Le gouvernement Chirac mène une politique déséquilibrée. Il se contente de faire confiance au patronat ou de donner confiance aux détenteurs de capitaux pour redresser l'économie et créer des emplois. Quand M. Chirac, au forum de l'Exposition, dit aux patrons : « Il n'y a que vous qui pouvez créer des emplois, le volontarisme du gouvernement est là », il tient un discours d'un autre âge. Il y aura pas de redressement des cotisations sans les salariés et encore moins contre eux. Le dialogue institutionnel au sommet entre les dirigeants politi-

## La grève de l'audiovisuel

Manifestation à Paris. PAGE 26

## Centrale nucléaire de Bugey

Un grave accident a été évité en avril 1984. PAGES 12

## Les universités au microscope

Comment les évaluer ? Par qui ? Et pour qui ? PAGE 18

## La croissance en France

Une étrange langueur. PAGE 31

## Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le musée Cognac-Jay déménage. Le surréalisme et la photo. Pages 19 à 25

Débats : Leçons de Tchernobyl (2) • Etranger (3 à 6) • Politique (8 à 10) • Société (12 à 15) • Communication (26) • Economie (31 à 35)

Programmes des expositions (21) • Programmes des spectacles (22 à 25) • Radio-télévision (26) • Informations diverses : Journal officiel, Méthéorologie, Mots croisés (27) • Carnet (28) • Annonces classées (30)

## LA FORMATION DE CADRES SUD-AFRICAINS EN TANZANIE

### Le « collège de la liberté »

M. Mathon-Passer, sur des pages du Commonwealth chargé de trouver les bases d'un compromis entre Pretoria et les nationalistes sud-africains en exil, a admis que le récent raid contre la Zambie, le Botswana et le Zimbabwe avait causé « un fort consternement » à sa mission, mais il ne considère pas qu'il faille renoncer à celle-ci.

Morogoro, à 190 kilomètres à l'ouest de Dar-es-Salaam, que le mouvement nationaliste a ouvert le « collège de la liberté » à l'intention des jeunes qui fuient le pays de l'apartheid. « Vitrine » - une quarantaine de visiteurs par mois - d'une Afrique du Sud sortie de ses mauvais rêves.

Pourquoi s'être installé si loin de Pretoria ? Pour des questions de sécurité, évidemment. Les récents raids sud-africains sur Gaborne, Harare et Losaka confirment le bien-fondé de ce choix. Considéré, pour des raisons politiques plus que géographiques, comme un Etat de la « ligne de front », la Tanzanie, qui n'a pas de frontière commune avec le pays de l'apartheid, se situe à l'écart du champ de bataille et, ce principe, hors de portée d'éventuelles expéditions punitives.

Au reste, depuis que, conformément aux clauses du pacte de Nkomati, signé en mars 1984, elle a dû abandonner sa base arrière du Mozambique, l'ANC a repris une partie de son état-major à Dar-es-Salaam. Ses membres - quelques milliers - ne sont pas des réfugiés ordinaires, à l'instar des Burundais et des Zaïrois. La Tanzanie les traite en hôtes privilégiés qui discutent directement de leurs problèmes avec le cabinet du premier ministre.

Les premiers pensionnaires du « collège de la liberté » furent des jeunes qui s'exilèrent, il y a tout juste dix ans, au lendemain des émeutes de Soweto. Beaucoup traînèrent au Botswana, au Lesotho et au Swaziland avant de trou-

## L'AFFLUX D'ÉTRANGERS EN EUROPE DU SUD

### Immigrés chez l'émigrant

par ROBERT SOLÉ

« L'émigration passe pour un droit, l'immigration pour un privilège. » Jolie formule. Elle illustre assez bien le débat sur les mouvements de populations qui s'ancrent en Europe et dans le Bassin méditerranéen. Ce n'est plus seulement un phénomène économique, un simple déplacement de main-d'œuvre, mais un problème social et politique, surveillé de près par l'opinion.

Peu de pays occidentaux échappent aujourd'hui à ce cas-tête. Et, pour l'affronter, ils recourent à peu près tous aux mêmes moyens. Mais aucun n'est en mesure de le résoudre seul. C'est dire l'intérêt de la conférence d'experts ostonnais sur l'« avenir des migrations », réunie par l'OCDE à Paris du 13 au 15 mai.

Dans les années 50 et 60, l'Europe occidentale comptait deux sortes de pays : ceux qui importaient de la main-d'œuvre étrangère, comme la France, la Belgique ou la Suisse, et ceux qui en exportaient, comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce ou le Portugal. Ce tableau a sensiblement changé. Si les pays du premier groupe ont officiellement fermé leurs frontières, les seconds sont devenus eux aussi des pays

d'immigration, connaissant, à quelques décennies d'intervalle, la même inversion de tendance que l'Allemagne et la Suède entre les deux guerres mondiales.

C'est vrai de la Grèce et du Portugal, mais surtout de l'Espagne et de l'Italie. Cette dernière compterait aujourd'hui un million d'étrangers, dont les deux tiers en situation irrégulière. Des Tunisiens sont devenus pêcheurs en Sicile ou vigneron en Toscane, et des femmes philippines font le ménage à Rome ou à Milan. Changement considérable dans un pays qui ne connaissait qu'une xénophobie interne, dirigée contre ses propres « bronzés » du Mezzogiorno.

Jusqu'au début des années 70, l'Italie et l'Espagne étaient des relais pour des immigrants africains qui montaient vers le nord. Aujourd'hui, ce s'y établit. Parce que l'accès y est plus facile qu'en France ou en Allemagne, mais surtout parce que l'économie souterraine qui fleurit est un formidable pôle d'attraction. C'est le royaume des « immigrés » et des marginaux.

Les gouvernements d'Europe du Sud sont pris à contre-pied. Comment concilier l'émigration (qui persiste parmi leurs concitoyens, même si elle a fortement baissé) et l'immigration ? Il est

WA. MOZART  
CORRESPONDANCE



VOTRE  
WOLFGANG  
VOUS DIT  
BIEN  
DES CHOSES.

Première édition intégrale en français des lettres de Mozart. Collection Harmoniques dirigée par J.M. Nectoux. Tome 1, 456 pages, 145 F. Tomes 2 et 3 en préparation.

Flammarion

هكذا من الأصل

حکومتی ایجنسی

# débats

## L'atome, la peur et la raison

Interrogeons posément mais avec insistance

par ALFRED GROSSER

de ne rien dire puisque les citoyens ne demandent rien !

Le phénomène est étonnant. Qu'on se résigne vite et allègrement à ignorer la vérité sur l'attentat contre le Rainbow Warrior, passe encore. Mais que la préoccupation sécuritaire se soit fixée uniquement sur la délinquance quotidienne et sur la part qu'y prendraient les immigrants, alors qu'un accident atomique aurait des conséquences dramatiques pour des foules de gens, peut-être pendant des décennies, voilà qui ne va pas de soi.

Le risque est nul ? C'est ce que les Soviétiques croyaient aussi. Et pourquoi ferions-nous d'emblée confiance à ceux qui nous le disent ? Au nom de leur compétence/savoir, ils veulent nous dénier notre compétence/droit de regard. Or cette compétence de citoyens, déjà en principe universelle en démocratie face à tout pouvoir institutionnel, devrait être particulièrement incontestable quand il s'agit de la vie et de la mort de tous.

Il est vrai que, plus encore que dans la plupart des autres démocraties, nos dirigeants - au gouvernement, dans l'administration, dans les grandes entreprises comme EDF -

nous ont toujours demandé de ne pas utiliser notre droit de contrôle, au nom de la confiance que leur méritent leur savoir et leur savoir-faire. Raison de plus pour rompre avec les mauvaises habitudes dans une affaire aussi grave. D'autant plus que l'exemple de la NASA est venu montrer que même l'organisation la plus fiable peut être en fait malade de scléroses diverses et affaiblie par des négligences et des conflits humains trop humains !

Interrogeons donc posément, mais avec insistance. La tragédie probable est claire, encore qu'elle soit trop souvent traitée avec désinvolture : la dissuasion a permis à l'Europe d'être épargnée par la guerre depuis qu'elle existe, mais l'échec de cette dissuasion entraînerait un anéantissement sans commune mesure avec les destructions provoquées par les guerres qui ont éclaté sur d'autres continents.

Le problème de l'atome « civil » n'a jamais été clairement débattu chez nous. Face aux Allemands, nous pouvons certes dire, à partir de notre lecture d'adolescents de *Sans famille* et de *Germinal*, et à partir de réalités récentes, que le charbon

n'a beaucoup tué et tue encore beaucoup. Et aussi qu'il pollue. Mais cela ne justifie pas d'emblée le choix massif du nucléaire face à d'autres sources d'énergie.

D'autres pays ont fait des choix différents. Peut-être ont-ils tort. Peut-être aussi ont-ils raison. Cela mérite un examen sérieux des enjeux, des avantages et des coûts - et, parmi ces coûts, doivent figurer les risques, fussent-ils minimes. D'autant plus que nous ne sommes pas seuls. Chacun assume aussi les risques du voisin. On vient de le voir pour l'accident survenu près de Kiev, donc à grande distance géographique et politique. Pourquoi nous vraiment nous dire européens sans accepter l'idée que des voisins géographiquement et politiquement proches ont au moins un droit de regard sur des décisions dont les retombées les concerneraient directement ?

La France n'a guère été atteinte par la vague d'angoisse. Ses dirigeants ne devraient en déduire aucun droit à continuer dans la voie du silence. C'est au contraire le moment ou jamais de traiter les citoyens en adultes. Et, si ce n'est pas fait spontanément, à nous de l'exiger fermement et constamment. L'enjeu est d'une tout autre envergure que l'avenir de la cohabitation !

## LEÇONS DE TCHERNOBYL

L'inquiétude des Français se mesure à l'abondance du courrier et des articles reçus par le Monde après l'accident de Tchernobyl. Des lettres exprimant souvent l'indignation devant les contradictions et les silences de l'information officielle. Mais, aussi, des propositions pour accroître la sécurité et mieux combattre le péril nucléaire.

## Les Verts et leurs revers

Le nuage radioactif sur les ruines du mouvement écologique...

par ARTHUR (\*)

QUINZE ans avant l'accident de Tchernobyl, les écologistes avaient essayé d'attirer l'attention des Français sur les aléas du nucléaire. Nucléaire civil : les réacteurs sont également utilisés pour produire du plutonium à des fins militaires, comme à Tchernobyl. Nucléaire inoffensif : l'accident maximal croyable (fusion du cœur) est possible, comme à Tchernobyl. Féminité du nucléaire : il y aura trop de réacteurs dans dix ans (ce qui est le cas). Atome compétitif : le coût de la sécurité nucléaire - sans parler d'une éventuelle décontamination - rend le kilowatt nucléaire plus cher que les autres. Énergie chassée, gardée, nationale : l'atome n'a pas de frontières, comme à Tchernobyl.

Personne n'a cru aux prédictions des écologistes. Eux-mêmes redoutaient d'avoir raison un jour. Mieux : ces « magas illuminés », accusés de vouloir mettre la France à la bougie, ont été excommuniés et finalement, à Malville en 1977, matraqués et tués. « Tout est prévu, même l'imprévisible », affirmait en public le spécialiste d'EDF, alors qu'un expert du CEA ajoutait en écho : « Il est plus dangereux de dormir tranquille que de vivre avec le nuage radioactif ».

La justesse de ces arguments qui n'échappait à personne, même avant Tchernobyl, a emporté le morceau : la progression nucléaire française a finalement été développée et déléguée au Parlement, aussi bien par la droite que par la gauche. La seule information crédible sur le sujet est venue des syndicats des salariés du nucléaire qui ne pouvaient aller trop loin et jeter le bébé nourricier avec l'eau du bain radioactif.

Ayant épuisé les charmes du débat démocratique et essuyé les larmes de la répression policière, les écologistes se sont tus. Leur défaite médiatique n'est pas une victoire pour la démocratie. En France, comme en URSS, on cache la vérité aux citoyens, qui ne doivent pas connaître les risques de l'atome. En France, c'est bien connu, les nuages radioactifs s'arrêtent aux frontières de l'Hexagone. Il faut être crédule comme un Allemand pour imaginer que la pollution puisse échapper à la sagacité des douaniers. L'Europe n'a rien à craindre : en cas d'accident nucléaire en France, elle sera prévenue dans les premières minutes, comme les Soviétiques.

Mais les Verts français n'ont pas su - il faut le reconnaître - contourner l'obstacle : l'alternative martelée aux Français par les producteurs : l'atome ou la bougie ! Considérés comme rétrogrades et catastrophistes, ils n'ont pas su populariser leurs utopies conviviales : des énergies nouvelles (solaire et matière grasse) pour produire autre chose en travaillant trente heures par semaine. La dictature de l'objet obsolète et jetable s'est imposée au détriment de la durée et de la solidité. La magie de la consommation a relégué les lubies de mai 68 au rang des affiches publicitaires. Les vertiges de la politique ont achevé

les écologistes, faisant éclater le mouvement en autant de chapelles concurrentes.

Le nuage de Tchernobyl est venu trop tard survoler le cimetière où reposent les écologistes en paix avec leur conscience. Mais l'écologie, la science des équilibres vivants, est toujours bien en vie. Pour parodier M. Gorbatchev : « Il est encore trop tôt pour considérer le cercueil comme clos ».

(\*) Arthur, cofondateur du journal écologiste *la Gazette ouverte*.

## Mensonges et fissions

### Le jeu des pouvoirs

(...) Curieuse attitude, non crédible au demeurant, que celle de ces soi-disant responsables de l'information qui d'habitude sont si aptes à lever les lèvres les plus enflées, à dénoncer les silences énigmatiques, à susciter l'information, qui voudraient maintenant, à les lire, nous faire croire, avec des accents de vierges effarouchées, qu'ils ont fait tout leur travail en attendant seulement que l'on veuille bien leur transmettre des informations sur ce sujet !

On croirait rêver si l'on n'était pas, en fin de compte, les dindons de cette farce sinistre... Car, en fait, tout le monde a menti et participé à l'organisation du silence. Le gouvernement, au premier chef, mais aussi la présidence de la République, qui ne manque pourtant pas de moyens pour faire connaître son sentiment quand elle le désire ! La presse de droite, logique avec l'attitude gouvernementale mais aussi l'ensemble de la presse de gauche, qui a choisi de jouer une carte politique en laissant au gouvernement la totale responsabilité de son silence pour mieux la dénoncer après coup (voir la campagne de presse organisée du 12 mai 1986 !)

D. TERROLLE (Veyre-Monton).

### Big Brother aux commandes

(...) Cela ne fait rien que vous n'avez été informés que le 10 mai de l'accroissement spectaculaire de la radioactivité qui avait eu lieu le 1<sup>er</sup> mai : vous n'avez pas besoin de le savoir ! Big Brother, pardon, les autorités françaises responsables de votre protection contre les radiations veillaient sur vous ! Pourtant elles ont essayé de vous prévenir, mais, à cause des fêtes et des arrêts de la poste, ce n'est que le 10 mai que l'information a pu atteindre les agences de presse ! C'est d'ailleurs là ce qui distingue un pays totalitaire, où l'information ne circule pas, d'un pays démocratique comme le nôtre où les citoyens sont bien informés !

(Publicité)

# ESSEC

## ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'I.E.P., ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après les épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation à la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professoral réputé ont fait de l'ESSEC un des tout premiers centres européens de gestion et de management.

- Prochaine session pour la rentrée 1986 : 10-12 septembre 1986.
- Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 juin 1986.
- Documentation et dossier d'inscription : ESSEC-Admissions BP 105

95021 CERGY-PONTOISE Cedex - Tél. : (1) 30-38-38-00  
ESSEC, établissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'État.

IL ne faut pas laisser le débat s'endorment. Ou, plus exactement, il faudrait tout faire pour que le débat s'engage enfin.

Certes, il n'y a pas lieu de suivre l'exemple de nos voisins allemands. En République fédérale, la crainte a tourné à la hantise, et la hantise à l'affolement. On y a accentué encore la confusion entre centrales atomiques et fusées nucléaires. On fait vider les tas de sable des jardins publics par crainte d'une contamination si improbable que, à risque égal, il faudrait de toute urgence interdire toute cigarette et toute boisson alcoolisée. Et il n'y a vraiment pas de raison d'admirer la performance politique qui consiste à utiliser les négligences soviétiques pour accentuer les griefs contre les États-Unis.

Mais les excès de la peur allemande ne justifient nullement l'insouciance française. Nos autorités ont manqué à leur devoir d'information. Il faut le dire à ceux qui dénoncent les silences soviétiques comme uniques au genre humain. Il ne faut pas croire pour autant que la démocratie britannique ait mieux fonctionné lors d'incidents dans des centrales, ni que les dirigeants français soient seuls responsables de leurs mensonges par omission ; l'habitude est si solidement ancrée

## Autorisations pour interdire

Très significative de la politique de l'autruche est la récente position prise par les experts du OMS (*Le Monde*, daté 11-12 mai 1986) (...), à propos de la définition d'un « seuil de non-action ». Comme nul des effets immédiats de la présence d'un nuage radioactif est l'incorporation par les animaux domestiques de l'iode -131, sur une période huit jours, et d'une radioactivité élevée (fixation dans la thyroïde), ces experts ont considéré « que, jusqu'à une concentration de ce radionucléide correspondant à 2000 Bq par litre de lait ou d'eau de pluie, il convenait de ne prendre aucune mesure particulière, d'où le nom de « seuil de non-action ».

Il faut savoir cependant que l'absorption d'un litre de lait contaminé à ce niveau conduirait tout de même à une dose de 10 millirems, une valeur jugée difficilement acceptable aussi bien au niveau individuel qu'au niveau d'une population. En effet, reprenant les chiffres retenus par la Commission internationale de protection contre les radiations ionisantes, l'absorption d'environ 1 million de litres de lait contaminés à ce niveau induirait statistiquement un cancer supplémentaire dans la population concernée.

On peut s'interroger sur l'établissement d'un tel seuil appliqué à une population de 55 millions d'habitants consommant en moyenne entre 1/8 et 1/4 de litre de lait par jour. Il est évidemment très peu probable qu'un tel seuil soit atteint dans l'ensemble de la France.

Mais alors pourquoi, malgré cela, avoir pris un seuil si haut, alors que des mesures pratiques portant sur la nourriture des vaches, sur le stockage du lait pour laisser décroître l'iode -131, autoriserait d'abaisser ce seuil, comme le font d'ailleurs nos voisins en RFA ? Tout se passe au contraire comme si, maintenant un seuil si haut, on s'assurait de n'avoir rien à faire, de n'inquiéter ni de ne gêner personne. En revanche, la France interdit l'importation de laitages de pays de l'Est dont les mêmes experts reconnaissent qu'ils sont en dessous du « seuil de non-action » qu'ils ont défini eux-mêmes !

J.-P. SCHAPIRA, directeur de recherches au CNRS.

## Bulletin d'enrayonnement

(...) Vous publiez tous les jours un bulletin d'enrayonnement, chose qui n'intéresse à chaque fois qu'une fraction de vos lecteurs. Il me semble logique de publier aussi régulièrement un bulletin d'enrayonnement, qui relève jour par jour les degrés d'irradiation mesurés, par exemple, aux vingt-sept endroits où vous publiez les températures. Cela me semble d'autant plus nécessaire que l'irradiation, contrairement à la pluie et au beau temps, perceptibles à tout le monde, passe inaperçue, tout en constituant le risque le plus inouï que le monde ait jamais connu.

L'annonce dans votre journal d'un tel bulletin ainsi que la demande faite par *le Monde* aux institutions susceptibles de fournir les informations nécessaires pourraient bien inciter les responsables à réagir. Un

C. MYTROWYCH (Anony).

## Précisions et propositions

éventuel refus, également publié dans vos pages, ce qui me paraît légitime, me traiterait pour le moins dans une situation désagréable. (...)

M. KRAUSE (Paris).

## Les risques de la manipulation

(...) Le risque nul n'existe pas, malgré toutes les sophistiquées des systèmes de sécurité, comme l'a montré récemment l'explosion de la navette spatiale américaine. La

## Pas piqué des ver (1)

« La France s'ennuie » titrait *le Monde* à la veille de mai 1986. La génération marquée par « les événements », qui ont suivi ce prénotifié article, sait depuis lors comment lire votre éditeur et austère journal. Aussi a-t-elle le devoir de s'alerter après la lecture de votre éditorial du 9 mai 1986 : « La France est égarée tout à la fois par le nuage et par l'émotion » provoqués par la catastrophe de Tchernobyl...  
DOROTHÉE PIEMONT, député vert au Parlement de Bonn.

vertu du nucléaire devrait être de nous faire comprendre que, dorénavant, l'humanité ne peut plus se payer le luxe d'« expériences riches d'enseignements », compte tenu de la puissance de destruction potentielle de certaines installations industrielles. La sécurité devrait donc être totale, ce qui, par définition, est impossible ; sans compter les formes de « risque au ralenti » représentées par la diffusion massive et insidieuse de radionucléides et de molécules chimiques diverses dans l'environnement. Ce qui est vrai aujourd'hui du nucléaire, né de la manipulation de la matière par l'homme, le sera demain encore plus avec les progrès du génie génétique, né de la manipulation de la vie.

Ce sont toutes les questions qui auraient dû être soulevées à l'occasion de la catastrophe de Tchernobyl. La censure de ses propres problèmes n'a jamais porté chance à aucune société. Elle ne peut en tous les cas en aucune manière constituer un facteur de sécurité supplémentaire pour l'avenir.

SIMON CHARBONNEAU (\*).

(\*) Maître de conférence à l'université de Bordeaux. Spécialiste du droit de gestion des risques techniques au département « Hygiène et Sécurité » de l'Institut universitaire de technologie.

# Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE : 43 53 72 72  
TÉLEX : 310 435 310  
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par le S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Vernet

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE 687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

II - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ, joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire nos lettres propres en capitales d'imprimerie.

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

# Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél. : (1) 45-35-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.B., 65 p. ; Grèce, 120 dr. ; Italie, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Japon, 6 400 Y. ; Luxembourg, 30 L. ; Norvège, 8 kr. ; Pays-Bas, 2,4 f. ; Portugal, 110 esc. ; Suède, 335 F CFA ; Suisse, 9 fr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,50 \$ ; Venezuela, 110 bol.

# étranger

## AFRIQUE

### République sud-africaine

#### DÉNONÇANT LE « DOUBLE LANGAGE OCCIDENTAL »

### M. Botha compare les raids contre l'ANC à ceux des Etats-Unis contre Tripoli et d'Israël contre l'OLP en Tunisie

Réunis à Harare, après le raid de l'armée sud-africaine sur cette ville, Lusaka et Gaborone, les ministres des affaires étrangères de l'Angola, du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe, ont réclaté mardi 20 mai des sanctions internationales contre Pretoria. Il n'est pas sûr qu'ils soient entendus par les pays occidentaux auxquels ils s'adressaient. Le Canada a décidé de rappeler pour consultation son ambassadeur en Afrique du Sud et a entrepris des consultations avec les autres pays du Commonwealth et ses alliés. Mais, à Londres, M<sup>me</sup> Thatcher a redit au Parlement

qu'elle restait opposée à toutes sanctions, dont elle ne voit pas pourquoi elles seraient plus efficaces qu'aujourd'hui qu'avant le raid. « Cela veut dire que faire tout les efforts possibles pour empêcher que l'Afrique du Sud ne se transforme en poudrière », a-t-elle dit. A Washington, M. Charles Rodman, porte-parole du département d'Etat, a indiqué que les Etats-Unis « étudient différentes options » pour marquer leur condamnation de l'initiative sud-africaine mais que celles-ci « ne comprennent pas de sanctions économiques ».

#### De notre correspondant

Johannesburg. — Le chef de l'Etat sud-africain, M. Pieter Botha, a indiqué mardi 20 mai devant le Parlement à propos du triple raid de la nuit de dimanche à lundi, que « son pays recommencerait et c'était nécessaire ». « L'Afrique du Sud, a-t-il déclaré, rejette le double langage et l'hypocrisie du monde occidental qui a pour but de l'empêcher de prendre ses responsabilités pour la protection du pays ». Le président de la République a estimé que les trois opérations contre des bases présumées de l'ANC (Congrès national africain) en Zambie, au Botswana et au Zimbabwe étaient des « actes de légitime défense », car ces Etats avaient « transgressé le droit international en procurant des sanctuaires à des terroristes », malgré des avertissements répétés. « L'Afrique du Sud a éprouvé tous les moyens pacifiques de sa disposition », a souligné M. Botha, et son approche en cette matière a été plus que raisonnable.

« pendant des années l'ANC et l'OLP ont envoyé des recrues dans les camps d'entraînement du colonel Kadafi aussi bien qu'en Angola ». « L'ANC, a-t-il dit, n'est pas engagé dans une prétendue guerre de libération mais dans la destruction de la société sud-africaine et veut s'emparer du pouvoir par la force des armes ». Il a ajouté que cette organisation était responsable depuis le mois d'avril 1985 d'actes sérieux de terrorisme.

De retour à Londres, M. Malcolm Fraser, leader du groupe des sept, a admis que le triple raid sud-africain avait causé « un tort considérable » à cette mission de bons offices. Néanmoins, a-t-il ajouté, « il est de notre devoir de continuer jusqu'à ce que nous sachions qu'il n'y a plus d'espoir, ni de chance de négociation ». L'ancien premier ministre australien a dit qu'« une petite chance » subsistait et que « la belle était maintenant dans le camp sud-africain ».

### La formation des cadres sud-africains en Tanzanie

(Suite de la première page.) « Des jeunes, il en arrive quelques dizaines par mois — soixante-dix en avril dernier, depuis le début des années 80 », assure M. Fin Waseko, l'administrateur-chef. Actuellement, le SOMAFCO « produit » une quarantaine de diplômés de l'enseignement secondaire par an qui, obtenant, ensuite, des bourses d'études en Amérique centrale, en Europe ou en Afrique : « Cela dépend des offres que l'on nous fait. Comment occuper ces cadres jusqu'à leur retour au pays ? Certains reviennent à Morogoro comme éducateurs ou médecins, par exemple, d'autres mettent en pratique leur savoir-faire ici et là en Afrique australe ».

« L'ANC pourvoit à tout. Pas de jardin privé pour les familles qui reçoivent une allocation alimentaire appropriée. Quant aux élèves, ils prennent leurs repas au réfectoire. A-t-on besoin d'une chemise, d'une paire de chaussures ? Il convient d'en faire la demande au « département de logistique ». Chaque mois, les employés africains touchent, tout de même, 190 shillings, soit, au taux officiel, l'équivalent d'environ 8 dollars, en guise d'argent de poche ».

« Inculquer aux jeunes un « comportement altruiste », leur apprendre à « être responsables d'eux-mêmes et solidaires des autres » demande un travail de tous les instants. Les éducateurs du SOMAFCO s'y consacrent avec militantisme. Le corps enseignant compte une vingtaine de personnes, pour moitié des Européens, payés par leurs gouvernements respectifs, des associations privées ou des partis politiques, communistes notamment. C'est, en dernier ressort, l'ANC qui sélectionne minutieusement les candidats qui paraissent lui offrir les meilleures garanties ».

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées : « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

« Remaniement gouvernemental » — Le président Eyadéma a remanié légèrement son gouvernement mardi 20 mai en changeant deux de ses titulaires. M. Ayivi Mawuko Ajavon, ancien ministre de la justice est remplacé par M. Yagninm Bitokotipou, un ancien préfet, et M. Sciyou Nyandi Nappo, ancien ministre du travail et de la fonction publique, cède sa place à M. Mawugbe Anani, un magistrat en vue. Le général Eyadéma a, d'autre part, nommé le commandant Seyi Memenc au poste de directeur de la sûreté nationale. (Reuters.)

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées : « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

A ce jour, le coût de construction et d'aménagement du SOMAFCO et de ses annexes, établis sur un terrain de 1400 hectares, offert par la Tanzanie, serait de l'ordre de 5 millions de dollars. En tête des donateurs, les pays communistes, notamment l'Union soviétique et l'Allemagne de l'Est, les Etats scandinaves, des mouvements de solidarité et des organisations non gouvernementales. Le collège semble ne manquer de

rien tant l'argent paraît y affluer des quatre coins du monde. « Nous avons des problèmes pour nourrir nos élèves, pour payer nos factures d'eau et d'électricité », insiste, pourtant, l'administrateur-chef.

« L'homme nouveau » Dans cette « petite Afrique du Sud » nouvelle manière, on s'appelle « camarade » et l'on utilise, avec aisance, la langue de bois face aux gens de l'extérieur. La vie est austère dans cette sorte de phalanstère dont les pensionnaires ne peuvent s'échapper sans autorisation écrite. Parfois, des sorties en car sont organisées : « Cela développe l'esprit collectif », souligne un cadre. Les coopérants étrangers vivent sur leur lieu de travail. Si, pour se changer les idées, ils décident d'aller faire un tour à Morogoro, obligation leur est faite de rentrer avant dix heures du soir.

## PROCHE-ORIENT

### Soudan

### Nous pouvons faire face « indéfiniment » à la rébellion sudiste, nous déclare M. El Mahdi, le nouveau premier ministre

#### De notre envoyé spécial

Khartoum. — Moins d'une semaine après la formation du nouveau gouvernement soudanais, l'état de grâce dont se prévalaient, tout récemment encore, les vainqueurs de la récente consultation, semble singulièrement compromis. L'euphorie qui avait suivi la proclamation des résultats du scrutin et l'effacement des militaires de la scène politique a cédé la place à un certain désenchantement, dû aux maladroites et atermoiements des nouveaux dirigeants du pays.

Il a fallu d'abord près de deux semaines pour savoir si le nouveau gouvernement serait un cabinet d'union nationale, groupant la plupart des forces du pays, ou une coalition comprenant essentiellement les deux principales formations politiques traditionnelles, émanations des confréries religieuses rivales, les ansars et les khatmias. En outre, la petite fronde des députés du sud, qui boycottèrent spectaculairement la cérémonie de la passation des pouvoirs et de la nomination de M. Sadek el Mahdi comme le nouveau chef du gouvernement, a laissé une impression de malaise dans le pays, d'autant plus que la réconciliation entre le premier ministre et les représentants de ce qu'on appelle ici les « partis africains » ne s'est pas faite dans la clarté.

« Toutes les réserves formulées par M. Garang ont été prises en considération dans la formule de remplacement des lois de septembre que nous préparons. M. Garang ne peut exiger des musulmans qu'ils cessent d'être musulmans. Il peut leur demander de ne pas imposer l'islam aux non-musulmans. Ce sur quoi nous sommes entièrement d'accord ».

#### « Une législation authentiquement islamique »

Ces derniers érigèrent notamment, pour participer au pouvoir, l'abrogation inconditionnelle de la charia, la législation islamique, et le futur engagement que la future Constitution serait laïque. Or, après dix jours d'intenses et épuisantes négociations, les sudistes, à l'exception du Père Ghabbouch, du Parti national et du Parti unioniste démocratique (DUP), ont accepté de participer au gouvernement, mais on ne sait toujours pas s'ils ont maintenu leurs exigences ou s'ils ont reçu de la part de M. Sadek el Mahdi des apaisements dans ce sens.

« L'islam est le fondement de notre civilisation », a déclaré le nouveau premier ministre, M. Sadek el Mahdi, lors de sa prise de fonction. « Nous sommes prêts à discuter de la charia, mais nous ne sommes pas prêts à l'abandonner ». « Nous sommes prêts à discuter de la charia, mais nous ne sommes pas prêts à l'abandonner ».

#### Une « folle agression »

Pourtant, le colonel Garang, le chef du Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS), qui mène la rébellion du sud du pays, réclame l'abolition totale et immédiate des lois islamiques.

« Toutes les réserves formulées par M. Garang ont été prises en considération dans la formule de remplacement des lois de septembre que nous préparons. M. Garang ne peut exiger des musulmans qu'ils cessent d'être musulmans. Il peut leur demander de ne pas imposer l'islam aux non-musulmans. Ce sur quoi nous sommes entièrement d'accord ».

M. Sadek el Mahdi affirme qu'il est prêt à faire face au défi des rebelles du MLPS si ces derniers choisissent de poursuivre la guerre. « D'abord, dit-il, il faut que l'on sache que le mouvement de M. Garang ne représente pas l'ensemble du sud et, en second lieu, le Soudan peut faire face à l'agression indéfiniment. Nous admettons cependant que, si les rebelles décident de poursuivre la guerre, il y aura toujours des désordres dus à la guérilla. Mais dès que nous aurons achevé nos préparatifs militaires, nous pourrions contenir la rébellion et ce sera alors à ses dirigeants de décider s'il est temps de mettre un terme à leur folle agression ».

En ce qui concerne la charia, qui continue à susciter ici de vives polémiques, M. Sadek el Mahdi affirme que les lois décrétées en septembre 1983 par le président Némery — connues improprement à l'étranger, souligne-t-il, sous le terme de charia — « constituent une mutilation de l'islam et n'ont rien à voir avec la loi islamique ». En fait, ajoute-t-il, « bon nombre des lois de septembre 1983 ont été effectivement abrogées. D'autres ont été gelées. Pour éviter une plus grande confusion, nous nous proposons de les supprimer en leur substituant des lois nouvelles, et ce dans le but d'éviter un vide législatif. Nous ne désirons nullement tergiverser et gagner du temps. Les nouvelles lois seront formulées très rapidement ».

« Ce qui est encore nouveau, ajoute M. Sadek el Mahdi, c'est que ces nouvelles lois seront élaborées conformément à un processus démocratique, ce qui n'était pas le cas avec les lois de septembre 1983. » Il ajoute que ce nouveau développement « permettra de tenir compte des intérêts particuliers des différents groupes qui constituent la société soudanaise ». « Nous aurons ainsi, dit-il, une législation authentiquement islamique et moderne, qui prendra en considération les droits des non-musulmans ainsi que les droits de l'homme et du citoyen ».

JEAN GUEYRAS.

### LE VICE-PREMIER MINISTRE IRANIEN EN VISITE A PARIS

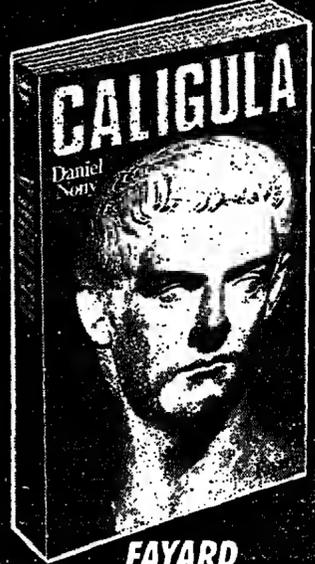
Une délégation iranienne conduite par M. Ali Reza Moayeri, vice-premier ministre et ancien chargé d'affaires en France, est arrivée mardi 20 mai à Paris pour une visite officielle, a annoncé le porte-parole du ministre français des affaires étrangères.

M. Moayeri est porteur de messages « des plus hautes autorités iraniennes », destinés au président de la République, au premier ministre et au président de l'Assemblée nationale.

« M<sup>me</sup> Thatcher en Israël fin mai. — Le premier ministre britannique se rendra en visite officielle en Israël du 24 au 27 mai, à l'invitation du premier ministre israélien, M. Shimon Pérès. M<sup>me</sup> Thatcher s'entretiendra avec son homologue et avec les ministres israéliens des affaires étrangères et de la défense. Au cours de cette visite — la première effectuée en Israël par un premier ministre britannique en exercice, — M<sup>me</sup> Thatcher a l'intention de rencontrer des Palestiniens de Cisjordanie. — (Reuters.)

**L'HISTOIRE CHEZ FAYARD**  
Remarquablement écrit, clair, vivant, dans un style qui marque la familiarité avec les « périodes » latines des meilleurs auteurs... Ce récit biographique est en même temps une belle reconstitution des mœurs et des institutions romaines sous les Claudio-Julien... Passionnant.

A. B., Les Nouvelles Littéraires.



440 p.  
120F

مكتبة من الأصل

سكنا من الاجل

# PROCHE-ORIENT

Liban

## Il y a un an, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann étaient enlevés à Beyrouth

Il y a exactement un an, le 22 mai 1985, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann disparaissent sur la route qui relie l'aéroport de Beyrouth à la ville. Leur rapit, bientôt revendiqué, ne laisse guère de doute: ils avaient rejoint dans leur gîte les deux diplomates français enlevés deux mois plus tôt, MM. Carton et Fontaine. Puis, le 8 mars dernier, s'était le tour de notre confrère d'Antenne 2 Philippe Rochot, avec les trois membres de son équipe: Georges Hameon, Arnel Corson et Jean-Louis Normandia.

Enfin le 7 mai, Camille Sontag, un retraité de quatre-vingt-quatre ans.

A l'occasion du premier anniversaire de l'enlèvement de Michel Seurat, dont le Djalad islamique a revendiqué l'assassinat le 5 mars dernier, dans que son corps ait été retrouvé, les familles des otages se réunissent pour une manifestation silencieuse jeudi 22 mai entre 18 heures et 19 heures sur la place des Droits-de-l'Homme (anciennement place du Trocadéro).

Nous publions ci-dessous des extraits d'un texte d'Olivier Mongin qui rend hommage aux travaux de Michel Seurat (1), et un texte de Michel Cantal-Dupart, membre du comité de soutien à Jean-Paul Kauffmann.

(1) Le texte intégral paraîtra dans le numéro d'Esprit du mois de juin, qui publiera en outre des textes de Michel Seurat: *Ce que le Liban m'a appris* et *Remarques sur l'Etat syrien*.

### Une perte irréparable

A Beyrouth-Ouest, les photos des « martyrs de l'islam » - ceux qui se sont sacrifiés au vol d'un camion suicide, par exemple - ont recouvert les traditionnelles publicités à l'occidentale du Beyrouth mercantile. « A ville putain » dont parlent encore les habitants de Tripoli (Nord-Liban). A Paris, le photo d'un martyr envahit les couloirs et les quais du métro grâce à l'obscurité publicitaire d'un magazine; l'otage et le martyr sont des occasions éphémères de la publicité.

Où est la barbarie? De Michel Seurat, on n'aura guère eu le droit que de connaître le visage tuméfié, sinon le roman familial, en vue de rendre cette mort « photographique » encore plus insupportable. Quel irrespect! Quelle médiocrité! Une telle mise en scène condamne un peu plus au silence, et annule lamentablement celui qui n'avait plus droit à la parole depuis un an. La société française n'eura un rien d'autre à lui offrir que la nudité de son image. Ce qui est d'autant plus étrange et grave que Michel Seurat a beaucoup écrit sur une région qu'il avait « pénétrée » avec une sensibilité prodigieuse, au point de s'imposer comme un « médiateur culturel » qui ne s'était pas contenté de protéger son territoire de « spécialistes », pour parler comme les chercheurs. A ne pas mettre l'accent sur les travaux de Michel Seurat, on va tout simplement se couper un peu plus, tant sur le plan symbolique et culturel que diplomatique, de cette fraction du monde qui donne l'impression de partir en quinquilles mortelles et de devenir une sorte d'épave de l'histoire.

Mais encore faut-il convenir et rappeler que l'œuvre de Michel Seurat n'est pas dissociable d'une exigence qui est celle de la rencontre, de l'échange, sinon de la polémique.

### UN HELICOPTERE TRANSPORTANT DES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS TOUCHÉ PAR UNE RAFALE D'ARME AUTOMATIQUE

Un hélicoptère de la Force interarmées des Nations unies au Liban, transportant des parlementaires français et l'ambassadeur de France, a été touché, mardi 20 mai, par une rafale d'arme automatique et a dû se poser d'urgence dans le sud du pays, sans, cependant, que ses occupants soient blessés. Les parlementaires, M. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, et M. André Bellon, député des Alpes-de-Haute-Provence, venaient de s'envoler vers Beyrouth en compagnie de l'ambassadeur de France, M. Christian Graeff, et de l'attaché des forces armées, le colonel Christian Coustière, lorsqu'un tir d'arme automatique a atteint les réservoirs de l'hélicoptère. En raison d'une fuite de carburant, le pilote a décidé de se poser pour changer d'appareil et ramener ses passagers à Beyrouth.

L'ambassade s'est contentée d'indiquer que l'incident avait eu lieu « au PC d'une compagnie de commandement français » de la FINUL. Après des « casques bleus », on précise que ce PC était à deux ou trois minutes de vol du quartier général du bataillon opérationnel français, à Maarakah (92 kilomètres au sud de Beyrouth).

Lundi, MM. Deniau et Bellon avaient rencontré le président de la République, M. Amine Gemayel, le président du Parlement, M. Hussein Hussein, le patriarche maronite, Mgr Nasrallah Sfeir, le mufti (sunnite) de la République, Cheikh Hassan Khaleel, et le ministre de la justice et du Liban-Sud, M. Nabih Berr, responsable du mouvement Amal (chite). - (AFP.)

### Rien ne va plus

« Je ne connaissais rien sur eux, sinon qu'ils fusillaient sans grands débats de conscience. Les avant-gardes révolutionnaires, de quelque parti qu'ils soient, font la chasse, non aux hommes (elles ne pèsent pas l'homme dans sa substance), mais aux symptômes. La vérité adverse leur apparaît comme épidémique. »

A. de SAINT-EXUPÉRY, « Lettre à un otage », Mévrie 1943.

UN en, plus de cinquante semaines, ponctuées d'angoisses, d'espoirs et de terreurs; moins que l'Américain Lawrence Jenco, qui a dépassé les soixante-dix semaines, et plus que le Français Camille Sontag qui entame sa troisième semaine de détention. Douze mois au cours desquels chaque démarche entreprise avec Joëlle Kauffmann, de Bruxelles à Beyrouth, ou de Vienne à Tunis, semble dérisoire. Que n'avons-nous pas fait pour chercher à faire libérer nos compatriotes. Au cours de ces rencontres, nous avons fatalement croisé le fil de la libération, mais nous n'avons pas pu le mettre en évidence! Par trois fois les portes se sont entrouvertes,

### LA VISITE A PARIS DU CHEF DE LA DIPLOMATIE DE LA RFA

M. Heus-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, est arrivé à Paris ce mercredi matin 21 mai, accompagné d'une délégation de directeurs et autres responsables de son ministère, pour y avoir différents entretiens (le Monde du 21 mai). Cette visite de travail s'inscrit dans la perspective du développement de la coopération politique et administrative entre la République fédérale et la France, tel qu'il avait été décidé à l'occasion du dernier sommet régulier, le 28 février dernier à Paris.

M. Genscher devait, en fin de matinée, s'entretenir avec le professeur Reinhard Lüst, directeur de l'Agence spatiale européenne (dont le siège est à Paris), puis déjeuner avec des journalistes allemands accrédités, avant d'être reçu à 16 heures à l'Elysée par M. Mitterrand. Une réception à l'hôtel de Beauharnais, résidence de l'ambassadeur de RFA, était prévue en fin d'après-midi.

Le double prix devait leur être remis par l'ancien président sénégalais, M. Senghor, au siège du mouvement (1) et en présence de son président, M. Pierre Bercis, ainsi que de différentes personnalités membres ou proches du PS.

(1) 3, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris.

## DIPLOMATIE

### LA VISITE A PARIS DU CHEF DE LA DIPLOMATIE DE LA RFA

### M. Genscher doit être reçu par MM. Mitterrand, Chirac et Raimond

M. Heus-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, est arrivé à Paris ce mercredi matin 21 mai, accompagné d'une délégation de directeurs et autres responsables de son ministère, pour y avoir différents entretiens (le Monde du 21 mai). Cette visite de travail s'inscrit dans la perspective du développement de la coopération politique et administrative entre la République fédérale et la France, tel qu'il avait été décidé à l'occasion du dernier sommet régulier, le 28 février dernier à Paris.

M. Genscher devait, en fin de matinée, s'entretenir avec le professeur Reinhard Lüst, directeur de l'Agence spatiale européenne (dont le siège est à Paris), puis déjeuner avec des journalistes allemands accrédités, avant d'être reçu à 16 heures à l'Elysée par M. Mitterrand. Une réception à l'hôtel de Beauharnais, résidence de l'ambassadeur de RFA, était prévue en fin d'après-midi.

### Gunter Wallraff et James Baldwin lauréats des Droits socialistes de l'homme

Le mouvement Droits socialistes de l'homme a décerné son prix littéraire annuel, ce mercredi 21 mai en fin de matinée. Les deux lauréats retenus pour 1986 sont l'écrivain et journaliste ouest-allemand Gunter Wallraff, dont le dernier ouvrage, qui raconte les mésaventures d'un immigré turc en RFA, sur la base de sa propre expérience, vient de paraître en français aux éditions La Découverte sous le titre: *Tête de Turc* (le Monde du 12 avril) et l'écrivain noir américain James Baldwin, auteur de nombreux essais

**O.P.A. : CHERCHE CAPITALISTES**  
La fêlée des offres publiques d'achat va-t-elle gagner la Bourse de Paris?  
**ECONOMIE** JUIN

# EUROPE

URSS

## Quand la « Pravda » découvre que la télévision soviétique est ennuyeuse...

De notre correspondant

Moscou. - La télévision soviétique est ennuyeuse. La Pravda fait cette découverte tout en affirmant bien sûr que la qualité des programmes est en constante amélioration, conformément aux décisions prises lors du vingt-troisième congrès du Parti communiste, en mars dernier... Les critiques contenues dans un article publié lundi 19 mai sont acerbes et inhabituelles. Elles témoignent d'une plus grande exigence du public et recourent sur plusieurs points ce que n'importe quel Occidental pense spontanément au bout de quelques heures passées devant un petit écran soviétique.

La cible principale de l'auteur de l'article, Dimitri Lioubovetov, est le journal télévisé « Vremia » (le Temps), identique sur les trois chaînes. Il ne met pas en cause le programme lui-même, mais il estime qu'il doit être à la hauteur de sa situation de monopole: trop de textes lus, pas assez d'images, relève-t-il. Il remarque en outre - ce qui n'est pas très difficile - qu'on voit énormément d'interviews et de reportages arrangés et révisés. La spectacle de kollektivnaïaïançevant devant un micro un texte rédigé par d'autres et appris par cœur est un effet affligeant, quotidien et soporifique.

L'auteur souligne - ce qui ne va pas apparemment de soi en URSS - que l'efficacité de l'information dépend pour une bonne part de la rapidité avec laquelle elle est transmise. « Les télespectateurs exigent une grande efficacité et pas d'attente pour la présentation de nouvelles à caractère protocolaire », écrit-il. On ne le suivra pas cependant dans le sentiment qu'il délire à ce sujet à la couverture de la catastrophe de Tchernobyl. L'information a été

longue à venir et les documents filmés devaient encore.

La partie la plus intéressante de cette critique de la télévision soviétique est celle qui touche à la vie internationale. « L'information sur le monde capitaliste est monotone. On montre de préférence des meetings, des manifestations, des cérémonies de protestation, on parle rarement des réalisations scientifiques et techniques », écrit Lioubovetov. On ne peut que l'approuver. C'est peu cependant de dire que ces sujets sont choisis de préférence, ils constituent l'unique répertoire du journal télévisé en ce qui concerne l'étranger.

L'auteur mesure-t-il l'ampleur des questions qu'il soulève? Est-il possible de montrer autre chose que des clichés new-yorkais, des Noirs américains manifestant dans les rues ou des grévistes britanniques mitraqués par des policiers très peu fair-play? Présenter les réalisations scientifiques et techniques? du monde capitaliste aboutirait à admettre que celui-ci n'est pas au bord de la faillite, ce qui est contraire au dogme.

L'idéologue en chef du régime, M. Yegor Ligatchev, avait proposé une tout autre ligne au personnel de la radio et de la télévision, rassemblé pour l'écouter le 20 novembre dernier. « Tous les programmes de radio et de télévision doivent être subordonnés aux seuls objectifs de la propagande, de l'explication et de la mise en pratique de la politique du parti. Ils doivent avoir une nature de classe et avoir dit M. Ligatchev. Le directeur d'alors de la radio-télévision, M. Lapine, assistait à cette réunion. Un mois plus tard, il était remplacé par M. Alexandre Axionov qui a fait ses preuves comme ambassadeur d'URSS en Pologne, de 1983 à 1985...»

DOMINIQUE DHOMBRES.

### APRÈS TRENTE ANS D'EFFORTS

### Un Français d'origine arménienne pourrait être autorisé à quitter l'URSS

De notre correspondant

Moscou. - L'approche de la visite du président Mitterrand suscite un peu de mouvement dans les dossiers, verrouillés parfois depuis des décennies, des Français retenus contre leur gré en URSS.

M. Mitterrand est attendu à Moscou en juillet. Et ce n'est sans doute pas une coïncidence si M. Jean Der-Sarkissian, un citoyen français d'origine arménienne qui cherche depuis trente ans à rentrer chez lui, a été convoqué, lundi 19 mai, à l'OVIR (l'organisme qui délivre les visas de sortie du territoire) d'Erevan, la capitale de l'Arménie soviétique.

Le 22 avril dernier, ce même bureau lui avait fait savoir qu'il était pas question qu'il quitte jamais l'URSS (le Monde du 24 avril). M. Der-Sarkissian s'est vu cette fois proposer de remplir un for-

mulaire par lequel il renonce à la citoyenneté soviétique. L'URSS ne reconnaît pas, en effet, la double citoyenneté. Selon cette logique très particulière, M. Der-Sarkissian doit donc manifester publiquement son désir de perdre une citoyenneté qu'il estime n'avoir jamais eue afin d'obtenir celle qui a toujours été la sienne.

Né à Valence (Drôme) en 1930, M. Der-Sarkissian était arrivé en Arménie soviétique en 1947 avec ses parents. Il n'a eu depuis de cesse de revenir en France, dès que la fin de la terreur stalinienne lui a permis d'accueillir, sans trop de risques, des démarches jusqu'ici infructueuses.

A l'OVIR d'Erevan, M. Der-Sarkissian a donc pris, lundi, les formalités pour lui-même, sa femme (également née en France) et leurs trois enfants. On lui demande également une dizaine de documents: une biographie, un certificat de résidence de l'usine où il travaille, une attestation de résidence, un relevé de son carnet de travail avec l'inscription des divers emplois qu'il a occupés, un certificat de décès de ses parents, à défaut de leur autorisation (M. Der-Sarkissian a cinquante-six ans) et un extrait d'acte de mariage, en trois exemplaires. L'OVIR lui demande, en outre, 500 roubles pour chaque membre de sa famille, soit 2 500 roubles en tout (plus d'un an de salaire moyen).

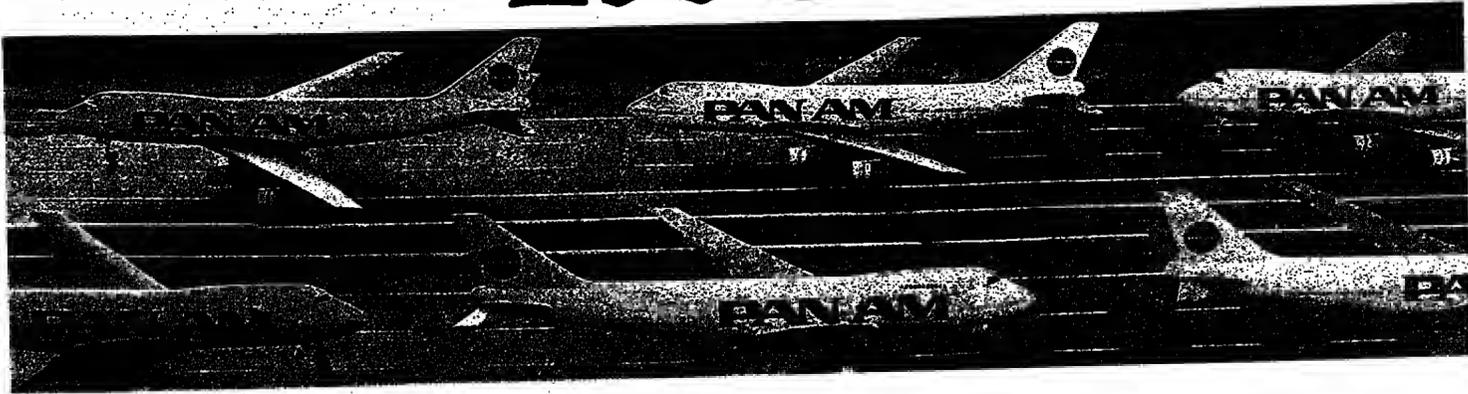
D. D.

« Un enfant de trois ans enlevé à l'épouse d'un dissident. - L'épouse d'un dissident condamné à dix ans de privation de liberté, s'est vu retirer le mois dernier la garde de son petit garçon de trois ans, qui a été envoyé dans un orphelinat, a annoncé mardi 20 mai, dans un communiqué la section française de la Société internationale des droits de l'homme. L'enfant, Alexandre Choukayev, a été enlevé le 11 avril dernier à la garde de sa mère, Larissa, vingt-sept ans, elle-même membre du groupe pour la restauration de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis. Son père, Alexandre Choukayev, précise le communiqué, avait été arrêté en février 1983 et condamné à cinq ans de camp et cinq ans d'exil intérieur pour avoir tenté de fonder un parti social-démocrate en URSS. Il se trouve actuellement au camp de Perm. - (AFP.)

**SCIENCES-PO**  
classe préparatoire  
CEPES  
57, rue Ch.-Lafitte, 93 Neuilly, 47.22.94.94  
enseignement supérieur privé



# Autoroute céleste Pan Am: Paris-New York 2990F\*



Paris - Washington	3190 F.*
Paris - Los Angeles	4690 F.*
Paris - Houston	4190 F.*
Paris - San Francisco	4690 F.*
Paris - Miami	3890 F.*
Paris - Orlando	3890 F.*
Paris - Chicago	3390 F.*
Paris - New York	2990 F.*

\*Tarif jeune aller-retour basse saison soumis à des conditions particulières de vente et à l'approbation gouvernementale.  
Pour les autres tarifs appeler votre agence de voyages ou l'autoroute céleste Pan Am au 42.66.45.45.

 **Pan Am**  
Rien ne remplacera jamais l'expérience.

# ASIE

## Corée du Sud

### La violence des étudiants divise l'opposition

Un étudiant sud-coréen s'est immolé par le feu, mardi 20 mai, sur le campus de l'université nationale de Séoul, au cours d'une manifestation anti-gouvernementale. Lee Dong-Su (23 ans), étudiant au collège d'agriculture, s'est arrosé d'essence devant quelque 3 000 jeunes gens qui s'étaient rassemblés pour écouter le discours d'un dirigeant de l'opposition marquant le sixième anniversaire des stu-

diants émeutes de Kwangju. Il s'est, ensuite, jeté du quatrième étage d'un bâtiment du campus après avoir crié des slogans anti-américains. De violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre ont alors eu lieu. Cette immolation par le feu est survenue en moins d'un mois au cours des manifestations antigouvernementales (Le Monde du 29 avril).

#### De notre correspondant

Tokyo. - La radicalisation d'une partie du mouvement étudiant coréen, qui se lance dans des affrontements de plus en plus violents contre la police, divise l'opposition au pouvoir de M. Chun Doo-hwan. Elle affaiblit le mouvement de protestation puisant que s'efforçait de mobiliser le Nouveau Parti démocrate sur le thème de la réforme constitutionnelle, inquiète l'opinion publique par son anti-américanisme virulent et des arguments au gouvernement pour durcir la répression.

La manifestation de mardi sur le campus de l'université nationale de Séoul, qui a tourné à la bataille rangée entre cinq mille étudiants et un millier de policiers, est symptomatique de cette intensification de la violence. Celle-ci est notable depuis les manifestations du 3 mai à Incheon, à l'ouest de Séoul, au cours desquelles une centaine de policiers furent blessés et cent cinquante personnes arrêtées.

La radicalisation du mouvement étudiant se mesure également aux actions désespérées auxquelles certains sont conduits : comme, par exemple, mardi, celle de Lee Dong-Su. Au cours de l'année écoulée, plusieurs ouvriers se sont également immolés par le feu pour protester contre les conditions de travail, répétant le suicide tragique de l'Inn d'entre eux le 17 août, à Séoul.

Le mouvement étudiant coréen a traditionnellement joué un rôle dans l'histoire moderne de ce pays : contre l'occupant japonais, dans la chute du régime Syngman Rhee, contre celui de Park Chung-hee et au cours des mois qui précédèrent la prise de pouvoir du général Chun. En mai 1980, les étudiants furent au centre des émeutes de Kwangju que les parabolistes réprimèrent dans le sang (plus de cinq cents morts selon des sources chrétiennes, 191 selon le gouvernement).

Pourtant, cette année, lors des cérémonies marquant l'anniversaire des événements de Kwangju, les étudiants se sont couverts d'une population pleurant ses morts. Jusqu'à présent, la ville martyre les avait toujours soutenus : il y a six

ans, à la suite de la répression féroce dont avaient été victimes les étudiants, la population s'insurgea contre l'armée et occupa la ville. Mais cette année, les étudiants radicaux ont à ce point troublé les cérémonies au cimetière de Kwangju, où reposent une centaine des morts des émeutes de 1980, que les parents de ceux-ci ont préféré quitter les lieux.

#### La cassure

Ces manifestations à Kwangju et à Incheon sont symptomatiques de la cassure entre l'opposition radicale et celle, plus modérée, qui cherche à mobiliser l'opinion tout en évitant la violence. Kwangju, les étudiants cherchent à empêcher les membres du Nouveau Parti démocrate de prendre la parole, affirmant qu'"ils n'avaient rien à faire en ce lieu symbole de répression". Même le message de M. Kim Dae-jung, la figure la plus connue de l'opposition, et sans doute la plus proche des étudiants, ne put être lu qu'après le départ de ceux-ci.

Le grand perdant de cette radicalisation de l'opposition étudiante est le Nouveau Parti démocrate. Les deux principales personnalités de l'opposition politique, M. Kim Dae-jung et Kim Yong-sam, se sont dissociées des étudiants à la suite des manifestations d'Incheon, critiquant notamment leur anti-américanisme (ils n'avaient pas demandé entre autres le retrait des troupes américaines de Corée). Mais en même temps, ils se coupaient d'une des forces vives de l'opposition et de son soutien.

Le gouvernement manœuvre habilement pour tirer parti de la confusion dans le rang des opposants. Fort du soutien de Washington, réaffirmé lors de la venue à Séoul de M. Shultz, M. Chun a proposé aux partis d'opposition un compromis sur la question de la réforme constitutionnelle (Le Monde du 8 mai). Évidemment, dans la position antérieure, il a déclaré que celle-ci pouvait avoir lieu avant la fin de son mandat à condition qu'elle soit opérée dans le cadre du Parlement. Cette proposition a plongé le Nouveau Parti démocrate dans l'embarras : elle n'est pas aussi précise pour le satisfaire pleinement mais elle renforce néan-

moins la position des modérés favorables à un compromis. L'opposition radicale affirme qu'il s'agit d'une manœuvre pour perpétuer le contrôle des militaires sur le gouvernement et demande des « conventions de masse » pour discuter la nouvelle Constitution. Les manifestations qui ont eu lieu la semaine dernière dans la ville de Masan, au sud de la péninsule, sont significatives de l'impasse dans laquelle se trouve le Nouveau Parti démocrate : son meeting n'a pu avoir lieu que protégé par la police qui empêchait les éléments radicaux de la troubler.

PHILIPPE PONS.

## Chine

### L'accord sur la restitution du Boeing taiwanais détourné constitue un succès pour Pékin

#### de notre correspondant

L'accord sur la restitution, par Pékin, du Boeing taiwanais détourné au début du mois vers Canton aura permis les premiers contacts officiels entre communistes et nationalistes depuis la rupture des pourparlers entre eux, au printemps de 1949, en pleine guerre civile (Le Monde du 21 mai).

Cet incident et sa conclusion constituent de toute évidence un succès pour la Chine et, en premier lieu, pour M. Deng Xiaoping, qui, une fois conclue avec Londres l'accord sur la restitution de Hongkong, s'est attelé à la lourde tâche de « réunifier la Patrie », en vertu de ce principe pragmatique : « un pays, deux systèmes ». En effet, Taiwan se refuse absolument à tout dialogue avec les « bandits commu-

nistes » et préconise toujours - officiellement, mais sans grande conviction - la reconquête du continent. Pékin fait par contre tous les appels du pied possibles envers Taiwan et les Thaïwanais, qu'ils résident sur l'île ou à l'étranger, invitant, offrant des visas avec toute la discrétion nécessaire pour déjouer la surveillance de la sécurité nationaliste.

Face à ces offres de dialogue d'une Chine qui se sent le vent en poupe, la position du président taiwanais, M. Chiang ching-Kuo, âgé et malade, est difficile. La vieille garde du Kouomintang reste intransigeante, refusant les contacts individuels et tolérant du bout des lèvres un commerce bilatéral, qui, pourtant, ne cesse de s'amplifier. Il faut dire qu'il passe généralement par Hongkong.

Enfin, dans le cadre de la politique de réconciliation de M. Deng, Chinois et Portugais commenceront fin juin des discussions sur « la solution de la question de Macao », un problème légué par l'histoire. La restitution du territoire portugais à la Chine, après l'accord sur Hongkong, et qui devrait être réalisée dans des conditions similaires, avait déjà été discutée lors de la visite à Pékin du président Eanes il y a un an. Là aussi, un accord selon les termes préconisés par la Chine devrait être conclu. La position de Pékin face à Taiwan se trouvant, du même coup renforcée, « a fortiori » si tout se passe sans encombre.

PATRICE DE BEER.

## Vietnam

Spéculation sur l'état de santé de M. Lê Duân. - Le numéro un vietnamien, M. Lê Duân, secrétaire général du Parti communiste, a pas assisté, dimanche 19 mai, aux cérémonies officielles à l'occasion du sixième anniversaire de la naissance d'Ho Chi Minh, auxquelles ont participé notamment le président du Conseil d'Etat et un autre deux du bureau politique du Parti, M. Trung Chinh, et le premier ministre Pham Van Dong. Cette absence tout à fait inhabituelle, apparue à la lecture d'un compte rendu publié mardi par la presse locale, a relancé les spéculations sur l'état de santé de M. Lê Duân, âgé de soixante-neuf ans, gravement malade depuis et qui a dû passer deux mois en URSS au début de l'année pour y recevoir des soins. - (AFP).

## Sri-Lanka

### Colombo cherche à présenter comme un succès son revers militaire à Jaffna

#### De notre envoyé spécial

Colombo. - M. Lalith Athulaththilaka, le futur ministre sri-lankais de la sécurité nationale, est, paraît-il, furieux. Furieux contre le bavard du ministre de la défense qui a admis, mardi 20 mai, face aux journalistes, l'échec « temporaire » des opérations militaires contre les maquisards tamouls de Jaffna (Le Monde du 21 mai). Ce revers, politiquement impossible à justifier devant une opinion publique cinghalaise quotidiennement « remontée » contre les « terroristes » et fatiguée d'une guerre qui lui coûte de plus en plus cher, est donc devenu dans le bouche du ministre, comme à la télévision nationale et dans les gazettes locales, « un succès ».

« Les principaux objectifs de l'opération ont été atteints », a indiqué au Parlement M. Athulaththilaka. J'espère que les TLET (Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul, principal mouvement séparatiste, ont compris le leçon : ils ne peuvent pas maintenir Jaffna comme ils l'entendent. Selon lui, les opérations de nettoyage se poursuivront, les soldats étant déjà parvenus à dégager la piste du seul aéroport de la région et la base navale de Karainagar, non loin de Jaffna.

Pour le reste, les soldats de l'ancien fort hollandais de Jaffna, en état virtuel de siège depuis un an, sont à nouveau retranchés dans leur caserne, et le quartier général de la police, où campe également un détachement militaire, a fait l'objet d'attaques appuyées. Mardi soir, des hélicoptères tamouls à Jaffna des tracts invitait les maquisards à démanteler les mortiers et les mitrailleuses qu'ils ont installés autour du fort, faute de quoi un nouveau bombardement serait ordonné pour mercredi. Les terroristes ont essayé de prendre le fort, a précisé le ministre, c'est pourquoi nos avions sont intervenus lundi.

Bref, il ne s'agit pas officiellement d'une offensive, et - il est faux de prétendre, comme l'a fait un certain gouvernement étranger (l'Inde) que nous ayons opté pour une solution militaire. Au contraire, M. Athulaththilaka - espère sincèrement - que les opérations des derniers jours vont inciter les séparatistes tamouls à revenir à la table des négociations. En résumé, le « lion cinghalais » se serait contenté de rugir pour impressionner le « tigre tamoul ».

En principe, tout espoir de règlement négocié n'est d'ailleurs pas perdu. Mercredi matin, aucun des cinq grands mouvements séparatistes - pas plus que le Front uni de libération tamoul (FULT, organisation modérée essentiellement

politique et non armée) - n'avait annoncé son retrait des pourparlers. Nul doute que toutes les parties en présence, à commencer par Colombo, saisissent une forte pression indienne. L'ambassadeur de New-Delhi dans la capitale sri-lankaise avait été reçu, mardi après-midi, pendant une heure, par le président J. R. Jayewardene. Ce dernier l'a assuré qu'il avait toujours la volonté de trouver une solution politique au conflit.

PATRICE CLAUDE.

# AMÉRIQUES

### Les pays du groupe de Contadora tentent de rallier Washington et Managua à un accord de paix

#### De notre correspondant

Washington. - Extrêmement faible mais pas totalement inexistante, la possibilité que le gouvernement américain se rallie à une solution négociée de la crise nicaraguayenne inquiète et mobilise, jusque dans les bureaux officiels, les courants les plus idéologiques du réaganisme.

Une fois de plus, les quatre pays réunis depuis trois ans au sein du groupe de Contadora pour tenter de jeter les bases d'un règlement régional pacifique en Amérique centrale tentent en ce moment même et avec une date limite fixée au 6 juin prochain - de définir une plateforme d'accord acceptable par les cinq Etats directement concernés (Nicaragua, Costa-Rica, Salvador, Honduras et Guatemala).

Sujets à de constantes modifications et théoriquement secrets, les

termes exacts de ce texte ne sont pas officiellement connus, mais ses lignes directrices sont parfaitement définies. Il s'agit de rallier les cinq signataires au respect des libertés démocratiques, au retrait des conseillers militaires étrangers présents sur leur territoire, à l'arrêt des importations d'armement et au respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

L'idée de base, qui fonde depuis le départ la démarche des quatre pays du groupe (Colombie, Mexique, Venezuela et Panama) est simple. Ils considèrent premièrement, comme la quasi-totalité des pays d'Amérique latine et centrale, qu'il serait dangereux pour la stabilité régionale de laisser aller les choses jusqu'à une confrontation armée entre les Etats-Unis et le Nicaragua, car elle risquerait de susciter dans la région une radicalisation à gauche au moment où des évolutions démocratiques se dessinent au centre.

Il s'estiment, en second lieu, que si le régime sandiniste acceptait de se séparer de ses conseillers du bloc soviétique et de ne plus aider les guérillas de la région, il ne constituerait plus une vraie préoccupation et deviendrait acceptable pour ses voisins et pour les Etats-Unis.

Aux yeux de beaucoup à Washington, cette démarche a cependant le tort d'offrir l'occasion à l'abri de tout véritable défi, dans la mesure où le succès du groupe de Contadora sonnerait le glas de la guérilla antisandiniste. Outre que le Congrès serait moins que jamais disposé à allouer des fonds aux « contras » après la signature d'un accord de paix régional, le Honduras, qui leur sert de base arrière, ne pourrait plus continuer à les soutenir sans renier sa signature.

La crainte des milieux les plus conservateurs est donc que les sandinistes, ayant eu le temps de souffler, ne puissent, le jour où l'occasion s'en présenterait, offrir le soutien logistique de leur pays à une vague subversive en Amérique centrale. Bien sûr, cela ne se soit jamais dit, l'obsession est, à cet égard, que le Mexique ne soit dans un avenir relativement proche en butte à de violentes tensions intérieures auxquelles les Etats-Unis seraient plus encore de mal à faire face si l'isthme aussi était agité de mouvements révolutionnaires.

Jusqu'à présent, Washington a officiellement toujours soutenu le processus de Contadora, mais en prenant attentivement soin, par l'entremise des pays du groupe qui lui sont le plus liés, que le projet d'accord pose des conditions telles que les sandinistes, s'ils les acceptaient, seraient amenés à quitter le pouvoir dans des délais assez brefs.

Cette tactique, à peu près ouverte, puisque les Etats-Unis peuvent sans difficulté insister publiquement sur le besoin de garanties démocratiques, commence pourtant à devenir aléatoire car les sandinistes - soit qu'ils se sentent plus forts, soit qu'ils aient réalisé que le temps était le plus précieux des alliés - se montrent de moins en moins fermés à la perspective d'un accord.

Bien que Managua vienne juste de refuser une nouvelle clause, proposée par le Honduras et le Guatemala et portant sur des plafonds d'armement dans chacun des pays signataires, le sentiment de plus en plus répandu à Washington est que le gouvernement sandiniste pourrait, juste avant le délai du 6 juin, brusquement placer les Etats-Unis au pied du mur en acceptant de signer un accord.

Le gouvernement américain pourrait alors d'autant moins refuser cette ouverture que ses alliés latino-américains le pressent de l'accepter et que ce serait, à quelques mois des élections parlementaires de novembre prochain, dire que la guerre est une meilleure solution qu'une paix imparfaite. Rappelant toutes les promesses internationales non tenues par des régimes communistes, l'ancien ambassadeur américain à FONU, M. Kirkpatrick et les responsables civils du Pentagone sont déjà montés en ligne. Ce n'est sans doute que le début de la bataille. Le département d'Etat serait divisé. Le Conseil de sécurité plutôt enclin à la méfiance. Ni M. Shultz ni M. Reagan n'auraient encore pris position, et l'on ne saurait sous-estimer la capacité des sandinistes à ne pas désarmer ou se trouver leur intérêt.

BERNARD GUETTA.

La FDN prête à relâcher les otages ouest-allemands. - Les guérilleros antisandinistes qui ont enlevé, samedi 17 mai, huit coopérateurs ouest-allemands sont prêts à procéder à la libération « ordonnée et pacifique » des prisonniers qui se trouvent en « parfait état de santé », a annoncé mardi dans la capitale du Honduras le porte-parole de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), M. Frank Arana. Cette déclaration a été faite au moment où une cinquantaine de coopérateurs depuis dimanche l'ambassade de RFA à Managua pour obtenir la libération de leurs compagnons, ont décidé de mettre un terme à leur mouvement. Le porte-parole du ministère des affaires étrangères ouest-allemand a indiqué que des négociations avaient été entamées entre l'ambassade de RFA à Tegucigalpa et les ravisseurs. - (AFP, Reuter).

## A TRAVERS LE MONDE

### AFGHANISTAN

#### Les forces de Kaboul se seraient retirées de la province de Paktia

Islamabad. - Les forces soviéto-afghanes ont mis brusquement fin à une offensive contre des bases de maquisards dans l'est de l'Afghanistan, où les deux camps ont subi de lourdes pertes. Quelque trois mille soldats soviéto-afghans participent à une offensive lancée il y a deux semaines se seraient retirés mardi de la région de Jaji (province de Paktia, proche du Pakistan) pour se diriger vers l'Ouest, en direction de la garnison d'Aikhal. Un peu plus tôt, on avait déclaré de même source que les troupes soviéto-afghanes avaient établi six camps provisoires autour de Jaji, qui se trouvaient dans les zones d'infiltration des insurgés, et que des bombardements avaient lieu chaque jour dans le secteur. D'autre part, de source occidentale à Islamabad, on rapporte que des modèles perfectionnés de chasseurs-bombardiers soviétiques ont fait leur apparition sur les théâtres d'opération en Afghanistan et d'importantes formations de ces appareils ont été utilisées dans des campagnes de bombardement contre les résistants musulmans. Cinquante-cinq de ces appareils ont survolé Kaboul vendredi dernier. - (AP, Reuter).

### ÉTATS-UNIS

#### Arrestation de fournisseurs d'armes aux nationalistes irlandais

Boston. - Des agents du FBI ont arrêté, mardi 20 mai, huit hommes qui avaient tenté d'acheter des missiles sol-air et d'autres armes au profit de nationalistes irlandais membres de l'IRA provisoire. Les huit hommes ont été appréhendés dans la banlieue de Bedford, près de Boston, alors qu'ils discutaient l'achat d'armes à des agents du FBI se faisant passer pour des fournisseurs. Ce coup de filet couronne une enquête menée depuis un an. Selon le porte-parole du FBI, le groupe cherchait à acquérir des armes automatiques, des munitions et des missiles sol-air. Il a indiqué que trois des huit hommes étaient des ressortissants de la République d'Irlande, un quatrième étant originaire d'Irlande du Nord, les autres résidant dans la région de Boston. - (Reuter).

### PAYS-BAS

#### Les pacifistes déboutés par un tribunal

La Haye. - Un tribunal de La Haye s'est déclaré mardi 20 mai incompetent dans un litige opposant quelque vingt mille pacifistes à l'Etat néerlandais à propos du déploiement d'aéro-missiles aux Pays-Bas. Les plaignants, auxquels s'étaient jointes plusieurs organisations pacifistes, avaient intenté un procès à l'Etat pour obtenir par voie de justice l'interdiction de l'implantation de quarante-huit missiles de croisière de l'OTAN aux Pays-Bas. Le tribunal a fait valoir que l'installation des fusées est une affaire qui concerne le peuple néerlandais et qui a été discutée démocratiquement au Parlement. Il a ajouté que la magistrat ne peut se placer au-dessus du Parlement pour contrôler le travail de ce dernier. Le 1<sup>er</sup> novembre 1985, le gouvernement de La Haye avait décidé de permettre l'implantation de quarante-huit aéro-missiles de l'OTAN sur la base de Woensdrecht (sud des Pays-Bas). Le traité avec les Etats-Unis en vue de cette implantation a été ratifié par le Parlement néerlandais le 28 février dernier. - (AFP).

## CULTURE GÉNÉRALE

### UNE METHODE POUR REVOIR LES BASES de parcours santé de l'équilibre et de la réussite

Consultez quelques heures par semaine à la suite à jour des connaissances de base. Une méthode qui présente les 20 principaux domaines de la culture générale sous une forme simple, dans la chronologie des événements, des mouvements de pensée et des hommes qui ont forgé les civilisations. Littérature, arts, histoire, sciences, politique, économie, religions, etc. Documentation gratuite à l'Institut Culturel Français, service 5739, 33, rue Colonne, 92203 Paris-La Vallée. Tél. : (1) 43-73-73-63.

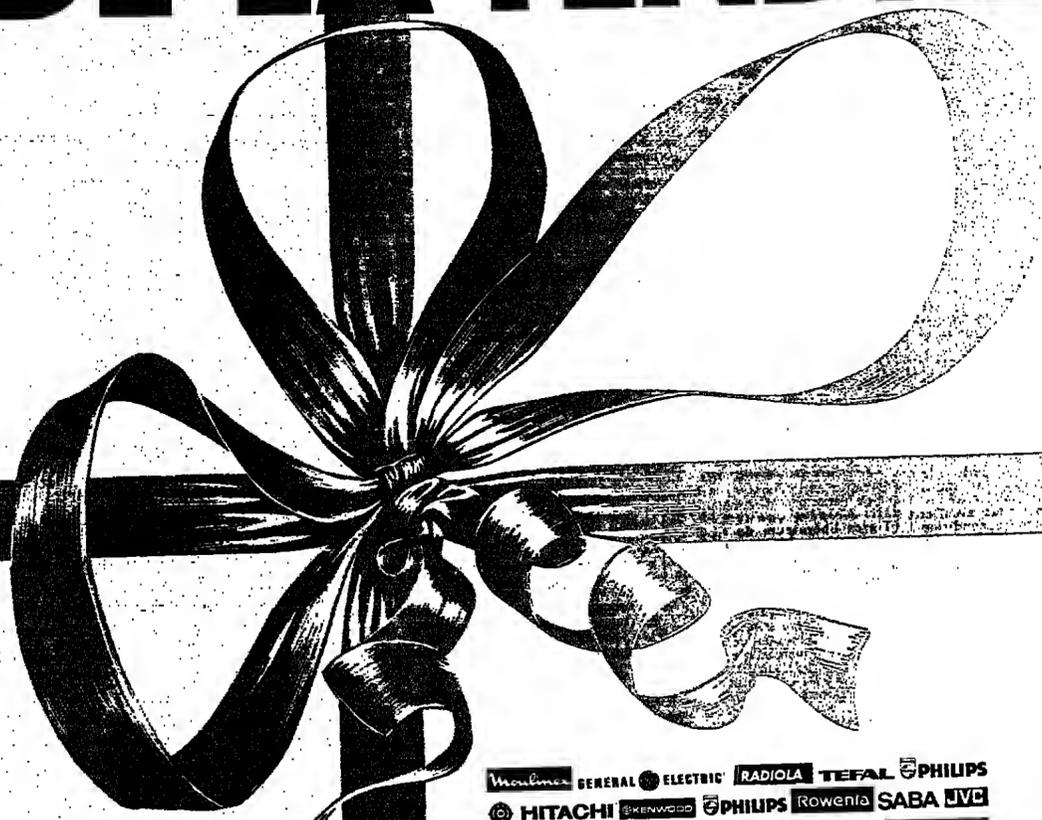
Handwritten note in Arabic script: "هذا من الالهي"

Large graphic element with the letters "DE" in a bold, stylized font.

Large graphic element with the letters "DART" in a bold, stylized font.

# FÊTE DES MÈRES

# LE LIEN DE LA TENDRESSE.



**Moulinex** GENERAL ELECTRIC **RADIOLA** **TEFAL** **PHILIPS**  
**HITACHI** **BLENWOOD** **PHILIPS** **Rowenla** **SABA** **NVC**  
**Rowenla** **SHARP** **Electrolux** **NEC** **SCHNEIDER**  
**PHILIPS** **Moulinex** **Terraillon** **BabyBiss** **Scholtes**  
**KRUPS** **CALOR** **BOSCH** **OCEANIC** **ARISTONCI** **TORNADO**  
**Melitta** **ZANUSSI** **dkk** **PHILIPS** **Miele**  
**Moulinex** **Miele** **ROSIERES** **Airlux** **TEFAL**  
**LACO** **PIONEER** **BabyBiss** **VEBETTE** **BRÄUN** **CALOR**  
**TOSHIBA** **Vivelo** **Terraillon** **Jallier** **Kelvinator**  
**TORNADO** **mogimix** **TELEFUNKEN** **BLAUPUNKT** **KRUPS**  
**De Dietrich** **RADIOLA** **SONY** **FRIGIDAIRE** **FISHER**  
**GRUNDIG** **Melitta** **Candy** **Pathé** **Vivelo**  
**Panasonic** **Moulinex** **ARTHUR MARTIN** **BLENWOOD** **Technics**  
**Canon** **LADEN** **marantz** **TEFAL** **AKAI**  
**CALOR** **THOMSON** **AEG** **mogimix** **HALVATIA** **BRÄUN**

HCM



## Choix Darty : des centaines d'idées-cadeaux au prix Darty.

### PARIS

- 8\* : DARTY-sous-la-Madeleine
- 11\* : 1, avenue de la République
- 13\* : 25 à 35, boulevard de Belleville
- 13\* : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
- 14\* : C. Clal "Gallé-Montparnasse" - 68-80, av. du Maine
- 15\* : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
- 17\* : 8, avenue des Ternes
- 18\* : 128, avenue de Saint-Ouen

### RÉGION PARISIENNE

- 78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy Autoroute de l'Ouest
- 78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
- 78 : Verzy : Centre Commercial Verzy II

- 91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
- 91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Monhiéry (Autoroute du Sud - Seine-Savoigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
- 92 : Asnières : "Carrefour des 4-Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
- 92 : Châtillon : 151, avenue de Paris - R.N. 306
- 92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
- 92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 "Grand-Place"
- 93 : Bagnollet : Porte de Bagnollet - Au pied du Navatel - 40, avenue Gallieni
- 93 : Bondy : 123 155, avenue Gallieni - R.N. 3
- 93 : Aubervilliers : Centre "Pariféric" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Emile-Raynaud

- 93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" - Mame-la-Vallee
- 93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Léonine - R.N. 1
- 93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
- 94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
- 94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
- 94 : Fresnes : Zone Sollic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 180
- 94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" - 10, rue Westermeyer
- 94 : Thiais-Rungis : Centre Commercial Régional "Belle Epine" - R.N. 7
- 95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 50 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

Ouverts exceptionnellement le Vendredi 23 Mai jusqu'à 21 h.

مركزنا من الأصل

# politique

## LE DÉBAT SUR LE MODE DE SCRUTIN

### Le gouvernement engage sa responsabilité au terme d'une séance houleuse

Le projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire et autorisant le gouvernement à découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions sera considéré comme adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mai, si la motion de censure déposée par les socialistes, dès que M. Jacques Chirac a déposé sa responsabilité de son gouvernement sur le vote de ce texte mardi à 18 h 30, n'obtient pas la majorité requise.

Les élus du Front national et du Parti communiste devraient mener leurs voix à celles des socialistes pour voter la censure, mais cela ne sera pas suffisant pour renverser le gouvernement. Un scrutin

public, exigé par les communistes, pour demander une suspension de séance, a montré qu'aucun vote ne manque à la majorité de cette affaire, malgré les craintes du gouvernement de voir des députés, qui se sentiraient menacés, faire défection. L'UDF, qui qu'il puisse lui en coûter par la suite, a décidé de se montrer solidaire.

Le premier ministre lui a d'ailleurs rappelé que le retour au scrutin majoritaire figurait au premier rang des promesses électorales du RPR et de l'UDF, et que, pour lui, il s'agissait de rétablir un des piliers des institutions de la V<sup>e</sup> République, ce qui n'a, pourtant pas, toujours été l'analyse des responsables de l'UDF.

Le gouvernement ayant engagé sa responsabilité avant toute annonce de débat, et même avant la discussion des motions de procédure déposées par les socialistes, les opposants ont dû user de biais réglementaires pour faire connaître, socialement, leur rejet de ce changement de scrutin. Le Front national a estimé qu'il est, au niveau parlementaire, condamné à mort. Le PS s'est écrié contre le fait que seuls les députés de la majorité ont eu connaissance du projet de découpage mis au point par les responsables du RPR et de l'UDF et par le ministre de l'Intérieur. Le PC a émis la même critique et a solennellement demandé un président de la Répu-

blique d'intervenir pour faire respecter l'équité des suffrages.

M. Charles Pasqua, en accusant les députés de gauche d'être les héritiers de ceux qui s'étaient couchés devant l'occupant, pendant la dernière guerre, a créé un très grave incident, dont seuls la maîtrise des débats par M. Jacques Chabab-Delmas et le soutien de M. Pierre Joxe de calmer ses collègues les plus révoltés par l'injure ont évité qu'il ne dégénère vraiment. Mais le ministre de l'Intérieur a ainsi réussi à faire oublier l'importance de la décision politique prise par le chef du gouvernement : en engageant sa responsabilité, il a privé l'Assemblée nationale d'un véritable débat sur la modification de son système électoral.

### Chirac, Pasqua, Le Pen, Dumas dans le désordre

L'ambiance est surréaliste. A 16 heures, ce mardi 20 mai, M. Jacques Chabab-Delmas donne la parole à M. Pascal Clément (UDF, Loire), rapporteur de la commission des lois. Comme si de rien n'était, l'Assemblée nationale commence à débattre du projet de loi rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours pour l'élection des députés et autorisant le gouvernement à découper par ordonnance les 577 nouvelles circonscriptions. Pourtant, M. Jacques Chirac est déjà là, au banc du gouvernement, mais chacun sait bien que l'importance du sujet n'est pas la seule raison de cette présence : le gouvernement est décidé à engager sa responsabilité pour élire le débat. C'est une certitude. La seule interrogation porte sur le moment : prendra-t-il le risque de laisser voter en discussion les motions de procédure socialistes et donc des votes dans lesquels la majorité pourrait être en difficulté ?

L'UDF est sûre d'elle... mais pas trop. Le président de son groupe, M. Jean-Claude Gaudin, se porte garant du vote de ses 131 députés et se dit prêt à donner sa démission s'il y a des déflections. Mais, au cours du déjeuner à l'hôtel Matignon des dirigeants de la majorité, il a osé conseiller au premier ministre de se soumettre à un vote. En début d'après-midi, la réunion du groupe UDF n'a pas apporté de grands éclaircissements. M. Alain Juppé est venu opportunément présenter le programme fiscal du gouvernement pour mettre fin à une discussion qu'on déja été bien souvent les députés giscardois-henris. Quelques voix se sont quand même élevées pour rappeler que tout n'était pas révisé : dans le Val-d'Oise entre le RPR et l'UDF, dans le Pas-de-Calais entre les divers candidats de l'UDF par exemple.

Quand M. Clément monte à la tribune du Palais-Bourbon, il sait qu'il sera probablement un des rares députés à pouvoir s'exprimer sur un sujet qui les concerne tous. Dès ses premiers mots, il est interrompu par un tonitruant « Charcutier ! » en provenance des bancs socialistes. Le rapporteur de la commission des lois s'en présente pas moins un fervent plaidoyer pour le scrutin majoritaire

uninominal, qui « préserve la liberté de l'électeur et garantit l'indépendance du député ». Affirmant que le député élu à la proportionnelle est dépendant des partis, il affirme que c'est « l'électeur qui doit donner sa légitimité au député » et qu'il ne peut le faire que s'il le choisit personnellement. Il ajoute : « La vacation du mode de scrutin n'est pas de réunir une photographie fidèle de l'opinion, c'est d'assurer l'existence d'une majorité ». Il affirme que le scrutin majoritaire « pousse les électeurs à mettre de la cohérence dans leur vote en hiérarchisant les priorités et en évitant de tout vouloir en même temps ».

Fréquemment interrompu par les applaudissements du RPR et de l'UDF ou les exclamations ironiques et hostiles du PS, du PC et du FN, M. Clément souligne que « pour la première fois » des contraintes seraient imposées au gouvernement dans le découpage des circonscriptions. Il explique aussi que la différence maximum de 40 % entre les populations de deux circonscriptions d'un même département est « loin en deçà des limites fixées par le Conseil constitutionnel » lors de sa décision sur le découpage électoral de la Nouvelle-Calédonie pour l'application du statut Fissani. Il fait aussi remarquer, pour justifier la différence du nombre d'habitants, que « le député ne représente pas seulement une population mais aussi un territoire ».

#### « Ave Caesar »

Autorisé par M. Clément à l'interrompre, M. Jean-Marie Le Pen constate que ce projet est la « mise au mort » du Front national et salue le premier ministre d'un « Ave Caesar, morituri te salutant ! » pendant que les députés socialistes le pouce baissé font le signe par lequel l'empereur romain ordonnait la mise à mort du gladiateur vaincu. Les communistes usent des rappels au règlement pour se faire entendre. M. François Asseline (PC, Seine-Saint-Denis) constate que « le travail parlementaire (...) a été effectué par une commission extraparlamentaire (...), la commission Gaudin-Toubon ou Gaudin-Toubon ». Remarquant que « les députés de droite connaissent déjà le découpage de leurs circonscriptions alors que ceux de l'opposition

l'ignorent », il demande un vote pour obtenir une suspension de séance afin que « le gouvernement puisse distribuer à la représentation nationale le projet de découpage que vous avez dans votre chapeau ». Seuls les élus du PS et du PC le soutenant à main levée, alors que ceux du RPR et de l'UDF s'y opposent, la suspension n'a pas lieu.

M. Guy Ducoffré (PC, Hauts-de-Seine) revient à la charge et déclare à la majorité : « Le découpage nu quel vous vous êtes livrés (...) avec ce haut magistrat qu'est M. Gaudin et cet apolitique éminent qu'est M. Toubon n'a qu'un objectif : qu'on pourrait résumer ainsi en s'adressant aux Français : « Vous êtes libres de voter pour qui vous voulez, mais le résultat du vote nous regarde et doit reconduire la majorité actuelle ». Le porte-parole communiste s'adresse aussi à M. François Mitterrand : « Veiller à l'équilibre entre les pouvoirs relève de la compétence du président de la République. J'en appelle donc au respect de la Constitution et, face à une attitude aussi grave au regard de la République ne reste pas muet. Au nom du groupe communiste, je lui demande solennellement d'intervenir ».

Pour manifester leur détermination, les communistes demandent encore une fois une suspension de séance, mais, cette fois, par un vote au scrutin public. Ce vote que la majorité semblait redouter a lieu. Elle le franchit sans aucune difficulté. Votant pour la demande du PC ses 35 élus, les 214 du PS et les 4 non-inscrits qui en ont été exclus, ainsi que les 34 membres du groupe du Front national. Volont contre les 291 élus de la majorité : sans aucune défection. Si ce n'est celle involontaire de M. Charles-Ferré (UDF, Haute-Marne) qui est absent, et dont personne ne songe à tourner « la clef » de vote, il est sans avoir voulu s'inscrire comme « non-votant » ; mais M. Chabab-Delmas et M. Bruno Chauvrière (ex-FN, Nord) ont voté avec la majorité. C'est pour elle une victoire, même si ce n'est que sur une question de très petite procédure.

M. Charles Pasqua peut alors présenter l'économie de son projet. Applaudi par ses amis et interrompu par l'opposition, il constate qu'il s'agit de la concrétisation de « l'un des engagements prioritaires pris

devant les Français par l'actuelle majorité ». Il répète que le système majoritaire est « indissociable des institutions de la V<sup>e</sup> République », car il a « la capacité de dégager une majorité parlementaire franche et unie sur l'essentiel » et qu'il est « plus apte que la proportionnelle à « traduire dans les faits la volonté politique du peuple souverain ». A la proportionnelle, il reproche de favoriser « la dispersion des suffrages », de « danner le pouvoir réel aux groupes-chambrés » et de réduire « la portée du droit de dissolution » du président de la République. Pour le ministre de l'Intérieur, la proportionnelle est « une première étape vers une nouvelle forme de non-participation ». D'après lui, son application le 16 mars dernier a quand même permis de dégager une majorité, c'est grâce « au maintien de réflexes majoritaires ». Faisant des comparaisons avec les autres pays et avec la situation passée en France, il ajoute : « Je me suis livré à un petit calcul historique... ».

#### « Vouou, salopard »

M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine) lui lance alors : « Vous ne savez pas compter et vous ne connaissez pas l'histoire ». M. Pasqua ne laisse pas passer cette étrange interjection. Tourne vers son interrupteur, il s'exclame : « Je ne sais pas être pauvre, je ne connais pas l'histoire, mais je suis sûr de ce que j'ai fait ». Il se tourne vers ceux qui ont participé à l'histoire pendant que vos amis se couchaient devant l'occupant ».

Sous l'injure, les députés socialistes et communistes se dressent comme un seul homme. M. Jacques Toubon (PC, Hauts-de-Seine) s'élève : « J'ai le droit de la Résistance et vous êtes un voyou ». M. Pasqua, Des résistants comme vous, on n'en compte pas chez nous ». M. Roland Dumas (PS, Dordogne), hurle : « C'est bon, salopard. Vous êtes un seul individu ». A gauche, en quittant lentement, très lentement, l'hémicycle, on crie : « Démission ! ». M. Pierre Joxe doit calmer ses collègues. M. Lionel Jospin vient l'aider et prend par le bras M. Pierre Mauroy qui se dressa, massé, au pied de l'escalier de l'Assemblée. M. Joxe s'efforce, d'une voix blanche, de continuer son discours.

M. Jacques Chabab-Delmas s'efforce, sans succès, de ramener le calme. C'est le premier secrétaire du PS, et le président du groupe qui réussissent, non sans mal, à faire sortir tous leurs collègues sous la surveillance des brasseurs près au père. M. Pasqua peut reprendre son discours devant les seuls élus de droite et d'extrême droite, et M. Joxe, assis, en solitaire, à gauche : « C'est là la satisfaction générale (...) que le général de Gaulle a rétabli le scrutin uninominal à deux tours ». Le président de l'Assemblée fait signe au président du groupe socialiste de venir le voir au perchoir. Il lui explique qu'il ne pourra pas lui donner la parole, car le premier ministre a demandé à intervenir. M. Chirac, en effet, sort de son dossier un discours tout préparé. M. Joxe, qui en tant que président de la commission des lois, est assis au banc voisin de celui du premier ministre, s'entretient avec lui, et fait porter un petit mot au ministre de l'Intérieur qui continue à justifier son projet. Les seules interpellations du Front national.

M. Joxe s'entretient avec les collaborateurs de M. Chabab-Delmas, six, revient, rassuré, M. Pasqua continue : « Jamais la proportionnelle n'a réussi à s'implanter durablement dans notre pays, alors que le système majoritaire, au contraire, apparaît comme profondément enraciné dans notre histoire (...). Il apparaît au contraire de la possibilité de simplifier afin de faire surgir de la même confuse des opinions une majorité et un gouvernement ». Evoquant les positions de M. Rocard, il assure qu'il existe « une majorité d'idées » pour rétablir le scrutin majoritaire. Il justifie le recours aux ordonnances pour le découpage « par la technicité de la matière bien sûr, mais aussi par la volonté du gouvernement de tenir sans délai ses engagements ». Il souligne les règles que le projet impose au gouvernement pour ce découpage : « Les limites ainsi fixées à l'action gouvernementale garantissent que la délimitation des circonscriptions se fera dans des conditions de rigueur, d'équité, de clarté incontestables ».

Pour la fin du discours du ministre, M. Joxe est revenu en séance avec MM. Jospin, Louis Mermaz, Roland Dumas et Pierre Mauroy. M. Pasqua prend le papier que lui a fait porter son ami Toubon et déclare : « Je compte suffisamment d'amis dans tous les mouvements et partis politiques pour ne m'attaquer à aucun d'eux ». Il le pose, et ajoute : « Mais chaque fois que l'on s'en prendra à moi ou à ceux idées que je représente, je ne ferai pas cadeau à personne. Je ne prétends pas donner des leçons de démocratie ou de patriotisme à qui que ce soit, mais j'en ai le droit de personne ».

Le ministre de l'Intérieur a à peine commencé à replier ses papiers que M. Chirac et Joxe lèvent la main d'un même mouvement. La Constitution est stricte : priorité au gouvernement dont les membres « sont entendus quand ils le demandent » (article 31). M. Chabab-Delmas explique : « La parole est à monsieur le premier ministre. M. Joxe m'a demandé une suspension de séance. Mais comme la prérogative constitutionnelle fixée par l'article 31 exige que le gouvernement soit entendu quand il le souhaite, je ne peux donner suite à la demande de M. Joxe ». Le président de l'Assemblée a l'air navré.

M. Chirac se voit son prince : « J'indique tout de suite à M. Joxe, dont je comprends qu'il ait quelques choses à dire, que je serai bref et qu'il aura la parole ensuite ». M. Chabab-Delmas prévient : « Non, il ne l'aura pas ! ». M. Joxe a compris. Avec ses amis, il quitte à nouveau l'hémicycle. Mais qu'il ne se précipite vers le banc du gouvernement et, le doigt accusateur, apostrophe violemment M. Pasqua qui lui répond sur le même ton. Les huisseries sont prêts à intervenir. Rappelé par son président de groupe, M. Dumas s'en va à regret non sans se retourner pour apostropher encore M. Pasqua. Le premier ministre demande « un peu de calme », affirmant : « L'Assem-

blée se grandirait en ne se laissant pas aller à des injures indignes d'elle ». Mais il s'en prend à la gauche : « L'attitude des groupes socialistes et communistes n'est pas convenable ».

Le chef du gouvernement peut alors développer son argumentation dans le calme : « Le projet du gouvernement répond à un engagement pris pendant la campagne électorale. Sont en jeu nos institutions, leur solidité, leur pérennité, leur esprit que le scrutin de circonstances décidé voilà quelques mois a mis en péril ». Il souligne que le gouvernement accepte « tous les amendements adoptés par la Constitution » (lire d'autre part) et conclut : « Conscient de l'importance de la réforme et de ses conséquences sur la vie politique du pays, conscient de répondre à un engagement essentiel que chacun de nous a pris pendant la période électorale, conscient de l'urgence d'une réforme qui ne doit pas intervenir à la veille du scrutin national, j'ai l'honneur d'engager la responsabilité du gouvernement ».

Là encore, la Constitution est stricte. Il ne peut plus y avoir d'interventions dans l'hémicycle, quel qu'en soit le motif. Tant pis pour M. Le Pen qui tempête pour obtenir la parole « pour un fait personnel ». Le président constate qu'il vient de recevoir une motion de censure déposée par quatre-vingt-sept députés socialistes. Il en donne lecture : « Considérant qu'une nouvelle fois l'Assemblée nationale est privée de la possibilité de débattre d'un projet qui lui est soumis (...) et ainsi le gouvernement manifeste tout à la fois sa crainte et son refus du débat en même temps qu'il méconnaît les droits légitimes du Parlement (...) que le retour au scrutin majoritaire n'est ni une nécessité ni une urgence (...) que le projet (...) doté (le gouvernement) de pouvoirs exorbitants accueilli ne sont fléchés que les limites illusoires, qu'ainsi il ne peut s'agir que d'un découpage fait par quelques-uns au profit de quelques-uns, au détriment de tous les autres et de la démocratie en premier lieu... ».

Malgré la demande de prise de parole de M. Le Pen, le président, sa lecture achevée, ne peut que lever la séance.

M. François Hollande (FN, Seine-Saint-Denis) peut alors laisser libre cours à sa fureur. Retenu sans mal par M<sup>me</sup> Yvonne Fiat (FN, Var), il lance à ses voisins RPR et UDF : « Vous nous avez rejoints. On va s'occuper de nos circonscriptions ! On reviendra pas à l'Assemblée ! On reviendra pas à l'Assemblée ! Il ne le sera jamais ! ».

En sortant de l'hémicycle, M. Chirac, Pasqua, Toubon, rejoint par M. Roger Romani, président du groupe RPR du Sénat et conseiller parlementaire du premier ministre, se rendent à l'hôtel de Lassay chez M. Chabab-Delmas. Comment arranger les choses ? Difficile. Lors de la conférence des présidents qui se tient immédiatement, M. Joxe revient à la charge pour que l'incident ne soit pas sans suite, bien que M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), lui rappelle que le 15 septembre 1981, M. Mauroy avait accusé « une grande bourgeoisie » d'avoir suivi le gouvernement de Vichy « pour prendre sa revanche sur le gouvernement populaire de 1936 ».

A la sortie de cette instance informelle, M. Chabab-Delmas, avec M. André Roinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, reçoit M. Joxe et M. Ducoffré pour voir ce qu'il est possible de faire. Les représentants des socialistes et des communistes jugent que ce n'est pas avec leurs interlocuteurs du moment qu'ils ont à débattre. C'est à M. Pasqua qu'ils veulent demander des comptes. La séance de mercredi après-midi consacrée aux questions au gouvernement devait leur en fournir l'occasion.

THERRY BRÉNER.

(1) Avant le combat, les gladiateurs romains défilent devant la loge impériale : « Salut César, ceux qui vont mourir te saluent ».

### La guerre du feu

Revoici donc Pasqua l'affreux. Il nous menaçait presque depuis le 16 mars, ministre préposé à la colle et aux ciseaux, déguisé en papy-tricot des circonscriptions, un carton à l'endroit, un carton à l'envers. Où était-il passé ? Une virée dans le métro pour terroriser la terroriste, une promenade sur la Canabière pour savourer la soleil et enterrer Gaston Defferre ; on avait fini par croire que l'habitat fait le ministre.

Pas du tout. Le revolvait tel qu'en lui-même. Et du même coup, revu à l'Assemblée au complot. Deux mots de M. Pasqua, et il n'y a plus ni opposition, ni gouvernement de la République, mais deux tribus vociférantes qui semblent, depuis le commencement des temps, se livrer une inextinguible guerre du feu.

Il aura donc suffi pour déchainer l'hystérie que M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, dise à la tribune que des députés de gauche, en 1940, s'étaient couchés devant l'occupant ? Première partie des socialistes, et fasciste, voyou, fulmine dans les couloirs M. Roland Dumas, ancien ministre des relations intérieures, et Guignol, renchérit M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Haute-Savoie), et Désahanorant, irresponsable, compléte M. Olivier Sten (PS, Manche). Quant à M<sup>me</sup> Yvette Roudy, ancien ministre des droits de la femme, elle s'avoue et scie ?

M. Dumas, surtout, dont le père est mort fusillé par les nazis pendant la guerre, n'a pas digéré.

Quand il retourne dans l'hémicycle, il est livide. Il se précipite alors vers le ministre qui s'est rassis au banc du gouvernement : « Je lui ai dit que je l'avais traité de voyou pendant la campagne et que je maintiens mes propos. S'il n'avait pas été assis à ce banc, il aurait reçu les deux gifles qu'il méritait. Je le lui ai dit aussi ». Sermonné comme un gamin M. Pasqua ? Bombent le torse et roulent des yeux terribles, comme pris la main dans le pot à confiture, il s'efforce et contente la version de M. Dumas : « Ministre ou pas ministre, croyez-vous que je sois un homme à me laisser gifler ? Qu'il vienne me le dire en face ».

D'ailleurs, c'est un affreux malentendu. M. Pasqua répète à qui veut l'entendre qu'il ne voit... que les communistes. Pour calmer M. Dumas, M. Jacques Chabab-Delmas a même tenté de l'en convaincre. « J'ai dit à Chabab : pas vous, pas ça », raconte M. Dumas. « C'est vrai », renchérit M. Guy Ducoffré (PCF, Hauts-de-Seine), soudain devenu unanime pour la circonstance : « C'était déguisasse de la part de Chabab ». D'autant plus que M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, est affirmatif : « Pasqua ne visait pas les communistes, c'est instant, il regardait Bassinet (PS, Hauts-de-Seine) droit dans les yeux ». « Heureusement », conclut M. Jacques Toubon, les ministres ont cet avantage sur les députés

qu'ils ne peuvent pas être censurés ». Sous la précédente législature, M. Toubon avait été frappé de censure pour avoir mis en cause la passé de résistance du chef de l'Etat.

#### Inusable polémique

Toujours la polémique, inusable. Deux générations après, reste cette vérité historique, aussi insaisissable que le regard d'un ministre de l'Intérieur à la tribune. « C'est tout de même un fait historique que la bourgeoisie a pactisé avec les nazis », rappelle M. Pierre Mauroy, tandis que M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) se souvient lui que « quatre-vingts députés socialistes ont voté de même voté les pleins pouvoirs à Pétain ». Quant à M. Louis Darloz (PS, Manche), muet d'indignation, il exhume de son porte-feuille sa carte de combattant volontaire de la Résistance. Seuls quelques sages, comme M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), rappellent et qu'on a fait de la résistance sur tous les bancs de cette Assemblée.

« Il me semble tout de même que nous sommes moins durs en 1981 », se souvient M. Alain Madelin, aujourd'hui ministre de l'Industrie et jadis un des co-conspirateurs de M. Toubon. « Cela doit être parce que je siège aujourd'hui en bas de l'hémicycle, au banc du gouvernement. Ça résonne beaucoup plus ».

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Publicité)

Moquettes + Tissus muraux coordonnés

Chic & Pas Cher!

11 Affaires à faire / Artirec

• Paille chinoise (dite japonaise) 49,50 F le rouleau • Tissus sur papier en 0,90 • 5 F le m<sup>2</sup> • Tissu coton métis en 2,60 • 29,50 F le m • Daim imit. : 10F le m • Miroirs à coller 15x30 cm : 10 F l'un • Sols plastiques adhésifs : 10 F le m<sup>2</sup> • Sol plastique en 4 m : 19,50 F le m<sup>2</sup> ; en 2 m : 15 F • Imitation gazon : 29,50 F le m<sup>2</sup> • Moquette grise anti-averse anti-feu : 19,50 à 29,50 F le m<sup>2</sup> ; de 29,50 à 39,50 F en 4 m • Aiguilleté anti-averse anti-feu : 10 F le m<sup>2</sup> • Tissu au prix du papier peint • Du 2,80 m au prix du 1,40 etc... • - 5 % lecteurs • Moins cher ou différence remboursée.

■ 4 seuls dépôts Artirec : 4, bd, Basville, 12° - 43.40.72.72 • (Ariens Récupérateurs) 8, Imp. St. Sébastien, 11° - 43.53.66.50 • 120 (et non 2) bd Cl. Giraud, 94 St. Maur - 48.83.19.97 • Rue J. Monod, 78 Plaisir - 30.55.55.15.



# A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

## Amarrer l'UDF au navire chiraquien

Les incidents qui ont marqué la séance du mardi 20 mai à l'Assemblée nationale permettant à M. Chirac de faire passer son deuxième engagement de responsabilité sur un texte, en huit jours, pour ce qu'il n'est pas : une mesure destinée à accélérer la mise en œuvre du programme de la majorité face aux manœuvres dilatoires des oppositions. M. Alain Peyrefitte, qui, il y a un peu plus d'une semaine, avait exprimé dans un éditorial du *Figaro* des craintes quant à la lenteur de l'action gouvernementale, soutient mercredi, dans le même journal, cette version de l'attitude adoptée par le premier ministre. Pour lui, M. Chirac et le Front national, menés d'une « dramatique contraction » par le retour au scrutin majoritaire et, donc, tentés d'y faire obstruction, c'est avec soulagement, écrit l'académicien, député (RPR) de la Seine-et-Marne, que les élus de la majorité, dans leur assemblée, auront enregistré la décision de M. Chirac.

Au soulagement, à près, l'analyse de M. Peyrefitte pêche par optimisme. Le nouveau recours du premier ministre à l'article 49, alinéa 3 de la Constitution permet certes à M. Chirac de confirmer l'impression d'accélération produite par les décisions et annonces de la semaine passée, mais elle vise, surtout, à garantir la démarche adoptée par les dirigeants de la majorité pour assurer le passage de la représentation proportionnelle au scrutin majoritaire.

Il s'agissait d'entériner, les conclusions de ce qu'un orateur communiste a appelé le « septième commission » de l'Assemblée nationale, la commission Gaudin-Toubon, du nom du président du groupe UDF et de celui de la commission des lois, secrétaire général du RPR, M. Jean-Claude Gaudin, l'un des hommes-clés de l'accord Chirac-UDF, avait pris la direction des négociations entre sa formation et la RPR - MM. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, et Jacques Toubon - sur le découpage des circonscriptions électorales. Un tel découpage, outre qu'il aboutit inévitablement à laisser « sur le carreau » plusieurs députés de la majorité (entre quinze et vingt selon les estimations), pose le

problème du rapport des forces dans les circonscriptions gagnables à l'occasion d'élections législatives consécutives à un scrutin présidentiel.

M. Toubon avait beau considérer les deux problèmes comme distincts et se refuser à entrer dans un débat sur les investitures futures, certaines personnalités de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing en tête, dénonçaient un piège et invitaient les députés de ce groupe à ne donner leur vote au projet d'habilitation qu'une fois connu officiellement le découpage global. Ce souci de l'avenir collectif de l'UDF, ajouté à celui du sort individuel de chacun de ses membres, risquait de favoriser, dans le cours de la discussion du projet, toutes sortes de surenchères.

### Couper le gaz

Il importait donc de s'assurer que l'accord auquel étaient parvenus MM. Gaudin et Toubon ne serait pas remis en cause et de consolider l'amarrage du groupe UDF au navire-amiral chiraquien. Le danger était, en effet, principalement de ce côté, même si, à l'UDF, on affirmait que des défections étaient aussi à craindre parmi les « sacrifiés » du RPR. Aussi l'accord s'est-il fait, mardi, au cours du déjeuner hebdomadaire, des chefs de la majorité à l'hôtel Matignon, sur l'initiative de M. Chirac de l'article 49.3, recours dont le conseil des ministres avait confirmé l'autorisation le 14 mai.

Le premier ministre demeurait juge du moment où il ferait jouer cet article de la Constitution. Son souhait était de laisser venir en discussion au moins l'exception d'irrecevabilité, défendue, au nom du groupe socialiste, par M. Roland Dumas, ancien ministre des relations extérieures, proche de M. Mitterrand. Aussi M. Gaudin avait-il exigé, le matin, devant le bureau du groupe UDF, la discipline des députés de cette formation, allant jusqu'à évoquer sa démission au cas où cette discipline ne serait pas respectée.

Le déroulement de la séance a trahi ce programme. M. Chirac a jugé que les socialistes étaient prêts à tirer parti du moindre inci-

dent. Or celui-ci - et il n'était pas des moindres - s'est produit lorsque M. Pasqua, de façon imprévue, a mis en cause le comportement des formations de gauche pendant l'Occupation. Embarrassé par la situation ainsi créée, constatant que l'Assemblée était transformée en « bouillotte », le premier ministre a jugé prudent de « couper le gaz » en engageant aussitôt la responsabilité du gouvernement sur le projet de loi, sans même laisser à M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, le temps de répondre à M. Pasqua.

M. Dumas, souligne-t-on à l'hôtel Matignon, pourra développer ses arguments dans le débat de consensus. Les prévenances ainsi manifestées envers l'ancien ministre s'adressent en réalité, au-delà de celui-ci, au président de la République. L'accord du chef de l'Etat sur le principe du retour au scrutin majoritaire étant considéré comme évident dans l'entourage du premier ministre - M. Mitterrand ne l'avait-il pas dit, notamment, aux dirigeants du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIJF), qu'il avait reçu le 14 mai et qui lui avaient confirmé leur inquiétude devant la plectra donnée à l'extrême droite par la représentation proportionnelle ? - le débat avec le chef de l'Etat portait essentiellement sur la forme, ou plutôt sur les formes.

Formes parlementaires d'abord : M. Mitterrand a confirmé, mardi, lors de son entretien avec le premier ministre, qu'il estimait souhaitable que l'Assemblée nationale elle « au bout de ses débats ». Formes politiques ensuite : le chef de l'Etat, maître de sa signature au bas de l'ordonnance qui établit le découpage des circonscriptions, a jugé suprême puleque le Conseil constitutionnel n'a pas voix au chapitre en la matière, entend user pleinement de son droit de regard. M. Chirac ne le conteste pas. Aussi le découpage sera-t-il communiqué à l'Elysée avant d'être rendu public par les avis de la « commission des sages » instituée par le projet de loi.

PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

### M. BAUDOUIN :

« Le chat Chirac »

à l'œil aux aguets »

M. Denis Baudouin, porte-parole de M. Chirac, a estimé, mardi 20 mai, au micro d'Europe 1, que l'expression utilisée par M. Mitterrand à Solutré pour décrire ses relations avec M. Chirac, « les chats qui dorment », était « une banne image », précisant : « Le chat Chirac a l'œil aux aguets ».

Analysant les propos du chef de l'Etat, le conseiller du premier ministre a estimé : « C'est un concentré de Mitterrand. Il y a tout, on ouvre des portes, on en ferme, on en garde une, notamment celle de l'élection présidentielle anticipée. François Mitterrand essaye en permanence de se mettre en position d'arbitre, il y a des arrière-pensées dans tout cela, il a été le président socialiste, il le redeviendra peut-être, mais il pense que pour le moment, la meilleure position, c'est d'être le président-arbitre ».

En ce qui concerne M. Chirac, son collaborateur considère - qu'il a pris un peu d'âge, qu'il est devenu plus calme, d'une sagesse plus marquée. Il sera jugé d'abord pour avoir été l'homme qui a réussi, accepté et fait fonctionner la cohabitation. Il sera ensuite jugé sur les résultats de son gouvernement et plus particulièrement sur trois points : la sécurité, l'inflation et l'emploi ».

M. Baudouin a également indiqué que M. Chirac était « très discret » sur ses rencontres avec M. Mitterrand, précisant que celles-ci avaient surtout « des objets politiques et techniques et qu'elles n'étaient pas des occasions de confidences ».

## Le SOS du PCF

Une fois n'est pas coutume, le Parti communiste lance un SOS à M. François Mitterrand. Sans trop de conviction, il est vrai. Et pour tout dire, sans illusion aucune mais bien au contraire pour - espère-t-il - faire une démonstration par l'absurde à destination de son électeur. Le PCF veut démontrer une bonne fois pour toute au « peuple communiste », sur une affaire de politique intérieure, que MM. Mitterrand et Chirac marchent bien la main dans la main.

Au cours de la séance très houleuse de l'Assemblée nationale consacrée, mardi 20 mai, à la loi électorale consacrant, par ordonnance, le retour du scrutin majoritaire unimodal à deux tours - un « scrutin de voeurs », écrit l'*Humanité* du 21 mai - M. Guy Ducloux a appelé le président de la République à la rescousse. Le député communiste des Hauts-de-Seine a souhaité que le chef de l'Etat ne reste pas « muet » et lui a demandé « solennellement d'intervenir ». Un SOS d'autant plus curieux que, depuis le 16 mars, les dirigeants du PCF et l'*Humanité* ne manquent pas une occasion de dénoncer la « cohabitation-coopération » entre l'Elysée et Matignon.

Dès la formation du gouvernement, c'était « la sainte alliance Mitterrand-Chirac », puis « Mitterrand-Chirac, ça baigne ». Lors de la visite du président sud-coréen en France, il y avait manifestement collusion entre les deux hommes, pour l'organe central du PCF. Le comble était atteint au cours du sommet de Tokyo car, à ce moment-là, « Mitterrand et Chirac cohabitent

en silence » sous la houlette du président Reagan et qu'il n'y a « pas l'ombre d'un nuage » entre les deux compères.

La catastrophe de Tchernobyl et la réunion du comité central du PCF ayant un peu éclipsé le débat parlementaire sur les dénationalisations, le parti tient aujourd'hui un problème de politique française pour prouver à son électeur - 55 % de ce dernier à une « bonne opinion » de M. Mitterrand selon le dernier sondage IFOP (*Le Monde* du 20 mai) - que « Mitterrand et Chirac, c'est blanc bonnet et bonnet blanc ». L'appel de M. Ducloux ne peut tromper.

L'éditorialiste de l'*Humanité* n'est-il pas, le 21 mai, que « la droite et le PS s'entendent pour hâcher menu la démocratie » ? Il précise que « ce coup de poignard dans le dos vise avant tout à minimiser davantage la représentation du PCF, cet empêcheur de cohabiter en rond ». « Ainsi s'explique, poursuit-il, la complaisance manifestée sur le sujet par les ténors du PS, à commencer par François Mitterrand ». COFD, M. Ducloux a beau appeler au secours M. Mitterrand, « dans l'art de la cohabitation, le leader du PS n'a pas encore trouvé son maître », rectifie l'éditorial de l'*Humanité*. Son but unique, pour le PCF, est d'accroître la représentation parlementaire communiste... en signant l'ordonnance.

Coup de poker, à risque limité pour le PCF. Si M. Mitterrand signe, il réussit sa démonstration, mais si le président ne signe pas, il est dans un bel embarras. O. B.

## Le projet modifié

Le projet de loi sur lequel le gouvernement a engagé sa responsabilité n'est que peu différent de son texte initial. Le premier ministre a certes accepté tous les amendements proposés par la commission des lois, mais ceux-ci ne modifient pas l'économie générale de la réforme.

Les quatre premiers articles du projet rétablissent le mode de scrutin dans une législation exactement semblable à celle qui existait avant 1985 : élection des députés, dans des circonscriptions uninominales, à deux tours, avec obligation d'avoir obtenu 12,5 % des inscrits au premier tour pour pouvoir se présenter au second.

L'article 5 habilite le gouvernement à procéder par ordonnances pour découper les circonscriptions. Il disposera pour ce faire de six mois après la publication de la loi. Mais des règles sont fixées au gouvernement : dans chaque département le nombre de députés restera identique à ce qu'il est depuis le 16 mars

1986 : « sauf en ce qui concerne les départements dont le territoire comporte des parties insulaires ou enclavées, les circonscriptions sont constituées par un territoire continu » ; les frontières des circonscriptions devront respecter les limites cantonales, sauf à Paris, Lyon et Marseille et (disposition introduite par amendement du gouvernement) « dans les départements comprenant un ou des cantons non constitués par un territoire continu ou dont la population au recensement général de la population de 1982 est supérieure à quarante mille habitants » ; à la demande de la commission des lois, le texte précise : « Les écarts de population entre les circonscriptions ou pour objet de permettre la prise en compte d'intérêts d'intérêt général ; en aucun cas, la population d'une circonscription ne peut s'écarter de plus de 20 % de la population moyenne des circonscriptions du département ».

Toujours à la demande de la commission, les anciens membres du Conseil d'Etat, de la Cour de cassation et de la Cour des comptes ne pourront être élus par les membres de ces juridictions qui désignent chacune deux membres d'une « commission » chargée de donner son avis sur les projets d'ordonnance de découpage avant que le gouvernement ne les transmettent au Conseil

d'Etat. Finalement l'avis de cette commission sera rendu public.

Le projet de loi de ratification de ces ordonnances devra être déposé devant le Parlement au plus tard le 31 décembre 1986. La Constitution l'exige, mais l'obligé le gouvernement à inscrire ce projet à l'ordre du jour des Assemblées. Tant que le Parlement n'a pas ratifié ces ordonnances seul le Conseil d'Etat est juge de leur légalité, mais c'est le Conseil constitutionnel qui peut se prononcer sur leur constitutionnalité en cas de ratification - tacite ou explicite - par la loi.

Enfin, à l'initiative des communistes, reprise par la commission des lois, un ajout au code électoral permet aux Français et aux Françaises « qui ont été naturalisés après la clôture des délais d'inscription » de s'inscrire sur les listes électorales en dehors des périodes de révision de celles-ci.

**CHARTER USA ZENITH**  
TOUR OPERATOR  
Paris/New-York : 1 300 F  
Paris/Los Angeles : 2 100 F  
VOL COMBINABLES ENTRE EUX  
14, rue Lavoisier, 75008 Paris - Tél. 42.36.14.22

**L'OR A SES RAISONS...**  
Il monte, il baisse, pourquoi ?  
Les raisons d'en acheter maintenant.  
**ECONOMIE JUIN**

**MONDES EN DEVENIR**  
LE DROIT INTERNATIONAL DANS UN MONDE DIVISÉ  
Antonio CASSESE  
13,5 x 20 cm - 376 p. - 149 F  
Editions BERGER-LEVRAULT

**Si Cannes reçoit Maurice Béjart,\* que verra-t-on à l'Opéra cet été ?**

Le 6 juillet 1986.

- 4.700 chambres d'hôtels.
- 3.000 appartements.
- Gastronomie
- 33 plages de sable fin.
- Sports nautiques.
- Centre de voile pour les jeunes.
- Tennis.
- et 100 événements spectacles.

Cannes ose être la ville la plus égoïste de l'été.

Direction du Tourisme de Cannes.  
Tél. 93.39.24.53.

**CANNES**  
CÔTE D'AZUR  
C'est étonnant, c'est Cannes.

**Prenez votre petit-déjeuner à l'européenne !**

Départ de Paris CDG 1 vers Zürich à 9h25, Genève à 9h55 et Milan à 8h30.  
Contactez TWA au 47.20.62.11 ou votre agent de voyages.

TWA ouvre la voie vers les USA.



مكتبة من الأصول

# POLITIQUE

## Le Sénat modifie son règlement

Commencé le jeudi 15 mai, l'examen de la proposition de loi cosignée par les chefs de file de la majorité, qui tend à modifier le règlement du Sénat, s'est achevé mardi par l'adoption des réformes envisagées, malgré l'opposition des communistes; les socialistes, estimant qu'il y a des questions plus urgentes à traiter, n'ont participé ni aux débats ni aux votes.

Le Conseil constitutionnel dispose d'un délai d'un mois pour donner son avis sur les nouvelles dispositions réglementaires. Elles ne seront pas applicables pour la discussion du projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale qui commence ce mercredi 21 mai. Socialistes et communistes (avec quelque quatre cents amendements annoncés) sont décidés à se battre contre l'adoption du texte que la majorité entend approuver sans le modifier afin que l'adoption soit définitive.

Le débat, l'hiver dernier, sur l'aménagement du temps de travail avait montré que le règlement du Sénat reculait quelques « réserves » que les sénateurs communistes, dans leur volonté d'empêcher l'adoption de cet ultime texte de la précédente législature, avaient exhumés. Forte de cette expérience, la majorité s'était alors promise de modifier son règlement. Constatant la tendance structurelle à la progression du nombre des amendements déposés, la

commission des lois et son rapporteur, M. François Collet (RPR, Paris) ont souhaité « rationaliser la procédure ».

« S'armer » techniquement pour interdire « le désordre » des débats parlementaires comme le déclarait M. Alain Poher, président du Sénat, nécessitait pour M. Collet la conciliation de cinq impératifs : la garantie de la liberté de parole, la nécessité de parvenir à une conclusion — c'est-à-dire un vote duquel l'accessoire ou l'incident ne s'empare pas sur l'essentiel, le désir d'éviter une sophistication abusive, et la volonté de préserver les caractéristiques d'adaptabilité du règlement.

Parmi les modifications décidées, figure une hiérarchisation des temps de parole : cinq minutes pour les demandes de priorité ou de réserve d'un article ou d'un amendement, quinze pour les exceptions d'irrecevabilité, questions préalables et motions de renvoi en commission ne portant que sur une partie du texte en discussion, quarante-cinq minutes quand ces procédures sont opposées à l'ensemble du texte. Est également prévue pour les sous-amendements, l'application des règles de recevabilité et de discussion en vigueur pour les amendements. Quant au quorum, il est supprimé, la commission des lois observant qu'actuellement, au bout d'une heure, tout vote peut être validé, qu'il y ait ou non une majorité absolue de sénateurs pré-

sents dans l'enceinte du palais. Il en est de même pour l'obligation de durée d'un quart d'heure pour les scrutins publics, avant que la clôture ne soit prononcée.

La majorité a en outre validé la suggestion de sa commission des lois qui permettrait de transmettre au médiateur toute pétition dont serait saisie le Sénat.

Pour les sénateurs communistes, et en particulier pour M. Charles Lederman (Val-de-Marne), la majorité n'a d'autre objectif que de porter atteinte aux droits du Parlement en les restreignant, et ce, avec l'absention « complice des socialistes », dans ce qu'il a appelé une « initiative cohabitationniste ».

A ces critiques, M. Poher avait répondu le 4 de la semaine dernière que « l'existence d'un régime démocratique, mais elle ne peut être conçue sous cette dose de sagesse dont l'oubli conduirait aux pires errements ». Il a conclu par cet avertissement : « Avec la liberté, on peut tout faire, même tuer la liberté. Le régime représentatif n'aurait rien à gagner à vouloir trop prouver en matière d'opposition très vite, on débouche sur l'obstruction, c'est-à-dire la négation de l'opposition; la Quatrième République est morte de ne pas avoir su freiner certaines tentations par trop caricaturales », a-t-il observé.

A. Ch.

## UN COLLOQUE UNIVERSITAIRE A LYON

### Mai 68 : rupture ou parenthèse ?

En raison de la complexité des enjeux théoriques, politiques et surtout affectifs de mai 68, il tenait de la gageure d'organiser un colloque universitaire sur les interprétations de ces événements. C'est pourtant ce défi qu'ont décidé de relever trois universitaires, M<sup>me</sup> Evelyn Fiser, professeur au Centre d'études des conceptions politiques (Paris-I), M. Luc Ferry, enseignant au Centre d'études et de recherches de l'Institut d'études politiques de Lyon-II, et M. Olivier Duhamel, l'un des responsables de la revue *Pouvoirs* (1), en réunissant, les 13 et 14 mai à l'IEP de Lyon, acteurs et analystes de ces journées, pour débattre de ce thème.

Première constatation d'évidence : il n'existe d'interprétations de mai qu'après coup. Le philosophe Edgar Morin a souligné que personne n'a pu prévoir ces événements qui ont lieu dans une France prospère, où l'élévation du niveau de vie est constante, mais où, également, une nouvelle génération d'étudiants issue du baby-boom de l'après-guerre va, comme aux Etats-Unis, au Japon ou en Espagne, se sentir en marge. La spécificité française dans ce mouvement largement international de révolte de la jeunesse tient au fait qu'en 1968 la France vient de connaître « vingt ans de modernisation conservatrice », dont dix sous l'égide « autoritaire » du général de Gaulle. L'explosion de mai 68 a pu ainsi être analysée par M. Henri Weber, ancien chef de file trotskiste, comme une réaction au « déficit » démocratique du pouvoir politique sous la V<sup>e</sup> République et à un certain « désenchantement du monde » tant bourgeois que communiste. A la lumière de cette analyse, plusieurs tendances se font jour dans la galaxie gauchiste, d'où sont issus tous les acteurs de la contestation.

M<sup>me</sup> Fiser a mis en évidence cette hétérogénéité du mouvement étudiant en distinguant la composante marxiste militante, formée par les maoïstes et les trotskistes, des « gauchistes ambigus », qui, à l'image de leurs amis italiens, souhaitent changer la société grâce à un compromis avec elle sans avoir recourus à la révolution prolétarienne et, enfin, de la branche libertaire et communautaire incarnée par le Mouvement du 22 mars de Daniel Cohn-Bendit.

Par-delà leurs divergences internes, les marxistes se sont caractérisés, selon M<sup>me</sup> Fiser, par une

« mise en accusation de l'Union soviétique stalinienne », symbole de la bureaucratie, et d'une « formidable critique » du Parti communiste, qui se présente comme seul détenteur du pouvoir ouvrier. Paradoxalement, poursuit-elle, on assiste à un « vacillement de la foi dans ce type d'organisation idéologique qui représente le PCP ». — C'est la première fois qu'un tel phénomène se produit — et, en même temps, à une véritable « galvanisation de Marx ». — « L'espérance révolutionnaire se déplaçant dans le tiers-monde ».

D'un autre côté, la tendance libertaire du Mouvement du 22 mars, héritière, selon M. Morin, de la « logique libertaire du dix-neuvième siècle », présente des revendications plus « existentielles » liées à l'épanouissement individuel : affirmation des minorités, des femmes, des homosexuels, etc., prise de conscience de l'environnement, droit à l'exercice de la critique, appel à l'autogestion.

Mais le sociologue remarque que ces deux composantes retrouvent dans la contestation un langage commun dans le tiers-mondisme issu de la guerre d'Algérie et matérialisé dans leur lutte unitaire contre la guerre du Vietnam.

Reste l'interprétation des événements de mai à travers l'héritage laissé par ces deux tendances. M. Luc Ferry souligne que deux thèmes sont alors en présence, selon que l'on considère que mai 68 constitue ou non une rupture entre les années 60 et 80. MM. Cornélius Castoriadis, Claude Lefort et Edgar Morin, dans leur ouvrage collectif intitulé *Mai 68 : la brèche* (2), penchent pour la rupture, dans la mesure où 68 constitue « une brèche ouverte dans la société bureaucratique ». En revanche, M. Gilles Lipovetski, professeur de sociologie à Grenoble, pour qui ces événements ne représentent qu'« un épiphénomène dans un processus à long terme d'individualisme » lié à la modernisation de la société, plaide pour la continuité.

Selon M. Morin — et tous les intervenants ce sont d'accord, — l'idéologie de mai ne s'est pas dissoute le 30 juin 1968, avec le deuxième tour des élections législatives, mais s'est pérennisée jusqu'à milieu des années 70. L'affaiblissement des deux courants de pensée issus des événements est dû, pour

selon le philosophe, à la « coïncidence de deux crises : mythologique et économique ». Crise mythologique dans la mesure où l'« autoconstruction du mythe du communisme soviétique par Nikita Khrouchchev » en 1956, lors du rapport du vingtième congrès du PCUS, a été suivie de celle des mythes chinois, vietnamien, cubain... Mais avec la « vertu religieuse » du marxisme disparaît également, selon M. Morin, sa « vertu scientifique ». Parallèlement, la crise économique porte, selon lui, un coup fatal à la mouvance libertaire : « La barque du désir se brise sur le rocher de la crise économique ».

Au jour le jour

Pourtant, la crise de l'idéologie de mai a engendré, selon M. Morin, une « époque de réinterrogations profondes ». Les événements de mai ont instauré « une brèche sous une ligne de flottaison culturelle ». « Si, en surface, rien ne paraît avoir changé », il n'y a, en revanche, « plus de sous-sol : le mythe de la société industrielle rationnelle qui trouve une solution à tous les problèmes est détruit ».

M. Lipovetski met l'accent, sur le paradoxe de l'« esprit de mai » où cohabitent deux logiques : la révolutionnaire et l'individualiste, marquées par un « esprit autistique » d'où, à aucun moment de la contestation n'émerge une volonté de prise du pouvoir.

De même, pour M. Ferry, mai a engendré un « certain désinvestissement du pouvoir politique et des institutions qui l'incarnent (partis, syndicats) » au profit d'un « repli sur la sphère privée ». M. Lipovetski conclut en estimant que les événements de mai ont accéléré le processus de « privatisation des existences ». Il reste que mai 68 a abouti, comme l'a rappelé M. Frédéric Bon, spécialiste de sociologie électoral, à une « restructuration des pratiques sociales » et surtout à un « renouvellement des élites politiques et culturelles investies par la génération issue de 1968 ».

V. D.

## M. Hoeffel (UDF) demande au gouvernement une action de communication « intense et méthodique »

M. Daniel Hoeffel, président du groupe de l'Union centriste et de l'intergroupe UDF du Sénat, ancien membre du gouvernement de M. Raymond Barre, souhaite, dans l'entre-temps qu'il nous a accordé, que le gouvernement explique mieux sa politique.

« Les élections sénatoriales ont lieu dans quatre mois. Devant le conseil national de l'UDF, vous avez prévu l'union « avec et derrière les sortants ». Pourquoi ?

— Le scrutin sénatorial de septembre sera le premier test pour vérifier la solidité de la nouvelle majorité et l'approbation par les Français de la politique menée depuis le 16 mars. L'union avec et derrière les sortants doit être l'expression sans équivoque du RPR et de l'UDF de transposer sur le terrain leur coopération au sein du gouvernement. Une compétition forcée stérile, mal comprise de nos électeurs, ne pourrait qu'inquiéter.

— Quand le rétablissement du scrutin majoritaire sera examiné par le Sénat, souhaitez-vous que le découpage des circonscriptions soit alors connu ?

— Il est évidemment préférable que l'introduction d'un nouveau mode de scrutin s'accompagne d'une connaissance exacte des circonscriptions. Mais pour les Français, ce n'est pas pour l'instant la grande priorité. Quel que soit le découpage, c'est lors de l'élection présidentielle que se crée la dynamique majoritaire.

— Etes-vous totalement satisfait du rythme de l'action gouvernementale ?

— Le gouvernement s'était fixé deux priorités que le Sénat a approuvées lors de la déclaration du premier ministre : l'emploi et la

sécurité. En ce qui concerne la sécurité, des mesures concrètes et significatives sont déjà fixées. En ce qui concerne l'emploi, un train de décisions économiques et sociales a été publié, et l'adoption du projet de loi d'habilitation verra sortir toute une série d'ordonnances qui iront dans le bon sens. Mais il faut savoir qu'en matière économique et sociale les résultats concrets ne peuvent être obtenus du jour au lendemain. L'effort d'information y est donc fondamental, et l'on pourrait certainement faire mieux à cet égard.

— Quels sont les domaines dans lesquels vous souhaitez que la nouvelle majorité imprime plus rapidement son empreinte ?

— Soyons clairs : c'est en grande partie sur leurs résultats dans la lutte contre le chômage et contre l'insécurité que le gouvernement et la majorité seront jugés. Il faut donc qu'ils accompagnent la politique qu'ils mettent en œuvre d'une action d'information et de communication intense et méthodique. C'est sur ce plan qu'il convient d'imprimer plus radicalement l'empreinte du nouveau gouvernement. Il faut expliquer clairement quel était l'état des lieux en mars 1986 ; il faut expliquer le pourquoi des décisions prises, et éventuellement des sacrifices à consentir ; il faut solliciter l'adhésion des Français à la nouvelle politique ; il faut rappeler à nos compatriotes que la réussite de la nouvelle politique ne dépend pas que de l'action du gouvernement et du soutien du Parlement, mais aussi du travail et de l'effort de chacun.

— Vous souhaitez qu'un véritable bilan, qui ne soit pas seulement chiffré mais également qualitatif, de la précédente législation soit fait. Quels arguments espérez-vous en tirer ?

— Le gouvernement Mauroy a fait faire un véritable bilan à l'été 1981. Il n'y a rien d'anormal à ce que ce même bilan soit fait, secteur par secteur, en 1986. Il est nécessaire qu'un gouvernement connaisse clairement les moyens dont il dispose ou ne peut plus disposer, et quels sont les engagements éventuellement déjà pris par les précédents. Toute nouvelle politique suppose que l'on sache nettement au départ où on en est. C'est une précaution élémentaire qui permet d'éviter par la suite bien des surprises.

Propos recueillis par ANNE CHAUSSEBOURG.

## M. Olivier Stirn est nommé délégué national du PS

M. Jean-Jaek Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a annoncé le mardi 20 mai, lors du point de presse hebdomadaire de son mouvement, l'adhésion de M. Olivier Stirn à la section socialiste de Saint-Lô (Manche).

Nommé délégué national auprès de M. Lionel Jospin, M. Stirn, qui a été élu député de la Manche le 16 mars dernier, devait déclarer au micro d'Europe 1 : « Aujourd'hui, c'est le choix entre l'UDF-RPR et l'évolution du Parti socialiste qui devient un très grand parti de rassemblement ». Par ailleurs, M. Stirn a précisé que l'Union centriste radicale (UCR), dont il est président, allait subsister sous forme de club aux côtés du PS.

« Cette intégration », a affirmé de son côté M. Queyranne, « de même que celle, le 10 mai, de M. Henri Valet (ancien ministre de l'Agriculture), montre l'ouverture d'un parti qui aspire à devenir la force principale de l'alternance ».

Durant ce point de presse, le porte-parole du Parti socialiste a également dénoncé la procédure utilisée par le gouvernement pour la réforme du mode de scrutin.

A propos du projet de loi sur l'audiovisuel, que le gouvernement souhaiterait voir voté avant le 15 juillet, le porte-parole s'est élevé avec vigueur contre le « hold-up avec prise d'otage qu'est la privatisation de TF 1 », cependant qu'« aucune raison véritable n'a été donnée pour justifier cette décision, sauf peut-être les fantasmes idéologiques de M. Léotard, ou les appétits de M. Hersant ».

Interrogé sur les initiatives que compte prendre le PS à ce sujet, il a rappelé que « deux tiers des Français sont hostiles à cette décision » et que « le PS mettra tout en œuvre pour faire échec à ce projet contraire à l'intérêt national, qui risque de déstabiliser les médias et qui sera une régression pour les téléspectateurs ».

## LA MORT DE JEAN VAN HEIJENOORT

L'un des anciens compagnons de Trotski

Jean van Heijenoort est mort à Mexico le 28 mars 1986. Après avoir cru à un suicide, la police mexicaine a conclu à un assassinat par son épouse, Ana Maria Zamora, qui s'est elle-même donnée la mort. Né le 25 juillet 1912 à Croix (France), il avait été l'un des principaux collaborateurs de Trotski puis un universitaire et chercheur de notoriété mondiale. En 1978, il avait écrit un livre de souvenirs (1) de ses années passées auprès de Trotski. L'historien Pierre Broué raconte la vie hors du commun de Jean van Heijenoort.

Fils d'ouvrier hollandais émigré, élevé par une mère et un grand-père placés comme gens de maison, le jeune Van Heijenoort, bourgeois, fit de brillantes études secondaires au collège de Clewais-de-Oise, et entra au lycée Saint-Louis en mathématiques supérieures. Il commença sa deuxième année de préparation à l'Ecole normale supérieure quand ses camarades trotskistes lui proposèrent de rejoindre Trotski à Prinkipo, en Turquie, où se trouvait en exil depuis 1929. Il arriva dans l'île le 20 octobre 1932 : c'était le début d'une étroite collaboration avec l'exilé, comme garde du corps, mais aussi comme secrétaire (Jean van Heijenoort connaissait alors le russe comme l'anglais et l'allemand de même que la dactylographie) et finalement homme de confiance réglant une bonne partie des problèmes matériels, et toujours consulté sur les questions politiques.

La collaboration quotidienne entre les deux hommes fut entrecoupée de périodes de séparation, notamment pendant le séjour français de Trotski entre 1933 et 1935, bien que « Van » — comme on l'appelait désormais — ait été un visiteur assidu à Saint-Palais comme à Barbizon et Domène ; au cours de l'exil français, pour Trotski, la décision de l'expulser de France fut à plusieurs reprises son unique compagnon à l'hôtel ou sur les routes.

« Van » fut également du début et de la fin du séjour norvégien, ce qui lui valut la prison dans deux pays et des menaces de mort de la presse des PC, particulièrement l'*Humanité*. Il arriva au Mexique le même jour que Trotski, le 11 janvier 1937, et partagea à nouveau la vie de l'exilé — jusqu'au 5 novembre 1939, où il partit, avec son accord, pour les Etats-Unis. Pendant la période des procès de Moscou et de la contre-enquête, il fut pour Trotski non seulement un collaborateur irremplaçable, mais un ami et un fils. L'écrivain français André Bre-

ton lui rendit à cette époque un hommage éloquent.

Fixé aux Etats-Unis, Jean van Heijenoort continua à militer pendant plusieurs années dans les rangs trotskistes, après l'assassinat de Trotski en 1940 ; il assumait des responsabilités à la tête du secrétariat international de la IV<sup>e</sup> Internationale de 1940 à 1946. Il la quitta et abandonna toute activité politique en 1948, ce qui ne l'empêcha pas d'intervenir pour tenter de faire la lumière sur la mort du fils de Trotski, Léon Sedov, lors de l'arrestation de l'agent soviétique Zborowski, qui avait été le proche collaborateur de ce dernier.

Dans les années 50, Jean van Heijenoort, au prix de mille difficultés matérielles, avait réussi à revenir aux mathématiques, qu'il enseignait à l'université de New-York ; il fut professeur de philosophie et d'histoire de la logique à l'université de Brandeis de 1965 à 1977. Il avait contribué à l'identification et au classement des « papiers de Trotski », les archives vendues par l'exilé à l'université de Harvard, et, plus récemment, de ceux de Sedov, découverts dans les archives de la Hoover Institution de Stanford.

Il était engagé dans d'importants travaux de publications, auxquels il travaillait dans son petit bureau du département de mathématiques à Stanford ; travaux de logique du mathématicien français Heckerbrand, œuvres complètes du logicien Kurt Gödel, correspondance enfin entre Léon Sedov et Léon Sedov. Esprit universel d'une exceptionnelle culture et ouverture d'esprit, d'une courtoisie vraie qui exprimait sa profonde humanité, « Van » laisse deux enfants à Paris, Jean et Laure, et beaucoup d'amis de tous pays, de tout âge et de toutes conditions.

PIERRE BROUÉ.

(1) *De Prinkipo à Copacabana, sept ans auprès de Léon Trotski*, publié par Maurice Nadeau aux Lettres nouvelles.

le journal mensuel de documentation politique

**après-demain**

(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

**L'ÉCONOMIE MONDIALE**

Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèques) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économies, qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

(Publié)

**POUR AIDER L'ARMÉE DU SALUT**

dans son travail de réinsertion sociale, donner trousseaux, vêtements, appareils de chauffage, échelles, radios, livres et tous objets encore utilisables ou réparables... non camion vendus à votre domicile.

**APPELEZ : 45-83-54-40**

A Laval

**M. PINÇON (EX-PS) A RÉGLÉ SES COMPTES AVEC LES SOCIALISTES**

M. André Pinçon, député de la Mayenne, exclu du PS pour avoir conduit une liste de son parti lors des élections législatives de mars dernier, a été réélu, mardi 20 mai, maire de Laval.

Cette réélection fait suite à une démission « tactique » survenue la semaine dernière. Assuré de garder son poste de premier magistrat de la ville, M. Pinçon souhaitait, en se démettant, remanier son équipe et en écarter M. Georges Minzière. Ce dernier fut le seul adjoint ayant apporté, lors du scrutin du 16 mars, son soutien au candidat investi par les instances nationales du PS, M. Jean-Paul Pinchou (CERES), député sortant de Paris. Outre qu'il avait ainsi désapprouvé l'entrée en dissidence de son maire, M. Minzière avait accepté de conduire la liste officielle de son parti pour les élections régionales dans le département de la Mayenne.

**PENDANT LES TRAVAUX**

**bellini et WhisPER**

Habilleurs - Chemisiers consentent des prix réellement exceptionnels sur toutes leurs collections

Henry Cotton's - La Squadra Umberto Ginocchietti - Pancaldi Corneliani etc...

**GALERIE POINT SHOW**

66, CHAMPS ELYSEES

M  
si  
vou  
MEXICO  
France  
"Bleus"  
quer non  
France  
ration des  
France  
match de

nthèse



**Mundial 86:  
Si vous ratez la 5  
vous ratez le début!**

**MEXICO SUR LA 5 ÇA COMMENCE CE SOIR.**

France-Guatemala, ce soir à 20 heures. Premier match de préparation des "Bleus". Une exclusivité de la 5, retransmise en direct par satellite. A ne pas manquer non plus, aujourd'hui, à 13 heures et 17 h 55; "Platini raconte Platini."  
France-Atalante, le samedi 24 à 20 heures, en direct. Deuxième match de préparation des "Bleus."  
France-Université de Mexico, mercredi 28, à 20 heures, en direct. Le dernier match de préparation de l'Équipe de France.



مكنا من الأصل

سكنا من الالوان

# société

## L'INCIDENT DE LA CENTRALE DE BUGEY ET LES SUITES DE LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

### Une grave alerte en avril 1984

« Il s'en est fallu d'un cheveu, ou plus exactement d'un vulgaire moteur Diesel pour que, le 14 avril 1984, la tranche n° 5 de la centrale de Bugey, dans l'Ain ne devienne complètement incontrôlée... » écrit le Canard enchaîné du 21 mai. « Cet accident, le plus grave de l'histoire du nucléaire français ou dire des spécialistes », n'aurait pas eu, « toute la publicité méritée », ajoute l'hebdomadaire. Cette « révélation » laisse le patron de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire

(IPSN), M. François Cogné, « impavide, très tranquille », l'incident ayant été selon lui, largement commenté dans les bulletins de la sûreté nucléaire n° 38 (avril 1984) et n° 40 (juillet-août 1980), ainsi que dans une annexe d'un rapport remis au conseil supérieur de la sûreté urbaine en octobre 1985.

Cela étant, M. Cogné reconnaît que « cet incident a été le plus sérieux qu'ait connu un réacteur d'une centrale française ». « C'est

la première fois, dit-il, que les techniciens ont dû faire face à un scénario aussi complexe ». Dans la nuit du 13 au 14 avril 1985, alors que la tranche n° 5 de la centrale de Bugey tournait à 98 % de sa puissance (900 mégawatts), les techniciens en poste dans la salle de commande ont vu s'allumer un signal d'alarme indiquant une chute de tension dans un circuit électrique, dit, on le saura plus tard, à la défaillance d'une batterie de 48 volts. En apparence, rien de bien grave, si ce n'est que trois

heures et quinze minutes plus tard, nouvelle alarme, selon le Canard, le courant électrique faiblit dangereusement dans « les circuits qui alimentent les tableaux de commande et de contrôle ». « Le temps qu'un opérateur se précipite et le système d'arrêt d'urgence du réacteur se déclenche ». Une telle opération entraîne en quelques secondes une baisse de 90 % de la puissance du réacteur. Restent donc 300 mégawatts - thermiques ceux-là - qu'il faut évacuer en continuant de refroidir le cœur sous peine de voir bouillir, au bout de trois heures, l'eau de son circuit de refroidissement. Tout cela est prévu, et, normalement, les pompes du circuit de refroidissement entrent en service. Mais leur alimentation électrique s'est révélée défectueuse. Dans ce cas, des diesels de secours doivent prendre le relais. Coup de sort, le premier d'entre eux n'a rien voulu savoir. Heureusement le deuxième a démarré et tout a pu rentrer dans l'ordre.

#### « Hors du champ d'intervention possible »

Une défaillance supplémentaire sur cette voie (refus de démarrage du diesel, refus de couplage sur le tableau, etc.), écrit l'expert du CEA, M. J.-M. Grandit, dans son rapport d'analyse sur cet incident, aurait conduit à une perte complète des alimentations électriques de puissance, situation hors dimensionnement. Une situation que le Canard qualifie de « hors du champ d'intervention possible » ajoutant que techniciens et ordinateurs sont alors « impuissants face à une situation non prévue ». M. Cogné conteste cette analyse en faisant remarquer que dans les centrales nucléaires françaises « on dispose d'une défense hors dimensionnement adéquate. Sur chaque site nucléaire, il existe, dit-il, de 8 à 10 diesels trois heures devant nous pour intervenir avant que l'eau du circuit de refroidissement n'entre en ébullition, il est toujours possible de tirer une ligne pour alimenter la centrale défectuelle ou amener sur place un Diesel de chantier. »

A ses possibilités s'en ajoutent d'autres « on procède à H (hors du champ d'intervention possible) et à U (comme urgences) permettant de se donner une marge supplémentaire allant jusqu'à vingt heures, par intervention notamment sur des joints de pompes du circuit primaire que l'eau en ébullition pourrait faire fuir. De même s'installent sur chaque site des turbines à gaz qui devront pouvoir suppléer à toute panne grave d'alimentation électrique.

Mais « même si le personnel de la tranche n° 5 de Bugey a parfaitement réagi », et si « les procédures mises en place à France - dont certaines n'existent pas ailleurs - ont bien fonctionné », il reste qu'un « pépin » est toujours possible. Cela M. Cogné ne le dément pas, même si ses services s'efforcent d'y pallier, car à bien regarder, quatre incidents analogues (pertes partielles d'alimentation électrique), mais moins graves ont déjà affectés des réacteurs nucléaires français : le 2 juillet 1979 à Tricastin, le 20 novembre 1980 et le 10 octobre 1984 à Dampierre-1 et Dampierre-3 et le 15 avril 1985 à Blayais-4. JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

### LA SITUATION AUTOUR DE LA CENTRALE

#### L'évacuation de 90 000 habitants pose de nombreux problèmes

De notre correspondant

Moscou. - L'évacuation de 90 000 habitants de la région de Tchernobyl pourrait se prolonger encore longtemps, écrit, ce mercredi 21 mai, la Pravda. Le quotidien du parti indique que les responsables de la ville de Pripiat envisagent cette hypothèse et les différents moyens de répondre aux besoins de la population déplacée en matière de logements, d'écoles, etc.

La Pravda admet implicitement que l'évacuation n'a pas été aussi parfaitement organisée qu'on l'a dit les premiers jours. « Il y a des gens qui n'ont pas encore retrouvé leurs proches », écrit l'auteur d'un reportage. Un père de famille vient ainsi seulement de revoir sa femme et son jeune enfant.

Des subsides de 200 roubles par personnes vont être distribués aux évacués. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux - les auraient déjà reçus. Les ouvriers de la centrale elle-même ont été dispersés dans d'autres centrales nucléaires en Ukraine et à travers le pays où ils ont recommencé à travailler. Ce n'est pas le cas, remarque la Pravda, de 400 enseignants de Pripiat et de Tchernobyl, les deux principales localités évacuées. Ils n'ont pas retrouvé l'activité, et leur ministère menace d'inscrire cette période d'oisiveté sur leur carnet de travail (un document qui accompagne les Soviétiques pendant toute leur existence).

La situation de la centrale de Tchernobyl est stable, la température du réacteur est descendue à 200 degrés et le rejet d'aérosol dans l'atmosphère est minimal, explique de son côté M. Lev Voronine, vice-

président du conseil des ministres, dans une interview publiée mardi soir par les Izvestia. M. Voronine indique que les travaux pour la construction du « sarcophage » en béton dans lequel seront murés les restes du quatrième bloc de la centrale vont bon train. M. Voronine précise en outre que la décontamination du sol autour de Tchernobyl se poursuit : « Nous enlevons la couche supérieure et la traitons », explique-t-il.

Les autorités soviétiques ont proposé à des chefs de missions diplomatiques de visiter Kiev et une zone où ont été regroupés un certain nombre de personnes évacuées de la région de Tchernobyl afin de se rendre compte sur le terrain de l'amélioration de la situation. La plupart des ambassades occidentales ont décliné cette offre. On explique ainsi à l'ambassade de France qu'il paraît peu opportun d'envoyer sur place un diplomate qui n'a aucune expérience scientifique.

La radio-activité à Moscou est normale et stable, explique enfin M. Tchoukine, premier vice ministre de la santé, répondant aux questions de la « Literaturnyia Gazeta ». M. Tchoukine récite l'idée, apparemment communément répandue chez certains habitants de la région de Kiev, que l'alcool est un bon antidote aux radiations. Le premier vice-ministre de la santé ajoute encore que le fait de fumer vingt cigarettes par jour nuit bien davantage que la dose de radiations que l'on peut recevoir dans la zone immédiatement limitrophe à celle des 30 kilomètres autour de la centrale, qui restent interdits au public.

D. Dh.

### Treize fois en vingt ans Accidents survenus depuis vingt ans dans des centrales nucléaires et ayant entraîné une indisponibilité longue

CENTRALE	PAYS	DATE	DURÉE D'INDISPONIBILITÉ
<b>FUSION DE COMBUSTIBLE</b>			
- Ego-fermi	Etats-Unis	1966	4 ans
- Chapel Cross	Grande-Bretagne	1967	2 ans
- Lucens	Suisse	1969	Arrêt définitif
- Saint-Laurent-des-Éaux A1	France	1969	1 an
- Three Mile Island 2	Etats-Unis	1979	Indéfinie
- Saint-Laurent-des-Éaux A2	France	1980	2 ans
<b>INCENDIE</b>			
- Trino Vercellese 1	Italie	1967	3 ans
- Chooz	France	1968	2 ans
- Novovoronej 1	Union soviétique	1969	1 an et demi
- Oconee	Etats-Unis	1972	8 mois
- Palisades	Etats-Unis	1973	1 an
- Tchernobyl	Union soviétique	1986	Indéfinie
<b>DEFAUT DES STRUCTURES</b>			
- Browns Ferry	Etats-Unis	1975	1 an et demi

### Un Tchernobyl est-il possible en France ?

Un Tchernobyl pourrait-il se produire en France ? Chacun se pose la question. Personne n'y répond - pour la simple raison qu'il n'y a pas de réponse. Tout dépend de ce qu'on appelle « un Tchernobyl ». Au sens strict - accident similaire - la réponse est incontestablement négative. Les centrales françaises relèvent de filières différentes de celles utilisées par les Soviétiques. Même les cinq réacteurs français modérés au graphite (Chinon 3, Saint-Laurent-des-Éaux 2 et Bugey 1) sont profondément différents du réacteur soviétique : ils ne contiennent pas d'eau qui puisse se décomposer et alimenter la combustion du graphite.

Mais la question est évidemment à prendre dans un sens plus général. « Je ne vois pas un accident de la gravité de Tchernobyl, ayant les mêmes conséquences sur l'environnement, se produire dans nos installations », précise M. François Cogné, directeur de l'Institut de sûreté et de protection nucléaire. « Mais je n'affirme pas qu'il soit impossible ».

Il est clair que les questions de sécurité ont été beaucoup plus sérieusement traitées en France, et en Occident de manière générale, qu'en Union soviétique. La notion de celle de barrière de confinement, d'obstacle entre les produits radioactifs du cœur et l'extérieur de la centrale. Dans les réacteurs actuellement construits en France, il y a trois barrières, et l'on imagine guère de scénario où toutes les trois peuvent céder. Lors de l'accident de Three Mile Island, aux Etats-Unis, un réacteur de la

même filière que les centrales françaises, deux barrières ont cédé, mais la troisième a tenu bon, et les rejets dans l'environnement ont été très réduits. Un individu qui serait resté en permanence au voisinage de la centrale aurait reçu une dose totale inférieure à 100 millirems, ce qui est sans conséquence radiologique, puisque la dose maximale annuelle tolérée pour la population générale est de 500 millirems.

#### Les trois barrières

La première des barrières est la gaine du combustible. En fonctionnement normal, elle suffit à retenir l'essentiel des produits de fission. Mais elle cède dans les principaux scénarios d'accident (rupture mécanique au niveau d'un défaut de la gaine, ou bien fort échauffement du cœur).

La deuxième barrière est le circuit primaire composé de la cuve du réacteur et des tuyauteries du circuit. Ce dernier n'a cédé, au sens strict, dans aucun des accidents ou incidents survenus jusqu'à présent. A Three Mile Island, à la suite d'une fausse manœuvre d'un opérateur et d'une panne mécanique, il a été ouvert pendant deux heures, laissant de l'eau fortement contaminée envahir le bâtiment du réacteur. Ce bâtiment, en béton épais, constitue lui-même la troisième barrière. Il est pratiquement étanche - des évaluations montrent que, au plus, 0,3 % de la radioactivité qu'il contient pourrait éventuellement en sortir, et cette sortie serait lente, et donc ses conséquences seraient faciles à maîtriser. C'est au fond la différence essentielle avec le réacteur de Tchernobyl, où le bâtiment du réacteur n'était pas très résistant et a cédé lors de l'explosion.

Peut-on imaginer que ce bâtiment cède ? Il y faut plusieurs

conditions. D'abord, une fusion du cœur augmentant sensiblement la température et la pression dans le circuit primaire - mais des moyens existent pour faire baisser cette pression. Il faut ensuite une rupture franche du circuit. Les calculs montrent alors que la pression dans le bâtiment monte à 5 bars (cinq fois la pression atmosphérique). Or, le bâtiment est conçu pour résister à des pressions encore supérieures.

On peut cependant imaginer des scénarios où ce bâtiment cède. L'un est le fameux « syndrome chinois ». Une grande partie du cœur ayant fondu, le combustible pourrait s'attaquer chimiquement à la cuve qui le contient, puis la dalle de béton qui constitue le fond du bâtiment, et pénétrer dans le sol où il s'enfoncerait au maximum d'une dizaine de mètres. Il n'y aurait pas d'explosion, donc pas de rejets violents de radioactivité dans l'atmosphère extérieure ; mais une grave pollution de la nappe phréatique serait alors à craindre. Des scénarios avec explosion sont encore moins probables. Il y faut une suite complexe de défaillances qui pourraient produire une assez lente montée en pression à l'intérieur du bâtiment, après rupture du circuit primaire, la pression finissant par atteindre des valeurs telles que le bâtiment n'y résisterait pas. Les experts ont analysé cette éventualité, et une mesure préventive va être prise dans les prochaines années. Il s'agit d'un système permettant de faire sortir de la vapeur d'eau du bâtiment pour diminuer la pression, au travers d'un ensemble de filtres qui retiendraient les produits radioactifs les plus dangereux, en particulier l'iode-131. MAURICE ARVONNY.

#### DEUX OUVRIERS IRRADIÉS A LA HAGUE

Deux ouvriers ont été irradiés mardi 20 mai à l'issue de retraitement des combustibles irradiés de La Hague. Ils travaillaient sur une canalisation dans laquelle s'est produite accidentellement une remontée de fluide radioactif. L'un d'eux a reçu une dose de 18 rems, l'autre de 11 rems - alors que la limite annuelle admise est de 5 rems. Trois autres personnes qui étaient au voisinage, ont reçu des doses beaucoup plus faibles, inférieures à 2 rems. L'accident aura peut-être des conséquences de conséquences pour la santé des deux irradiés.

Les épaves d'Alsace à nouveau mis en vente. - Le préfet du Haut-Rhin a décidé mardi d'annuler l'arrêté pris le 15 mai dernier interdisant la mise sur le marché des épaves dont le taux de radioactivité était trop élevé. Les prélèvements effectués lundi ont montré que les « niveaux d'activité » des épaves du Haut-Rhin étaient désormais « inférieurs à la norme fixée par la Commission des Communautés européennes ».

Depuis l'interdiction, la chambre d'agriculture du Haut-Rhin a demandé, au titre des calamités agricoles exceptionnelles, l'indemnisation des producteurs du département, victimes, selon elle, du « syndrome de Tchernobyl ».

#### M. JEAN-MARIE RAUSCH, PRÉSIDENT DE L'OFFICE D'ÉVALUATION DES CHOIX SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES

M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire centriste de Metz, vient d'être élu président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. M. Rausch succède à M. Philippe Bassinet, député PS des Hauts-de-Seine qui reste vice-président de l'Office, tandis que M<sup>me</sup> Danièle Bidard-Reydet (sénateur communiste) et M. Didier Julia (député RPR) occupent des fonctions de secrétaires.

Créé en 1983, composé de huit députés et huit sénateurs et assisté d'un conseil d'une quinzaine d'experts, l'Office peut être saisi par le gouvernement, une commission ou un groupe parlementaire pour rendre des avis ou soumettre des études. L'Office s'était notamment consacré ces derniers temps au problème des pluies acides. Mais M. Rausch a souhaité qu'une des premières tâches de l'Office soit de mener « une étude claire, transparente, irréprochable sur les véritables conséquences d'un accident atomique, tel que celui survenu à Tchernobyl ».

### Israël : un nouveau coup porté au projet de centrale nucléaire

De notre correspondant

Jérusalem. - L'effet Tchernobyl se fait sentir en Israël. En attirant l'attention sur les risques encourus en cas d'accident, la catastrophe survenue en URSS réduit encore plus les chances de voir l'Etat hébreu choisir à court terme l'option nucléaire. Par ricochet, elle pourrait avoir porté le coup de grâce au projet - déjà largement hypothéqué - de fourniture par la France à Israël de deux réacteurs électronucléaires.

Jour après jour, les Israéliens ont guetté avec une inquiétude légitime les séquences du désastre. Les météorologues n'avaient-ils pas annoncé la possible arrivée de nuages radioactifs poussés par les vents venus d'Ukraine ? Ceux-ci ont en fin de compte changé de cap, épargnant le Proche-Orient. Mais l'événement a relancé, sous un jour nouveau, le débat déjà ancien entre adversaires et partisans du recours à l'énergie atomique. Les premiers semblent avoir pris, en l'occurrence, un net avantage.

Il y a près d'un quart de siècle qu'Israël envisage de construire une usine électronucléaire. La flamme du prix du brut dans les années 70 et la perte de champs pétroliers du Sinaï avaient donné tout son sens à un tel programme énergétique. N'ayant ni les moyens techniques ni l'argent pour fabriquer sur place les équipements nécessaires, Israël s'était tourné vers la France, moins pointilleuse que les Etats-Unis, liés par le traité de non-prolifération. Depuis 1982, la négociation entre la compagnie d'électricité israélienne et la société Framatome, détentricrice de la technologie, a connu des hauts et des bas.

#### Un dossier gelé

Elle bute sur deux gros obstacles. Le premier est d'ordre financier. La centrale, qui coûterait plus de 2 milliards de dollars, ne pourrait voir le jour que si Paris acceptait de la financer en quasi-totalité. Or le Trésor français n'a toujours pas approuvé le montage financier de l'opération. Le second obstacle est politique. Paris souhaite assortir un éventuel contrat d'une clause selon laquelle Jérusalem s'engagerait à ne pas rééditer l'attaque qui détruisit le réacteur irakien de Tammouz en juin 1981. Israël refuse de faire une telle promesse. Ces difficultés incitent le gouvernement Fabius à

« geler » le dossier. Après le dernier voyage de M. Shimon Pérès à Paris, on a timidement reparlé d'une possible relance de la négociation.

L'échec de ces discussions n'a pas empêché les techniciens israéliens de poursuivre l'étude du projet. Fin décembre, ils annonçèrent avoir définitivement choisi, pour abriter l'usine, le site de Shvita, au cœur du désert du Néguev. Ils affirmèrent aussi avoir résolu le problème du refroidissement de la centrale. La catastrophe de Tchernobyl risque de ruiner leurs efforts. Elle a fait prendre conscience à Israël que le moindre accident y aurait des conséquences beaucoup plus graves qu'en URSS. La petitesse de son territoire exclut pratiquement toute idée d'évacuation des populations vers des « régions sanctuaires ». Le risque permanent de guerre et l'exposition aux tremblements de terre rendent l'Etat juif encore plus vulnérable aux accidents nucléaires.

Il y a quelques jours, le « anti-nucléaire » ont trouvé un allié de taille en la personne du contrôleur de l'Etat, figure respectée, dont le rapport annuel équivaut à celui, en France, de la Cour des comptes. Conscient à ce problème un chapitre entier de son étude - évidemment rédigée avant Tchernobyl - le contrôleur aligne une série d'arguments qui rendent, selon lui, moins utile - et en tout cas moins urgente - la fabrication d'électricité à partir de l'atome : la chute du prix du pétrole, qui renchérit, à contrario, la filière nucléaire, la difficulté de garantir totalement la sécurité du réacteur, les risques de surproduction par rapport aux besoins nationaux en énergie, le danger de dépendance envers le pays fournisseur de l'uranium enrichi. Les avocats du nucléaire, conclut le contrôleur, n'ont pas fait la preuve que leur solution était la meilleure.

Aujourd'hui, la question-clé n'est plus : « Comment Israël peut-il acquérir une centrale à meilleur compte ? », mais « Faut-il la construire ? ». La priorité est d'ailleurs accordée à l'extension de deux usines thermiques existantes, alimentées au charbon et en fuel importé. Tout porte à croire que le gouvernement jugera urgent d'attendre l'événement d'une génération de réacteurs nucléaires moins coûteux et plus sûrs. Israël, en tout cas, reculera soigneusement les leçons de Tchernobyl.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

#### « RÉFUGIÉS » ALLEMANDS EN FRANCE

Un groupe de vingt jeunes femmes de Munich (RFA) sont venues, depuis le 9 mai, se « réfugier » avec trente-cinq enfants à Fissos, un petit village des Landes, pour échapper aux conséquences de l'accident de Tchernobyl, indique l'Agence France-Presse. « A Munich, on n'arrivait plus à vivre normalement : les enfants sont restés enfermés pendant une semaine à la maison, ils devenaient fous », a expliqué M<sup>me</sup> Marie-Claude Balluneit, aide familiale dans la capitale bavaroise.

Le groupe, qui rassemble les membres d'une école maternelle autogérée, a loué les gîtes ruraux de la commune, et a l'intention d'y rester jusqu'à la fin des vacances de Pentecôte, dans deux semaines.

**SCIENCE-REVUE**

**CINEMA : SILENCE ON COMPTE**

Gros plan sur les ficelles financières du cinéma.

**ECONOMIE** JUIN

88 37 47

IN POSSIBLE IN CHAH IN

NOX 4

TRISHA BROWNS

SAISON

20-92-18-21



Au Centre Georges-Pompidou

La photographie à l'épreuve de l'imaginaire

Sous le titre « Explosante fixe », un livre et une exposition interrogent la place de la photographie au sein du surréalisme.

De Breton, qui l'aimait pour sa « valeur émotive » et ira jusqu'à qualifier la peinture de « lamenable expédient », à Salvador Dalí, qui considérait ses tableaux comme « des photographies peintes à la main », s'il y a un domaine où le projet de révolution proposé par les surréalistes s'est traduit dans les faits, c'est bien la photographie.

Dadaïste, arrivé en Europe en 1921 où il est accueilli par Duchamp, c'est Man Ray qui incarne le mieux le dynamisme joyeux et inventif des années 20 et 30, où la photographie devient en Europe un objet d'investigation privilégié. Admis dès 1924 comme le photographe de la « révolution surréaliste », ce grand accoucheur de talents, exempt du dogmatisme de Breton et qui vit défiler devant son objectif toute l'intelligence de son temps, pratique le surréalisme sans se prendre au sérieux.

Qu'il s'agisse des « Sculptures mouvantes » (1920) - du linge qui sèche - ou des images imprimées et antifonctionnelles qu'il tire d'objets trouvés et recyclés, Man Ray prouve que l'esprit surréaliste réside dans les choses et n'a nul besoin d'être traqué pour exister. Puisant sa force dans le mépris, voire le déni, qu'il a de la photographie, ses photos les plus belles et les plus modernes sont

celles où l'imagination ne se sépare pas du fait quotidien, comme ce portrait transparent d'une jeune femme au huste décaudé, regardant par la fenêtre, d'où se réfléchissent des ombres striées (1929).

Que ce soit par les « brulages » d'Ubuac, les « rayographes » de

sants, des rotations à 180 degrés, la photographie, devenue le véhicule le plus riche de la pensée surréaliste, rejoint l'idée de Bataille, qui niait que chaque chose ait sa forme propre. Ce souci d'ébranler la solidité des formes se retrouve dans les « Sculptures involontaires » de Brassard (1933), où les incidents de la nature - un morceau

des premiers à valoriser les images trouvées, populaires et anonymes, voire documentaires, ces ouvriers de portes voulaient aussi passer de l'autre côté des sens et authentifier l'imaginaire, comme le fit Magritte en formulant des scènes iconoclastes, esquisses de ses tableaux, souvent jouées par lui-même et ses amis, Mariën, Nougé et E.L.T. Mesens, vertigineux d'invention précise, de mystère vrai.

Sans aller jusqu'à dire qu'elle constitue la définition même du surréalisme, comme le souhaitent Rosalind Krauss et Jane Livingston qui ont conçu cette exposition, organisée par la Corcoran Gallery de Washington (1) - dont l'accrochage un peu strict offre un contrepoint judicieux à la furie des images, - on peut se demander, comme elles, si ce n'est pas dans la photographie que l'esthétique surréaliste a trouvé son expression plastique la plus adéquate.

Cultiver la hiérarchie des arts est en tout cas l'un des enjeux d'« Explosante fixe », qui est aussi un livre (2), à l'iconographie magnifique, pensé comme une exposition portable, dont le parti pris d'interprétation psychanalytique peut agacer, mais qui, par la subtilité de ses analyses et le nombre de ses précisions historiques, est un outil de référence incontournable pour comprendre l'histoire de la photographie surréaliste, qui commence à s'écrire.

PATRICK ROEGERS.



E.L.T. Mesens : comme sous l'entendons (1926).

Man Ray, les « photomontages » de Hugues ou les « solarisations » de Tabard, le surréalisme hostile à la « photographie-vérité », jongle avec les inversions, les doubles expositions, les impressions simulées ou autres jeux graphiques. Et s'affirme comme un effervescent chandron où s'extasient sur tous les tons un foisonnement d'innovations qui font exploser les limites du domaine photographique. Par des cadrages renver-

de savon trouvé, de dentifrice répandu - accident au statut d'œuvre d'art. Car, si elle est un bon moyen d'échapper à la logique du monde, la photographie, utilisée non pour interpréter mais pour représenter le réel, est aussi un moyen sûr de rester perméable à l'étrange. On connaît l'admiration que ces imagiers de rêve avaient pour Atget, dont la vision de Paris recelait à leurs yeux une « forêt d'indices ». Mais s'ils sont



André Breton, c. (1930) par Man Ray.

L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL

Les Cinq Académies au service de la culture et de la recherche, un mécénat de tradition aux dimensions du monde moderne, un patrimoine artistique unique en France.

au Musée Jacquemart-André 158, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS (8e) tous les jours de 11 h à 18 h, du 6 mai au 20 juillet.

GALERIE LEIF STÅHLE

Cour Delépine 37, rue de Choron 75011 Paris - Tél. 48.07.24.78

OLIVIER DEBRÉ

ENCRE DE CHINE

DU 21 MAI AU 12 JUILLET 1986

GALERIE FELIX VERCEL 9, avenue Matignon - Paris 8e Tél. 42 56 25 19 LE FLOHIC peintures récentes et sculptures 14 mai - 7 juin

Utagé, l'art de vivre au Japon

EXPOSITION - ANIMATIONS SUR LES METIERS D'ART TRADITIONNELS DU JAPON

Dans le cadre de la saison Tokyo à Paris

PALAIS DES CONGRÈS 20 - 28 Mai 1986 - DE 11H A 20H Mardi 20 Mai : à partir de 14h

- Cérémonie du thé Dégustation de plats traditionnels Jeux - Concours Conférence sur les métiers d'art au Japon et en France Défilé de kimonos Concert de musique traditionnelle japonaise

Renseignements : Palais des Congrès Tél. : 47.58.14.58

THEATRE NO

Compagnie Noriyoshi Umewaka Mercredi 21 Mai - Jeudi 22 Mai - 20h 30 Auditorium Palais des Congrès

Location : 3 FNAC - Palais des Congrès - Tél. : 47.58.14.58

- JEAN DEMÉLIER. Dessins. Galerie Diane-Maître, 11, rue Pastorelle (42-77-04-26). Jusqu'au 28 juin. CESAR DOMELA. Galerie Jacques-Spiess, 4, avenue de Messine (42-56-06-41). Jusqu'au 15 juillet. JEAN DUBUFFET. Œuvres 1952-1984. Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 mai. FRANÇOISE DUMAYET. A la fin, un coup. Peintures. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 4 juin. JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (42-84-28). Jusqu'au 12 juillet. FRANTA. Peintures, dessins. Galerie Pierre Lecoq, 153, rue Saint-Martin (48-57-81-71). Jusqu'au 20 juin. FROMENT. Galerie Peinture Franche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 7 juin. KAREY GERSTNER. Galerie Deubois-Rey, 196, boulevard Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 31 mai. CHARLES GIAL-GISCHIA. Œuvres récentes. Galerie Kric-Raymond, 50, rue Mazurine (43-29-32-37). Du 22 mai au 28 juin. PATRICE GIORDA. Galerie Daniel Templeon, 30, rue Beaubeurg (42-72-14-10). Jusqu'au 4 juin. HORST JANSEN. Pastels, aquarelles, dessins. Galerie Berggren et Co, 70, rue de l'Université (43-22-02-12). Jusqu'au 31 mai. AKI KURODA. Peintures. Galerie Adrien-Masché, 46, rue du Bac (45-43-45-15). MARIÉ LAURENCE. Galerie Daniel Templeon, 26, avenue Matignon (42-66-33). Jusqu'au 21 juin. ALAIN LEMOSSE. Galerie Bandoon-Léon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 31 mai. CHRISTIAN LHOPITAL. Galerie Polaris, 25, rue Michel Le Comte (42-72-21-27). Jusqu'au 29 juin. MARTINEZ-ALVARADO. Peintures. Espace Delta, 40, rue de Belfort. Jusqu'au 24 mai. ARMANDO MORALES. Galerie Claude-Bernard, 79, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 28 juin. VERA PAGAVA. Œuvres et pastels. Galerie Daniel, 22, rue de Beaune (42-61-20-63). Jusqu'au 31 mai. ED PASCHÉ. Galerie Darthea-Spiter, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 31 mai. CLAUDE PICART. Peintures et dessins 1982-1986. Galerie Pierre-Paris, 76, rue Villèle-du-Temple (42-77-44-24). Jusqu'au 30 mai. POMMEREUILLÉ. Peinture inédite. Christa Cheneau Galerie, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Jusqu'au 31 mai. ALAIN PONCELET. Peintures. Galerie Teatadanes, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 28 juin.

- REIMPRE. Peintures récentes. Galerie Bellin, 28 bis, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 5 juillet. ANTOINE REVAÏ. Peintures. Galerie G. 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 mai. GÉRARD TRAUQUANDI. Peintures récentes. Galerie Samia-Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-58). Jusqu'au 7 juin. UBAC. Galerie Adrien-Masché, 42, rue du Bac (45-48-41-15). WOLF. Dessins, peintures. Galerie Jean Peyrolle, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 14 juin. ZAO WOU KI. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie. Du 22 au 30 mai.

En région parisienne

- BOULOGNE-BILLANCOURT. La Liberté est née à Boulogne-Billancourt. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Jouille (46-04-82-82). De 10 h à 21 h ; dim. de 10 h à 12 h. Jusqu'au 22 juin. CORBEIL-ESSONNES. Frères structures : Balby, Colinat, Cornilleux, Larrière, Van Lamsweerde. C.A.C. Patisserie-Gabriel-Péti (61-46-99-55). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30 ; dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin. COURMAYEUR. Bandes dessinées et les arts plastiques. Centre culturel, 14 bis, square de l'Hotel-de-Ville (43-33-63-52). Jusqu'au 31 mai. CRETEIL. Germaines Hill. Maison des arts, place Salvador-Allende, 48-89. Jusqu'au 14 juin. MARLY-LE-ROU. Un regard sur l'art d'aujourd'hui. Musée-projection, parc de Marty à Louvoisennes (39-69-06-26). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 juin. MEUDON. Graffiti, Brucquesmond, Authoion : sculptures. Musée d'art et d'histoire, 11, rue des Filles (45-34-75-19). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 juin. MONTROUGE. Salons d'art contemporains/Châtel Soutière. C.C.A. 32, rue Gabriel-Péti (61-46-99-55). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai. SCEAUX. Contre-cinéma aux expositions, des collections privées aux collections publiques. Orangerie du château (46-61-06-71). Jusqu'au 22 juin. VITRY-SUR-SEINE. Lauréats de « Novembre à Vitry » 1985 : Pavant, Wolf. Galerie municipale, 59, avenue Cyprien-Moussier (46-82-83-22). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; mer. et sam., de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er juin.

En province

- AMIENS. Alberto Berril. Maison de la culture, place Léon-Goullier (22-91-83-36). Jusqu'au 13 juillet. ANGERS. Contre des temps modernes d'Angers. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (41-88-64-63). Jusqu'au 15 juin. BREST. Exposition de la collection David d'Angers. Musée Focq, 32, rue Lescopou (41-88-94-27). Jusqu'au 31 août. ANTIBES. Anna Eva Bergamas. Musée Picasso, château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 9 juin. ARLES. Erro. Peintures 1984-1986. Abbaye de Montmajour (90-54-64-17). Jusqu'au 29 juin. ARRAS. Acquisitions du F.R.A.C. de 1983 à 1985. Centre culturel Nord, 9, rue des Capucins. Du 24 mai au 25 juin. AVICNON. Peintures mariales de Viviers de l'Antiquité à nos jours. Musée du Petit Palais. Place du Palais des Papes (90-66-44-58). Jusqu'au 30 juin. BORDEAUX. Hommage à Bernard. Galerie des beaux-arts, 20, cours d'Albret (56-90-91-60). Jusqu'au 25 août - Gilbert et George. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (58-44-16-35). Jusqu'au 7 septembre. BOURG-EN-BRESSE. Richard Serra. Gravures. La TRAM en Rhône-Alpes. Musée de Bron, 61, boulevard de Bron (74-22-22-31). Jusqu'au 8 juin. CANNES. Soyez la caméra. Fignation pour un certain cinéma. La Malmison, la Croisette (93-99-04-04). Jusqu'au 22 juin. CERET. Stéphane Bernier. Peintures. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parreyre (68-87-27-76). Mai-juin. CHAUNY. L'Amérique au temps de la copulation franco-américaine. Château de Biézacourt. Du 25 mai au 31 octobre. CHOLET. François Morellet. Œuvres acquises par la ville. Musée des arts, 46, avenue Gambetta (41-62-21-46). Jusqu'au 29 juin. FONTEVRAUD. Gérard Goussard. GXXX/Stawca. Abbaye (41-51-79-30). Jusqu'au 9 juin. GRANVILLE. Collection du F.R.A.C. (Alfonsi, Debut, Marq, Chevillier...). Musée Richard Ansermet. Du 23 mai au 17 août. GRENOBLE. Giuseppe Penone. Musée de peinture. Place de Verdun (76-54-09-63). Jusqu'au 9 juin. LE HAVRE. Farid Belkhaba. Maison de la culture. Espace Oscar Niemeyer (35-21-21-10). Du 23 mai au 29 juin. MACON. Jacques Villard. Ecole régionale des Beaux-Arts. Cours Maréchal (85-38-09-15). Jusqu'au 5 juillet. LE MANS. Maurice Loustou. Rétrospective. Abbaye de l'Épau (43-85-05-84). Jusqu'au 22 juin. MARCOEN-BAREUIL. Art déco.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ACTION ARTISTIQUE et LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES présente TROIS SIÈCLES D'ORFÈVRE HISPANO-AMÉRICAIN XVII-XIXe siècle avec les Collections du Musée Fernandez Blanco, Buenos Aires tous les jours (s'il lundi), 11 h à 19 h, du 16 mai au 6 septembre 2, place du Palais-Royal, 75001 PARIS

GILIOLI portraits Vernissage jeudi 22 mai à partir de 17 heures 22 mai-21 juin 1986 GALERIE ERVAL 16, RUE DE SEINE, 75008 PARIS (1) 43-84-73-49

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

OS 10 11/86

MUSIQUE

Au Festival d'Evian

Pour les jeunes compositeurs

Dans les salles renouvées du casino, Henze et ses élèves ont fait entendre leurs compositions. Le public préfère toujours le répertoire.

Pour le Festival de musique, dont la notoriété va grandissant, le casino d'Evian a bien fait les choses en rénovant un charmant petit théâtre de trois cents places...

Evian, qui réserve toujours une place importante à la musique contemporaine, a choisi cette fois Hans Werner Henze. A côté de son élève Murray Perahia...

Des textes de Shakespeare, Werfel, Lenz, Aristophane, Euripide, Schiller ont mis au défi ces compositeurs âgés de vingt-deux à trente et un ans...

Le résultat est riche en enseignements. Henze a su inculquer à ses disciples le sens d'une écriture claire et signifiante...

A partir de là, on distingue aussi bien le conformisme moderne, l'académisme caché ou l'absence d'imagination des uns que les dons réels des autres...

Meijering, après avoir vu sa vengeance de Dionysos d'après Euripide. Page saisissante, sauvage et ironique à la fois...

Le public du Festival, qui a souscrit un forfait spécial musique au somptueux hôtel du Royal Club, avait déserté cette séance et n'a pu digérer la Barcarolle de Henze...

Cette œuvre, qui évoque la traversée du Styx dans la barque de Charon, commence de manière impressionnante par la levée de thèmes très épiques...

Au même programme, Mikhail Rudy donnait une interprétation superbe et bouleversante du 2<sup>e</sup> Concerto pour piano de Prokofiev...

Jamais Rudy ne nous a paru aussi grand avant de nous offrir en bis un Intermezzo de Brahms, et un Nocturne de Chopin...

Mentionnons enfin le concert de l'Orchestre Per Musica, composé d'Anglais et de Hollandais venus de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne...

Excellent instrumentiste, pétulant et réuni, il est fait de Falciano de Gurevinski un hallucinant spectacle de music-hall. Mais leur chef, Julian Reynolds, a traité la Symphonie classique de Prokofiev comme une caricature chichiteuse et contorsionnée...

JACQUES LONCHAMPT.

PHOTO

André Kertész au Palais de Tokyo Un humaniste émerveillé

De New-York à Paris, 195 épreuves tirées par le photographe peu de temps avant sa mort.

Le 30 mars 1984, André Kertész signe l'acte de donation à l'Etat français de quelque 97 700 négatifs, ainsi que de sa correspondance. L'ensemble du fonds est confié à la Mission du patrimoine photographique...

Traitant des deux grands épisodes de sa vie, son séjour à Paris, son exil à New-York - André Kertész est né à Budapest en 1894 - cette rétrospective n'était en principe pas destinée à venir en France...

De New-York, où il vécut soixante ans, Kertész montre avec une espièglerie contagieuse un nuage cognant l'arc d'un building, une ballerine en rue - que fait-elle là ? - rajustant son chausson, ou une femme solitaire à sa fenêtre...

pittoresque, mais aussi la douceur d'une mégapolis trop souvent déclarée inhumaine. Ebloui par l'architecture, Kertész la traduit par d'horizontaux croisements de lignes qui rythment la composition sans altérer la spontanéité du regard. Pudique et invisible, toujours profondé-



Au cœur de Manhattan (1938).

tion, qui le lui rendait bien ; lui qui considéra son exode américain comme « une absolue tragédie » et « donna une vision sentimentale, allègre et transparente, dégoûtante d'affection. Sa première venue à Paris a lieu en 1925 et dure jusqu'en 1936. Entièrement séduit, il séjourne à Montparnasse, fré-

quentes les milieux littéraires et artistiques, initié vers 1930 son compatriote Brassai à la photographie, invente en 1933, par réflexion dans un miroir déformant, les grotesques, tendres et inquiétantes distorsions qui attendront quarante ans pour être pré-

sentées au MOMA, et, s'émerveillant de tout, capte aussi bien un ballet de chaises au jardin des Tuileries que le spectacle des clochards assoupis en bordure de la Seine. J'aime Paris est le titre d'un de ses albums, et il le montre comme une ville ensoleillée, y compris lorsqu'il photographie un square la nuit. Affinant ses vues cinématographiques en plongée, il vise toujours au-delà de l'ordinaire et relève une multitude d'inédits : un cheval à terre, une jambe de bois posée sur un lit. Sans être critique, sa lecture de Paris est néanmoins plus austère et nostalgique que celle de New-York. Proche des photographes humanistes français, son approche est parfois plus anecdotique, comme s'il éprouvait le besoin de rajouter quelque chose au sujet.

En fait, s'il prend une vue admirable d'un parc converti de feuilles mortes - stupéfiant de modernité - il excelle surtout dans les scènes d'intérieur, reflet de son apaisement, de son bonheur d'être en convalescence avec cette cité qu'il adore. Grand photographe d'objets, ses natures mortes sont de purs chefs-d'œuvre : Chez Mondrian (26), la Lunette et la Pipe de Mondrian (27), l'exceptionnelle série Les Mains de Paul Arman (28). Et, bien sûr, les portraits : Tzara et son monoclé, Mac Orlan à l'accordéon, Mondrian et sa moussache qu'on dirait peinte au charbon.

C'est un enchantement absolu de découvrir ces épreuves au gélatino bromure d'argent, reproduites sur papier carte postale, parfois même au format timbre-poste.

P. R.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou. Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 12 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33). EXPLOSIONS FIXES. Photographie et sérigraphie. Jusqu'au 15 juin. Salle d'art graphique. FLECNIC, architecte 1872-1957. Jusqu'au 26 mai. CCI. IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. BPI. WRITTEN IN THE WEST. Photos de West. Jusqu'au 26 mai. Grand Foyer. COMME ARCHÉOLOGUE. Un atelier autour d'une œuvre. Jusqu'au 28 juin. Atelier des enfants.

Musées. LA SCULPTURE FRANÇAISE AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. Grand Palais, entrée avenue de Général-Eisenhower (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'au 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 20 juin). Jusqu'au 28 juillet. DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Musée de la Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin. MASA. LES NEUF VISAGES DE L'ART INDIEN. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Jusqu'au 16 juin. LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Du 12 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars 1987. SALON DE MAI. Grand Palais, avenue Winston-Churchill. Du 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 mai. CHEFS-D'ŒUVRE DE LA TAPISSERIE DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE (collections de la Ville de Paris). Jusqu'au 17 août. LA RENAISSANCE AU PETIT PALAIS. Nouvelle présentation des collections permanentes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h. Entrée : 18 F. PASTELS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. Jusqu'au 9 juin - PRUD'HON. La Justice et le Vengeance divine poursuivant le crime. Jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Juillard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h à 17 h. Entrée : 20 F (gratuite le dimanche). DE CARRACHE A GIARDI. La peinture italienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans les musées de la France. Musée du Louvre, 19, rue de Valenciennes (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'au 22 h. Jusqu'au 6 juin. A LA COUR DU GRAND MOGOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-43-81-26). Du 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 16 juin. GRAVURE BULGARE CONTEMPORAINE. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Du 23 mai au 30 juin. UNE AVENTURE D'ÉDITEURS AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. Musée de la Ville de Paris. Bibliothèque nationale. Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). Sauf dim., de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 24 mai.

MASQUES ET SCULPTURES D'AFRIQUE ET D'Océanie. Collections Wilson (42-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'au 20 h 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 21 septembre. 1964. LES NOUVEAUX RÉALISTES - JEAN-LOUP SIEFF. Photographies 1953-1966. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 septembre. ERIK DARBOWEN. Histoire de la culture 1880-1963. FELICE VARINI. Éversible. JAN VERCRUYSE. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 juin. ANDRÉ KERTÉSZ. De Paris et de New-York. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15. Jusqu'au 2 juin. NORDANAD. Peintures et sculptures contemporaines. Jusqu'au 25 mai. OUVERTURES SUR L'ART AFRICAIN. Jusqu'au 29 juin. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. LES GRAPHISTES POLONAIS. Maquettes originales et affiches. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai. ALEXANDRE THÉODORE BRONGNIART, 1739-1813. Architecture et décor. Jusqu'au 13 juillet. JUDITH CLANCY. Paris vivait, le point de vue d'une Américaine. Jusqu'au 6 juillet. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-31-17). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. LAQUES CHINOIS, de Lindens. Musée de Stuttgart. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (47-23-61-65). Sauf mardi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; dim. 8 F. Jusqu'au 26 mai. L'ART DE LA PLUME-BRÉSIL. Musée national d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (45-87-60-28). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. FORAIN. Chroniqueur-illustrateur de guerre, 1914-1918. Musée des deux guerres mondiales, hôtel des Invalides (45-55-92-00). BROUX, TABLEAUX ET MÉDAILLONS EN CHEVEUX. Douai. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée libre. Jusqu'en octobre. L'INSTITUT DE FRANCE DANS LE MONDE ACTUEL. Musée Jacquemart-André, 159, boulevard Haussmann (45-62-39-24). Du 11 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 juillet. LES PHOTOGRAPHES DE RODIN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 juillet. LANGVIESSE. Un architecte suédois près de Stockholm, 1880-1920. Jusqu'au 2 juin - PIERRE LOTTI, PHOTOGRAPHIE. Jusqu'au 15 juin. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. SUR L'EAU. SOUS L'EAU. Imagerie et technique dans la Marine 1680-1730. Archives nationales - Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en décembre.

UN CANAL... DES CANAUX... Courcouronnes, 1, quai de l'Écluse (45-54-30-06). Du 11 h à 17 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 15 juin. LES RETOUBOT ILLUSTRÉS (contrats de mariage) - LES ENLUMINÉES DE TRADITION DE P. Rodin. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-97-84-15). Sauf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 16 juin. ROLAND BARTHES. Le texte et l'image. Pavillon des arts, 101, rue Rampeau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 3 août. BLATAS ET L'ÉCOLE DE PARIS. Musée Bourdelle, 16, rue A. Bourdelle (45-49-67-77). Du 22 mai au 28 septembre. PAUL BAUDRY. Musée d'Art, 85, rue du Cherche-Midi (42-22-23-82). Sauf mardi, de 14 h à 18 h. Du 23 mai au 23 août. L'ATELIER DE RAYMOND CORBIN. Musée de la Ville de Paris, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Du 22 mai au 13 septembre.

Centres culturels. ATELIERS INTERNATIONAUX DES PAYS DE LA LOIRE. Deux ans d'expérimentation. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-35). ALEXANDRE TRAUJAN. Photographie. Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 6 juin. JEUNE SCULPTURE. Port d'Austerlitz, quai d'Austerlitz (45-82-99-15). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin. ALEXANDRE TRAUJAN. Photographie. Centre de culture ENSBA, 14, rue Beaupréau (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 juin. ROMA ANTIQUA. Envois des architectes français, 1788-1924. ENSBA, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 15 juillet. WEDMAR. Visions d'une cité millénaire. Centre culturel de la R.D.A., 117, boulevard Saint-Germain (46-34-25-97). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h ; sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 11 juin. PIERRE BRUNEAU. Toiles et bandes dessinées - MALTAIRE. Tableaux récents. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantin (45-51-35-73). Du 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 juin. GRAVEURS D'AUROURHUIL. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 12 juin. VIVEKA NYGREN. Textiles. KENNETH WILLIAMSSON. Céramiques. VOILES A STOCKHOLM. Photographies des quais de Stockholm, 1840-1900. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-42-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai. FRANÇOIS VILLON. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf ven. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 20 juin. TROIS SIÈCLES D'ORFÈVRES. HISPANO-AMÉRICAINES. XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (47-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 6 septembre. ŒUVRES D'ART ET OBJETS AFRICAINS DANS L'EUROPE DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE - PANORAMA DES FIGURES DE RELIGIEUX. DITES

ROTA. Fondation Dapper, 50, avenue Vieux-Paris (42-71-71-30). Sauf dim. et lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 septembre. ART ET ARTISANAT D'ANTOINETTE. Espace AGF, 87, rue de Richelieu (42-44-13-12). Du 22 mai au 13 juin. TOMBER. Soixante ans de création graphique dans File Saint-Louis. Bibliothèque Foray, 1, rue du Figeac (42-78-14-60). Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 20 h. Du 22 mai au 5 juillet.

Galleries. SURREALISME EN BELGIQUE. Galerie Ivy Beachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 10 juillet. ALEXANDRE BRONNER et gilles. Jusqu'au 28 juin. JEROME KOLAR. Collages. Jusqu'au 7 juin. Galerie Margit Lelong, 13-14, rue de Valenciennes (45-63-13-19). MAITRES FRANÇAIS XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> SIÈCLE. Galerie Schmitt, 396, rue Saint-Honoré (42-60-36-36). Jusqu'au 19 juillet. L'ESPRIT CONSTRUCTIF H. Béla, Károlyi, Péter, Péter, Péter. Galerie Berthel, 11, rue de l'Écluse (43-25-72-73). Jusqu'au 28 juin. PIERRE ALECHINSKY. Estampes. Jusqu'au 7 juillet. L'AVENTURE SURREALISTE AUTOUR D'ANDRÉ BRETON. Jusqu'au 31 juillet - JEAN-LOUP SIEFF. Affiches. Jusqu'au 31 juillet. Artcurial, 9, avenue Marignol (42-99-16-16). TRANS-AVANT-GARDE. OPÉRA SCHARIA 1970-1986 : CHA, PALANCA, TATAFORO. Antiope/Paris, 57, rue Saint-Louis-en-l'Île (43-54-82-43). Jusqu'au 18 juin. PIERRE KLOSSOWSKI. Tableaux 1984-1986 - MARTIAL RAYSE. Dessins 1974-1978. Librairie-galerie Beaumont, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Mal-jun. MOERIS-DARROW. Galerie de Jour, 6, rue du Jour (43-36-79-50). Jusqu'au 5 juillet. ARTISTES EN VOYAGE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE. Galerie Cailleux, 136, Faubourg Saint-Honoré (43-59-25-24). Jusqu'au 5 juillet. JEAN-PAUL AGOSTI. Galerie M. Guil, 22, rue de Poitou (42-71-60-06). Jusqu'au 14 juin. ANGELOPOULOS. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-23-30). Jusqu'au 14 juin. BEN TOUCHE A TOUT. Galerie Daniel Templein, 1, impasse Beaumont (42-72-14-10). Jusqu'au 4 juin. PAT BRUDER. Galerie Montmartre-Debut, 31, rue Mazurine (43-54-85-30). Jusqu'au 2 juin. WERNER BUTTNER. Peintures récentes. Galerie Crouzet-Huissier, 5 bis, rue des Hautefeuilles (48-87-60-81). Jusqu'au 20 juin. FRANÇOIS CHARDON. Peintures et dessins. Galerie Bernard Jordan, 54, rue de Valenciennes (42-96-37-47). Jusqu'au 7 juin. OLIVIER DEBRÉ. Escapes de Chine. Galerie Laff Sautba, Cour Desforges, 37 rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 12 juillet. LUC DELEU. Galerie Claire-Burris, 30-32, rue de Lappe (43-55-16-90). Jusqu'au 2 juin.

XXX<sup>e</sup> SALON DE MONTROUGE le 23 avril-28 mai ART CONTEMPORAIN, peinture, sculpture, dessin, travaux sur papier, photo et Chaïm SOUTINE 2, avenue Emile-Boutroux et 32, rue Gabriel-Péri MONTROUGE, 10 h à 19 h - Tél. : 47-46-99-55

GALERIE CAILLEUX 136 Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris ARTISTES EN VOYAGE au XVIII<sup>e</sup> Siècle du 20 Mai au 5 Juillet

J.C. PICOT LITHOGRAPHIES - AQUARELLES - HUILES SUR TOILE La Maison de la Lithographie 110, boulevard de Courcelles - PARIS 17<sup>e</sup> Tél. : 42-37-20-16 - Métro : Courcelles Ouvert du lundi au samedi inclus de 11 h à 19 h sans interruption

ARTS ET SPECTACLES

EXPOSITIONS

Au musée Jacquemart-André

L'Institut de France sort ses richesses

L'Institut de France représente un ensemble d'activités et de biens. Une exposition au musée Jacquemart-André met en vedette le rôle joué par ses cinq académies, présente ses structures, fait l'inventaire de son immense patrimoine.

L'ACADÉMIE française a sans doute estimé que son prestige universel lui suffisait pour se borner à présenter une galerie de portraits dominée par le pape du cardinal de Richelieu, du à Philippe de Champaigne. On retrouve entre autres le portrait de Jean Cocteau par Picasso et son épouse, dessinée par lui-même, ainsi que les épées d'André Chânon par Germaine Richier et de René Huyghe par Zadkine. Et puis trois événements plus récents : le premier fascicule (de A à B) de la neuvième édition de son dictionnaire, en regard de huit précédentes; la donation par le gouvernement canadien de 400 000 dollars pour

créer un Grand Prix de la francophonie; et la maquette du château de Castrics donné à la compagnie par ses propriétaires. L'Académie des inscriptions et belles-lettres sort pour une fois de son excessive discrétion pour rappeler qu'elle exerce sa tutelle sur les écoles françaises d'Athènes et de Rome - et l'École des chartes, - patronne les autres instituts ou écoles d'archéologie dont notre pays a parsémié le monde; et que les plus grands ont siégé dans ses rangs. Les trophées de tant de campagnes de fouilles sont l'une des attractions de l'exposition, la plus passionnante peut-être. Ils ressuscitent ces vestiges auxquels sont associés les noms de leurs inventeurs : André Parrot, découvreur des sites mésopotamiens de Mari et de Tello et des trésors laissés au Louvre, dont il fut également le directeur. Les égyptologues Mariette, Gaston Maspero, un des continuateurs de l'œuvre de Champollion, Pierre Montet et Jacques Vandier, parmi d'autres, sont groupés autour de l'extraordinaire statue en granit d'Isis allaitant Harpocrate. Le nom d'André Dupont-Sommer reste attaché au décryptage des manuscrits de la mer Morte. Celui de Paul Pelliot à



DOMINIQUE DELAUNAY

l'exploration des grottes de Dunhuang, en Asie centrale, dont il a ramené les merveilles prêtées par le musée Guimet : manuscrits enluminés, peintures sur soie, sculptures. Plus près de nous, Alfred Foucher, à qui l'on doit par exemple cet étonnant manuscrit du Mahabharata, épopée sanscrite de deux mille vers. Sous la direction d'Emile Mâle, le

grand médiéviste, sont présentés en raops serrés toute une légion de miniatures et de manuscrits à peintures. Les Heures de Savoie (atelier de Jean Pucelle), les Heures du maréchal de Boucicaut, un Livre d'heures à l'usage de Paris enluminé par le même artiste, ainsi que le Roman de la rose dans un manuscrit du quatorzième siècle.

Parmi les inépuables illustrés de gravures colorées à la main, la Cosmographie de Ptolémée, la Nature et diversité des poisons de Pierre Belon... On a extrait de la bibliothèque de l'Institut, riche de 1 500 000 volumes, une vie de la Vierge Marie, une Passion du Christ et une Apocalypse illustrées par des bois de Dürer, le Songe de Poliphile, la première édition française du traité d'architecture de Vitruve. Les Très Riches Heures du duc de Berry, des frères Limbour, les plus célèbres du monde, ne peuvent quitter le château de Chantilly; on peut en voir des fac-similés d'une fidélité absolue, prouesse de la technique suisse.

L'Académie des sciences a choisi, elle aussi, le spectaculaire. Photographies d'hier et d'aujourd'hui : mesures de la Terre, anciennes et futuristes; aérostation du passé - nacelle du ballon de Charles et Robert

(1783) - et du présent - les ballons stratosphériques et Véga, l'aérostation en tissu fluoré qui eut à frôler l'atmosphère de Vénus.

L'Académie des beaux-arts présente les œuvres de ses peintres, sculpteurs, graveurs et architectes, toutes tendances confondues. De la tradition à l'abstraction, de Jean Caron à Nicolas Schöffer et à Etienne Martin, de Georges Rohner à Hens Hartung. Les compositions de ses musiciens seront exécutées au cours de trois concerts. Et elle a réservé une pléiade de choix aux jeunes lauréats de ses prix Paul-Louis Weiller, Pierre David-Weil, Florence Gould - Richard Boutin, François Cacheux, Luc Gauthier, Jeanne Corbelier, Jean-Marcel Bertrand et Donatelle Théze. - ainsi qu'à la rétrospective des dix derniers grands prix d'architecture.

Ici plus qu'ailleurs en effet, le mécénat dont on parle tant fait partie intégrante des activités de l'Institut. Ces quelque neuf cents legs et donations souscrits en sa faveur en font l'une des plus anciennes fondations d'utilité publique. L'Académie des sciences morales et politiques s'apprête d'ailleurs à décerner sous la Coupole son grand prix, récemment créé. Pour contredire sa réputation de sécheresse et d'austérité, l'Académie a décidé d'établir son jeu. La multitude des documents exposés justifie amplement le dynamisme et la vivacité de ses membres - philosophes, juristes, économistes, scientifiques, historiens ou géographes - et son rayonnement international.

JEAN-MARIE DUNOYER.

\* Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, tous les jours, jusqu'au 20 juillet.

De la Madeleine au Marais

Les habits neufs de M. Cognacq

Ernest-Cognacq encourageait non seulement les familles nombreuses mais aussi les arts. La musée qui porte son nom et celui de sa femme - Cognacq-Jay - va déménager.



François Boucher, Sirène appuyée sur un dauphin. Dessin aux trois crayons.

Boulevard des Capucines, à l'angle de la rue Daunou, on restructure un pâté de maisons à grands coups de marteau pneumatique. Des bureaux vont remplacer la vieille Samaritaine de luxe, l'enfant chéri d'Ernest Cognacq. Et la musée attendant qui porta le nom du célèbre calligraphe va devoir déménager. Ce n'est sans doute pas une mauvaise affaire pour la Ville de Paris, qui va pouvoir vendre un immeuble convoité par les promoteurs. Une chance pour les collections, qui vont trouver un cadre plus digne d'elles. Et l'occasion de restaurer enfin le bâtiment qui ve la accueille: l'hôtel de Donon, rue Elzévir, dans le Marais, à côté du Centre culturel suédois.

C'est aujourd'hui une question. La partie qui donne sur la cour a été élevée à la fin du seizième siècle par Pierre de Donon, un magistrat, beau-frère de Marion de Lorme. Celle qui s'ouvre sur la rue, plus tardive, date du dix-huitième siècle. Toutes les deux sont dans un état lamentable. Des poutres en bois et un échafaudage métallique les soutiennent à se tenir debout. Les fenêtres et les portes sont brisées ou inexistantes. Les gouttières crevées laissent couler la pluie le long des murs. L'humidité rongea la pierre, verdit par plaques. Quant à l'intérieur, il est à reprendre de la cave au grenier. Mais les miracles existent dans le domaine de l'architecture: un peu plus loin, rue des Francs-Bourgeois, l'hôtel d'Albert, tout eueil lépreux, est en train de retrouver sa physionomie première.

D'ici deux ans, le nouveau musée Cognacq-Jay ouvrira ses portes. Il bénéficiera d'une situation géographique enviable: à égale distance du musée Picasso et de Carnavalet. Les visiteurs y seront sans doute plus nombreux

que boulevard des Capucines. Actuellement, un peu plus de deux mille personnes franchissent le seuil de l'immeuble banal où Ernest Cognacq avait rassemblé ses collections qui, toutes, évoquent le dix-huitième siècle. A sa mort, à quatre-vingt-dix ans passés, en 1928, il les légua à la Ville de Paris. Ce Chercheur, troisième et dernier enfant d'une famille ruinée, mena très jeune à Paris pour se lancer dans le commerce. La légende veut qu'il ait commencé sa carrière en vendant de la pacotille dans un parapluie rouge, sur le Pont-Neuf, avant de devenir parisienne. Immensément riche, l'un des rois de la nouveauté à l'époque, il n'eut pas d'héritier direct. Il neure pas d'affection frustrée sur son neveu, Gabriel Cognacq, lui-même collectionneur avisé, qui le conseillera dans ses achats. Avisé, on a beaucoup reproché à Ernest Cognacq de ne pas l'être et d'acheter à tort et à travers. Son ami Edouard Jonas, un antiquaire, lui aurait même refilé un certain nombre de pièces douteuses. Pourtant, le créateur de la

Samaritaine n'était ni l'analphabète qu'on e bien voulu présenter ni le parvenu sensible à la seule esthétique des voitures automobiles. Certes la mode du dix-huitième siècle, lancée par les frères Goncourt, battait son plein à l'époque où il a commencé à réunir ses collections. Et sa vision de comarquant un peu égoïste (il refusait obstinément de dépasser la somme qu'il s'était fixée) lui e fait retarder un certain nombre d'affaires. Lors de la dispersion de la succession de la princesse Mathilde en 1905, il s'est fait souffler plusieurs pièces par le courtier Jacques Doucet. Cependant il n'a pas passé trente ans de sa vie à rassembler tant d'objets sous prétexte qu'ils étaient nécessaires à son standing, mais plutôt parce qu'ils évoquaient un mode de vie qui lui semblait proche: celui d'un bourgeois éclairé du dix-huitième siècle. Aux compositions historiques ou mythologiques il préféra les scènes de genre et les portraits. Lépiciere, Mellat, Dubucourt, Lavreigne, les petits maîtres de l'Ancien Régime finissant, sont nombreux chez lui, ainsi que des toiles de peintres plus importants mais dont l'attribution est incertaine. A côté de cela, on trouve, boulevard des Capucines, des chefs-d'œuvre incontestables. Des pastels de Quentin de La Tour - un autoportrait et une splendide effigie de la présidente

des Rieux, - aujourd'hui décrochés à cause des trépidations dues aux travaux. Quatre toiles de Boucher, dont un émuant portrait de sa fille. Une « Perrette » de Fragonard pleure sur son pot brisé, dans un impressionnant dégradé de rouge éclairé de blanc. Des tableaux d'enfants, de Greuze, qui valent mieux que ce qu'en a dit Paul-Jean Toulet: « Ce jour-là, Fragonard n'eut pas la main heureuse. Il fit un Greuze. » Une belle nature morte de Chardin; un important portefeuille de dessins, parmi lesquels une dizaine d'œuvres de Watteau. Et, comme la baroque est internationale, il e également acquis des italiens (Tiepolo, Canaletto) et quelques anglais, hommage à l'Entente cordiale. Seul un Rembrandt de jeunesse échappe à cette atmosphère.

Toutes les toiles suggèrent l'esprit de salon et l'urbanité. D'autant qu'elles sont environnées de meubles, de statues et de bibelots de la même époque et que les cimaises sont d'euhémiques boiseries du dix-huitième, de la Régence au néo-classicisme. Ce sont elles qui posent l'unique problème causé par le transfert du musée vers la Madeleine. La hauteur des salons du boulevard des Capucines n'excède pas 2,80 mètres. Celle de l'hôtel de Donon dépasse les 4 mètres. Il faudra trouver un moyen de les ajuster à leur nouvelle demeure sans les défigurer. « Certaines ont déjà été remaniées par Ernest Cognacq, précise le conservateur du musée, M. de la Veissière, inquiet qu'on les oublie dans le déménagement. On pourra donc s'arranger. Mais leur présence est indispensable au décor. Ce sont elles qui rythment l'ambiance des pièces. Elles donnent ce cachet intime voulu par le créateur du musée. A l'hôtel de Donon, nous pourrions aller vers plus d'authenticité, supprimer les mélanges de styles qui étaient courants au début du siècle, rapprocher les différents types de collections, mais nous devons respecter l'idée qui a généré cet ensemble: recréer le raffinement d'un intérieur bourgeois du dix-huitième siècle. »

EMMANUEL DE ROUX. \* Musée Cognacq-Jay, 25, boulevard des Capucines, 75002 Paris.

V.D. : GAUMONT CHAMPS ÉLYSÉES • GAUMONT PUBLICS • GAUMONT OPÉRA GAUMONT PARNASSE • 14 JUILLET ODÉON • HAUTEVILLE PATHÉ STUDIO ST-GERMAIN • GAUMONT HALLES • CINÉ BEAUBOURG LES HALLES • LA PAGODE MATHÉAZ • MAILLOT • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • P.L.M. ST-JACQUES V.F. : PARAMOUNT OPÉRA • GAUMONT RICHELIEU • MONT-PARNASSE PATHÉ CLUCKY PATHÉ • GAUMONT SUD • GAUMONT CONVENTION • FAUVETTE • NATION

HANNAH ET SES SOEURS



CANNES 1986 - HORS COMPÉTITION

WOODY ALLEN MICHAEL CAINE MIA FARROW CARRIE FISHER BARBARA HERSHEY LLOYD NOLAN MAUREEN O'SULLIVAN DANIEL STERN MAX VON SYDOW DIANNE WUEST

Les Producteurs JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE Editeur SUSAN E. MORSEACE Directeur de la Photographie CARLO DI PALMA A.C. Postes et télégrammes JACK ROLLINS et CHARLES H. JOFFE - ROBERT GREENGLASS - WOODY ALLEN

V.F. : GAUMONT OUEST • EVRY Gaumont • CRÉTEIL Artel • ASNIÈRES Tricycle PARIY 2 • VILLET 2 • THIAIS Belle Étoile Pathé • ST-GERMAIN CIL V.D. : ENGHEN Prompts • VERSAILLES Reunies

051.011147

# Le Monde EDUCATION

## Les universités au microscope

L'IDÉE d'évaluer les universités vient de faire une entrée remarquée en France avec la création du comité national présidé par M. Laurent Schwartz. Idée audacieuse dans notre pays, car elle supposait d'une part que les universités pouvaient être jugées, d'autre part que ce jugement pouvait être assuré par une instance extérieure à l'administration (1).

Dans les pays anglo-saxons, où les universités jouissent d'une large autonomie, l'évaluation est pratiquée depuis longtemps, soit par l'intermédiaire de commissions nationales, comme en Grande-Bretagne, soit à la suite d'initiatives privées, comme aux Etats-Unis. Mais le développement de l'enseignement supérieur, son coût et la crise financière qui le frappe, la pression des usagers et des bailleurs de fonds conduisent les pays développés à s'interroger sur l'amélioration des procédures pouvant aider le système à se rénover et ses « clients » à en faire le meilleur usage. C'est pourquoi l'OCDE a réuni un colloque à Paris, du 12 au 14 mai, sur « le rôle de l'évaluation dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur ».

Cette réunion a fait apparaître la difficulté qu'il y a à trouver des outils à la fois efficaces, admis par tous et généralisables. Que faut-il évaluer ? Comment ? Par qui et pour qui ? Avec quels objectifs ? Les Américains, qui ont une longue expérience de la question, n'ont pas été les derniers à en montrer les limites et les difficultés.

### Mesurer la « valeur ajoutée »

Dans un pays où les universités ont poussé comme champignons après la pluie, il fallait bien des guides pour permettre aux étudiants de s'y retrouver. Ils se sont donc multipliés, fournissant en vrac aux candidats les renseignements les plus variés - et les plus futiles. Le succès de ces modes d'emploi vendus dans le commerce, et à la validité souvent douteuse, montrait leur utilité mais aussi la nécessité d'établir des critères plus « scientifiques ». C'est ce que se sont efforcés de faire diverses institutions comme l'Académie des sciences ou le National Center for Higher Education Management Systems (NCHEMS) (2).

Selon M. Miller, professeur à l'université de l'Ohio, l'accueil mis sur ces travaux s'explique à la fois par les restrictions budgétaires, qui obligent les établissements à se préoccuper davantage de leur productivité, et par l'intérêt suscité aux Etats-Unis par le débat sur la « qualité de l'enseignement ». L'évaluation est en effet perçue par les universités comme un instrument à usage interne, devant leur permettre d'améliorer leurs enseignements et de formuler une demande générale reçue par les étudiants.

Dans tous les pays développés se pose la question de l'évaluation des universités. Un colloque de l'OCDE a tenté de faire le point des méthodes utilisées et des difficultés rencontrées.

Des professeurs de l'université du Tennessee, à Knoxville, ont expliqué comment des sondages étaient régulièrement effectués auprès des étudiants pour connaître leurs opinions sur le qualité des cours et des services mis à leur disposition (documentation, orientation, placement...). L'idée qui sous-tend cette démarche est que la formation ne se limite pas à l'acquisition de savoirs et de diplômes, mais doit porter sur l'ensemble de la construction de la personnalité (« aptitude à vivre en société, à exercer un art, à utiliser ses connaissances, à s'exprimer, à résoudre les problèmes et à reconnaître les valeurs morales »).

Ces enquêtes systématiques doivent aider les enseignants à mieux formuler et harmoniser

pas à récompenser les départements les plus performants ou faisant des efforts pour améliorer leurs résultats.

Le professeur Hibbert a donné un autre exemple de la politique d'évaluation avec le Council for National Academy Awards (CNAA), fondé en 1964 en Grande-Bretagne pour autoriser les écoles polytechniques (établissements créés pour faire face à l'accroissement des effectifs) à délivrer des diplômes universitaires.

Fonctionnant au départ comme une instance d'inspection, ce conseil tenta de faire évaluer ses liens avec les établissements, pour donner à ces derniers davantage d'autonomie. Des propositions en ce sens ont été faites dans le

rapport Lindop, remis au gouvernement en 1985 mais qui demeure sans suite.

Mais des représentants de l'école polytechnique de Sheffield ont dit combien le Conseil, après avoir joué un rôle positif, a été pris au piège de la bureaucratie et n'est pas parvenu à transformer son rôle de tutelle en une relation d'aide et de conseil. « On a eu l'impression que le CNAA cessait peu à peu d'être un organisme destiné à améliorer la qualité de l'enseignement pour devenir une administration de tutelle qui freine plus qu'elle n'encourage les innovations et les réformes ».

L'école de Sheffield attend du Conseil des comparaisons nationales et internationales, des informations sur les méthodes pédagogiques et sur les indicateurs économiques, plutôt qu'un contrôle tatillon de ses cours et de ses programmes.

Ce problème des relations entre l'évaluation et l'évalué, le dedans et le dehors, a été bien mis en évidence par les représentants de l'Université libre d'Amsterdam, pour qui l'amélioration de l'enseignement ne peut venir que de l'institution elle-même - notamment de ses professeurs - et non d'une intervention administrative extérieure.

Opposant la « méthode psychologique » - qui s'appuie sur les motivations des enseignants - et la « méthode administrative », qui fixe des normes générales sur le financement ou le statut des personnels, l'Université libre d'Amsterdam a tenté une formule de empruntis canalistoit à demander à l'institution de se fixer à elle-même un certain nombre d'objectifs (taux de réussite aux examens, définition des épreuves, qualité des enseignements). Au sein de chaque faculté, une commission est chargée de vérifier si les objectifs sont atteints, d'enquêter et de lancer des « avertissements » s'ils ne le sont pas.

Pour les Néerlandais, seule une procédure au niveau de l'établissement peut avoir une certaine efficacité, car elle aura fait l'objet d'une concertation parmi les professeurs et pourra être acceptée par tous.

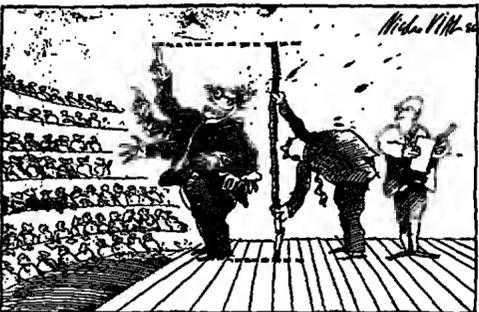
### Traditions nationales

Ce n'est pas en Amérique, conseil britannique, autogestion hollandaise... on retrouve évidemment dans chacune de ces expériences les traditions et les valeurs nationales.

Façonné par des siècles de centralisation, la France explore une voie nouvelle qui tente de concilier l'autonomie et le contrôle national. Cette démarche a visiblement laissé les visiteurs étrangers sceptiques ou rêveurs. Comment une commission nationale peut-elle émettre des recommandations ? Comment des universitaires peuvent-ils devenir les juges de leurs collègues ? N'est-ce pas contradictoire avec l'idée même d'autonomie ? a demandé le représentant néerlandais. Et, à l'inverse, observe un Américain, comment les gouvernements accepteraient-ils d'assumer le coût considérable de l'enseignement supérieur sans exercer un contrôle de plus en plus grand sur les universités ? L'autonomie universitaire n'est-elle pas une illusion à l'usage des seuls professeurs ?

La difficulté est bien dans le fait que l'évaluation répond à des fonctions multiples. Elle doit aider les étudiants à choisir un établissement, les gouvernements à éclairer leurs décisions, les universitaires à s'adapter et à se réformer. « Le problème est de trouver un nouveau mode de relation entre les universités et les gouvernements. Y a-t-il un bon modèle quelque part ? Si non, il reste à inventer », a conclu un participant. Mais un bon modèle ne suffit pas. Elle doit aussi servir à éclairer les décisions, les usages et des demandes. Pour mettre un peu de clarté dans l'opacité du système universitaire.

F. G.



## Le jugement de Pau

PRÉSENTANT, en avant-première au colloque, le rapport du Comité national d'évaluation sur l'université de Pau et des pays de l'Adour, M. Jean-Louis Quermone a indiqué que le rôle du comité avait été d'aider ses responsables « à expliciter leur volonté implicite de politique universitaire ». Celle-ci a consisté à faire le choix de la qualité et d'une certaine spécialisation plutôt que de chercher à couvrir tout le champ des disciplines.

Renoncer à la fuite en avant de l'expansion à tout prix. Mettra l'accent sur les formations et les centres de recherche déjà bien installés et ayant atteint un niveau scientifique reconnu (droit, géographie, physiques, chimie, géologie...). Répondre prioritairement aux besoins de

la région qui a largement contribué au financement de l'université. Renforcer les formations pluridisciplinaires... Telles sont quelques-unes des recommandations que « les collègues » de l'université ont faites à « leurs collègues » de l'université.

« Notre seul but, a conclu J.-L. Quermone, est de tendre aux universités le miroir qui leur permettra de mieux s'évaluer. A Pau, qui est une jeune université, il nous est semblé que notre étude devait porter d'abord sur les problèmes de structure et de politique générale. Dans telle autre université (Louis-Pasteur de Strasbourg, par exemple), elle pourra avoir d'autres cibles. L'évaluation doit savoir s'adapter à la situation et aux problèmes de chaque établissement. »

(Publicité)

## ESSEC

LESSEC offre en octobre 1986  
MASTÈRE SPÉCIALISÉ (M.S.)  
EN CONCEPTION ET GESTION  
DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE DÉCISION

Ce programme d'un an forme au métier de concepteur de systèmes d'information et aux postes de responsabilité de l'informatique et de l'organisation. Il comprend des enseignements et technologie et ingénierie informatiques, méthodes de conception de systèmes, outils statistiques et mathématiques d'aide à la décision, applications aux domaines fonctionnels du management, et méthodes de communication interpersonnelle.

Les enseignants sont des professeurs du Groupe ESSEC, des professeurs d'universités et grandes écoles et des experts reconnus en informatique et organisation. Les étudiants auront à suivre un programme individuel complétant leurs études antérieures.

Les candidats doivent avoir un diplôme de grandes écoles (scientifiques ou de gestion) ou une formation universitaire équivalente.

Renseignements : M<sup>me</sup> DAUER - Groupe ESSEC  
BP105, 95021 CERGI - Tél. : 30-38-38-00

ESSEC - Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé

PARIS

## Une maison pour les chercheurs

La Maison des sciences de l'homme veut construire un centre pour loger les chercheurs étrangers. Il lui manque encore quelques millions.

PARIS reçoit de nombreux chercheurs étrangers, mais à souvent du mal à les loger. Les universités qui souhaitent inviter d'éminents collègues savent que la plus difficile est de leur trouver des chambres et des bureaux pour les accueillir commodément.

C'est pourquoi la Maison des sciences de l'homme - dont l'activité consiste, pour l'essentiel, à permettre à des savants du monde entier de se rencontrer et de travailler ensemble - a accepté avec joie la proposition du recteur de l'académie, M<sup>me</sup> Hélène Ahrweiler, de lui faire cadeau d'un groupe d'immeubles, en plein centre du quartier Latin, 16 à 20, rue Suger, pour en faire une « Maison des chercheurs ».

Geste généreux, mais qui comportait toutefois un revers : les immeubles en question, à moitié en ruine et « squattés » par des clochards, demandaient, en effet, à être démolis et entièrement reconstruits. Coût total de l'opération : 24 millions de francs. Le ministère de la recherche ayant accordé une subvention permettant de procéder à la démolition (1,5 million), il restait à trouver celle correspondant à la reconstruction.

L'entreprise étant destinée aux visiteurs étrangers, l'administrateur de la MSH, M. Clemens Heller, trouva normal de chercher l'argent hors des frontières. Avec succès, puisque la Fondation Volkswagen lui fit don de 11 millions de francs et le gouvernement norvégien de 1 million. S'ajoutant à cela des dons de la Ville de Paris (500 000 F) et de M<sup>me</sup> Schilumberger (500 000 F).

Reste à trouver 7 à 8 millions pour boucler l'opération. Les emprunts alourdiraient le budget d'exploitation et obligerait à fixer le prix des chambres à un tarif jugé excessif (il est prévu actuellement à 160 F). C'est pourquoi la MSH ne désespère pas de trouver d'autres généreux donateurs qui lui permet-

traient de mener à bien l'opération, dans des conditions intéressantes, travaux devant de toute façon commencer le 1<sup>er</sup> juillet.

Ce projet est tout aussi intéressant que la Maison des sciences de l'homme joue un rôle important de la circulation des hommes des idées et dans le rayonnement intellectuel de Paris. Créé par Fernand Braudel au début des années 60, cette institution originale a essentiellement pour fonction de met des instruments de travail et disposition des chercheurs pour qu'ils se rencontrent et travaillent ensemble (bibliothèque, moyens informatiques, documentation, organisation de colloques, de séminaires ou de conférences).

Disposant d'un réseau considérable de relais, ses intérêts s'étendent à tous les domaines des sciences sociales - y compris les plus pointus - et à tous les continents, et relations sont particulièrement importantes avec les pays avec lesquels les échanges sont restés insuffisants, mais l'Allemagne, les pays d'Est, l'Inde, la Chine ou le Brésil.

Dans ses locaux de verre et d'acier du boulevard Raspail, la Maison des sciences de l'homme met à disposition des chercheurs un ensemble de services spécialisés (bibliothèque, services de reprographie, de publication) abrite un certain nombre de travaux de recherche du CNRS de l'École des hautes études en sciences sociales ou d'universités. Pour ses responsables la construction de la Maison de la rue Suger permettra de donner à ces échanges intellectuels la dimension conviviale et personnelle, sans laquelle il est pas de communication véritable.

F. G.

• Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

## LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINÉMA FRANÇAIS

pour devenir  
assistant-réalisateur  
scripte  
monteur-monteuse

Cours directs (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années)  
Cours par correspondance (1<sup>re</sup> année (théorie seulement))

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris  
Tél. (1) 48.74.65.94  
Documentation M sur demande

## UNIVERSITE PARIS DAUPHINE

10 DEA - 20 DESS - 1 D SUP

Des 3<sup>e</sup> cycles recherchés dans 5 grands domaines des organisations publiques et privées.

Gestion, Economie, Informatique  
Droits, Sciences Sociales et Politiques

PREINSCRIPTION OBLIGATOIRE  
du 26 mai au 20 juin

Place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Paris 1016  
Bureau D 407, 4<sup>e</sup> étage, tél. : 45-05-14-10, poste 4003/272





**Immigrés chez l'émigrant**

(Suite de la première page.)

Mais que valent ces comparaisons ? Les statistiques ne sont pas toujours établies de la même manière (au Royaume-Uni, en particulier, ce n'est pas la nationalité qui est étudiée mais le lieu de naissance). D'autre part, les clandestins ne sont évidemment pas recensés. Enfin, il faudrait tenir compte des naturalisations. Notamment en Suède (4,7 % d'étrangers), où plus de vingt et un mille personnes ont acquis la citoyenneté en 1984, « immigré » ne veut pas dire grand-chose. Parle-t-on des étrangers ou des minorités ethniques ? Il y a des immigrants naturalisés qui ne sont plus des étrangers, et des étrangers nés dans le pays d'accueil qui n'ont jamais été des immigrants...

**Sédentarisation et faux réfugiés**

L'Europe accueille désormais des gens qui viennent de plus en plus loin. Géographiquement et culturellement. Et ce sont de moins en moins des travailleurs de passage, impatients de retourner chez eux avec quelques économies. La durée moyenne de séjour ne cesse de croître : deux étrangers sur trois résident en France depuis plus de dix ans (sans compter ceux qui y sont nés). L'installation est d'ailleurs souvent définitive, le travailleur faisant venir femme et enfants. Cette sédentarisation s'accompagne ainsi d'une féminisation et d'un rajeunissement très sensibles de la population étrangère. La démographie européenne s'en trouve peu à peu remodelée. En 1982, les naissances étrangères représentaient 10,7 % des naissances en France, 11,8 % en RFA, 15,4 % en Belgique et 16,6 % en Suisse.

Le regroupement familial a malheureusement coïncidé avec la montée du chômage. Or les immigrants sont très vulnérables aux licenciements, du fait de leur faible formation et de leur emploi dans des secteurs en crise comme l'automobile ou le bâtiment. On les accuse donc d'être une charge sociale pour les pays d'accueil, les avantages de leur présence apparaissant moindres que ses inconvénients. Et, déjà, se profile un autre débat, sur les allocations de vieillesse, celui-ci, puisqu'un certain nombre d'entre eux approchent de l'âge de la retraite.

Autre nouveauté : les demandes d'asile en Europe se multiplient. Elles sont passées en Suisse de 850 en 1976 à 7400 en 1984, et en Allemagne fédérale de 19700 en 1983 à 73800 en 1985. Mais beaucoup de ces demandes sont rejetées - y compris en Suède, - l'Europe n'étant pas aussi ouverte qu'on le croit : elle n'accueillirait que 5 % des réfugiés recensés dans le monde. Il faut dire que la frontière entre demandeurs d'asile et immigrants « économiques » est devenue assez floue. Plusieurs Etats ont rendu leur législation plus sévère, ou s'approprient à le faire, pour interdire l'accès aux « faux réfugiés ».

Regroupement familial et accueil des réfugiés sont désormais les seuls modes légaux d'installation dans les pays européens : à part quelques exceptions, les frontières sont fermées aux nouveaux travailleurs depuis les années 1973-1974, en France, comme en Belgique, en Allemagne comme aux Pays-Bas. L'immigration vit sur sa lancée, c'est un héritage de l'avant-choc pétrolier.

**Une politique en trois volets**

Avec une étonnante convergence, les pays d'immigration ont fini par adopter la même politique... pour la bonne raison que c'est la seule possible. Une politique en trois volets : limitation des entrées, insertion des étrangers désireux de rester définitivement et, pour les autres, incitation à retourner dans leur pays.

Sur le premier point, les objectifs ont été en partie atteints. La stabilisation de la population

étrangère est sensible, malgré la présence d'un certain nombre de clandestins. Seuls... 96 travailleurs turcs se sont installés légalement en 1984 dans les pays européens d'immigration. Si une collaboration entre les Etats concernés apparaît indispensable pour contrôler les frontières, leurs intérêts ne sont pas forcément convergents : ils est toujours tentant de « pousser » des indésirables chez ses voisins...

Le deuxième volet de cette politique - l'intégration - est, à la fois, le plus important et le plus difficile à réaliser. Certains pays, comme la France, ont voulu jusqu'ici la favoriser par les naturalisations ou les acquisitions « automatiques » de nationalité. D'autres, comme les Pays-Bas et la Suède, font participer les étrangers aux élections locales. Mais l'intégration ne peut se réaliser vraiment qu'à travers le logement, l'école, l'entreprise, et demande beaucoup de temps. Elle suppose, dans l'intervalle, une charte des

droits et devoirs des étrangers, une sorte de statut de l'immigrant.

Quant aux incitations au retour, elles n'ont pas toujours donné les résultats souhaités. Peu de travailleurs sont rentrés chez eux, et il s'agissait souvent de personnes qui seraient parties de toute façon, même sans incitations financières. A noter toutefois l'efficacité des mesures prises en RFA - et aujourd'hui suspendues, - qui ont permis d'augmenter sensiblement le nombre des retours jusqu'à l'été 1984.

Dans ce domaine, il apparaît de plus en plus clairement qu'une véritable politique ne peut se faire qu'avec la collaboration des pays d'origine. En Turquie, pour les familles qui rentrent de RFA, on a étudié la création de cycles de réinsertion et même de collèges en langue allemande. Suffit-il cependant de réinsérer les émigrés ? On cherche, de plus en plus, à profiter de leur retour pour lancer des projets de développement. Mais là aussi, il ne faut pas se voiler la

face : les intérêts immédiats du pays de départ et de celui d'arrivée, tous deux victimes du chômage, ne sont pas forcément convergents. C'est à une échelle plus large - la Communauté économique européenne, par exemple - que peuvent être mises en place des politiques de développement pour limiter les pressions migratoires.

Celles-ci, selon les experts, n'ont aucune raison de se réduire à court ou à moyen terme. Car aux inégalités économiques persistantes et à l'instabilité politique du tiers-monde s'ajoutent évidemment les déséquilibres démographiques. Est-il nécessaire de rappeler que, chaque année, la population de l'Inde s'accroît de l'équivalent de la population des Pays-Bas, qu'en 2010 la Turquie comptera 40 % d'habitants de plus que la RFA et que les trois pays du Maghreb seront alors presque deux fois plus peuplés que l'Italie ?

ROBERT SOLÉ.

**LE COUREUR OMAR KHALIFA REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE**

**« Pour aider l'Afrique »**

Le coureur soudanais Omar Khalifa, suivi de René Metzger, Thierry Vigneron, Stéphane Caristan et d'autres sportifs, a été reçu, mardi 20 mai, par le président de la République, M. François Mitterrand. Depuis le 17 mai, le champion olympique de 1 500 mètres parcourt une torche-symbole d'espoir à la main, les rues principales des capitales européennes afin de mobiliser l'opinion mondiale et de rassembler des fonds pour aider l'Afrique. Cette initiative, Sport Aid, a été prise en commun par l'UNICEF et Band Aid, l'association de Bob Geldof. Elle devrait se terminer dimanche 25 mai par une gigantesque « Course contre le temps » dans plus de quarante-trois pays à travers le monde.

C'est Omar Khalifa qui, en arrivant sur le parvis des Nations unies à New-York, donnera le départ de cette course. Il sera 17 heures à Paris, où le rendez-vous est donné avenue Foch. M. Mitterrand n'a pas esquisse de s'y rendre. Quoi qu'il en soit, Sport Aid est déjà assuré de réunir les plus grands noms du

monde sportif pour cette manifestation qui sera télévisée. Tous ceux qui souhaitent y participer ou bien soutenir l'initiative peuvent s'adresser aux agences BNP qui ont accepté de mettre leurs guichets à la disposition de Sport Aid. Outre cette contribution, la BNP a déjà accordé un don de 1,65 million de francs à l'association.

Omar Khalifa a gagné, dès mardi soir, Varsovie.

« La fête des mères et la faim dans le monde. - Transformez le jour de la fête des mères en une journée d'action contre la faim », tel est l'appel lancé par M<sup>me</sup> Simone Veil, Huguette Bouchardeau, Georgina Dufoix, la chanteuse Sapho, la réalisatrice Cécile Aubry, l'écrivain Benoîte Groult... au sein du mouvement Survie-86. Cette association non gouvernementale est soutenue par 8 500 maires de toutes tendances politiques, qui ont accepté de signer l'appel.

Survie-86, 25, rue Jomay, 75014, Paris. - Tél. : 45-39-08-62.

**A ANGERS LA QUALITE N'EST PAS SEULEMENT UN SLOGAN, C'EST NOTRE METIER.**

Aucune usine au monde n'est parfaite. Cependant, les gens de l'usine Motorola d'Angers qui fabriquent des régulateurs de tension pour l'industrie automobile ont presque atteint la perfection.

Il y a quelques années, cette usine avait déjà réalisé un excellent record en contrôle de qualité avec environ une pièce défectueuse sur mille. Aujourd'hui, nos derniers tests montrent des résultats encore quatre fois meilleurs.

Cette amélioration est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas seulement due à une automatisation. La production améliorée de l'usine d'Angers est attribuée presque exclusivement aux compétences, à la détermination et aux méthodes des gens qui y travaillent.

Dans cette usine, nous appliquons une méthode appelée Contrôle Statistique de Procédé. De cette façon nous nous assurons de la qualité lors de l'élaboration du produit et pas simplement de la qualité du produit fini. Ainsi, la qualité fait partie de la fabrication au lieu de n'être qu'un aspect de l'inspection finale.

Ce système a donné de tels résultats que nos clients ont "agréé" notre production. Ils ont une telle confiance dans la qualité des produits Motorola qu'ils les acceptent sans les recontrôler dans leurs usines.

Ceci signifie des économies substantielles en temps, argent et efforts et aide nos clients aussi à rester compétitifs sur un marché mondial encombré où la concurrence est plus grande chaque jour.

Alors que la compétition s'intensifie, la recherche de meilleurs rendements de production et de meilleurs niveaux de qualité prend de plus en plus d'importance. La quasi-perfection de la qualité de notre production d'Angers apporte de ce fait une contribution importante à la réussite de l'industrie automobile française.

Motorola est une des sociétés internationales de l'électronique les plus grandes du monde. Nous sommes actifs sur les cinq continents.

Notre objectif commun : le service auprès de nos clients dans le domaine des radio-communications (parole et données), des ordinateurs, des semi-conducteurs et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel.



**MOTOROLA** Un leader mondial dans l'électronique de pointe

**CHARTER ISRAEL ZENITH**  
TOUR OPERATOR  
SUR D'UN FILAGE DE LA COMPAGNIE ELAL  
**2 550 F\***  
Départ Paris dimanche et jeudi (en été)  
Temps de vol : 10h30 (en été)  
\*V. sur demande. 22000 Paris. Tél. : 48.34.14.79

Handwritten text in a box, possibly a date or reference number: 05.10.11.14.79

# GITANES BLONDES



LA SEDUCTION PURE ET DURE



هكذا من الأصل

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

### AU TRIBUNAL DE LYON

#### M. Jean Dutourd condamné pour diffamation envers l'ancien préfet de police du Rhône

De notre correspondant régional

Lyon. - M. Jean Dutourd, académicien et polémiste, a été condamné, mardi 20 mai, pour s'être rendu « complice » du délit de « diffamation publique envers un fonctionnaire public ». L'affaire remonte au 7 janvier dernier, date d'un éditorial particulièrement virulent, intitulé « Philosophie préfectorale », publié dans *France-Soir*, et dans lequel M. Dutourd s'en prenait au préfet du Rhône délégué pour la police, M. Alain Jézouel.

Le sixième chambre du tribunal de grande instance de Lyon a condamné l'académicien à une peine

de 2 000 francs d'amende, une peine infligée, à titre d'auteur principal comme le veulent les dispositions relatives au droit de la presse, à M. Jacques Hersant, directeur de la publication incriminée. M. Dutourd devra verser son adversaire des préjudices le franc symbolique de dommages et intérêts. Le préfet de police recevra en outre 10 000 francs au titre des frais judiciaires et pourra faire publier, dans la limite de 3 000 francs par chaque insertion, des extraits du jugement dans *France-Soir*, le *Figaro* et le *Monde*; des journaux, indique le tribunal dans un de ses attendus, « suffisamment lus pour éviter la publication dans des journaux locaux ».

### AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

#### « Le Matin » et Yves Mourousi condamnés pour diffamation envers le capitaine Borras

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris a rendu, mardi 20 mai, trois jugements par lesquels elle déclare coupables de diffamation envers le capitaine de la DGSE, Alain Borras, M. Max Théret, à l'époque directeur de la publication du journal *le Matin*, M. Max Gallo, éditeur, et Yves Mourousi, responsable du journal de 13 heures de TF1.

Sous le titre « Des balances de la DGSE », *le Matin* avait publié, le 25 septembre 1985, un éditorial de M. Max Gallo et une série d'articles mettant en cause des officiers de la DGSE et, notamment, le capitaine Alain Borras, accusés d'avoir fourni à la presse certains détails sur l'affaire Greenpeace. La veille, M. Yves Mourousi, lors du journal de 13 heures, avait lu une dépêche de l'Agence France-Presse évoquant les mêmes affirmations et précisant que le capitaine Borras avait « reconnu les faits ».

Le 26 septembre 1985, l'officier était inculpé avec cinq autres militaires pour avoir, selon l'accusation, rendu publics des informations de nature à nuire à la défense nationale. Cette circonstance avait conduit les défenseurs des journalistes poursuivis en diffamation à demander que le tribunal prononce un sursis à statuer, dans l'attente des conclusions de l'information judiciaire en cours. Mais M<sup>me</sup> Jacqueline Clavery, présidente de la dix-septième chambre correctionnelle, a rejeté cette demande en observant : « Le journaliste doit être en mesure d'établir, dès le moment où il les porte à la connaissance du public, la preuve de la réalité des informations diffusées. Il ne peut fonder la démonstration de son évenement bonne foi sur des arguments susceptibles d'être décevants à posteriori. »

Le tribunal a considéré que les propos tenus à l'égard du capitaine Borras, considéré comme « coupable », étaient en atteinte à l'honneur du plaignant et, rejetant l'argument de bonne foi, il a condamné M. Max Théret à 8 000 francs d'amende pour la publication des articles et 6 000 francs d'amende

## TOURISME

### « L'EUROPE EST SURE »

« Les touristes venant en Europe peuvent s'attendre à être reçus et accueillis comme d'habitude et à passer des vacances paisibles », a affirmé, le 20 mai, dans un communiqué, l'Organisation mondiale du tourisme, au terme d'un examen de la situation actuelle en Europe.

Selon le secrétaire général, M. Willibald P. Fahr, « les gouvernements et les administrations ont tout mis en œuvre pour s'assurer que la circulation des touristes (...) par voie de surface et par air, se fasse dans les conditions les plus sûres possibles et ne souffre aucune perturbation ».

De son côté, M. Alain Madelin, ministre français du tourisme, a espéré que les touristes américains retrouveront le chemin de la France et affirmé que « personne ne pouvait douter de la volonté de la France de lutter contre le terrorisme et d'être aux côtés de ses alliés ».

**LIBRAIRIE ANCIENNE L'ARBRE DE VIE**  
11, rue de Colomb, Figeac 46100  
CATALOGUE SOUS PRESSE  
ÉGYPTOLOGIE - EMPIRE OTTOMAN  
Envoi sur demande

## TERRORISME

### A Grenoble

#### M<sup>me</sup> MARTINE TOULOTTE REMISE EN LIBERTÉ

Grenoble. - Après trois mois de détention préventive, M<sup>me</sup> Martine Toulotte a été remise en liberté, mardi 20 mai. Il est reproché à cette urbaniste grenobloise âgée de quarante-six ans d'avoir reçu chez elle en février 1982 M. Georges Ibrahim Abdallah et de l'avoir hébergé ainsi que M<sup>me</sup> Jacqueline Esber.

Le premier responsable en France des Fraternités armées révolutionnaires libanaises (FARL) fut arrêté à Lyon le 25 octobre 1984 et il est depuis lors détenu à la prison de Fleury-Mérogis. La seconde, également militante des FARL, est soupçonnée d'avoir participé à l'exécution, le 3 avril 1984 à Boulogne, du conseiller de l'ambassade d'Israël, Yacov Barsimontov. Elle résiderait aujourd'hui au Liban.

M<sup>me</sup> Toulotte, militante de la Ligue communiste révolutionnaire - elle était candidate sur la liste de la LCR lors des élections législatives de mars 1986 dans l'Isère - avait demandé à plusieurs reprises sa mise en liberté au juge Gilles Boulouque, qui l'avait inculpée de recel de mal-faiteur.

M<sup>me</sup> Toulotte estime que les liens qu'elle a entretenus il y a plusieurs années avec des personnes aujourd'hui en prison ou recherchées par la police relèvent de relations purement personnelles et privées. Depuis sa cellule, elle écrit, il y a quelques jours à ses amis qui venaient de recueillir un millier de signatures pour une pétition réclamant sa libération : « J'ai toujours voulu que ma vie et que ma maison soient ouvertes au dialogue, à l'écoute, à l'amitié des personnes rencontrées. Aujourd'hui, sans doute parce que ceux qui dirigent et surveillent la société s'imaginent et ne tolèrent pas que l'on vive ainsi, on me tient en suspicion, on m'inculpe, on m'enferme. C'est inacceptable (...). Rien de ce qui m'est reproché ne sort du cadre d'une vie militante et personnelle toujours menée ou grand jour. Je refuse de tenir a priori en suspicion des gens, des militants de telle ou telle partie du monde, sous prétexte des formes que prennent par ailleurs les luttes de leur pays. Il n'y a là aucun délit. Peut-être ne suis-je pas d'accord. Je défends un droit élémentaire. »

C. R.

● Un avocat de Vesoul inculpé et écroué à Dijon. - M<sup>me</sup> Philippe Perrin, avocat à Vesoul, en fuite depuis trois semaines, s'est constitué prisonnier lundi 19 mai et a été inculpé d'abus de confiance aggravé. Il est soupçonné d'avoir détourné 1,6 million de francs des fonds de la tente. Il se soumettra aux obligations de la police judiciaire de Dijon.

● Marc Frontélet reste en prison. - La cour d'appel de Bordeaux a rejeté, mardi 20 mai, la demande de mise en liberté de Marc Frontélet, qui purge à la maison d'arrêt de Gragnan (banlieue bordelaise) une peine de prison de dix-huit mois pour complicité d'abus de confiance (le *Monde* du 30 avril). La cour d'appel a, d'autre part, confirmé la décision du tribunal correctionnel de Bordeaux qui avait condamné le collaborateur de VSD à dix-huit mois de détention dont six avec sursis.

## FAITS DIVERS

### Au large de Golfe-Juan

#### M<sup>me</sup> ANJA LOPEZ ET TROIS AUTRES PERSONNES SONT TUÉES DANS UN ACCIDENT D'HELICOPTÈRE

Quatre personnes, dont M<sup>me</sup> Anja Lopez, l'ancienne épouse du compositeur Francis Lopez, ont trouvé la mort lors d'un accident d'hélicoptère qui s'est produit dans l'après-midi du mardi 20 mai, au large de Golfe-Juan.

M<sup>me</sup> Anja Lopez, qui habitait Monaco, avait loué l'hélicoptère pour gagner l'aérodrome de Cannes-Mandelieu en compagnie d'un ami espagnol, M. José-Maria Aristrazin, soixante-huit ans, banquier et résident monégasque et d'une amie dont on ignore l'identité. M<sup>me</sup> Lopez devait ensuite emprunter un vol privé. Le pilote, M. Michel Lelong-Fraisse, quarante-deux ans, a été également tué dans l'accident.

L'appareil, de type Ecureuil, appartenant à la société Nieu-Hélicoptères, filiale de la compagnie monégasque Heli-Air-Monaco, qui avait quitté la principauté vers 15 heures, s'est abîmé en mer une demi-heure plus tard.

Les époux Lopez avaient défrayé la chronique en 1976, lors de l'enlèvement rocambolesque dans leur villa de Cannes du banquier François Fériel, le commanditaire du compositeur, enlèvement qui n'a toujours pas été élucidé.

### L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT EN CORSE

#### Trois membres du commando de Cargèse ont agi à visage découvert

De notre envoyée spéciale

Ajaccio. - M. Gaston Carrasco, procureur de la République, a fait, mardi 20 mai, devant la presse, le point sur l'enquête relative à l'attentat meurtrier commis à Cargèse (Corse-du-Sud) le 15 mai par un commando se réclamant de l'ex-FLNC. Entouré de M. Kerboeuf, directeur du SRPJ, et du colonel Patrel, commandant du groupement de gendarmerie de la Corse-du-Sud, M. Carrasco a évoqué les conditions dans lesquelles le quintette de membres du commando - dont trois membres ont agi à visage

découvert - ont opéré sur le terrain, selon divers témoignages.

Plusieurs petits groupes seraient arrivés à partir de 16 h 15 dans le lotissement de Jacques Rousselet. Le commando se serait livré à « des violences totalement gratuites, à du pillage, et aurait beaucoup parlé », a précisé M. Carrasco. Ensuite, les retours successifs des divers occupants du lotissement l'aurait surpris, l'amenant à modifier ses plans et à quitter les lieux à 19 heures, soit environ une heure avant le moment où, compte tenu du réveil retrouvé sur place, devait exploser la charge qui coûta la vie à Jacques Rousselet et à un gendarme, Patrick Giboulet. Jacques Rousselet a-t-il tenté de désamorcer cette dernière charge, qui a explosé à 19 h 52 exactement, comme il l'avait déjà fait avec d'autres ? En l'état actuel de l'enquête, la question reste posée.

En plus des portraits-robots qui vont être diffusés, sept avis de recherche ont été lancés. Mais, si quatre informations « incidentes » ont été ouvertes à partir des saisies réalisées, aucune inculpation n'a été prononcée : « les soupçons, c'est une chose. Il faut des charges », a conclu M. Carrasco.

DANIELLE ROUARD.

### La rémunération des informateurs

#### UNE PRÉCISION DE M. JÉGUAT

M. Bernard Jégouat, informateur de la cellule antiterroriste de l'Elysée dans l'affaire des Irlandais de Vincennes, dont nous citons le cas à propos des rémunérations, discrètement offertes par la police contre des renseignements (nos éditions du 21 mai), demande que nous apportions quelques précisions.

M. Jégouat ne conteste pas le montant de 100 000 francs proposés par M. Brossard, en septembre 1985, « en réparation », assure M. Jégouat, du préjudice subi, dans sa vie personnelle et pour sa sécurité, à la suite des erreurs professionnelles du capitaine Barril. En revanche, ce n'est pas 2 000 francs mensuels que lui offrit la DST, mais 1 500 francs, pour prix de sa collaboration à la lutte antiterroriste. Il ne toucha cette somme qu'une fois, en août 1985 et assure l'avoir refusée par la suite. M. Jégouat ajoute qu'il reçut également, une fois, en septembre 1983, 1 500 francs dans le cadre de la cellule antiterroriste de l'Elysée.

RECTIFICATIF. - C'est après l'attentat contre le synagogue de la rue Copernic à Paris, en 1980, que le ministre de l'Intérieur débloqua, sur fonds secrets, 500 000 francs en liquide pour l'achat éventuel d'informations permettant de retrouver les terroristes, et non pas, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 21 mai, après l'attentat de 1982 contre le restaurant Goldenberg de la rue des Rosiers à Paris.

## POLICE

### Dès le mois d'octobre

#### DEUX CENTS APPELÉS DANS LA POLICE

Les jeunes gens incrochables en octobre 1986 peuvent, jusqu'au 31 mai, faire acte de volontariat pour effectuer leur service national dans la police.

Le ministère de l'Intérieur rappelle, dans un communiqué, que cet acte peut se faire par simple lettre adressée au bureau du service national et que tout autre renseignement peut être obtenu auprès des commissariats de police ou des gendarmeries.

Ce premier contingent d'appelés affectés dans la police nationale sera de deux cents jeunes gens. Un second contingent sera affecté avec l'appel du 1<sup>er</sup> décembre et sera également de deux cents - la date limite de dépôt des candidatures est, dans ce cas, fixée au 31 juillet. Enfin, d'ici la fin 1987, l'effectif d'appelés dans la police devrait atteindre le chiffre de 1 200.

Cette innovation est une conséquence de la loi de modernisation de la police votée en 1985. Après une période d'instruction de deux mois, les appelés seront affectés dans les services de la préfecture de police de Paris, des commissariats des grandes villes, de la police de l'air et des frontières, et dans les unités autoroutières des Compagnies républicaines de sécurité. Ils y effectueront, en uniforme, « des tâches de police générale, à l'exception de toute mission de police judiciaire ou de maintien de l'ordre », précise le ministère de l'Intérieur.

## AVENTURE

### LE DOCTEUR ETIENNE DE RETOUR DU POLE NORD

#### L'homme qui a vu l'ours

La passion jusqu'à l'obsession. Dans les salons surchauffés de l'UAP, place Vandôme à Paris, le docteur Jean-Louis Etienne, trente-neuf ans, premier homme à avoir atteint seul le pôle Nord, est assis sur le bord de son fauteuil, le mardi 20 mai. « Je n'étais ni un sportif de haut niveau ni un scientifique connu. Alors, il m'a fallu convaincre. » Et le voilà, louant ses sponsors, l'UAP, qui lui a tout de suite aidé, à l'Aquitaine, les vêtements Damiani, 1 million de francs à eux trois. D'autres aussi, dont il épelle consciencieusement le nom, pour qu'on ne renonce pas à les citer faute d'en connaître l'orthographe. La nourriture : « excellente, préparée par L.V.O.P.H.A.L., la balise : A.R.G.O.S.-S.A.R.S.A.T. ».

La volomé, l'obstination, pour Jean-Louis Etienne, ce sont visiblement des compagnes familières. Depuis trois ans, le pôle Nord en solitaire était son objectif. L'année dernière, première tentative qui se brisa dans une crevasse de la banquise. Il allégea son trousseau de 85 kilogrammes à moins de 50 kilogrammes cette année (3 kilogrammes à vide). Il analyse, réfléchit, s'aperçoit que l'ustensile primordial est... une brossse pour éliminer chaque soir la saleté qui s'accumule sur la saleté qui s'accumule pendant la nuit.

Il affronta la solitude « qui commença bien avant que la nuit des moteurs de l'avion de ravitaillement ne s'éloigne » et les deux périls majeurs : les ours et l'eau de la banquise où il est tombé deux fois. Avec les ours, il renonce au revolver Magnum 44 emporté lors de la première tentative : « On m'a dit qu'il faudrait tirer de très près, ce qui m'a semblé impossible. J'ai eu aussi

que les victimes d'ours polaires étaient mortes après une agression, volontaire ou non, contre l'animal. Alors, j'ai décidé d'être pacifique. »

### Nez gelé

La passion se davine, sourde et ratemue, avant d'exploser au détour d'une phrase en forme de cri. Il s'est exposé à des températures de moins 52 degrés sous le zéro. Il se soumettra aux obligations du service de santé des armées de Lyon pour mesurer si sa résistance au froid a changé après deux mois de vie en températures négatives. Il vivra ses notations au professeur Jouvet, spécialiste du sommeil. Mais avant l'exploitation des données qu'il a accumulées, il savoure ce je-ne-sais-quoi qui le distingue à jamais. Après des moments terribles, dix heures pour contourner une cassure de 50 mètres de long dans la glace et le côté droit du nez gelé par le vent, les nuages se sont levés. La température s'est adoucie à moins 10 degrés. Le silence s'est épaissi. Il neigeait sur la banquise devenue presque plate. « D'un seul coup, j'ai eu l'impression que le pôle Nord me disait : « Tu peux venir. » J'ai pensé : il reconnaît que je dois l'atteindre. »

Jean-Louis Etienne a eu soudain la certitude absolue que, sur ce sol en dérive, il se trouvait exactement au pôle Nord. Ce que les calculs du Centre national d'études spatiales à Toulouse ont bientôt confirmé par l'intermédiaire de Michel Franco. « Aujourd'hui, avoua Jean-Louis Etienne, je commence à être heureux. Le pôle Nord, c'est comme un mal qui est sorti de moi. »

CHARLES VIAL.

صكنا من الاجل

## MUSIQUE

XX<sup>e</sup> siècle...  
concerts...  
18 mai / 13 ju

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE  
10<sup>e</sup> concert  
18 mai / 13 ju

CONCERTS...  
REBECCA DeMORNO  
18 mai / 13 ju

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 21 MAI
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : M. Fernès (piano) (Bach, Chopin, Scriabin)
Gaveau, 20 h 30 : M. de Plessis (Liszt, Fauré, Chopin)
Cortot, 20 h 30 : D. Bakopoulos (Schumann, Chopin, Hindemith)
Eglise Saint-Jacques-le-Preux, 20 h 30 : C. Chancel (voix), J. Boulez (clavier), A. Chazotte (piano), Y. Belloch (flûte) (Cavallotti, Boccherini, Da Milano)
Hôtel Saint-Algarn, 21 h : Y. Sornli (flûte), S. du Clary (piano) (Poussin, Schubert, Saint-Saëns)
Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du XVIII<sup>e</sup> siècle, dir. : F. Bruggen (Bach, Mozart, Rameau)
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur et orchestre Saint-Jacobi de Hambourg (Händel)
Galerie Vieuxtemps, 12 h 30 : N. Lee (Hummel, Moscheles, Gottschalk)
Table verte, 22 h : Orchestre Vocal Et Consort (Dowland, Purcell, Byrd)
Lacour, 20 h 30 : N. Rivière (piano) (Liszt)
Eglise Saint-Etienne du Mont, 20 h 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Vivaldi, Bach, Mozart...)
JEUDI 22 MAI
Théâtre des Champs-Élysées, 19 h 30 : Les Noces de Figueur
Gaveau, 20 h 30 : Solistes de l'Ensemble orchestral de Paris, D. Méryet (piano) (Mozart)
Salle-Cloëlle, 20 h 30 : voir le 21.
Hôtel Saint-Algarn, 21 h : Duo Feret (Schubert, Debussy, Brahms)
Eglise de la Madeleine, 21 h : Chœur E. Brasseur, dir. J.C. Berthod (Brahms)
Eglise réformée de Saint-Eugène, 20 h 45 : Orchestre de chambre Loewenguth (Boccherini, Mozart, Janáček)
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : Orchestre de chambre Vaillermoz, A. Moy (soprano), A. Taffery (alto)
Ensemble de saxophones de Paris, Chœur de Dugny (Vivaldi, Bach, Albin, Glazounov)
Elysée-Montmartre, 20 h 30 : Soirée vocale, B. Stanborough (piano), D. Day-wiss (soprano) (Schubert, Smetana, Liszt)
Centre Bach, 20 h 30 : N. Zabaly (piano) (Liszt, Chopin, Scarlatti)
Crypte Sainte-Agathe, 20 h 30 : Trio Smetochiti (Valmer, Lurje, Barbier, Smetochiti)
Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 18 h 30 : Géographie musicale européenne (Mansoury, Grieg)
Lacour, 20 h : voir le 21.
Eglise Saint-Louis en l'Île, 20 h 30 : voir le 21, Saint-Roch.
VENDREDI 23 MAI
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : English Chamber Orchestra, V. Ashkenazy (Mozart)
Gaveau, 20 h 30 : Duo Halka (violin, piano) (Brahms, Bartok, Debussy)
Eglise Saint-Jacques-le-Preux, 21 h : Capriccio Stravensky (Biber, Muffat, Ferrin)
Centre Beethoven, 20 h 30 : J. Rodger (soprano), K. Ciesinski (mezzo) (Schubert), Amnesty International
Orchestre de Bagatelle, 18 h 30 : J. Rivier (Chopin, Debussy)
Table verte, 22 h : voir le 21.
Eglise des Billettes, 17 h 30 : Chœur des enfants de France, dir. J.P. Poupert (Boccherini, Monteverdi, etc.)
SAMEDI 24 MAI
Sorbonne, Amphithéâtre, 20 h 30 : S. Lion (piano), E. Shumsky (alto) (Bach, Britten, Chopin)
Neuve-Dame de Paris, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. N. Martinon, Chœur de Radio-France (Mozart)
Oratoire de Bagatelle, 15 h : A. Ratzinsky (Chopin, Gershwin)
Hôtel Saint-Algarn, 21 h : A. Ader (Haydn, Scriabin, Liszt)
Eglise Saint-Merri, 21 h : Orchestre de chambre J. Barbe (Bach)
Théâtre 18, 16 h 30 : M. Fattarini (mezzo), T. Feschner (baryton), M. Beckenbach (piano) (Mozart, Vivaldi, Caccini, Schubert)
Eglise américaine, 20 h 30 : J. Skippen (piano) (Scriabin, Chopin, Debussy, Beethoven)
Cortot, 20 h 45 : Trio Albaniz (guitares) (Vivaldi, Bach, Scarlatti, Mosé)
Table verte, 22 h : voir le 21.
Eglise Saint-Jacques en l'Île, 21 h : Rens des Roses, Lebrun-Norris (Mansoury Las Huelgas, de Montpellier, polyphonies)
Eglise Saint-Jacques-le-Preux, 20 h 45 : Ensemble J.S. Bach (Mozart, Bach, Prokofiev)
DIMANCHE 25 MAI
Eglise Saint-Germain de Choisy, 16 h : Groupe Instrumental de Paris (Beethoven, Mozart, Haydn)
Neuve-Dame, 17 h 45 : E. Ammann (Dürer, Montez, Schmidt, Guiliou)
Théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées, 11 h : P. Fontanaross, B. Engwer (Liszt, Schubert, Beethoven)
Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble Camera (Mozart, Schumann)
Hôtel Saint-Algarn, 18 h : Quatuor de Luitbo (Brahms, Mozart, Hoegger)
21 h : A. Balmaier (violin), C. Daires (piano) (Bach, Fauré, Beethoven)
Oratoire de Bagatelle, 15 h : Duo Fiacet (Beethoven, Schubert, Milhaud)
Eglise des Billettes, 17 h : Trio Ravel (Beethoven)
Chapelle de la Salpêtrière, 16 h 30 : C. Schubert, C. Barrier (Bach, Beethoven, Froschold, Dandria)
Eglise Saint-Jacques-le-Preux, 20 h 45 : Duo Belloch (Cavallotti, Mozart)
Eglise Saint-Roch, 17 h : Chœur grégorien de Paris, F. Polgar, dir. (polyphonies sacrées)
Eglise Saint-Gabriel, 15 h 45 : R. Millard, W. Supplisser-Miglistone (Bach, Krebs, Telemann)
Eglise américaine, 18 h : S. Scott, A. Winterson (Debussy, Williams, Martinon)
LUNDI 26 MAI
Théâtre 13, 20 h 45 : V. Krysa (Liszt)
Gaveau, 20 h 30 : M.P. Siragusa (Brahms, Schumann)
Athalie, 20 h 30 : L. Nucci, P. Marcarini, Comédie des Champs-Élysées, 19 h 30 : Ensemble musique oblique, D. Abramo-vitz (piano) (Pollock)
Hôtel Saint-Algarn, 21 h : A. d'Arco (Chopin, Liszt, Mendelssohn)
Neuve-Dame de Paris, 20 h 30 : voir le 24.
Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h 30 : S.H. Taralagati (sitar), B.A. Nandanarai (tabla)
MARDI 27 MAI
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : A. Fischer (piano) (Mozart) ; 18 h 30 : G. Gaudin (piano), A. Verhees (baryton) (Boccherini, Grieg, Montigny)
Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, R. Szaryng (dir. et soliste) (Mozart)
Radio-France, 18 h 30 : Ensemble instrumental électro-acoustique TM Plus (Duchenne, Camot, Dufour, Mireaux) ; 20 h 30 : Trio à cordes de Paris (Vachon, Kromann, Anagnin, Myrdal) ; 22 h 30 : C. Oussier (Chopin, Fauré, Debussy, Dutilleul)
Gaveau, 20 h 30 : E. Nasonoff (Debussy, Chopin, Monusorphy)
Hôtel Saint-Algarn, 21 h : Quatuor vocal Brahms (Brahms)
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Ensemble vocal J.P. Lere (Rostin)
Eglise Saint-Gervais, 21 h : Choral F. Kauter de Paris et Brest, Orchestre des conservatoires de Brest (Verdi)
Bibliothèque polonaise, 20 h 30 : J.P. Ferry (Liszt)
Cité internationale des Arts, 21 h : S.L. Chou (chant), G. Jastrzebski (piano) (Debussy, Donizetti, Weber)
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Schola grégorienne - Carate Domino
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 21 h : A. Parvess (à partir du 26)
MEMPHIS MELODY (43-29-60-73) 22 h : 21 : P. Warren
MÉRIDYEN (47-58-12-30), 22 h, à partir du 21 h : O. Peterson
MONTANA (45-48-93-08), (D.), 20 h 30 : Duo R. Urteger Et R. Galazzi (dern. le 24) ; à partir du 26 : Trio M. Amouina
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h, S. Guernall, A. partir du 26 : B. Weston
MUSÉE D'ART MODERNE (47-23-61-27), 20 h 30 : le 22 : M. Valera Quercet
NEW MORNING (45-23-51-41), 20 h 30, le 22 : Zazon Bikayya ; les 23-24 : F. Patis et A. Morais ; le 25 : Ganseline ; le 26 : soirée Amnesty International
OPERA NIGHT (42-77-06-27), 23 h : le 26, les Jumeaux et les Gémeaux
PALACE (42-46-10-87), le 26, à 20 h : Hippocrate
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), le 23, à 20 h 30 : M. Portal Unit
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven One ; jeu. : Memphis Slim ; ven. : Quintette de Paris ; lun. : Kangourou Swing Orchestra ; mar. : C. Bolling Trio
PETIT JOURNAL MONTMARTRE (43-21-56-70), 21 h 30, mer. : F. Guin et les Four Bees (jeu. : B. Guin et R. Guérin et R. Bailey ; ven. : Dixie Stompers ; sam. : M. Pindar Secret ; lun. : Y. Julien Big Band ; Ma. : La Velle Trio)
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) (mer.), 23 h, du 21 au 27 : M. Vander, P. Michéol, B. Lohat
PHELONNE (47-76-42-26), 21 h 30, les 23-25 : Fresh de Dan ; le 23 : Rido de Bayonne ; le 24 : Idrissa Diop
REX CLUB (47-93-59-34), le 21 : Complet Brunswick ; le 22 : Cyclope ; le 24 : Katrina et The Waves ; le 26 : The Remplacements
SLOW CLUB (42-33-44-30) (D., L.), 21 h 30, le 21 : T. Cai ; du 22 au 24 : Gal-donia ; le 27 : les New Old Stars
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : du 22 au 26 : Jos Lovano
VILLETTE (42-49-30-80), le 24 à 21 h : Kat, J. Cliff, Malavoi, Arwad, A. Bloody, Gazoline, Tabou Combo, Ti Fock
PLAISANCE - Loc. 43-20-00-06
Dernier spectacle avant la démolition du Théâtre de Plaisance (1982-1984)
OPÉRAPHORISME
de Jean-Jacques ASLANIAN
«... Un enchantement supérieur » (ROGER MARAI)
jusqu'au 31 MAI

LES NOCTAMBULES FÛTÉS SOUPENT A 23 H CHEZ FLO ET JULIEN.
Service tous les jours de 19h. à 2h. du matin.
E.L.O. 7, cour des Petites-Écuries Paris 10<sup>e</sup> Réserveur : 4770.13.59
Julien 16, rue du Fg-St-Denis Paris 10<sup>e</sup> Réserveur : 4770.12.06
Ce soir, venez savourer la cuisine et l'ambiance de ventes huppées Parisiennes aux décors authentiques et découvrez que les grandes restaurations ne sont pas toujours coûteuses. Alors, soupez fûtés!

XX<sup>e</sup> SIECLE : IMAGES DE LA MUSIQUE FRANÇAISE
Ensemble InterContemporain
direction Pierre Boulez
DUFOUR-BOULEZ-GRISEY-MESSIAEN
avec Phyllis Bryn-Julson, soprano ; Pierre Laurent Aimard, piano
LUNDI 26 MAI 20 H 30. Théâtre de la Ville - Location 42 74 22 77
Une heure avec les Solistes de l'EIC
JOLIVET-JOLAS-MURAIL-BOULEZ-BANCOUART
JEUDI 29 MAI 18 H 30. Centre Georges Pompidou - Grande salle
Entrée gratuite pour les abonnés EIC/ARCAM - Rés. 42 60 94 27

FESTIVAL DE L'ILE DE FRANCE
100 ff concerts en Ile de France
18 mai / 13 juillet 86
Concerts promenades dans les châteaux et parcs
Location et renseignements : 47 23 40 84
Festival de l'Île de France, 15 av. Montaigne, 75008 Paris
Office de tourisme de Paris, 127, Champs-Élysées, 75008 Paris, 47 23 61 92

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
JON VOICHT • ERIC ROBERTS
REBECCA DeMORNAV
Un film de ANDREI KONCHALOVSKY
Sélection Officielle CANNES 1986
runaway train
A BOUT DE COURSE

VOTRE TABLE CE SOIR
Ambiance musicale • Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J. H. : ouvert jusqu'à heures
DINERS
RIVE DROITE
ARMAND 6, rue du Beaujolais, 1<sup>er</sup> (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.
LE RELAIS DE VARSOVIE 48-87-63-94 13, rue François-Miron, 4<sup>e</sup> F. dim.
COPENHAGUE 43-59-20-41 142, Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> F. dim.
RELAIS BELMAN 47-23-54-42 37, rue François-1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup> F. sam., dim.
PAGODA 48-74-81-48 30, rue de Provence, 9<sup>e</sup>
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12<sup>e</sup>
PALAIS DU TROCADERO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16<sup>e</sup> Tous les jours
YVONNE 47-20-98-15 13, rue de Bassano, 16<sup>e</sup>
EL PICADOR 43-87-26-87 80, bd des Batignolles, 17<sup>e</sup> F. lundi, mardi
ANNEXE et FRANCO VALLOT au SANTIENAY 75, av. Nôel, 17<sup>e</sup> 42-27-88-44
RIVE GAUCHE
AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5<sup>e</sup> 43-25-46-56/43-25-00-46
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6<sup>e</sup>
LA VILLA D'ADRIEN 42-32-93-54 92, rue du Cherche-Midi, 6<sup>e</sup>
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Atrégure des Invalides, 7<sup>e</sup> F. dim. soir et lundi
RIVE DROITE
DINERS
DANS UN MANSARD ET DANS UNE VILLA DU XVIII<sup>e</sup> S., LE SUIVRE SES TRACES : poissons fins, truffes, les bouillottes, Gâteaux. Menu 120 F. Accueil J. 1<sup>er</sup> de matin. Réservation par O. et Millau, Tél. 42-40-05-11.
AU MARAIS, dans des caves du XIV<sup>e</sup> siècle. Spéc. polonaises. Déjeuners, dîners aux chandelles avec chanteurs et musiciens. Env. 200 F. Réservations, réceptions, groupes.
De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, hors-d'œuvre de choix. MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ, FESTIVAL DE SAUMON.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soit un menu. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
Spécialités chinoises. Déj., dîn. T.L.J. jusqu'à 22 h 30. - Un des meilleurs canards impérial de Paris -, Gant et Millau. - Cambodge et grande cuisine -, Figeac Magazine.
SPECIALITES DU PERIGORD
Déjeuners d'affaires - Dîners - Salons pour groupes
Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
Déj., dîner, j. 22 h. SPEC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zaccaria, gambas, bœuf, calamars tinta. Environ 145 F. Formule à 79,80 F s.a.c. avec spécialités.
Dans leur nouveau décor Napoléon III. Ses produits de 1<sup>re</sup> qualité. Cuisine personnalisée. Déjeuners, dîners aux chandelles. Terrasse. F. dim. soir et lundi.
MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.a.c.
PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : 95 F AU N° 2, RUE FABER.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
JON VOICHT • ERIC ROBERTS
REBECCA DeMORNAV
Un film de ANDREI KONCHALOVSKY
Sélection Officielle CANNES 1986
runaway train
A BOUT DE COURSE

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
JON VOICHT • ERIC ROBERTS
REBECCA DeMORNAV
Un film de ANDREI KONCHALOVSKY
Sélection Officielle CANNES 1986
runaway train
A BOUT DE COURSE

DINERS
RIVE DROITE
ARMAND 6, rue du Beaujolais, 1<sup>er</sup> (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.
LE RELAIS DE VARSOVIE 48-87-63-94 13, rue François-Miron, 4<sup>e</sup> F. dim.
COPENHAGUE 43-59-20-41 142, Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> F. dim.
RELAIS BELMAN 47-23-54-42 37, rue François-1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup> F. sam., dim.
PAGODA 48-74-81-48 30, rue de Provence, 9<sup>e</sup>
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12<sup>e</sup>
PALAIS DU TROCADERO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16<sup>e</sup> Tous les jours
YVONNE 47-20-98-15 13, rue de Bassano, 16<sup>e</sup>
EL PICADOR 43-87-26-87 80, bd des Batignolles, 17<sup>e</sup> F. lundi, mardi
ANNEXE et FRANCO VALLOT au SANTIENAY 75, av. Nôel, 17<sup>e</sup> 42-27-88-44
RIVE GAUCHE
AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5<sup>e</sup> 43-25-46-56/43-25-00-46
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6<sup>e</sup>
LA VILLA D'ADRIEN 42-32-93-54 92, rue du Cherche-Midi, 6<sup>e</sup>
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Atrégure des Invalides, 7<sup>e</sup> F. dim. soir et lundi
RIVE DROITE
DINERS
DANS UN MANSARD ET DANS UNE VILLA DU XVIII<sup>e</sup> S., LE SUIVRE SES TRACES : poissons fins, truffes, les bouillottes, Gâteaux. Menu 120 F. Accueil J. 1<sup>er</sup> de matin. Réservation par O. et Millau, Tél. 42-40-05-11.
AU MARAIS, dans des caves du XIV<sup>e</sup> siècle. Spéc. polonaises. Déjeuners, dîners aux chandelles avec chanteurs et musiciens. Env. 200 F. Réservations, réceptions, groupes.
De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, hors-d'œuvre de choix. MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ, FESTIVAL DE SAUMON.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soit un menu. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
Spécialités chinoises. Déj., dîn. T.L.J. jusqu'à 22 h 30. - Un des meilleurs canards impérial de Paris -, Gant et Millau. - Cambodge et grande cuisine -, Figeac Magazine.
SPECIALITES DU PERIGORD
Déjeuners d'affaires - Dîners - Salons pour groupes
Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
Déj., dîner, j. 22 h. SPEC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zaccaria, gambas, bœuf, calamars tinta. Environ 145 F. Formule à 79,80 F s.a.c. avec spécialités.
Dans leur nouveau décor Napoléon III. Ses produits de 1<sup>re</sup> qualité. Cuisine personnalisée. Déjeuners, dîners aux chandelles. Terrasse. F. dim. soir et lundi.
MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.a.c.
PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : 95 F AU N° 2, RUE FABER.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
JON VOICHT • ERIC ROBERTS
REBECCA DeMORNAV
Un film de ANDREI KONCHALOVSKY
Sélection Officielle CANNES 1986
runaway train
A BOUT DE COURSE

DINERS
RIVE DROITE
ARMAND 6, rue du Beaujolais, 1<sup>er</sup> (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.
LE RELAIS DE VARSOVIE 48-87-63-94 13, rue François-Miron, 4<sup>e</sup> F. dim.
COPENHAGUE 43-59-20-41 142, Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> F. dim.
RELAIS BELMAN 47-23-54-42 37, rue François-1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup> F. sam., dim.
PAGODA 48-74-81-48 30, rue de Provence, 9<sup>e</sup>
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12<sup>e</sup>
PALAIS DU TROCADERO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16<sup>e</sup> Tous les jours
YVONNE 47-20-98-15 13, rue de Bassano, 16<sup>e</sup>
EL PICADOR 43-87-26-87 80, bd des Batignolles, 17<sup>e</sup> F. lundi, mardi
ANNEXE et FRANCO VALLOT au SANTIENAY 75, av. Nôel, 17<sup>e</sup> 42-27-88-44
RIVE GAUCHE
AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5<sup>e</sup> 43-25-46-56/43-25-00-46
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6<sup>e</sup>
LA VILLA D'ADRIEN 42-32-93-54 92, rue du Cherche-Midi, 6<sup>e</sup>
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Atrégure des Invalides, 7<sup>e</sup> F. dim. soir et lundi
RIVE DROITE
DINERS
DANS UN MANSARD ET DANS UNE VILLA DU XVIII<sup>e</sup> S., LE SUIVRE SES TRACES : poissons fins, truffes, les bouillottes, Gâteaux. Menu 120 F. Accueil J. 1<sup>er</sup> de matin. Réservation par O. et Millau, Tél. 42-40-05-11.
AU MARAIS, dans des caves du XIV<sup>e</sup> siècle. Spéc. polonaises. Déjeuners, dîners aux chandelles avec chanteurs et musiciens. Env. 200 F. Réservations, réceptions, groupes.
De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, hors-d'œuvre de choix. MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ, FESTIVAL DE SAUMON.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soit un menu. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
Spécialités chinoises. Déj., dîn. T.L.J. jusqu'à 22 h 30. - Un des meilleurs canards impérial de Paris -, Gant et Millau. - Cambodge et grande cuisine -, Figeac Magazine.
SPECIALITES DU PERIGORD
Déjeuners d'affaires - Dîners - Salons pour groupes
Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
Déj., dîner, j. 22 h. SPEC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zaccaria, gambas, bœuf, calamars tinta. Environ 145 F. Formule à 79,80 F s.a.c. avec spécialités.
Dans leur nouveau décor Napoléon III. Ses produits de 1<sup>re</sup> qualité. Cuisine personnalisée. Déjeuners, dîners aux chandelles. Terrasse. F. dim. soir et lundi.
MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.a.c.
PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : 95 F AU N° 2, RUE FABER.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
JON VOICHT • ERIC ROBERTS
REBECCA DeMORNAV
Un film de ANDREI KONCHALOVSKY
Sélection Officielle CANNES 1986
runaway train
A BOUT DE COURSE

DINERS
RIVE DROITE
ARMAND 6, rue du Beaujolais, 1<sup>er</sup> (Palais-Royal) F. sam. midi et dim.
LE RELAIS DE VARSOVIE 48-87-63-94 13, rue François-Miron, 4<sup>e</sup> F. dim.
COPENHAGUE 43-59-20-41 142, Champs-Élysées, 8<sup>e</sup> F. dim.
RELAIS BELMAN 47-23-54-42 37, rue François-1<sup>er</sup>, 9<sup>e</sup> F. sam., dim.
PAGODA 48-74-81-48 30, rue de Provence, 9<sup>e</sup>
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12<sup>e</sup>
PALAIS DU TROCADERO 47-27-05-02 7, avenue d'Eylau, 16<sup>e</sup> Tous les jours
YVONNE 47-20-98-15 13, rue de Bassano, 16<sup>e</sup>
EL PICADOR 43-87-26-87 80, bd des Batignolles, 17<sup>e</sup> F. lundi, mardi
ANNEXE et FRANCO VALLOT au SANTIENAY 75, av. Nôel, 17<sup>e</sup> 42-27-88-44
RIVE GAUCHE
AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5<sup>e</sup> 43-25-46-56/43-25-00-46
LE JOCKEY 46-34-23-00 127, bd du Montparnasse, 6<sup>e</sup>
LA VILLA D'ADRIEN 42-32-93-54 92, rue du Cherche-Midi, 6<sup>e</sup>
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Atrégure des Invalides, 7<sup>e</sup> F. dim. soir et lundi
RIVE DROITE
DINERS
DANS UN MANSARD ET DANS UNE VILLA DU XVIII<sup>e</sup> S., LE SUIVRE SES TRACES : poissons fins, truffes, les bouillottes, Gâteaux. Menu 120 F. Accueil J. 1<sup>er</sup> de matin. Réservation par O. et Millau, Tél. 42-40-05-11.
AU MARAIS, dans des caves du XIV<sup>e</sup> siècle. Spéc. polonaises. Déjeuners, dîners aux chandelles avec chanteurs et musiciens. Env. 200 F. Réservations, réceptions, groupes.
De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, hors-d'œuvre de choix. MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ, FESTIVAL DE SAUMON.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Soit un menu. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
Spécialités chinoises. Déj., dîn. T.L.J. jusqu'à 22 h 30. - Un des meilleurs canards impérial de Paris -, Gant et Millau. - Cambodge et grande cuisine -, Figeac Magazine.
SPECIALITES DU PERIGORD
Déjeuners d'affaires - Dîners - Salons pour groupes
Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
Déj., dîner, j. 22 h. SPEC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zaccaria, gambas, bœuf, calamars tinta. Environ 145 F. Formule à 79,80 F s.a.c. avec spécialités.
Dans leur nouveau décor Napoléon III. Ses produits de 1<sup>re</sup> qualité. Cuisine personnalisée. Déjeuners, dîners aux chandelles. Terrasse. F. dim. soir et lundi.
MENU PARLEMENTAIRE à 95 F s.a.c.
PARKING ASSURÉ DEVANT LE RESTAURANT : 95 F AU N° 2, RUE FABER.

مكتبة من الأصيل



RADIO-TÉLÉVISION

A ÉCOUTER

Un Américain à Tanger

Créateur pas comme les autres, à l'écart des modes (vivant loin de leurs bureaux new-yorkais ou parisiens) et pourtant jamais conformiste, Paul Bowles est un homme à propos duquel le mot « fascinant » n'est pas, pour une fois, galvaudé. Son autobiographie, Without Stopping, va bientôt paraître en français, mais le groupe de rock Police n'a pas attendu cette parution pour composer Un thé au Sahara, d'après l'œuvre traduite en français (Gallimard, 1984) la plus connue de ce sacré personnage ; un roman vivant que Bernardo Bertolucci veut adapter au cinéma.

Mercredi 21 mai

Programme minimum

En raison de la grève (voir nos informations), toutes les chaînes diffusent un programme minimum de deux heures quarante-cinq minutes. Les journaux de 13 heures et 20 heures sont donc maintenus sur TF1 et A2, ainsi que le journal régional de 19 h 15 sur FR3. Les trois chaînes diffusent ensuite le même programme jusqu'à 22 heures.

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF1
20 h 00 Journal.
20 h 30 L'ami Maupassant : la Petite Roque.
21 h 30 Documentaire : les hommes poissons.
DEUXIÈME CHAÎNE : A2
20 h 00 Journal.
20 h 30 L'ami Maupassant : la Petite Roque.
21 h 30 Documentaire : les hommes poissons.
TROISIÈME CHAÎNE : FR3
19 h 15 Journal régional.
20 h 30 L'ami Maupassant : la Petite Roque.
21 h 30 Documentaire : les hommes poissons.
CANAL PLUS
20 h 30 Barbe Bleue, film d'E. Dmytryk ; 22 h 25, Flash info.
LA 6
20 h, Football, France-Guatemala, match de préparation pour la Coupe du monde à Mexico (à la mi-temps, à 20 h 45, boxe). A 24 heures, ouverture de l'antenne et reprise des programmes foot et boxe.
TV6
20 h, 6 Clips.
FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE
Programme musical.

Jeudi 22 mai

- PREMIÈRE CHAÎNE : TF1
20 h 30 Questions à domicile.
Magazine de P.-L. Séguillon, A. Snelair et A. Tava.
M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, ouvre les portes de sa maison de Saint-Cloud pour être interviewé par les journalistes du magazine.
21 h 50 Feuilles mortes : la Citadelle.
D'après le roman de A.-J. Cronin, adapt. Don Shaw, réal. P. Jeffries et M. Vardy. Avec B. Cross, G. Thomas.
Le jeune médecin ne se décourage pas, il continue ses recherches sur la silicose, même si l'ensemble du milieu médical lui est hostile. Une saga dans le décor très britannique d'une petite ville de mineurs au pays de Galles.
21 h 00 Les grandes expositions.
Émission de J. Plessis.
Rosa : les neuf villages de l'art indien, commenté par Amina Okada, conservateur au musée Guimet. Cette exposition était encore récemment au Grand Palais.
22 h 30 Journal.
23 h 45 C'est à lire.
DEUXIÈME CHAÎNE : A2
20 h 35 Cinéma : Don Camillo en Russie.
Le film de Luigi Comencini (1964), avec Fernando G. Rey, S. Ureli, M. Tullio (N.).
Leur village ayant été jumelé avec une petite ville d'Ukraine, Don Camillo et Peppone vont faire, ensemble, un voyage en URSS. Film alimentaire - selon Comencini lui-même. Des ingrédients de comédie à l'italienne mélangés au peu de sujet.
22 h 20 Le magazine de la rédaction, préparé par J.-L. Saportin, présenté par M. Honorin.
French doctors (par où il y a guerre ou famine, des associations de médecins, comme Médecins sans frontières, Médecins du monde ou Aïda médicale internationale, sont sur les lieux. Le magazine les suit en Birmanie, en Somalie, au Salvador). L'école sans profs (un groupe de parents instruit ses enfants à la maison, pour éviter la coupure entre vie quotidienne et éducation).
Text : « Êtes-vous chair ou charnu ? ». Tamaris (à Coplan, la guêpe, la tarantule : que deviennent les réfugiés tamaris à Paris ?).
23 h 35 Journal.
TROISIÈME CHAÎNE : FR3
20 h 35 Téléfilm : Mueño-hall.
Hommage à Simone Signoret. De M. Bluzal, dial. de J.-C. Grunberg. Avec S. Signoret, D. Ollivry, etc.
Seconde partie du dernier téléfilm de Simone Signoret. A voir, pour elle et pour l'excellente distribution. Un regard désabusé sur la vie et sur le courage d'une femme.
22 h 25 Journal.
22 h 50 Song.
Chorégraphie de Carolyn Carlson. Réal. C. Pion.
Tiré du ballet « Blue Lady ». « Song » est né d'une rencontre entre une illustre danseuse et un cinéaste.
23 h 15 La clef des nombres et des tarots.
23 h 26 Prélude à la nuit.
« Trio en la majeur », de Haydn, par le Trio Florent Schmitt.
CANAL PLUS
20 h 35, Travail au soir, film de J. Skolimowski ; 22 h 15, Don Camillo, film de T. Flihi ; 0 h 10, Poulet au vinaigre, film de C. Chabrol ; 1 h 45, Thé au barreau d'Archevêque, film de M. Chabrol.
LA 6
20 h 30 Penetration, jeu et variétés (et à 0 h) ; 22 h 15, Mode, etc ; magazine sur la mode (et à 1 h 50) ; 23 h 5, Série : Clips.
TV6
19 h, NRJ6 (et à 22 h) ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, Profil 6.
FRANCE-CULTURE
20 h 30 Arabella mes amours : de B. De Costa, avec M. Epiu, N. Barentin, R. Dumas, R. Baillet.
21 h 30 Musiques : Notes en marge, ou l'actualité du livre ; images de la musique française ; Jean-Philippe Rameau.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.
FRANCE-MUSIQUE
20 h 30 Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont). Hommage à Marcel Dupré : « Improvisation sur Te Deum » de Tournemire, « Choral varié sur Veni Creator » de Durufle, « Thème et variations », « Suite médiévale » de Langlais, « Deux chorals du Tombeau de Titelouze » et « Symphonie n° 2 » de Dupré, par Suzanne Chaisemartin, orgue.
23 h 00 Les sautés de France-Musique : Hommage à Peter Pears, l'interprète privilégié de Benjamin Britten.

PARIS EN VISITES

- VENDREDI 23 MAI
« La huzza aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).
« Chère Mido ou Chasse Mido ? », 15 h, 5, rue de Chère-Mido et « Exposition Souzaux-Bourj-la-Reine, cent cinquante ans de céramiques... des collections privées aux collections publiques », 15 h, sortie RER station Parc-de-Sceaux (Paris et son histoire).
« Un quartier de roture : Montsouris et ses ateliers d'artistes », 14 h 45, métro Cité-universitaire (V. de Langlade).
« Beaux hôtels de la rue de Beauregard », 15 h, sortie métro Beauregard.
« Exposition Pastels de Delacroix à Degas et O. Redon », 14 h 30, Louvre, port. Jauriat (Approche de l'art).
« Les salons de l'Opéra », 15 h, hall d'entrée (C.A. Messier).
« Les carrières du parc des Bunes-Chaumont », 15 h, sortie métro Bunes-Chaumont (M. Viré).
« Les salons de l'Hôtel de Ville, histoire de Paris d'Etienne Marcel à la Commune », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (M. C. Lasserre).
« Les hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Botzau).
« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les flâneurs).
« La franco-cuqnerie », 15 h, 16, rue Cadet (M. Polys).
« Versailles : les quartiers de Montreuil, sa paroisse du XVIIIe, l'Orangerie de M<sup>me</sup> Elisabeth, la maison des Italiens », 14 h 30, devant la paroisse Saint-Symphorien, rue de Montreuil (Office de tourisme de Versailles).
CONFÉRENCES
26, rue Bergère, 19 h 30 : « Devenir autonome dans la santé avec la méditation » (M. P. Gérome, anthropologue, psychologue).

(Publicité)
Ampoules antirides 16 jours : 74 francs !
Aux cellules fraîches, ces ampoules ont un exceptionnel pouvoir nutritionnel et régénérant. Tout aussi avantageuses les ampoules aux biotiniques, à l'AD.N. et au serum biologique comme tous les produits mis au point sous contrôle pharmaceutique par les Laboratoires Pharmaderm pour les grandes marques et vendus trois fois plus cher dans leur conditionnement de luxe. 50. Fg Poissonnière (10<sup>e</sup>), dans la cour, 13 h à 18 h sauf samedi. Expéditions prévues. 42.45.42.88.

- SAINT-GERMAIN DES TOILES : Olympia, 14 (43-43-04-11) ; mer. 7 h ; les 24 chœurs ; jeu. : le Dîner à vingt ans - le Coup du bœuf ; ven. : la Collection - samedi : la Nuit de Saint-Germain-des-Toiles ; sam. 20 h : la Maman et le Papi ; dim. : Soirée par thème.
SINFONIA FANTASTIQUE (v.a.), Eglise de Bois, 5 (43-57-57-47) ; mer. : le Cirque des horreurs ; jeu. : le Cirque et le Musée des horreurs ; ven. : le Sacré Fœtus ; sam. : l'Invasion des professeurs.
TAROVSKI (v.a.), République-cinéma, 11 (48-05-51-33) ; lun. 18 h 30 : Nostalgie ; mar. 20 h 15 : André Roublon ; jeu. 21 h : Staller ; ven. : 18 h 30 : l'Écluse d'Ivan ; lun. 17 h 40 : le Rouleau compresseur et le vicin ; mar. 18 h 30 : l'Homme qui aime les femmes ; ven. : 20 h 15 : Pasa d'ouca ; dim. 19 h 45 : (43-21-41-01) ; lun. 16 h : l'Arbre du poète ; mar. 11 h 40, ven. 16 h : la Pêche était un acte ; jeu. 14 h : le Chêne ; ven. : mar. 13 h 30 : les Deux Anglaises et le Continent ; mer. 18 h, sam. 20 h : Jules et Jim ; jeu. 20 h 20, dim. 10 h, mar. 10 h : Tirez sur le pianiste ; lun. 19 h 40 : l'Histoire d'Adèle H.
VISCONTI (v.a.), Action Rivarolo, 5 (43-29-44-40) ; mer. : Bellissima ; jeu. : la Dama ; ven. : Sandra ; sam. : Ossa ; dim. : le Guépard ; lun. : les Dames ; mar. : La terre tremble.
Les séances spéciales
AGENT X 27 (v.a.), Château-Victoria, 1<sup>er</sup> (45-08-94-14), 18 h.
AMADEUS (A. v.a.), Calypso, 17 (42-80-30-11), 21 h 30 ; Grand Fovis, 15 (45-54-46-83), sam. 18 h 30, jeu. 14 h, ven. 19 h, dim. 21 h.
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A. v.a.) : Templiers, 3<sup>e</sup> (42-72-94-56), dim. 18 h 20.
L'AUTRE (A. v.l.) : Saint-Lambert, 15 (45-32-91-68), mer. 21 h.
BANDITS, BANDITS (Ang. v.a.) : Rialto, 19 (46-07-87-61), ven. 23 h 10, mer. 18 h 20, sam. 24 h.
CABARET (A. v.a.) : Château-Victoria, 1<sup>er</sup> (45-08-94-14), 19 h 45.
LES CHARADES DE PIERRE (v.a.) : Bofis à films, 17 (46-22-44-21), jeu. 18 h, sam. 15 h 45.
LES CHÊNES DE PAILLE (v.a.) (A. v.a.) : Templiers, 3<sup>e</sup> (42-72-94-56), sam. 18 h 20.
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Grand Fovis, 15 (45-54-46-83), mer. 17 h.
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A. v.a.) : Calypso, 17 (43-80-30-11), 18 h 15.
L'ÉVEILLE DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : République-cinéma, 11<sup>e</sup> (48-05-51-33), dim. 11 h.
FRANCES (A. v.a.) : Grand Fovis, 15 (45-54-46-83), lun. 21 h 30, mer. 14 h.
GREYSTONE (Bel. v.a.) : Bofis à films, 17 (46-22-44-21), mer. 18 h, dim. 17 h 45.
IMMACOLATA ET CONCETTA (L. v.a.) : Château-Victoria, 1<sup>er</sup> (45-08-94-14), 14 h 15.
INDRA SONG (Fr.) : Denfert, 14 (43-21-41-01), mer. 20 h, sam. 18 h.
LES JOURS ET LES NUITS DE CELINA BLUE (v.a.) (A. v.a.), Château-Victoria, 1<sup>er</sup> (45-08-94-14), 20 h 15 ; Studio Galand, 5 (43-54-72-71), 14 h 10 et 18 h 10.
METROPOLES (All. v.a.) : Grand Fovis, 15 (45-54-46-83), mer. 17 h.
LA NUIT FORTE JARRETTES (Fr.) : République-cinéma, 11<sup>e</sup> (48-05-51-33), sam. 19 h 30.
PARIS, TRÉAS (A. v.a.) : Cinéoch Saint-Germain, 6 (46-33-10-82), 21 h 40 (sauf ven.).
LA PEAU (v.a.) (L. v.a.) : Templiers, 3<sup>e</sup> (42-72-94-56), dim. 18 h, mer. 22 h 15.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15<sup>e</sup> (45-32-91-68), jeu. 21 h.
PINK FLOYD THE WALL (A. v.a.) : Bofis à films, 17 (46-22-44-21), 22 h 20.
LE PROCÈS (A. v.a.) : Luxembourg, 6 (46-59-77-77), 12 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (v.a.) (A. v.a.) : Studio Galand, 5 (43-54-72-71), 22 h 15, ven. 20 h 25.
LES 7 SAMOÛRAÏS (Jap. v.a.) : Rialto, 19 (46-07-87-61), mar. 20 h 15 (version intégrale).
TAXI DRIVER (v.a.) (A. v.a.) : Château-Victoria, 1<sup>er</sup> (45-08-94-14), 22 h 15.
WEST SIDE STORY (A. v.a.) : Templiers, 3<sup>e</sup> (42-72-94-56), mer. 15 h 30, ven. 23 h, sam. 21 h.
WITNESS (A. v.a.) : Bofis à films, 17 (46-22-44-21), 18 h.

RÉGION PARISIENNE

- ALFORTVILLE, Mémoires de la culture arabe (43-76-55-88), 20 h 45, le 23 : Sur les traces de David de Sion.
ANTONY, Théâtre F. Couder (46-66-02-74), 21 h, le 24, Una Ramon.
AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Jacques Prévert (48-68-00-22) 16 h, le 21, Serge Reggiani.
AVERS-SUR-OISE (30-38-41-15), le 24 à 21 h : A. Weissenberg.
BEZONS, CAC (39-82-08-08), le 24 à 21 h : C. Linois, E. Ehrlich, M.N. Lacroix, Quatuor Estimandis.
BAGNOLET, Chapelle, le 22 : Musiques françaises et islamiques du XVII<sup>e</sup> siècle.
LE BLANC-MESNIL, Centre Erik Satie (48-54-46-83), le 21 à 21 h, le 22 à 21 h, le 23 à 21 h, le 24 à 21 h : A. Perrin, L. 20 à 20 h 30 : Musiques d'Amérique latine.
BOISGNY, MC (48-31-11-45) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h. A partir de 23 : Trisha Brown Company.
BOIS-DARCY, Gymnase Pauline (34-60-10-23), le 24 à 21 h : Album d'angoisses, B. Blanchard, la Bande à Badant.
BRILOUON-BILLANCOURT, TSB (46-03-60-44), le 22 à 20 h 30 : La Vierge, J. Van Jones, A. Collins, Le 23, à 20 h 30 : J.M. Dubouché, A. Joffe, le 24 à 17 h 30 : R. Ruz, J. et E. Mielkow Quartet, le 24 à 21 h : Comédie Albert Camus, J. et E. McLain Sextet, L. 24 à 20 h 30 : Hommage à John Coltrane.
CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33), le 21 à 18 h, le 22 à 19 h, le 23 à 18 h 30, le 24 à 16 h : D. Dierckx Faure. Le 24 à 21 h, le 27 à 22 h 30 : Ubu Roi, le 27 à 14 h et 20 h 30 : la Cité invisible.
CHARENTY-LE-PONT, Théâtre (44-58-29-90), le 24 à 17 h : S. Staché (Bach, Beethoven, Liszt, Chopin, Debussy).
CHARENTY-LE-PONT, Théâtre de Compaing (46-61-33-33) (D. soir, L.), 20 h 30, mer. 17 h : Les Aventures du Baron de Focreste (jusqu'au 22).
CHATELAIN, Théâtre (46-57-32-11), 21 h : Ubu Roi.
CHEVREUSE, Théâtre (69-07-63-76), le 23 à 15 h : Richard Mozart, Beethoven, Moussorgsky, Prokofiev, Chopin.
CHELLES, CACC (64-21-20-36), le 22 à 14 h 30, 18 h 30, 21 h et le 23 à 21 h : Journées du nouveau théâtre francophone.
CHONSEL, Château de Breteuil, le 25 à 17 h : R. Milost, N. Loe (Gric, Debussy).
CROISSY, Théâtre (48-90-83-79), le 24 à 20 h 30 : P. Frenson.
CLERY, Théâtre de Paris (43-70-96-18) (D. soir, L.), 21 h, mer. 15 h 30 : Un ticket pour l'enfer (jusqu'au 24). Théâtre Katchouf (47-39-28-58), le 23 à 21 h : Chouff, H. Legrand.
CONFLANS, Salle des Fêtes (39-19-54-54), le 24 à 17 h : Orchestre Philharmonique.
CRÉTIL, Mémoires des arts (48-09-00-50) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : Choro. Du 21 au 24 à 20 h 30, le 25 à 15 h 30 : Taille, MJC-Bar - musique (48-99-75-40), le 21 : Equinox.
CROISSY-SUR-SEINE, Église Saint-Louis (39-76-25-49), le 24 à 19 h : M. Marthe.
ETAMPES, Théâtre (64-94-32-11), le 23 à 19 h : Bernardis Naloyan, Église Saint-Basile, le 24 à 21 h : Brj Naryan.
FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), le 22 à 21 h : The Golden Gate Quartet.
FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (34-60-20-65), le 23 à 14 h et 15 h : l'Oiseau de feu (Orchestre de l'Île-de-France).
FOURQUEUX, Église (39-73-39-28) le 23 à 21 h : Mozart, Saint-Saëns, Mendelssohn, H. Rehm, R. Hahn, H. Busset.
DRAVEL, Parc de Villiers, le 23 : Orchestre Pro Arts de Paris.
GARGES-LES-GONNESSE, Théâtre (39-86-36-31), le 25 à 16 h : Les Carottes sont cuites.
GAZERAN, Église Saint-Gervais (47-20-23-87), le 25 à 17 h : Académie royale de musique (Mozart).
GUERMANTES, Château, le 25 : Orchestre de chambre R. Thomas.
HUILLES, Église Saint-Nicolas (39-68-61-80), le 24 à 21 h : Quintette de cuivres de Radio-France.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Chapelle Saint-Sulpice (le 23 à 21 h : Chorales de Conservatoire (Bach), MJC (45-54-72-71), le 23 à 20 h : les Paris musiciens, Sauter les boys.
IVRY, Théâtre (46-70-15-71), 20 h 30, dim. à 17 h : Semaine dans l'intermédiaire.
JOUAÏES-PONTCHARTRAIN, Église (34-89-60-45), 20 h 30, le 23 : Union

LE CENTRE CULTUREL DU QUÉBEC
Un rendez-vous avec la création.
• en littérature,
• en cinéma,
• en arts d'interprétation,
• en arts visuels.
Le Centre Culturel du Québec.
C'est :
• une bibliothèque et
un centre de documentation,
• une cinémathèque,
• un centre d'expositions,
• une petite salle de spectacles,
• un lieu d'échanges et d'animation.
Les Services Culturels du Québec
117, rue du Bac, 75007 Paris
Québec

سكزا من الأصل

# COMMUNICATION

## LA PRIVATISATION DE LA PREMIÈRE CHAÎNE ET LA GRÈVE DU SECTEUR PUBLIC

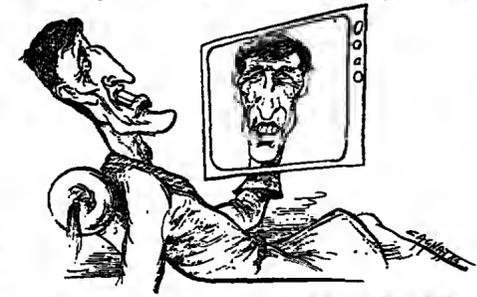
### Manifestation à Paris

La grève générale de vingt-quatre heures dans l'audiovisuel public, qui affecte aussi les chaînes privées, devait être accompagnée d'une manifestation, de la tour Eiffel à l'Hôtel Matignon, à partir de 14 heures. Ce mouvement de protestation contre le projet de privatiser TF1 concerne toutes les sociétés de l'audiovisuel (TF1, A2, FR3, Radio-France, RFO, RFI, TDF, la SFP, FINA, le FMI et le GIA) et c'est la première fois depuis octobre 1974, date de la réforme de l'ORTF, que les employés de la télévision descendent dans la rue.

Radio-France ne diffuse que de la musique et un programme minimum a été appliqué sur les trois chaînes de télévisions publiques. A 20 h 30, les trois chaînes diffusent la Petite Roque, téléfilm de la série « l'Ami Maupassant », réalisée par Claude Santelli. Ce choix ne s'est pas fait sans difficulté, le président-directeur général d'A2 (chaîne désignée pour fixer le programme minimum) avait proposé un téléfilm britannique, mais M. Hervé Bourges, président-directeur général de TF1, tenait à sa série sur Maupassant, « exemple de la qualité du service public ». La Haute Autorité a tranché en sa faveur. Les chaînes privées (Canal Plus, la 5e et TV6) ont été elles aussi affectées par la grève, le personnel de Télédiffusion de France n'assurant plus la retransmission des programmes, mais seulement de faibles tranches (voir le détail page 25).

Une pétition de quelque 100 000 signatures contre la privatisation de TF1, collectées par deux hebdomadaires, l'Événement du Jeudi et Télérama, a été déposée le 20 mai à midi devant l'hôtel Matignon. MM. Jean-François Kahn, directeur de l'Événement, et Francis Mayor, directeur de la rédaction de Télérama, ont été reçus par M. Jean-

Jacques Moulins, membre du cabinet de M. Jacques Chirac. Parmi les réactions, qui continuent de se multiplier à la suite de l'annonce par le gouvernement de son intention de privatiser TF1, celles des témoins du Parti socialiste montrent que l'ancien majorité a trouvé son cheval de bataille contre le nouveau pouvoir. Qualifiant le projet de « hold-up », M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a averti, au cours du point de presse hebdomadaire, que son parti mettrait « tout en œuvre pour le faire échouer ». Cette privatisation, a-t-il ajouté, équivaut au fait que « la Comédie-Française soit aux mains



de Coca-Cola ou le palais de Versailles aux mains d'IBM.

De son côté, M. Jack Laug, ancien ministre de la culture, a renchéri en affirmant, à la veille de la grève générale, que le PS pourrait, « le moment venu », porter l'affaire devant le Conseil constitutionnel. Dans une interview à l'AFP, il a estimé que le projet est « contraire au préambule de la Constitution et aux traditions juridiques fran-

çaises, qui veulent qu'un bien culturel national soit inaliénable ». Après avoir stigmatisé « le partidarisme intellectuel qui règne à TF1 (le Monde daté 18 et 19 mai) et notamment l'émission de Michel Polac « Droit de réponse », M. Toubon a modéré ses paroles, le 20 mai sur France-Inter, en déclarant que le personnel de TF1, touché par la privatisation de la chaîne, devrait « bénéficier d'une garantie pour pouvoir, s'il le souhaite, rester dans le secteur public ». Relevait qu'il n'existe pas de convention collective dans l'audiovisuel, M. Toubon estime que « la première chose à faire, c'est d'en négocier une qui

doit s'appliquer à tout le monde », dans le public comme dans le privé. Dans les milieux syndicaux, d'autres voix s'élevaient contre le projet. Le Syndicat national de l'enseignement de second degré (SNES) « appelle les enseignants à participer à la manifestation de ce mercredi », alors que le collectif CGT des personnels techniques administratifs, cadres, artistiques du Théâtre national de l'Opéra de Paris se déclare « solidaires des salariés de

la radiotélévision en grève le 21 mai ». La CFTC, en revanche, rappelle qu'elle « ne s'associe pas à cette grève », qu'elle qualifie de « politique » et de « tentative de manipulation d'un personnel désorienté ». Force ouvrière, également, « refuse cette exploitation politique », mais « appelle les personnels à la vigilance ».

L'ANIRT (association regroupant plus de 90 % des ingénieurs de la radio et de la télévision) affirme son « attachement à un service public viable, au sein d'un système concurrentiel ». La Société des réalisateurs de films (SRF) souligne, dans une lettre adressée à M. Léotard, que « la privatisation se fera contre les créateurs et le public ». Et une quinzaine d'organisations de consommateurs font part, dans un communiqué, de leurs « inquiétudes devant les projets du gouvernement ».

### A TF1, amertume et détermination

Plus que jamais, à TF1, domine le sentiment que le projet de privatisation de la chaîne ressort d'une « sanction politique ». La dernière déclaration de M. Jean-Jacques Deschamps, secrétaire d'État au tourisme, affirmant que « la télé la plus socialiste, la plus pourrie, économiquement et socialement », a enlevé leurs dernières illusions à ceux qui hésitaient à y croire. Le calme règne pourtant dans la chaîne, mais un calme derrière lequel se cachent aussi l'amertume et une profonde détermination « de ne pas se laisser vendre avec les meubles ».

On réagit sur plusieurs fronts. Un comité d'entreprise extraordinaire a été réuni, mardi 20 mai, à l'initiative du président, M. Hervé Bourges. Ses membres ont adopté, à l'unanimité, une motion « s'élevant contre le projet de privatisation de TF1 et les dangers qui menacent gravement la production, la création et l'informa-

### L'intersyndicale CFDT-CGT-SNJ : les téléspectateurs sont les propriétaires des chaînes

Déterminés et mobilisés. Ainsi se sont présentés, mardi 20 mai, lors d'une conférence de presse, les syndicats CFDT, CGT et SNJ à l'origine de l'appel, pour ce mercredi 21 mai, à une grève générale de vingt-quatre heures dans l'audiovisuel public. Un mouvement - le premier de cette ampleur depuis trois ans - mais auquel ne s'associent ni FO ni la CFTC. La CGC, pour sa part, n'y participe qu'avec ses cadres de l'audiovisuel, mais non les journalistes.

En province, des défilés et des conférences de presse doivent appuyer ces actions auxquelles ont apporté leur soutien le Comité national

d'action laïque, le Syndicat national des enseignants de second degré, la Fédération nationale. L'agrandissement, sans compter « la télé à vous », un comité sans étiquette ouvert aux téléspectateurs qui s'est formé à TF1 et qui, en moins de cinq jours, a recueilli près de six cents adhésions au sein de la chaîne.

« Nous nous sommes tous retrouvés sur le mot d'ordre de grève et sur une plate-forme commune qui, au-delà du projet de privatisation de TF1 et des intérêts liés aux emplois, vise à défendre le service public. C'est ce qu'on veut déclarer

MM. François Werner, secrétaire général du SURT-CFDT (majoritaire dans l'audiovisuel public), Édouard Durand, responsable du SNRT-CGT et Édouard Guibert, ancien directeur de l'information de FR3, parlant au nom du SNJ. L'appel à un arrêt de travail massif, ont-ils indiqué, a été lancé quarante-huit heures avant l'annonce par M. Léotard, ministre de la culture et de la communication, des choix gouvernementaux en matière d'audiovisuel.

« Des choix qui n'ont fait que conforter notre volonté d'agir », a dit Édouard Guibert en soulignant, « si une autre chaîne avait été touchée, la réaction aurait été la même ».

Les syndicats croient à la montée d'un « puissant mouvement d'opinion », car, estiment-ils, le public « n'est pas un simple consommateur d'images, c'est un citoyen conscient de la application du service public qui se prépare ». Cette télévision publique, ont déclaré les syndicats, est payée par la redevance. Les téléspectateurs sont en ce sens « ses propriétaires », et « le gouvernement espère de disposer d'une bien qui ils ont entièrement financé ». Pour la CFDT, le vrai débat porte sur les enjeux et non sur les modalités, tandis que le SNJ affirme : « Toucher à un élément du service public, c'est atteindre l'ensemble du système audiovisuel ». Défendre son intégrité, c'est aussi défendre tout ce qui le représente, « la création, la recherche et l'information ».

Mais, ce combat, les personnels et les professionnels de l'audiovisuel public, n'entendent pas le mener seuls, car « ils ne sont pas les seuls propriétaires de ce secteur mais ses acteurs ». Ils font donc appel « à la collectivité nationale et à toutes les initiatives qui permettront de sensibiliser l'opinion publique ».

JEAN-FRANÇOIS LACAR.

### AUGMENTATION DE CAPITAL ET CRÉATION D'UNE FILIALE FRANÇAISE

#### La CLT se prépare à la bataille des télévisions privées

Une assemblée générale extraordinaire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a décidé mardi 20 mai de procéder à une forte augmentation de capital. Dans un premier temps, celui-ci a été porté de 1,2 milliard à 1,8 milliard de francs luxembourgeois (environ 280 millions de francs) par simple incorporation des réserves. Parallèlement les 8 % que la CLT détenait au sein de son propre capital ont été annulés, accroissant ainsi le poids de chaque actionnaire. D'autres augmentations auront lieu en juillet et dans les mois qui suivront pour porter, d'ici à la fin de l'année, le capital du groupe jusqu'à 3,8 milliards de francs luxembourgeois (environ 600 millions de francs). L'assemblée générale a reconduit le bureau de la CLT et nommé MM. Pierre Dauzier, PDG d'Havas et Alain Chevalier, PDG de Moët-Hennessy, un comité directeur.

Le communiqué officiel précise que « les moyens additionnels mis à la disposition de la CLT lui permettront d'étayer ses moyens techniques et humains en vue de remplir pleinement son rôle dans l'audiovisuel européen de demain ». En clair, le groupe se prépare à assurer l'exploitation d'une chaîne privée française et la future commission nationale Communication et Libertés lui accorde le réseau de la « 5 ».

Pour éviter d'être assimilés à un groupe étranger - comme ce fut le cas, l'an dernier, lors des décisions sur la télévision privée - la CLT a décidé de créer une filiale de droit français qui se portera candidate devant la commission. Cette filiale regroupera la CLT, minoritaire, et ses principaux actionnaires français désireux de l'accompagner dans l'aventure : Havas, Moët-Hennessy (qui a pris la place d'Hachette dans la compagnie) et Paribas, très certainement ; Schlumberger sans doute. Le capital de cette société sera ouvert à d'autres partenaires : des entreprises de presse notamment et peut-être quelques alliés internationaux de la CLT comme la chaîne brésilienne TV Globo.

Ces grandes manœuvres financières vont-elles modifier les complaisants rapports de force au sein de la CLT entre intérêts français, belges et luxembourgeois ? L'augmentation de capital a été préparée et négociée avec le gouvernement luxembourgeois. Le nouveau PDG d'Havas, M. Pierre Dauzier, vient d'affirmer la solidarité de développement audiovisuel entre l'agence française et la CLT (le Monde du 21 mai).

Quant au groupe financier belge, Bruxelles - Lambert, qui a joué un rôle déterminant et souvent contesté ces dernières années, il se porte garant de l'augmentation de capital, mais ne semble pas vouloir jouer dans l'affaire un rôle de premier plan. Bruxelles-Lambert et Moët-Hennessy se préparent plutôt à

entrer dans le capital d'Havas à l'occasion de la privatisation. Ils seront donc très présents au tour de table de la future chaîne privée sans avoir à renforcer directement leurs positions au sein de la CLT.

En revanche, le gérant de l'édition allemande Bertelsmann va très certainement faire une entrée remarquée dans le capital d'Audiöfina, holding qui contrôle 54,5 % de la CLT et regroupe les participations d'Havas et du groupe Bruxelles-Lambert. Le groupe Bertelsmann était déjà associé à la CLT au sein de la chaîne privée allemande RTL-Plus. Le rapprochement financier des deux groupes va sceller une alliance qui va peser lourd dans l'avenir de l'audiovisuel européen.

JEAN-FRANÇOIS LACAR.

### LA VIDÉO DANS LE MÉTRO

#### Fenêtres sur quais

Certes, la curiosité est une joie. Mais qui donc regarde les écrans vidéo placés par la RATP aux stations Argenteuil, Franklin-Roosevelt, Charles-de-Gaulle-Etoile ? Il est midi, une vieille dame tranquille, un instant s'arrête : « Ce n'est pas désagréable, mais on n'a pas le temps. C'est de la dépense inutile, surtout pour des choses comme ça ! ». Une autre, plus agressive : « Ça ne sert à rien, il y a trop de passage, on n'entend rien... Les jeunes sont plus intéressés... C'est très bien, une bonne idée. Mais pour les programmes, c'est limité, trop créatif, à l'avant-garde... Les infos, c'est super ! L'actualité vite donnée, vite lue... »

Il est difficile de regarder ce que l'on n'a pas l'habitude de voir : le 29 janvier dernier, la RATP a installé ce système de vidéodiffusion en circuit fermé, un moyen de son réseau de fibres optiques (le Monde du 30 janvier). Le 1er mars, elle a confié à la société Transcommunications, dirigée par Michel Barjanski, le soin de réaliser un vidéomagazine urbain, « Tube » : publicités, clips, informations, alternant dans un programme d'une demi-heure, en boucle, du mardi 6 h 30 au mardi suivant à la même heure, sans interruption. Tous les jours de 6 heures, de 6 h 30 à 21 h 45, un vidéotexte donne des informations nationales et internationales, et des renseignements immédiats en cas de panne sur le réseau. Rien ne dure plus de deux minutes cinquante, et temps d'attente le prochain métro.

Chaque semaine, « Tube » choisit un thème nouveau, avec la volonté de correspondre à une actualité ou une opportunité. « La ville en bus », « Alice, micro-informatique », « Métro-corps », « Bientôt... (1) ». A chaque fois, il fait appel à un vidéaste de talent. C'est ainsi que

Yan Nguyen Minh a réalisé le Bestiaire du regard. Idée directrice : chacun crée sa réalité.

À la grande vague de séduction « clic et choc », Michel Barjanski apporte sa contribution et s'inscrit dans la volonté de la RATP de transformer un transport collectif en transport en commun. Quel meilleur instrument... qu'un moyen de communication pour refuser les habitudes de silence et d'isolement.

Lorsqu'on lui parle du décalage, évident, entre des habitudes de téléspectateurs et ce que « Tube » propose, il répond que la recherche du magazine se situe justement dans cet écart. Il n'est pas question d'utiliser les recettes d'une télévision commerciale, mais de trouver les formes audiovisuelles spécifiques à un lieu public et passager. Se faire le camelot de la vidéo. Là est la difficulté. Il n'y a pas d'autre expérience de ce genre, pas de référence, et plus rien à inventer dans le domaine technique. Ouvrir dans le métro, pour ceux qui le trouvent triste, des fenêtres de liberté.

Prochaine extension de « Tube », en octobre prochain, Anber, Havre-Caennart et deux grands pôles : la gare de Lyon (terminal d'autobus compris) et Nation. Avant d'occuper dans les prochains années l'ensemble du réseau, d'ici là, « Tube » doit faire ses preuves. Face à l'horme pressé, déjà agacé par les affiches, le petit écran vidéo doit affirmer sa singularité : enlever aux images, et aux esprits, leurs pantoufles.

AL. P.

### RENCONTRES A AUBERVILLIERS LE 7 JUIN 1986

#### « Pour une alternative française aux défis de l'audiovisuel »

Le samedi 7 juin prochain, se tiendront au Théâtre de la Commune des rencontres : Pour une alternative française aux défis de l'audiovisuel. Plus de cent professionnels des arts et du spectacle vous appellent à participer à ces rencontres :

1974, 1982, 1985, l'audiovisuel français est de plus en plus soumis au pouvoir et à l'argent. Le gouvernement d'aujourd'hui veut encore aller plus loin en vendant une ou deux chaînes de télévision du service public.

Il faut arrêter ce processus destructeur, normalisateur, appauvrissant, allant à l'encontre des possibilités offertes par les technologies nouvelles. Il n'est pas inductible.

Bien au contraire nous pensons que les aspirations des citoyens, des artistes, des scientifiques, des industries, notamment du spectacle, ont besoin de se servir des potentialités inédites et étonnantes de la communication audiovisuelle en mutation incessante.

Ces inventions merveilleuses ne doivent pas se retourner contre l'identité culturelle française, contre les hommes, leur vie, leur liberté.

Dans un premier temps cette responsabilité, véritable reconnaissance d'un droit aux images et à la communication, dessinerait l'espace d'une télévision publique, pluraliste, dynamique, démocratique, audacieuse, accélérateur du dialogue social, attentive aux droits et libertés de tous les créateurs, ayant des moyens assurés pour promouvoir la production française et l'emploi artistique et technique, alliée amicale du cinéma français et du spectacle vivant (théâtre, musique, chanson, danse, etc.), contribuant à un véritable partenariat entre les inventions et créations et les individualités, bref une télévision de la citoyenneté nouvelle.

C'est à cette réflexion que nous vous appelons à participer. Ce travail ne sera pas seulement affaire de spécialistes, car l'audiovisuel concerne toute la société, et rien n'est pire qu'un peuple indifférent à la forme de son avenir.

Un premier rendez-vous aura lieu à Aubervilliers au Théâtre de la Commune le samedi 7 juin.

Les signataires :

- Georges APERGHIS, Jean ARCHIMBAUD, Pierre ARDITI, Lucien ATTOUN, Pascal AUBIER, Marcel AZZOLA, Marie-Christine BARRAULT, Michel BATAILLON, Luc BÉRAUD, Roland BERTIN, Gérard BLAIN, Evelyne BOUX, Pierre BOURGEADE, Jean-Luc BOUTE, Jean BRARD, Jean-Claude BRIALY, Jean-Claude CARRIÈRE, Bernard CHARDÈRE, François CHAUMETTE, Patrick CHESNAY, Gérard CHOUGHAN, Mark CHOUPART, Alain CROMBECQUE, Yvan DAUTIN, Jacques DEBARY, Pierre-Henri DELEAU, Jacques DEMY, Bernard DORAY, J.-Y. DUBOIS, Charlotte DUBREUIL, Maurice DUGOWSON, Antoine DUHAMEL, Mireille DUMOULIN, Daniel EDINGER, Simon EINE, Pierre EITAIX, Michel ETCHÉVERRY, Maurice FAILEVIC, Jacques FANSTEN, Jean FERRAT, René FERRÉ, Michel FOLLIN, Richard FONTANA, Renaud GAGNEUX, Ariel GARCIA-VALDÈS, Denise GENCE, Bernard GIRALDEAU, Jean GRUAULT, Claude GUISSARD, Pierre-Étienne HEYMANN, Laurent HEYNEMANN, Catherine HIEGEL, Pablo de la HIGUERA, Anne HOANG, Pierre JENSEN, Roger KAHANE, Jérôme KANAPA, Patrice KERBRAT, Gilles KATZ,
- Hubert KNAPP, Yannis KOKKOS, Jacques KRIER, Jo LAVAUDANT, Francis LEMARQUE, Philippe LÉOTARD, LILLENSTEIN-NAT, Marion LORAN, Stelio LORENZI, René LUCOT, Jean-Pierre MARCHAND, Diego MASON, Claude MATHIEU, Patrice MESTRAL, Vanina MICHEL, Michel MITRANI, J.-P. MOULIN, J.-P. MOULINOT, Bernard MOUNIER, Christine MURILLO, Bernard NOËL, Thierry NOLIN, Marc OGERET, Jean-Paul OLIVIER, Sergio ORTEGA, Claude OTHNIN-GIRARD, Roland PASSEVANT, Jean-Claude PETIT, Claude PIEPLU, Roger PIGAUT, Gérard PIGNOL, José PINHERO, Jean-François PORON, Jean PRAT, Martin PROVOST, Jean ROCHEFORT, Michel ROTMAN, Jean-Paul ROUX, Jacques ROZIER, Raoul SANGLA, Claude SANTILLI, Pierre SANTINI, Jean-Paul SAUSSY, Marie-Claire SCHAEFFER, Jean SCHMIDT, Edith SCOB, Paul SEBAN, Jean-Daniel SIMON, Bernard SOBEL, Jean-Charles TACHELLA, Catherine TASCIA, Dominique VALADIE, Jacques DONOL-VALCROZE, Bernard VAN EFFENTERRE, Henri VART, Gérard VAUGEOIS, Paul VECCHIALLI, Gérard VERGEZ, Lucie VIGO, Jacques VIGOUREUX, Antoine VITEZ, WOLINSKI.

Jack RALITE, maire d'Aubervilliers, ancien ministre, accueillera ces rencontres au Théâtre de la Commune.

Pour se joindre à cet appel, adressez votre nom à M<sup>me</sup> Claudine Joseph, « CITECABLE », 49, avenue de la République, 93300 Aubervilliers. TEL : 48-34-84-00.

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions du temps du 21 mai à 12 heures

21 mai : nuageux, pluie intermittente, vent variable, 15-20°C.

22 mai : nuageux, pluie intermittente, vent variable, 15-20°C.

STATION LE 21 MAI 1986

Prévisions pour le 21 mai

05h : 15°C

08h : 18°C

11h : 20°C

14h : 18°C

17h : 15°C

20h : 12°C

23h : 10°C



PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI 1986

05h : 15°C

08h : 18°C

11h : 20°C

14h : 18°C

17h : 15°C

20h : 12°C

23h : 10°C



LA VIDÉO DANS LE MÉTRO

Fenêtres sur quais

TEMPÉRATURES

FRANCE

Paris : 15-20°C

Bordeaux : 14-19°C

Lyon : 13-18°C

Marseille : 16-21°C

Nantes : 14-19°C

Strasbourg : 13-18°C

Toulouse : 15-20°C

Montpellier : 14-19°C

Nice : 17-22°C

Annecy : 13-18°C

Colmar : 13-18°C

Evry : 14-19°C

Le Mans : 13-18°C

Orléans : 14-19°C

Reims : 13-18°C

Toulon : 16-21°C

Valenciennes : 13-18°C

Yverdon : 13-18°C

ÉTÉRANÈRES

Alger : 18-23°C

Amman : 15-20°C

Antananarivo : 18-23°C

Beijing : 15-20°C

Bombay : 25-30°C

Buenos Aires : 15-20°C

Cairo : 18-23°C

Canton : 15-20°C

Chongqing : 15-20°C

Colombo : 25-30°C

Hankow : 15-20°C

Hong Kong : 25-30°C

Indraprastha : 25-30°C

Jakarta : 25-30°C

Kobe : 15-20°C

London : 13-18°C

Manila : 25-30°C

Medan : 25-30°C

Mumbai : 25-30°C

Nairobi : 18-23°C

Peking : 15-20°C

Rangoon : 25-30°C

Seoul : 15-20°C

Singapore : 25-30°C

Taipei : 15-20°C

Tientsin : 15-20°C

Yokohama : 15-20°C

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 21 mai à 0 heure et le jeudi 22 mai à minuit.

Les masses d'air chaud et orageux continuent leur déplacement vers l'est et elles sont suivies d'air plus stable; le champ de pression relativement élevé atténue l'activité d'un front froid situé sur le nord-ouest du pays.

Jeudi matin, les nuages abondants de la Vendée et de la Bretagne aux régions du Nord-Est, seront parfois accompagnés de faibles pluies locales, en particulier près de la côte; au cours de la journée, une forte nébulosité se maintiendra sur ces régions avec toutefois des éclaircies.

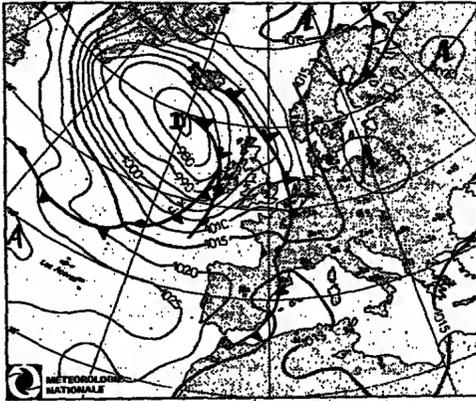
Sur les autres régions, c'est un temps peu nuageux qui prédominera; toutefois le matin des nuages bas seront présents près de l'Atlantique et des averse orageuses encore observées sur les Alpes avant une amélioration se généralisant par l'ouest l'après-midi.

En fin de journée des nuages élevés à caractère pré-orageux apparaîtront sur l'Aquitaine et les Pyrénées.

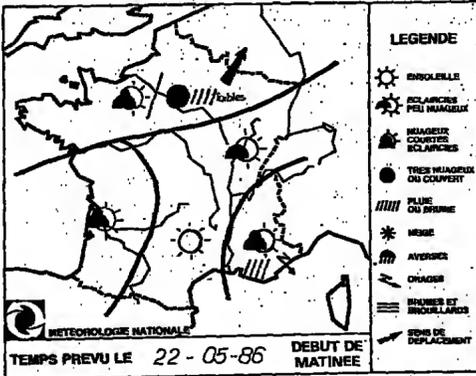
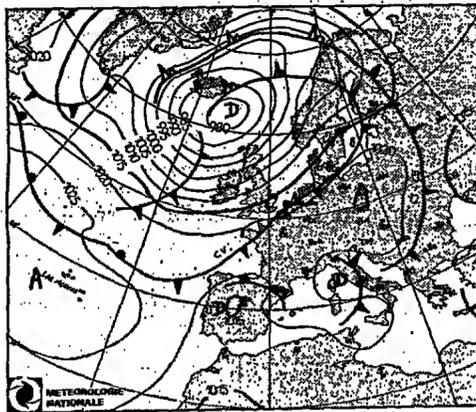
Le vent de secteur sud-ouest dominant sera faible, excepté sur les régions du Nord où il sera modéré; il pourra même souffler assez fort près de la Manche.

Les températures maximales atteindront 17 à 22 degrés sur le Nord-Ouest, 21 à 25 degrés sur l'Aquitaine, le Centre et l'Est, 22 à 27 degrés sur le Sud-Est.

SITUATION LE 21 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI A 0 HEURE UTC



(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES		maxima	minima	temps observé
<b>FRANCE</b>				
AMBOISE	27	15	S	
BORDEAUX	16	11	A	
BREZILHAT	17	12	P	
BOULOGNE	17	12	O	
BREST	15	11	O	
CAEN	22	9	A	
CHERBOURG	19	9	S	
CLERMONT-FERRAND	27	11	P	
LYON	25	15	P	
GRENOBLE-METZ	28	17	N	
LILLE	25	10	S	
LIMOGES	24	9	P	
LYON	25	16	P	
MARSEILLE-MER	27	18	O	
NANCY	27	16	P	
NANTES	19	10	N	
NICE	23	17	O	
PARIS-MONTS	26	13	S	
PARIS-MONTAIGNE	17	10	A	
POitiers	25	17	O	
REIMS	19	9	S	
STRASBOURG	27	15	P	
TOULOUSE	26	18	A	
<b>ÉTRANGER</b>				
ALGER	30	18	C	
AMSTERDAM	25	12	A	
ATHÈNES	29	18	N	
BANGKOK	32	27	C	
BARCELONE	25	17	P	
BEIJING	27	17	C	
BERLIN	22	13	N	
BUDAPESTE	26	17	S	
CAIRO	19	10	C	
CHONGQING	26	17	C	
COCHINCHINE	27	21	N	
DELHI	34	20	S	
DIENBIEN	28	15	S	
GENÈVE	25	17	C	
HANOI	29	24	A	
HONGKONG	29	24	C	
ISTANBUL	20	15	C	
JAKARTA	22	13	S	
KHARTEOUM	20	11	S	
LONDRES	18	9	C	
LOS ANGELES	21	14	C	
LUXEMBOURG	23	15	A	
MARRAKECH	27	18	S	
MARSAKEL	28	15	S	
MEXICO	24	11	P	
MILAN	29	17	N	
MONTREAL	15	9	P	
MOSCOU	20	9	S	
NAIROBI	23	16	C	
NEW-YORK	22	17	A	
OSLO	20	8	C	
PALMADÉMAR	31	18	S	
PARIS	26	12	S	
RIO-DE-JANEIRO	29	22	S	
SINGAPOUR	24	12	S	
SINGAPOUR	32	22	N	
STOCKHOLM	21	7	N	
SYDNEY	18	13	N	
TOKYO	19	15	A	
TUNIS	32	17	S	
VARSOVIE	20	8	N	
VIENNE	26	20	C	
VIENNE	20	16	C	

## UNE EXPOSITION AU MUSÉUM

### « L'art de la plume au Brésil »

Ici, les couleurs les plus éclatantes, là les nuances les plus subtiles sont un régal pour l'œil. Cette fantastique palette, qui caractérise la salle des oiseaux du Muséum n'est pas l'œuvre d'un peintre exceptionnel. Faite de plumes, elle a été créée par la nature et par les hommes de l'Amazonie brésilienne.

Pour les Indiens d'Amazonie, les oiseaux jouent un rôle essentiel. Les plumes permettent à chaque espèce d'oiseau de se différencier des autres. Elles donnent aux hommes qui ne se distinguent ni par leur plumage ni par leur langage, des codes, grâce auxquels s'affichent les identités, identité du groupe et identité personnelle.

L'exposition du Muséum national d'histoire naturelle de Paris - « L'art de la plume au Brésil » - est le fruit d'une très heureuse collaboration de cet organisme avec le musée d'ethnographie de Genève (qui l'a présentée l'hiver dernier).

### La rénovation de la salle des oiseaux

En outre, des musées suisses et brésiliens ont prêtés des objets qui complètent ceux provenant du Muséum et du Musée de l'Homme. Se obtient ainsi quelque trois cents oiseaux empalés et des parures choisies pour leur beauté.

« L'Art de la plume au Brésil » a donné au Muséum l'occasion de rénover la salle des oiseaux. En décembre, celle-ci était fermée au public depuis 1965, comme la grande galerie de zoologie dont elle est un appendice. Avec ses tribunes de bois sculpté et ses vitrines octogonales, la salle des oiseaux est un superbe exemple de la muséologie de la fin du dix-neuvième siècle. La réouverture de la salle des oiseaux permet de revoir l'horloge de Marie-Antoinette, fabriquée en 1785 pour le toit de la chapelle du Petit Trianon et qui - Dieu sait pourquoi - a été achetée en 1796 au tout nouveau Muséum d'histoire naturelle.

Y. R.  
\* Salle des oiseaux, grande galerie de zoologie, Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5<sup>e</sup>. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h à 17 h, jusqu'à la fin de septembre. Entrée : 16 F. Pour les visites-conférences et l'atelier pédagogique, prendre rendez-vous au service d'animation pédagogique et culturelle du Muséum, 51, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05; tél. : 43-36-54-26, de 9 h à 13 h, du lundi au vendredi.

\* Le numéro de mai 1986 de la revue mensuelle *L'Univers du vivant* est consacré, presque exclusivement, aux oiseaux et aux plumes presque exclusivement.

## Solidarité

### « POUR QUE L'ÉTÉ N'OUBLIE PERSONNE... »

En 1985, 46 % des Français ne sont pas partis en vacances. Il s'agit d'enfants issus de familles défavorisées, de chômeurs, de personnes âgées handicapées ou démunies. Le Secours populaire français s'est fixé pour objectif d'offrir un million de journées de vacances à ces « oubliés de l'été », et pour cela organise, du mardi 27 au samedi 31 mai, de 11 heures à 20 heures au Cirque d'été, une grande fête de la solidarité pour que l'été n'oublie personne.

Des stands présenteront des produits artisanaux du monde entier. De très nombreux comédiens, chanteurs, chansonniers, artistes de cirque et de variétés participeront aux spectacles. Les Médecins du Secours populaire présenteront un film et une exposition pour expliquer aux visiteurs leurs missions dans les pays du tiers-monde. Un stand spécial : « Et si vous preniez un enfant est été », recevra les inscriptions des familles acceptant de se charger d'un enfant défavorisé durant les vacances.

\* Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : 42-78-50-48, CCP 654 37 H.

## Automobile

### CONTROLE OBLIGATOIRE POUR LES VEHICULES GRAVEMENT ACCIDENTÉS

La circulaire du 9 mai organisant la révision des véhicules gravement accidentés est parue au *Journal officiel* du 16 mai. Sous la signature de M. Pierre Denizet, délégué interministériel à la sécurité routière, elle fixe les modalités d'un contrôle correctif des trois cent mille véhicules légers risquant chaque année de devenir dangereux du fait de la gravité des accidents où ils sont impliqués.

Quels véhicules ? Sont concernés les véhicules de moins de 3,5 tonnes, à l'exclusion des véhicules militaires.

Quand ? Lorsque la police ou la gendarmerie dressent un procès-verbal d'accident, elles peuvent retirer la carte grise du véhicule dont l'état semble inquiétant.

Comment l'a-t-on sorti ? La restitution de la carte grise à son titulaire est subordonnée à la présentation de l'avis d'un expert certifiant, lors d'une première visite, que le véhicule n'est pas dangereux, soit qu'il a été réparé et qu'il est en état de rouler en toute sécurité.

Les irrécupérables. Lorsque l'expert déclare la voiture irréparable, le propriétaire doit faire procéder à sa destruction.

## DU LAIT POUR LA POLOGNE.

L'accident nucléaire de Tchernobyl a entraîné une grave pénurie de lait en Pologne. Un million deux cent mille enfants sont touchés. Il faudrait 6 000 tonnes de lait en poudre par mois, pour une période encore non déterminée. La commission des Communautés européennes a été saisie du problème et une décision doit être prise dans les jours qui viennent. Mais d'ores et déjà, les Caritas européennes, dont le Secours catholique, se mobilisent. Vous pouvez envoyer vos dons au Secours catholique (Caritas France, CCP 5620-09 K Paris en mentionnant « Tchernobyl »).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 21 mai 1986 :

### UN DÉCRET

N° 86-741 du 14 mai 1986 relatif à la provision pour risques spatiaux constituée par les entreprises d'assurances et de réassurances.

### DES ARRÊTÉS

Du 16 mai 1986 fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4,50 % 1973 à capital garanti.

Du 9 mai 1986 relatif au budget du Fonds spécial de grands travaux pour 1986.

## Patrimoine

### ARDRES RENOUÉ AVEC SON PASSÉ

La petite ville d'Ardrès (Pas-de-Calais), située à mi-chemin entre Saint-Omer et Calais, est depuis longtemps une étape agréable pour les Anglais qui débarquent sur le continent. Elle prendra encore plus d'importance avec la réalisation du tunnel sous la Manche.

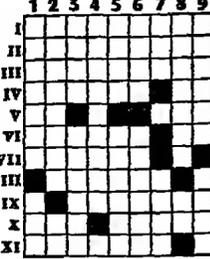
Mais Ardrès a surtout un passé. Proche du site du camp du Drapeau, cette ancienne ville fortifiée est souvent citée par les médiévistes.

L'histoire d'Ardrès d'Ernest Ranson n'avait été publiée qu'à une seule occasion, à la fin du siècle dernier. Elle est rééditée à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance de l'auteur (deux volumes, 295 F, Bibliothèque pour tous, 66, rue Eugène-Strubbs - 62610 Ardrès).

D'autre part, la réhabilitation en cours de la chapelle des Carmes à Ardrès vient de donner naissance à une association, ACHA, qui a pour but l'animation culturelle en Ardrès.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4230



VERTICALEMENT  
1. Homme d'affaires sur le déclin. Il a la tête dure. - 2. Marchand de champignons. Refus d'insulaires. - 3. Cor au bout des bois. L'ivrogne ne s'en préoccupe guère. - 4. Qui entraîne le bœuf. - 5. Le propre de l'homme. A pris un mauvais courant d'air. - 6. Divinité. Un mot ou une suite de mots. - 7. Fondateur des lycées de jeunes filles. Symbole du désir. - 8. Vit dans les bois. Article. - 9. Parteur. à la S.N.C.F. Peut-être se trouver en tube.

### Solution du problème n° 4229

HORIZONTELEMENT  
I. C'est la femme aux boutons. - II. En meilleur état. - III. Spécialistes des ouvrages de défense. - IV. Anciens cadets. Note. - V. Symbole. Mauvais fond. - VI. Tour de France. Personnel. - VII. Souligné ou rayé. - VIII. Etat de manque. - IX. Qui se rapporte au cœur. - X. Seconde femme d'Athamas. Victime d'un accrochage. - XI. Mises en « relation ».

VERTICALEMENT  
1. Flegme. Coné. - 2. Repriser. SM. - 3. Osier. Tapai. - 4. Ut. Le. Eau. - 5. Secours. Cas. - 6. Atre. Ahl. - 7. Amr. Nuzéro. - 8. Reag. gaic. On. - 9. Drelin. Sot.  
GUY BROUTY.

## EN BREF

### DÉBATS PUBLICS

#### DES RÊVES POUR L'AN 2000.

Le groupe français d'éducation nouvelle (GFEN) organise, le vendredi 23 mai, à 20 heures, à la Sorbonne (emph. Richelieu) un débat public sur le thème « L'égalité dans et par le savoir, conquis et construit par tous ». Les intervenants se demanderont ensuite comment « fabriquer des rêves qui transforment l'an 2000 ». Le samedi 24 mai, au Centre des relations publiques de la station de métro Châtelet-Les-Halles, le GFEN présentera des débats, des expositions et des films sur trois thèmes : « Je cherche, donc j'apprends, donc je crée, je me construis » ; « Apprendre, c'est donner un sens à la vie, c'est devenir grand » ; « Apprendre c'est conquérir le monde que je rêve ». De 12 heures à 13 heures, des enfants tiendront une conférence de presse. Le sujet : « On n'est pas des mâles ! »

### JOURNÉES D'ÉTUDES

#### DESTRUCTION ET CRÉATION.

Le Centre de recherche Imaginaire et création (CRIC) organise, les 23 et 24 mai à Chambéry, deux journées d'études avec des psychologues, médecins, psychothérapeutes et universitaires sur le thème « Destruction et création ». Parmi les sujets abordés : « Les processus de destruction et création en milieu scolaire, le drame du constructeur », « La solitude, la mort », « Psychanalyse et destruction ».

### TROISIÈME ÂGE

LA RELÈVE. - Afin d'apporter une « solution momentanée de relève » aux familles qui ont le charge à domicile d'un parent âgé invalide, l'Assistance publique réserve durant les trois mois d'été un certain nombre de lits d'hôpital à l'accueil de ces personnes âgées. Les inscriptions sont reçues à l'Assistance publique, bureau des établissements de lang éajour, 3, avenue Victoria, 75004. Tél. 42-77-11-22.

### VACANCES

« O TEMPS SUSPENDS TON VOL ». - Pour les amateurs d'histoire de l'art, Temporalis propose un circuit de six jours dans le Midi de la France avec des historiens d'art. Durant ce séjour, ils visiteront le musée de Saint-Raymond (gallo-romain), la basilique de Saint-Semin (XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle), les grottes préhistoriques de Niaux, les châteaux cisterciens de Montségur et Puivert, le musée Goye à Castres, le musée Toulouse-Lautrec à Albi, le musée Ingres à Montauban, le musée des

### Augustins (sculptures médiévales et peintures du XIX<sup>e</sup> siècle), l'église et le cloître des Jacobins (XIII-XIV<sup>e</sup> siècle), le site médiéval de Carcassonne et assisteront à des cours sur l'époque médiévale, l'art gothique, l'art rupestre préhistorique et le peinture du XIX<sup>e</sup> siècle.

\* Temporalis, 3, rue de Sénechal, 31000 Toulouse. Tél. : 16 (61) 21-78-84.

### Clubs de danse

SCIRE ET PAILLETES. - Bernum, Pinder, Amur, Bougions, Grock, Zavatta, Fratellini... des noms qui ont enchanté des générations d'enfants. Des noms qui évoquent le cirque. Or, cet art traverse une grave crise : manque de subventions, frais de fonctionnement (le nourriture des animaux, surtout des fauves, coûte fort cher), difficultés pour recruter des artistes, trouver un emplacement, désaffection du public... Si ce déclin continue, les enfants de l'an 2000 ne connaîtront pas les joies du cirque : clowns, magiciens, acrobates, dompteurs, cavalerie, scire et paillettes.

Pour que le cirque vive le Club des amis d'Achille Zavatta vient de se créer. Parrainé par M. Jacques Chirac et plusieurs parlementaires, il a pour but de défendre et de promouvoir « le cirque ».

\* Club des amis d'Achille Zavatta, 20, rue Georges-Pitard, 75015 Paris, tél. : 45-31-96-40.

### Clubs de danse

L'ENFANT MALADE. - Depuis plus de trente ans - elle a été créée en 1953 - l'École pour tous s'efforce d'aider des enfants souffrant de maladies (myopathies, cardiopathies, cancers, atteints d'insuffisance rénale, etc.) à poursuivre leur scolarité, leur donner ainsi l'impression d'être des élèves comme les autres. Des cours leur sont donnés par des professeurs qui viennent à domicile à jour et heure fixe, un plan de travail est établi en fonction des programmes officiels, selon leur niveau, en tenant compte de leur état de santé. L'enseignement est gratuit, seule une contribution de 200 F par an est demandée aux parents.

Les charges de l'association (traitements des professeurs non agréés, URSSAF, impôts sur les traitements, secrétariat, etc.) se sont élevées en 1984-85 à 813 000 F entraînant - compte tenu de la contribution des pouvoirs publics - un déficit de 73 000 F, qui, ajouté aux déficits précédents, porte le déficit global à 255 000 F. C'est pourquoi elle sollicite l'aide de tous ceux qui sont intéressés par cette entreprise (à chaque don est délivré un reçu donnant droit à une déduction fiscale de 5 % pour les particuliers, 3 % pour les entreprises).

\* Votre école chez vous, 2, boulevard Dumas, 75028. Tél. : 43-72-96-88. CCP Paris 10 703 54 J.

**BUSINESS HORS-TAXE**

Faut-il créer des zones franches dans l'Hexagone ?

**ECONOMIE JUIN**

**PICARD**

Votre serrure doit être révisée !

Les cambrioleurs se perfectionnent et utilisent des techniques et des outils de plus en plus évolués. Si votre serrure ne peut résister, vous serez la prochaine victime !

Faites réviser régulièrement votre serrure en vous adressant à tout serrurier revendeur de notre marque.

Il vous dira si votre serrure est encore capable ou non, de résister aux techniques actuelles des cambrioleurs

S.A. PICARD, 4, rue St-Sauveur, 75002 PARIS, 42-33-44-85 +

مكتبة من الأصل



REPRODUCTION INTERDITE

# ANNONCES CLASSEES

## OFFRES D'EMPLOIS

### L'EUROPE POUR CHAMP D'ACTION RELEVEZ LE CHALLENGE

Cette société américaine solidement implantée aux USA et bénéficiant d'une image forte due à la qualité de sa gamme de logiciels (SGBD, langage de 4ème génération...) couvrant l'ensemble des besoins de gestion des entreprises grandes ou petites, crée sa filiale en France et en recherche le FUTUR PATRON.

Ce poste intéresse un **COMMERCIAL** âgé d'environ 35 ans, possédant une solide formation de base et justifiant d'une profonde connaissance du marché des logiciels en général et de la gamme **WANG** en particulier. Il se verra confier la responsabilité globale du développement et de l'animation de cette filiale, mettra progressivement en place les structures et les hommes qui assureront sa croissance sur le marché français d'abord, puis en Europe francophone. Par ailleurs, son expérience concrète et réussie de la vente lui permettra d'approcher directement les grandes sociétés pour en devenir l'interlocuteur privilégié.

Seul responsable devant la maison-mère, il s'engage à atteindre les objectifs fixés en commun et à lui rapporter annuellement ses résultats. Sa rémunération sera à la hauteur de ses ambitions: 400.000 F la première année. Bien sûr, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Si vous avez un tempérament d'entrepreneur, relevez ce challenge complet et évolutif en écrivant, sous référence 5311, à HYPERBOLE 86, rue de Richelieu 75002 PARIS, qui transmettra tout en vous assurant la plus grande confidentialité.

### MP. GROUPE ALIMENTAIRE recherche

#### COLLABORATEUR

Le titulaire du poste sera âgé de 30 ans maximum. Niveau d'étude BTS/CCP. Expérience des problèmes comptables et financiers des entreprises. Il aura pour rôle la tenue de la comptabilité et le contrôle budgétaire des flux. Des missions de tournure lui sont confiées. Son entière mobilité lui permettra au sein du groupe d'accéder à un poste de responsable administratif en Province. Dynamisme et esprit d'équipe sont indispensables. Forfait C.V. et photo à l'attention de M. Serge BUPPEAUD 16, rue Colbe-Desprez-Clermont 75001 Paris.

#### ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche COLLABORATEURS/TRICES CIALIX (CALLEX) éventuellement temps partiel. Tél. de J.P. 45-38-66-75 ou 45-38-66-54.

#### INGÉNIEUR INFORMATIQUE

Connaissances FORTRAN ASSEMBLER PASCAL programmation en temps réel. Réf. 42-74-22-56 46, rue Trousnot, Paris-9.

#### La faculté d'études culturelles européennes

The American College in Paris accepte actuellement les candidatures pour un poste de conférencier à mi-temps en philosophie, anglais ou moderne. Les candidats doivent avoir enseigné en anglais des cours sur l'histoire de la philosophie, Platon et Aristote, l'humanisme ou la philosophie française contemporaine. Les demandes peuvent être adressées à: M. J. 30 mai 1986, ou professeur Patrick Michel van Boveny, The American College in Paris, 31, av. de Bessières, 75007 Paris.

#### Dat d'expertise comptable et commissariat aux comptes

COLLABORATEURS confirmés. Ecr. avec C.V., préférences 5000 F, r. de R.-Vieux, 12.

#### Le Centre d'information Financière organise un stage pour recruter des futurs CADRES CIALIX

Goûte des contacts à très haut niveau. Formation assurée. Tél. de jour: 45-33-20-00 Poste 201.

#### emplois régionaux

Le centre commercial MERCIER et LECLECH recrute des DIRECTEURS pour magasins de chaussures de sport (800 m<sup>2</sup> CA annuel 20 millions) à TARBEZ et PAU.

Responsable de gestion intégrale avec objectifs. Animation + Organisation d'équipe de 10 personnes. Nous demandons: des réf. sérieuses avec une exp. dans le poste de 3 ans et une connaissance approfondie des articles de sport. Nous offrons: rémunération importante + intérêts. (objet réaffiné). Position stable.

Ecr. avec C.V. manuscrit, préférences + photo récente à: COA S.O. R.P. 465, Route de Pau 65420 BOS-TARBES.

#### Entreprise S.T.P. rech. pour région RHONE-ALPES

#### CONDUCTEURS DE TRAVAUX G.O. CONFIRMÉS

Expérience min. 8 ans. Ecr. C.V. et préférences sous réf. M. 2.14 BLEU 17, rue Labat, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

### secrétaires

#### QUARTIER ETOILE

La Secrétaire du Président d'un très important Groupe Français à vocation internationale recherche pour l'assister dans ses missions

### SECRETAIRE DE DIRECTION

De formation BAC + 2, elle a une excellente culture générale. Elle a acquis au cours d'une première expérience, l'assurance dans les contacts à haut niveau, une parfaite maîtrise du secrétariat et souhaite maintenant assister un homme de premier plan. Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant votre rémunération actuelle sous NO 9572 à notre Conseil Solange MONTEIL.

#### Plain Emploi

10 rue du Mail - 75002 PARIS

#### Conseils en ressources humaines

### DEMANDES D'EMPLOIS

#### DIRECTEUR GÉNÉRAL

38 ans - Formation supérieure. Expérience récente dans une société spécialisée des produits de grande consommation Haut de gamme. (C.A. 100 millions, multiplié par 9 en 7 ans) cherche fonction similaire et évolutive. Rémunération minimum 700 KF. Ecrire sous réf. 5000 M à CURRICULUM 4, rue Trousnot, 75008 Paris, qui transmettra.

#### J.H. 23 ans, diplômé O.M.

Très sérieux cherche emploi comme expert en informatique. Téléphone: 45-31-44-78.

#### Homme 43 ans, dynamique

10 ans expérience export. Parfait allemand, anglais, espagnol, poste à responsabilité. Tél. 47-07-20-18, apr. 16 h.

#### J.F. 38 ans, cadre commercial

en poste, anglais, espagnol, négoce international, bonne expérience, responsable. Etude toutes propositions. Ecrire sous réf. 7.258 M, LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7.

#### DIRECTEUR EXPORT

second œuvre bilingue, grande expérience dans le secteur textile, poste à responsabilité de développement et de recrutement d'un département export. Ecr. sous réf. 222 à VALÉNS CONSEIL, 53, rue de Richelieu 75002 PARIS.

Je suis actuellement en stage P.P.A. D'AGENT TECHNIQUE AUTOMATISÉ NIVEAU IV afin de valider sur le terrain mes connaissances en ÉLECTRONIQUE ANALOGIQUE AUTOMATE PROGRAMMABLE. Je cherche une proposition d'application en entreprise DU 22 MAI AU 27 MAI 1986. Merci de me contacter au 45-33-14-65 ou sous la 14 ou 438. Aucune rémunération n'est à envisager.

Journaliste 33 ans, 7 ans d'expérience, polyvalente, presse économique, spécialisée en macroéconomie internationale (laquadrant, trilingue anglais et espagnol, double cursus proposition. Tél. 42-45-48-50 ou sous M. Georges 40, rue Bourne, 75018 Paris.

DESS Traduction EBIT 32 ans, ex. esbo, angl. (9 ans après) ch. situation + presse, domaine international, R.P., étud. tous propositions. Ecrire sous réf. n° 7.288 M, LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7.

J.H. 28 ans, diplômé Sciences Po (SP) licencié en droit, 2 ans de bureau ch. un poste valorisant. Profil: chargé d'études, montage et gestion de dossiers. R.P., étud. tous propositions. Pas de démarchage. Ecrire sous le n° 7.288 M, LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montesson, Paris-7.

## L'immobilier

### appartements ventes

#### 4<sup>e</sup> arrdt

**NOTRE-DAME**  
Très bel imm. pierre de 2 LUXUEUX STUDIO et 2 PCES SD. Pric élevés justifiés. Vis. ce jour 10/12 h 13/15 h 15. R. de CLOTRE-NOTRE-DAME.

**Quai des Célestins**  
Très bel apt. environ 100 m<sup>2</sup>, refait à neuf, aménagé, gd balcon sur Seine et sur Hôtel de Sens. Achat visé-vis, entrée plain, bois, état de l'art. 3.500.000 F. Téléphone: 43-25-45-83.

#### 5<sup>e</sup> arrdt

**MOUFFETARD** gd studio 7 P., gd balcon, sur 2<sup>e</sup> étage. Ld 48. 220.000 F. 43-25-97-18.

#### M<sup>e</sup> LUXEMBOURG

Imm. caractère, calme, soleil, dble liv., 2 gdes chbres, entrée indép., baign., 2<sup>e</sup> étage, 100 m<sup>2</sup> chauffage central individuel 212, RUE SAINT-JACQUES. Mercredi, jeudi, 14 h à 17 h.

#### CENSER-DAUBENTON

2 P., à rénover, poss. et ch. potence. Tél. 46-34-13-18.

#### 7<sup>e</sup> arrdt

**ÉCOLE-MILITAIRE** 47-03-32-44 7 P., gd balcon, de table **SUD, PLEIN CIEL.**

#### QUAI VOLTAIRE

Gd 3 Pces, 110 m<sup>2</sup> à rénover 1.900.000 F. EXCLUSIVITE EMBASSY - 45-62-16-40.

#### 9<sup>e</sup> arrdt

**M<sup>e</sup> TRINITE**, studio, cuis., dble liv., 122.000 F. 47-22-78-88. 1.500/mois/47-22-78-88.

#### 11<sup>e</sup> arrdt

**RUE DU PRINTEMPS** EXCEPTIONNEL 3 P., terrasse Sud, cave, park. 47-42-08-00.

#### 13<sup>e</sup> arrdt

**M<sup>e</sup> CAMPO FORMIO**, 4 P., ch. 4<sup>e</sup> étage, rue et jardin 1.800.000 F. 45-76-48-68. 780.000 F. Tél. 47-07-14-76.

#### 16<sup>e</sup> arrdt

**SUR BOIS, BLD MAILLOT** Splend. apt. 300 m<sup>2</sup> env. 7.800.000 F. 45-76-48-68.

#### R.C.I.

Vous information programme de rénovation dans imm. pierre de L. gd ou bon stand. Prof. PRÉS PORTE AUTEUIL 2, 3, 4 PIÈCES, LIBRES ou loués. RUE BORSIERE 4/5 P., copropriété, récupérables au dernier étage. PRÉS AV. VICTOR-HUGO 2, 3, 4, 5/5 P., LIBRES ou loués. R.C.I. - 47-58-12-21.

#### Pv. V-HUGO, atelier artiste

+ chbre 62 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ét. 1.150.000 F. 47-44-39-18. PRÉS PAUL-DONNER, studio, 45 m<sup>2</sup>, 1<sup>e</sup> ét., cave, STAND. 770.000 F. Téléphone: 47-27-84-24.

#### PLACE D'AUTEUIL, PRÉS

Classé 4 P., très bon stand, serv., park. 2.600.000 F. Téléphone: 47-04-44-58.

#### 17<sup>e</sup> arrdt

**ROME PROXIMITÉ** Pierre de belle 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ét., 4/5 chbres, w.-c., baign., refait neuf. Téléphone: 45-83-25-60.

#### 18<sup>e</sup> arrdt

2 PIÈCES, 85.000 F. 2 PCES CONFORT, 185.000 F. 3 PCES CONFORT, 313.000 F. 4 PCES STAND, 720.000 F. Immo. Marcadet. 42-52-01-82.

#### 20<sup>e</sup> arrdt

Part. à part. de préférence, vend STUDIO, Paris (20<sup>e</sup>), env. 148 000 F. vis. sur pl. dim. 24 m de 15 h 30 à 17 h 15. 59, r. Orfila, 75020 Paris (20<sup>e</sup>).

#### 78- Yvelines

VERGAINES RD IMM. 1972 BEL APPT 4 P., TERRASSE CALME, VUE SUR VERDURE. 875.000 F. (Facilité) MONVAL 30-50-28-15.

#### 92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BOIS, 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> ét. SUR JARDIN 450 m<sup>2</sup> 4 P., 100 m<sup>2</sup>, 2.700.000 F. gd stand, SOLEIL, 46-05-70-92.

#### BOIS-COLOMBES 92

Beau pavillon, 300 m<sup>2</sup> terrain sur 2 rues, séjour, cuis., 4/5 chbres, 2 ch. sous-sol. Garage. 46-34-13-16.

#### 95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHEN (400 m, 10<sup>e</sup> et dernier étage) 2 P., 100 m<sup>2</sup>, 220.000 F. 4 P., 85 m<sup>2</sup> + balcon, 550.000 F. 5 P., 139 m<sup>2</sup> + balcon, 820.000 F. PROPRIÉTAIRE: 42-82-03-01.

### appartements achats

#### locations non meublées demandées

Recherche 1 à 3 P., Paris, préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> avec ou sans animaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-87, même le soir.

#### Paris

Pour Cadres et Employés mutés IMPORTANTÉ BANQUE reat. STUDIOS 2, 3, 4 ET 5 PIÈCES sous quaiers 45-04-48-21, à partir de 8 h 30.

#### EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messines, 75008 PARIS. Recherche en location ou à l'achat APP'T DE 60 CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps dipl. et cadres de très haut niveau. Tél.: 45-62-78-99

#### Région parisienne

Étude cherché pour CADRES villes très bon, louer garantis. 111 48-89-89-60 - 42-83-57-02.

#### locations meublées offertes

#### Paris

JOURNÉE - SEMAINE - MOIS Studio standing. T.V., T.V. Linge, Résidence Courtilles. Téléphone: (47-37-98-31).

#### locations meublées demandées

#### Paris

OFFICE INTERNATIONAL reat. pour ex-directeur, 4 pièces appés de standing, 4 pièces et plus. Tél.: 45-26-18-85.

#### immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France. INDIVISIBILITÉ LAURANGE Fondé en 1878 5, rue de Valenciennes Paris APPEL GRATUIT: 06-07-08-11.

Vous cherchez à louer un apt? Vous souhaitez rénover le vôtre? L'APP.EL. 75, Assoc. loi 1901 11, rue de Valenciennes Paris APPEL GRATUIT: 06-07-08-11.

Information pour ses adhérents (bourses d'échanges, locations, propriétés, achat, repreneurs, groupement d'achat, conseils juridiques) de développer l'entraide au logement. Ecr. 17, rue de Valenciennes Paris 1<sup>er</sup> ou téléphonez-nous au 42-80-22-30.

#### échanges

Echangeur apt 3 P., 78 m<sup>2</sup> Nice-Nord, dans petit immeuble en copropriété, centre animé Paris. Faire offre. Téléphone: 63-98-03-03.

### bureaux

#### Locations

#### ÉTOILE

**BUREAUX** MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TELEX TEL. (1) 47-27-15-88.

VOTRE SIÈGE SOCIAL PARIS-8<sup>e</sup> TELEX/SECRETARIAT **AGECO 42-84-95-28**

#### SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + Bureaux neufs Demarche R.C. et R.M. 600€ SERVICE CLIENTÈLE CHamps-Élysées: 47-23-85-47 Napoléon: 43-41-81-81.

#### VOTRE SIÈGE SOCIAL

**DOMICILIATIONS** SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanence téléphonique. 43-55-17-50

#### Votre adresse commerciale ou

**SIÈGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STES** Prix compétitifs. Délais rapides. **ASPC 42-93-60-50 +**

DOMICILIATION DEPUIS 80/Paris ST-HONORÉ TEL. 42-86-84-91 PARIS-12<sup>e</sup>. Tél. 43-40-88-50 CONSTITUTION SARL, 2.000 F/MT.

#### 17<sup>e</sup> PLACE WAGRAM

(prox.) BUREAUX de 15 à 250 m<sup>2</sup> Aménagements neufs - standing. **ACTE 43-80-90-10.**

#### SANS COMMISSION SANS TRAVAUX

PTE GENTILLY, 580 m<sup>2</sup> 580 000/AN MICHEL BERNARD, 45-02-13-43.

### bureaux

#### SANS COMMISSION SANS TRAVAUX

ASPIRES/ESCOM 80 m<sup>2</sup>, 140.000/AN MICHEL BERNARD, 45-02-13-43.

#### SANS COMMISSION SANS TRAVAUX GARE DE LYON

160 m<sup>2</sup>, PARKING RÉSERVÉ 190.000/AN MICHEL BERNARD, 45-02-13-43.

#### Prox. FG-MONTMARTRE

112 m<sup>2</sup> bureaux profession. ou autres, activité industrielle ou tertiaire. Entièrement rénovés et aménagés. Loyer élevé garanti. Téléphone: 45-33-70-01.

#### maisons individuelles

BÉTAILLE: 35 km de Brives, à vendre maison, séjour 26 m<sup>2</sup>, chbre, cuis. aménagée, w.-c., salle de bain, véranda le tout encastré, garage, avec belles aménagements, terrain 2.800 m<sup>2</sup> parcellaire. Prix: 450.000 F.

#### 8, rue de Montesson, Paris-7<sup>e</sup>

**pavillons** FONTENAY-AUX-ROSES Maison 4/5 pièces, sur jardin 600 m<sup>2</sup> Cave, garage Possibilité agrandissement Téléphone: 45-67-05-15.

#### maisons de campagne

**A VENDRE** BEZANÇOURT 73, 80 km de Paris. Bonne maison ancienne, tout confort, entrée, gd séjour avec cheminée, petit bureau, 2 gdes chbres, salle de bain, pool, piscine, arrosage, avec chauffage central au fuel. Possibilité aménagement chambres supplémentaires. Jardin 2.500 m<sup>2</sup> avec dépendances. Cave, belle vue, Vista sur rendez-vous. Téléphone: (16) 33-90-18-48.

90 km Ouest Paris, jolie maison style normand, parc clos, 2.800 m<sup>2</sup>, cave, 650.000 F. Téléphone: 47-41-30-83 weekend (16) 37-39-11-18.

#### châteaux

ANJOU, colline, petit CHATEAU 2 P., parc 6 ha. Tél. 41-39-21-51, matin.

#### viagers

**F. CRUZ 42-66-19-00** 8, RUE LA BOÉTIE-9<sup>e</sup> Conseil 48 ans d'expérience Prix ventes inférieures garanties Étude gratuite de bonif.

L'IMMOBILIER dans Le Monde du Lundi au Vendredi 45-55-91-82

## L'agenda du Monde

### Enseignement

**L'ANGLAIS EN ANGLETERRE** Notre hôtel de 100 chambres en bord de mer, célèbre dans le monde entier, et notre School of English tout aussi célèbre sont dans les mêmes bâtiments. A partir de 120 par jour, pension complète plus légers.

#### 25% REDUCTION

Séjour à l'hôtel ou en famille. Duvet tous les jours - pas limite d'âge. Ecrire: REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate-on-Sea, Kent, England. Tél. 843-89 12 12 Tél. 86564 Regram ou: Mme. BOULLON 4, rue de la Prévoyance, 95 BAUBONNE. Tél. 38-58-26-33 (le soir) LA FRANCAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE REGENCY LANGUES - 118, Champs Elysees, 75008 Paris. Tél. (1) 45-62-17-27 Telex 641655 SO BUR

### Bibliothèque

ACHAT DE LIVRES A. LAFITTE (1) 48-34-73-26 18, rue de Cardinal-Lemoine-9.

### Bijoux

**ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS** anciens, modernes, argentés PERMIND, des des trilliers Opéra 4, Croisade-d'Arton Etoile 37, av. Victor-Hugo Verres - coquilles - échanges.

### Maroquinerie

**VENTE AU PRIX DE GROS** SACRÉS MAROQUINERIE VETEMENTS CUIR + VISCONTI S. R. M. - Leclercq - 42-72-16-88.

### Moquettes

A saisir **MOQUETTE 100% PURE LAINE WOOLMARK** Prix posée: 125 F/m<sup>2</sup>. Tél.: 45-58-31-12.

### Troisième âge

PROX. COULOMMIERS (77) RETRAITE VOYAGE, espagnole invalides. Tél. 64-04-05-75.

### Architectes

ANCIENS PERSPECTEURS (free lance) offre services en architecture et graphisme. Téléphone: 47-32-11-19 entre 14 h 30 et 19 h 30.

### Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES A. LAFITTE (1) 48-34-73-26 18, rue de Cardinal-Lemoine-9.

### Bijoux

**ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS** anciens, modernes, argentés PERMIND, des des trilliers Opéra 4, Croisade-d'Arton Etoile 37, av. Victor-Hugo Verres - coquilles - échanges.

### Maroquinerie

**VENTE AU PRIX DE GROS** SACRÉS MAROQUINERIE VETEMENTS CUIR + VISCONTI S. R. M. - Lecl

سكنا من اللحن

# Le Monde REGIONS

## ALSACE

### Les millions de la SADE

La Société alsacienne de développement économique (SADE) va procéder à la plus grosse augmentation de capital de son histoire. La SDR alsacienne cherche en effet à recueillir quelque 40 millions de francs pour porter son capital de 102 millions à 142 millions. Compte tenu des primes d'émission, c'est en fait plus de 73 millions de francs que la SADE espère engranger d'ici au 13 juin prochain.

Jacques Puymartin, PDG de la SADE, juge en effet que la SDR va être amenée à multiplier ses interventions en fonds propres dans les entreprises alsaciennes, et doit pour cela rechercher « une plus large assise d'actionnaires ». Comme les taux d'intérêt réels deviennent positifs, les entreprises, plutôt que de s'endetter, sont demandeuses de fonds propres, et la société de développement régional est pour elles un interlocuteur privilégié.

Actuellement, le capital de la SADE est réparti entre des grandes banques et instituts financiers (34%), des investisseurs institutionnels (30%), des particuliers

## PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par un arrêt du 7 mars 1985, la cour d'appel de Paris a condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise pour contrefaçon de marque à l'encontre de la société Lindor & Sprungli, propriétaire de la marque Lindor.

La cour a :

- interdit à la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise l'utilisation sous quelque forme et de quelque manière que ce soit de la dénomination Lindor, Lind'or ou Lin Or et de tous signes distinctifs de 100 F par infraction constatée et de 100 F par jour de retard à compter de la signification de l'arrêt,
- condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise à verser à la société Lindor & Sprungli la somme de 10 000 F,
- ordonné la publication du dispositif de l'arrêt dans trois journaux ou revues au choix de la société Lindor & Sprungli et aux frais de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise, le coût de chacune d'elles ne pouvant excéder la somme de 8 000 F,
- condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise à verser à la société Lindor & Sprungli la somme de 12 000 F par application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile,
- mis les dépens de première instance et d'appel à la charge de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise.

Par un arrêt du 7 mars 1985, la cour d'appel de Paris a notamment :

- dit que la société Consortium français de confiserie a confisqué la somme de 2 000 francs à titre de dommages-intérêts,
- ordonné la publication de l'arrêt dans deux journaux au choix de la demanderesse et aux frais de la défenderesse, le coût de chacune ne pouvant excéder 8 000 francs,
- condamné la société Laboratoire de biologie alimentaire à payer au Consortium français de confiserie la somme de 2 000 francs par application de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile,
- dit que les dépens de première instance et d'appel seront à la charge de la société Laboratoire de biologie alimentaire Saint-Ambroise.

## AUVERGNE

### AMBERT. — Le parc naturel régional Livradois-Forez et le musée de la machine agricole et à vapeur d'Ambert viennent d'acquiescer un autorail panoramique destiné à faire découvrir cette région méconnue en ressuscitant une ligne désaffectée depuis 1972 entre Courpière et Arianc via Ambert.

Le trajet, d'une centaine de kilomètres, est proposé uniquement pour l'instant aux groupes qui en font la demande. L'extension du parcours vers La Chaise-Dieu et sa basilique est à l'étude.

Parc naturel Livradois-Forez, Saint-Gervais Meymont, 63880 Olliergues, Tél. : 73-95-54-31.

## CORSE

### AJACCIO. — Françoise Prévost a reçu le Prix du Mémorial, décerné chaque année par la ville d'Ajaccio, pour son livre intitulé Les Nages de septembre, saga romanesque du clan Castelli établi à Saint-Florent, en Haute-Corse.

Mariée à François Poli, journaliste et originaire de Corse, Françoise Prévost vit régulièrement dans l'île de Beauté depuis une vingtaine d'années. Ecrivain, journaliste et comédienne, Françoise Prévost a déjà publié aux Editions Stock *Ma vie en plus* et *L'Amour nu*.

## ILE-DE-FRANCE

### L'ascenseur à béton

Le préfet et tous les maires du secteur se sont retrouvés récemment à Saint-Maurice dans le Val-de-Marne pour assister à une première

## CONFLIT EN SEINE-MARITIME

### Le Grand-Quevilly veut divorcer de Rouen

« L'affaire n'est dirigée contre personne. » A première vue, ce commentaire de Marc Massion, adjoint au maire PS du Grand-Quevilly en Seine-Maritime, prête à sourire lorsque l'on sait que ledit affaire oppose les premiers magistrats de Rouen, Jean Lecanuet (UDF), et du Grand-Quevilly, Tony Larue (PS), dont le premier adjoint n'est autre que Laurent Fabius.

Le conseil municipal de la commune industrielle de la région rouennaise s'est prononcé le 13 mai pour son retrait du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de l'agglomération, présidé par Jean Lecanuet. Une loi du 9 janvier 1985 autorise les communes dont la population excède de 5 % celle du SIVOM auquel elles adhèrent à quitter ce dernier si le champ de ses compétences est modifié. Ce qui s'est justement produit.

Objet du litige : la décision prise en 1984 par Jean Lecanuet de faire participer le syndicat au financement de la réfection de la gare de Rouen « Hors des compétences du SIVOM I », répliquaient immédiatement les représentants socialistes au syndicat, conduits par ceux du Grand-Quevilly. Le tribunal administratif de Rouen leur donnait raison en février 1985. La parade du maire de Rouen ne tardait pas à venir avec l'adoption d'un nouveau régime

de compétences du syndicat. Beau joueur, les socialistes approuvèrent. Le loi du 9 janvier venait alors opportunément bouleverser le nouvel équilibre.

Connaissant les réserves croissantes de la commune de Laurent Fabius, Jean Lecanuet a immédiatement dénoncé le « loi du Grand-Quevilly » car l'éventuel retrait du deuxième partenaire financier — La Grand-Quevilly verse 40 millions de francs sur les 55 millions de francs du budget syndical —

remettrait en cause l'équilibre de l'institution.

Après la délibération du 13 mai à laquelle le Parti communiste et la droite se sont opposés, le menace prend corps. Il reste six mois réglementaires pour tenter d'harmoniser les positions des uns et des autres. Au Grand-Quevilly, on exige simplement que la notion d'extension des compétences soit plus rigoureuse et ne se borne pas à parler d'intérêt intercommunal ou régional. « Un texte tellement flou, explique

## LES ÉCONOMIES DE VALÉRY

### Plus d'hôtel régional à Clermont-Ferrand ?

Depuis son accession à la présidence du conseil régional d'Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré en plusieurs occasions : « La région sera économe (1) comme c'est sa tradition. » Il a prôné la rigueur dans la gestion de l'institution, annonçant même le 25 avril, sans le détail, un plan de réductions des dépenses de fonctionnement devant aboutir à une économie de 10 millions de francs en 1986. Le premier acte, sinon décisif, du moins symbolique, a été de vendre cinq des quarante voitures de fonction.

Un dossier beaucoup plus sérieux a été mis en avant. Il s'agit de la construction d'un Hôtel de la région décidée par son prédécesseur, le socialiste Maurice Pourchon (la Manda daté 10-11 novembre 1985). Ce dossier a touché beaucoup, faisant même appel au prestigieux architecte italien Renzo Piano, le coauteur du Centre Beaubourg. Il donnait à cette réalisation une signification politique (il voyait une valorisation de la décentralisation) et un sens culturel afin de démontrer que l'Auvergne sait aussi être moderne.

Dès le vote du projet, l'opposition d'abord, devenue aujourd'hui

majorité, avait manifesté son hostilité. Elle estimait le coût de l'opération — 52 millions de francs — excessif. M. Giscard d'Estaing a repris ce thème à son compte. Il entend arrêter les travaux en cours et procéder à une transformation

du projet. Au lieu d'un Hôtel de la région, il souhaite l'installation d'une Ecole nationale d'ingénieurs des métiers de l'automobile et des matériaux du futur.

Cette réorientation éducative des crédits implique des négociations avec les ministères concernés



LIBERT TARRAGO.

(1) M. Giscard d'Estaing a bien dit région économe et non économi-que.

## POITOU-CHARENTES

### Circuits-taxis

Le comité départemental du tourisme de Charente-Maritime, les offices du tourisme de La Rochelle, Saintes et Rochefort, conjointement au groupe départemental des syndicats des artisans du taxi de ces villes, organisent des circuits-taxis en Charente-Maritime en dehors de la pleine saison pour des groupes de deux à quatre personnes.

Exemples de ces circuits : Royan et la côte Sauvage, 170 km, six heures, 600 F ; la Venise verte du Marais poitevin, 130 km, quatre heures, 400 F.

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

### Embruns mortels

Le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, qui rassemble une quarantaine de personnalités des universités de Nice, Perpignan, Montpellier et Marseille, sous la présidence du professeur Charles-François Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du benthos et de biologie végétale marine, vient de se réunir à Hyères et à l'issue de ses travaux, un cri d'alarme face au dépérissement de la végétation littorale, le long d'une grande partie des côtes méditerranéennes.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise. Dans la région de Piss, en Toulon, le mal s'étend sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Les spécialistes italiens ont communiqué des documents impressionnants : à perte de vue, des « carcasses » de pins morts, mais restés sur pied, comme après un incendie.

Les recherches effectuées en France et en Italie ont permis de connaître la cause du phénomène : les embruns marins — écorché et les hydrocarbures. Durant leur transport par le vent, les embruns s'évaporent, ce qui concentre encore plus le produit toxique, qui bouche les pores des feuilles et s'y dépose.

Ce phénomène, de l'avis des spécialistes, est la première cause de dépérissement de la végétation, mais pas forcément la seule.

Sur le littoral français, les îles de Porqueresses et de Port-Cros sont les secteurs les plus atteints.

Le ministère de l'Environnement n'a mis en place un groupe de travail sous la responsabilité du professeur Boudouresque pour, dans un premier temps, dresser un bilan de la situation.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Boudouresque par nos correspondants : Jean Contrucci, Jacques Fortier, Francis Gouge.

ÉTIENNE BANZET.

## DOLLAR : vive hausse

Le dollar a gagné 10 centimes de franc par rapport à la semaine dernière.

## BANQUES : 10 F par

l'année de plus pour les comptes d'épargne.

## CRÉDIT : 3,7 %

Le taux de crédit a augmenté de 0,1 point.

## SALAIRES : premiers

une entreprise nationale le 16 mars.

## UNIONCTURE

COMPTES DU PREMIER TR

## Une étrange lan

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise.

## Embruns mortels

Le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, qui rassemble une quarantaine de personnalités des universités de Nice, Perpignan, Montpellier et Marseille, sous la présidence du professeur Charles-François Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du benthos et de biologie végétale marine, vient de se réunir à Hyères et à l'issue de ses travaux, un cri d'alarme face au dépérissement de la végétation littorale, le long d'une grande partie des côtes méditerranéennes.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise. Dans la région de Piss, en Toulon, le mal s'étend sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Les spécialistes italiens ont communiqué des documents impressionnants : à perte de vue, des « carcasses » de pins morts, mais restés sur pied, comme après un incendie.

Les recherches effectuées en France et en Italie ont permis de connaître la cause du phénomène : les embruns marins — écorché et les hydrocarbures. Durant leur transport par le vent, les embruns s'évaporent, ce qui concentre encore plus le produit toxique, qui bouche les pores des feuilles et s'y dépose.

Ce phénomène, de l'avis des spécialistes, est la première cause de dépérissement de la végétation, mais pas forcément la seule.

Sur le littoral français, les îles de Porqueresses et de Port-Cros sont les secteurs les plus atteints.

Le ministère de l'Environnement n'a mis en place un groupe de travail sous la responsabilité du professeur Boudouresque pour, dans un premier temps, dresser un bilan de la situation.

Cette page a été réalisée sous la responsabilité de Jacques-François Boudouresque par nos correspondants : Jean Contrucci, Jacques Fortier, Francis Gouge.

ÉTIENNE BANZET.

Le dollar a gagné 10 centimes de franc par rapport à la semaine dernière.

Le taux de crédit a augmenté de 0,1 point.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise.

Le Comité scientifique du Parc national de Port-Cros, qui rassemble une quarantaine de personnalités des universités de Nice, Perpignan, Montpellier et Marseille, sous la présidence du professeur Charles-François Boudouresque, directeur du laboratoire d'écologie du benthos et de biologie végétale marine, vient de se réunir à Hyères et à l'issue de ses travaux, un cri d'alarme face au dépérissement de la végétation littorale, le long d'une grande partie des côtes méditerranéennes.

Le phénomène a été signalé pour la première fois au début des années 70 dans la région marseillaise. Dans la région de Piss, en Toulon, le mal s'étend sur plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres. Les spécialistes italiens ont communiqué des documents impressionnants : à perte de vue, des « carcasses » de pins morts, mais restés sur pied, comme après un incendie.

# économie

## REPÈRES

### Dollar : vive hausse à 7,15 F

Le dollar s'est très sensiblement raffermi mardi soir et mercredi 21 mai sur tous les marchés des changes après l'annonce d'une croissance plus forte que prévue aux États-Unis pour le premier trimestre 1986. Prenant par surprise les opérateurs, cette annonce a brutalement propulsé le billet vert de 2,21 DM à 2,2450 DM, de 7,07 F à plus de 7,15 F et de 166 yens à 169 yens.

### Banques : 10 F par mois pour la tenue des comptes

La tenue des comptes bancaires, qui va progressivement être rendue payante, coûtera au déposant environ 10 F par mois, a déclaré, le mardi 20 mai, M. Jean Dromer, président de l'Association française des banques, invité de l'émission « Le téléphone sonne » à France-Inter. « Chaque établissement de crédit décide de la date de mise en œuvre de cette réforme en fonction de ses possibilités et de ses contraintes », a précisé M. Dromer.

### Croissance : 3,7 % aux États-Unis

L'économie américaine a progressé plus rapidement que prévu, le produit national brut ayant augmenté de 3,7 % en rythme annuel au premier trimestre contre 0,7 % durant le dernier trimestre 1985, annonce le département du Commerce. Cette révision, en hausse par rapport aux 3,2 % initialement annoncés, a pris en compte les observations et a donné un léger coup de fouet au dollar (voir ci-dessus). Mais l'administration Reagan reconnaît qu'une partie appréciable de la hausse de la production représente un gonflement des stocks. Dans l'automobile notamment, les inventaires ont atteint soixante-dix jours de vente le 1<sup>er</sup> mai, soit leur plus haut niveau depuis mai 1978.

### Salaires : première grève dans une entreprise nationalisée depuis le 16 mars

Avec la grève d'avertissement de deux heures lancée par FO pour le 22 mai (avec le soutien de la CGT et de la CFDT), l'Aérospatiale est la première entreprise du secteur nationalisé à connaître une grève sur les salaires depuis l'arrivée de M. Chirac. FO (34,1 % aux dernières élections professionnelles), demande le maintien de l'accord salarial de base de l'entreprise, qui, depuis 1970, garantit automatiquement une augmentation des salaires semestrielle de 2 % (tous les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet). La direction de l'Aérospatiale objecte que l'application de cette formule d'automatisme conduit à dépasser l'objectif des pouvoirs publics pour la hausse des prix en 1986 (2,3 % en glissement). Elle souhaite négocier une politique salariale plus individualisée (évolution des carrières, adaptation des qualifications). FO a affirmé se vouloir de négociation, rappelant qu'en juin 1985 un avenant salarial avait introduit « pour cette seule année - des souplesses dans la cloque d'automatisme ».

## AFFAIRES

### Aux États-Unis

## L'inculpation du banquier d'affaires Dennis Levine inquiète le réseau des « initiés » de Wall Street

### Correspondance

Washington. - Après Dennis Levine, à qui le tour ? La Commission des opérations de Bourse qui surveille Wall Street avait à l'œil depuis des mois ce banquier d'affaires de trente-trois ans, employé chez Drexel Burnham Lambert après avoir travaillé auparavant chez Lehman Brothers et chez Smith Barney. Il avait des amis en ces lieux, et des comptes qui gonflaient à vue d'œil dans la filiale d'une banque suisse aux Bahamas.

### Jusqu'au barman

Fait inquiétant : sur les 54 offres publiques d'achat en prévision desquelles M. Levine a acheté des titres depuis cinq ans et demi, 35 étaient des sociétés dans les affaires de quelles ni ses employeurs ni lui-même n'étaient professionnellement engagés. La sûreté de ses opérations laisse à penser que des informations sont fréquemment échangées entre banquiers d'affaires (investment banks), arbitragistes, banquiers commerciaux et avocats d'affaires de Wall Street. En coopérant avec la justice américaine, les institutions financières étrangères qui ont pendant longtemps servi d'écran à nombre d'opérateurs risquent de contribuer à dévoiler un vaste réseau d'échanges ou même d'abus d'informations non disponibles pour le « grand public ».

La loi américaine interdit aux « initiés » de faire des opérations financières sur des titres cotés en Bourse en se fondant sur des informations non accessibles au marché. Elle exige en principe que les investisseurs aient tout un égal accès aux informations affectant le cours des titres. Avec l'accroissement spectaculaire du nombre des fusions et acquisitions, et l'augmentation de leur complexité technique, les rapprochements d'entreprises et opérations de Bourse, dont les ambitions sont d'une autre nature que celles de Dennis Levine, n'ont pas l'intention de s'en tenir là. Cette inculpation intervient moins de trois mois après la récupération par la même Securities and Exchange Commission (SEC)

de 7,8 millions de dollars de profits illicites faits par des investisseurs étrangers spéculant en prévision d'un offre publique d'achat sur le titre de Santa-Fé International. Même le secret bancaire suisse a plié et plie encore devant les enquêteurs de la commission.

Il y a aujourd'hui 2000 banquiers spécialisés dans les investissements à New-York, contre seulement 200 il y a une dizaine d'années. Morgan Stanley, par exemple, a un département de fusions et acquisitions employant 200 personnes, la First Boston 120, Salomon Brothers 45, Merrill Lynch 65, etc. Des procédures internes sont établies pour isoler les informations des équipes engagées dans la préparation de concentrations. Mais la fameuse « muraille de Chine » de l'information que ces firmes prétendent élever entre leurs départements de conseil et leurs départements de services de courtage de titres peut-elle être garantie éternelle ? Le fait que l'un des employés de l'une des grandes maisons de la place, et qui a toujours ses entrées dans plusieurs autres, soit aujourd'hui inculpé, apparaît comme un avertissement d'avoir à balayer sérieusement devant leurs portes, faute de quoi la SEC pourrait bien aller plus loin. Il est possible que les grands noms de la finance s'échappent pas, dans l'avenir, aux sanctions de leur organisme de tutelle si devant leur crédibilité ébranlée elles se montraient incapables de démontrer leur capacité à assurer leur propre police interne.

### La coopération des banques suisses

L'attitude nouvelle des banques étrangères, notamment suisses, qui acceptent de coopérer dans des conditions déterminées avec la justice américaine, est une donnée avec laquelle les opérateurs de New-York vont désormais compter. Le dialogue des transactions de la Bourse de New-York est aujourd'hui effectué sur ordre étrangers. Depuis 1982 un mémorandum a été signé entre la Suisse et les États-Unis, aux termes duquel les banques suisses sont tenues de révéler le détail des opérations de leurs clients à la

demande de la SEC, à moins qu'une commission d'enquête des banquiers suisses n'établisse que les investisseurs en question n'étaient pas engagés dans les opérations illégales d'initiés.

Mais au-delà même de ces accords, la SEC a les moyens d'inquiéter les établissements étrangers qu'elle soupçonne de couvrir des infractions en les menaçant de les interdire d'opérations sur le marché américain, ce qui les gênerait fortement dans leurs activités professionnelles. Les banques suisses dans leur ensemble ont d'ailleurs averti par écrit leurs clients du danger de procéder à des opérations d'initiés sous leur couvert. La maison mère suisse de la banque Leu de Nussau, dans laquelle se trouvent les comptes incriminés de M. Levine, a annoncé sa détermination de coopérer avec la justice américaine.

« S'il y a un message, c'est que nous allons poursuivre les initiés en infraction là où nous les trouverons, et qu'ils s'en rendent compte. Nous serons tenaces et nous ne nous contenterons pas de plier notre tente si nous découvrons des infractions passant par des comptes de banques étrangères », a dit Gary Lynch, le directeur des affaires judiciaires de la commission. Mais le directeur de la SEC n'est pas prophète dans son pays. Les sondages de journaux montrent que les petits investisseurs américains ne sont guère convaincus par ce remue-ménage.

Nombreux sont ceux qui considèrent avec résignation les « rumeurs » comme une inévitable tradition de la vie boursière et distinguent mal la différence entre celles-ci et les véritables informations d'initiés. Leur réflexe est par conséquent de réclamer, plutôt qu'un renforcement du secret, la divulgation systématique du plus rapide possible des informations en question... Afin que tout le monde puisse en profiter.

JACQUELINE GRAPIN.

## CONJONCTURE

### LES COMPTES DU PREMIER TRIMESTRE 1986

### Une étrange langueur

L'activité économique en France ne s'est pas accélérée au début de l'année, bien au contraire. L'INSEE, qui vient de publier les premiers comptes de 1986, indique que, au premier trimestre, le PIB marchand n'a progressé que très faiblement : + 0,3 % par rapport au quatrième trimestre 1985. Cela correspond à un rythme annuel de croissance de 1,2 %, très loin du taux de 2,5 % visé pour cette année, et déjà fort modeste par rapport aux prévisions des Allemands (+ 3,5 %).

Cette langueur ne date pas d'hier. Elle s'était déjà manifestée à la fin de l'année dernière, au quatrième trimestre, qui avait enregistré un net ralentissement du rythme de l'activité (+ 0,6 % après + 1 % au troisième trimestre).

Que se passe-t-il donc, et pourquoi cette grisaille alors que la hausse des prix pétroliers permet d'économiser des milliards de francs - 9 milliards pour les entreprises, 5 milliards pour les ménages au premier trimestre - qui devraient stimuler l'investissement et la consommation ? Les chefs d'entreprises, en bons gestionnaires, attendent que les prix baissent davantage pour acheter à meilleur prix, un comportement peut-être très avisé pour leur firme, mais qui ne stimule pas précisément la production nationale.

Les ménages, eux, ont beaucoup dépensé, leur pouvoir d'achat ayant fortement progressé au second semestre 1985 (+ 2,7 %). De plus, leur demande a été stimulée par l'apparition de nouvelles chaînes de télévision et par la prochaine Coupe du monde de football. Mais, dans l'ensemble, les commerçants, jugés leurs stocks trop importants, ont réduit leurs disponibilités annulant pour la production l'effet stimulant qu'aurait dû avoir les achats de particuliers.

Du coup, les importations, si elles ont peu progressé au premier trimestre (+ 0,3 %), n'en sont pas moins restées, très élevées à leur niveau du second semestre 1985, alors que les exportations reculaient (- 0,8 %). Un mystère : le chiffre des investissements des entreprises en très forte progression (+ 3,1 % et même 4,4 % pour les seules machines par rapport au quatrième trimestre 1985). Comme les dernières enquêtes effectuées par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise ne signalent pas de mouvement majeur dans ce domaine, on peut penser qu'il s'agit là d'un résultat accidentel, sans rapport réel avec la réalité.

L'effet baisse des prix pétroliers va continuer de jouer : 22 milliards de francs d'économies au deuxième trimestre, dont 15 pour les entreprises et 6 pour les ménages. La production est probablement en train de s'accroître fortement et, au second trimestre, le PIB devrait croître au rythme de 3 % l'an. L'important est évidemment de savoir si cette reprise va durer. La réponse risque d'être négative.

La consommation des ménages devrait en effet se ralentir du fait d'un pouvoir d'achat qui va croître faiblement, du fait aussi du resserrement du crédit à la consommation, les largesses de 1985 ne pouvant pas durer éternellement. Enfin, la flambée des achats d'appareils de télévision provoquée par la Coupe du monde de football va prendre fin.

Reste l'investissement. Le plan Balladur convaincra-t-il les chefs d'entreprises d'investir davantage ? Rien n'est certain quand on sait l'importance qu'attachent depuis quelques années les industriels aux risques encourus. Les chefs d'entreprises fixent maintenant si haut la barre (un investissement doit souvent être payé en trois ans) que seules des dépenses dégageant des flux de rentabilité extrêmement élevés sont engagées. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les industriels se contentent le plus souvent de renouveler leurs matériels, de moderniser, mais qu'ils se montrent très réticents quand il s'agit d'accroître leur capacité de production. Le strict nécessaire en quelque sorte.

ALAIN VERNOLES.

### LES « CHANTIERS LIBÉRAUX » DE M. LONGUET SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉ DES P ET T

### Prudence, mais...

Aucune décision, mais des « chantiers de réformes » prévus pour modifier les relations entre l'administration et les abonnés devenus « clients ». M. Gérard Longuet, secrétaire d'État chargé des P et T, se veut prudent mais « sans renoncer à ses convictions libérales ». Un changement, a-t-il expliqué le mardi 20 mai, qui vise à donner « plus de droits » et « plus de libertés », mais qui doit tenir compte des besoins de blocage syndical : « Le mouvement doit se faire dans la sérénité et la confiance ».

Le secrétaire d'État souhaite d'abord rétablir progressivement « la vérité des tarifs » du téléphone. L'envisage en particulier d'accroître la fréquence de taxation des communications locales (une taxe de base toutes les vingt minutes actuellement), qui sont sous-payées alors que les communications interrurbaines sont surpayées.

Pour résoudre le problème du vandalisme des cabines publiques, M. Longuet a lancé un « concours d'idées » ouvert à tous, entreprises privées comme publiques. Une privatisation n'est pas exclue, alors qu'elle l'avait été sous le gouvernement précédent, qui avait rejeté une offre de l'entreprise de mobilier urbain Decaux.

Pour la poste, M. Longuet veut d'abord promouvoir des « produits nouveaux » dans le cadre européen (comme Eurocoils, qui permet de livrer un colis dans les capitales européennes dès le lendemain). Mais il envisage aussi une diversification vers des services spéciaux, une association éventuelle avec des particuliers privés. « Les 17 000 bureaux de poste constituent une force » qu'il s'agit de mieux utiliser pour le paiement à domicile par exemple.

La grande réforme du secrétaire d'État reste l'introduction de la concurrence sur les télécommunications, préparée dans le cadre de la loi sur la communication de M. Léotard. La philosophie est de mieux distinguer le rôle d'exploitant des réseaux confiés à l'administration des télécommunications de celui de gestionnaire et d'arbitre qui était celui du ministre des P et T et qui doit être attribué à la future Commission nationale de communication et libertés (CNCL).

Le schéma est désormais connu (Le Monde daté 18-19 mai) : la CNCL devrait récupérer le pouvoir d'autoriser les installations de télécommunications autres que

celles de l'État (article L. 33 du code des P et T). La CNCL pourrait donc « autoriser » des entreprises privées concurrentes de l'administration. Toutefois, avant le vote d'une loi sur la concurrence (prévue pour la fin 1987), une période transitoire de dix-huit mois est prévue pendant laquelle le ministre conserve une cointel des autorisations. Dans l'intervalle, la CNCL n'obtient les pleins pouvoirs que sur les réseaux de vidéo-communication (télévision) et sur les liaisons dites « privées », c'est-à-dire possédées par un ménage ou une entreprise. Cette réforme prudente de cadre législatif renvoie donc à dix-huit mois l'introduction d'une réelle concurrence dans les télécommunications. L'opposition des syndicats est vive, et M. Longuet n'ignore pas les risques d'un refus de personnel.

Mais la prudence affichée n'exclut pas une déreglementation qui pourrait être rapide. M. Longuet demande, en effet, à ses services de réfléchir à l'abandon des règlements sur les liaisons dites « spécialisées », c'est-à-dire louées aux P et T par une entreprise pour son usage exclusif (à distinguer des lignes privées, qui sont propriété des entreprises). Si ces lignes sont ouvertes à des tiers (droit de connexion et d'aboutement), les entreprises locales pourraient offrir toute une gamme de services en concurrence avec l'administration ou ses filiales. Les candidats, telles les associations Olivetti-Suez ou IBM-Paribas-Sema-Meura, sont nombreux. Or cette réforme réglementaire suffirait à bouleverser le paysage des télécommunications françaises. Pour l'offre de services, qu'importe la propriété des lignes...

M. Longuet semble pressé sur ce type d'ouverture réglementaire, alors qu'il renvoie à dix-huit mois et à la CNCL la décision législative. Tout se passe comme s'il affichait une prudence vis-à-vis des syndicats, mais souhaitait agir vite, en parallèle, pour rassurer ses amis politiques libéraux qui pourraient critiquer sa timidité. Le dilemme du secrétaire d'État est compréhensible. Mais sur la forme comme sur le fond, on ne peut que s'interroger sur cette incohérence globale de son projet. Pourquoi dire qu'il faut attendre une loi sur la concurrence avant toute réforme et dans les faits ne pas vouloir l'attendre ?

E.L.B.

### APRÈS DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS EN 1985

### L'Aérospatiale affronte une année difficile

« La société Aérospatiale va se trouver confrontée à de grandes difficultés en raison du bouleversement économique mondial et du développement du marché des biens d'équipement aéronautiques et spatiaux », a déclaré mardi 20 mai à Paris le président directeur général de l'Aérospatiale, M. Henri Martrou. Mais il a aussitôt ajouté : « Notre société a l'habitude de ces difficultés et nous sommes habitués à combler l'année 1985 avait été exceptionnelle pour son entreprise par l'importance des commandes enregistrées ».

En effet, l'an dernier, la société Aérospatiale a reçu 34 785 millions de francs de commandes, soit une progression de plus de 73 % par rapport aux résultats de 1984. A elles seules, les exportations représentent un montant de 24 800 millions de francs, soit environ 70 % des prises de commandes totales. « On peut se réjouir d'un tel événement », a commenté M. Martrou, « mais c'est une marque de fragilité pour notre entreprise ». En deux ans, son montant des exportations a quintuplé pour l'ensemble des activités de l'Aérospatiale (avions, hélicoptères, missiles tactiques, systèmes satellitaires et spatiaux), mais à elle seule la division des avions a décuplé d'activités en deux ans, avec notamment en 1985 la prise de commande de 125 avions Airbus.

Ce redressement commercial s'est traduit l'an dernier par un redressement financier qui a vu la diminution des stocks, une meilleure gestion des approvisionnements, une absorption des dettes de la société et une baisse de ses charges financières. En 1985, le résultat net d'exploitation a fait apparaître un bénéfice de 454 millions de francs en augmentation de 35 % par rapport à celui de 1984.

Cependant, a affirmé le président de l'Aérospatiale, trois facteurs créent une situation nouvelle qui modifie la physiologie du marché.

La baisse brutale du dollar transforme radicalement les conditions de la concurrence. La chute des prix des matières premières, et en particulier celle du pétrole, affecte les capacités d'achat d'un nombre important de clients. La concurrence américaine, stimulée par la croissance des crédits militaires au cours des dernières années, se fait de plus en plus agressive. M. Martrou a ajouté : « Cette situation se développe dans un contexte économique médiocre où la reprise des investissements des compagnies aériennes est pénalisée par des situations financières fragiles, où le marché des hélicoptères civils reste faible et où les crédits militaires ont tendance à stagner partout, sauf aux États-Unis ».

Déjà, avec un montant de prise de commande évalué à 8 700 millions de francs, les résultats des quatre premiers mois de 1986 sont en régression sensible par rapport à la période correspondante de 1985, année pour laquelle les résultats ont été « exceptionnels », selon M. Martrou.

« Hermès, avec ou sans le RFA. - L'avion spatial Hermès, que la France a proposé aux Européens de construire en coopération, se fera « que les Allemands de l'Ouest se joignent ou non au projet », a déclaré mardi 20 mai, par l'Association de la presse étrangère, M. Frédéric d'Allest, directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), a ajouté que l'Agence spatiale européenne (ESA) allait très probablement inscrire ce projet français dans ses programmes lors de sa réunion du 25 juin. Mais ce n'est qu'en avril 1987 qu'une « décision finale de réalisation sera prise par les États membres de l'ESA ». Quoiqu'il en soit, l'Allemagne fédérale doit « dès cet automne préciser ses intentions de participation ».

**SCIENCE & VIE**

**BOURSE : PARIS FLAMBE-T-IL ?**

+ 96 % en huit mois !  
Effet de mode ou solidité ?

**ECONOMIE JUIN**

مكتبة من الأصول



SOCIAL

Un entretien avec M. Edmond Maire

(Suite de la première page.)

La fiabilité de la politique annoncée par M. Chirac, lors de son discours d'investiture, est maintenant en cause...

Ce n'est vraiment pas le volontarisme de la CFDT de se laisser acculer à de telles extrémités...

Certains responsables de l'opposition socialiste reprochent aux socialistes d'être lâches...

L'ancien ministre de la gauche, qui vient d'annoncer à notre rencontre...

Il est légitime qu'ils tentent pour le pouvoir politique. Mais lorsque le gouvernement envoie sous l'étiquette des salariés menacés de licenciement...

Est-il possible de négocier sur les procédures de licenciement ?

Dans l'immédiat, l'important n'est pas de savoir si, quand et comment on va négocier...

L'historique récent a déjà montré qu'il ne suffit pas d'avoir une majorité politique pour que les

faits sociaux se moulent dans les volontés des gouvernements.

Ce sera plus difficile de faire descendre les salaires dans la rue...

Sûrement, car ceux qui se sentent menacés de licenciement, à un moment donné, sont toujours minoritaires...

Est-il imaginable, si la loi est promulguée, que la CFDT puisse ne pas participer à des négociations ?

Par notre action tenace nous créerons les conditions pour que, de toute façon, des négociations s'exposent à un moment ou à un autre...

Le gouvernement n'a pas tenu compte des négociations contractuelles.

La plate-forme du gouvernement prévoit de geler les seuls salaires. Les syndicats vont-ils, là encore, négocier pour réparer les dégâts ?

Nous venons de voir ces « libéraux » faire passer la loi avant la négociation. Rien n'assure qu'ils ne récidiveront pas...

Cela dit, oui, il y a un problème. Proportionnellement, c'est dans les entreprises de 50 à 100 salariés que le nombre théorique...

Comme nous l'avons indiqué lors d'une rencontre avec le CNPF, il faut rechercher des solutions contractuelles. On peut simplifier les formes de représentation dans les entreprises de 50 à 100 salariés...

On verra alors si la boulimie législative et statique continue à vouloir imposer des solutions comme le gel des seuls salaires...

Vous avez affirmé votre opposition à certaines mesures tout en avançant à chaque fois des contre-propositions. N'est-ce pas un moyen de vous engager sur des voies que vous estimez, il y a peu, dangereuses, par exemple sur l'assouplissement du contrat de travail ?

La souplesse à faire progresser ne concerne pas d'abord le

contrat de travail mais la gestion interne des entreprises, la place des salariés, l'organisation du travail, les qualifications...

Est-ce à dire que le chef d'entreprise qui a promis 367 000 emplois, si l'on supprimait l'autorisation administrative de licenciement, se trouverait licencié pour faute lourde d'ici quelques mois ?

Sur le court terme, on ne peut jamais jurer de rien. Il est toujours possible pour des dirigeants politiques par des mesures éphémères de créer un mieux passager...

Les syndicats, et la CFDT en particulier, ont-ils les moyens de s'opposer à des mesures qu'ils combattent comme par exemple les privatisations ?

Avoir les moyens de combattre des mesures gouvernementales, cela renvoie un peu, dans la symbolique classique, à des mouvements de grève. Ce n'est pas le seul moyen à notre disposition...

Un recul de l'Etat peut-il favoriser l'émergence d'une « société contractuelle » que vous appelez de vos vœux ?

L'expression « recul de l'Etat » ne m'apparaît pas bonne. Quand le gouvernement intervient à la place des organisations syndicales et patronales, il est abusif...

Un recul de l'Etat peut-il favoriser l'émergence d'une « société contractuelle » que vous appelez de vos vœux ?

L'expérience socialiste a réhabilité l'entreprise. L'expérience libérale peut-elle, paradoxalement, réhabilité le syndicalisme ?

Je crois plutôt que l'expérience libérale peut réhabilité le collectif. Ce n'est pas la même

chose. Le syndicalisme, lui, a encore besoin de s'enrichir des aspirations individuelles afin d'y répondre lorsqu'elles sont légitimes...

Quelles incidences la cohabitation politique et les dissensions au sein du patronat peuvent-elles avoir sur le comportement de la CFDT ?

Cette double incertitude politique et patronale a un inconvénient évident. Il est difficile de bâtir une politique de l'emploi avec des interlocuteurs concentrés sur le court terme...

La CFDT n'a pas appelé à voter pour la gauche. Elle apparaît de plus en plus pragmatique. L'adaptation du syndicalisme passe-t-elle par une « mise en veilleuse » des ambitions de transformation de la société ?

La CFDT n'aurait pas de sens sans visée de transformation. Si nous apparaissions pragmatiques, cela relève du passage volontaire et difficile que nous avons opéré ces dernières années...

Le mois prochain, après plusieurs discussions préparatoires, notre bureau national va définir des axes de travail pour toute la CFDT afin que ce soit bien la collectivité des militants qui nous sélectionne...

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

Dans une interview à Libération, le 15 mai, M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, a déclaré, à propos de la loi de licenciement : « Les syndicats se sont fait piéger par leur fringale institutionnelle, par des négociations conversationnelles. Comment ont-ils pu imaginer que la plate-forme UDF-RPR ne serait pas appliquée ? J'ai peur qu'ils ne se soient mis dans la position de se faire broyer. »

Advertisement for COROLLA ENTERPRISE CORP. featuring a car image and contact information.

Public notice from the Ministry of Housing, Urban Planning and Transport regarding a public inquiry for the modification of the exchange rate between Nanterre and Colombes.

Advertisement for MBA (Management by American) preparation in France and the USA.

Public notice from the Subprefecture of Roanne regarding a public inquiry for the modification of the exchange rate between Roanne and St-Cyr-de-Favières.

LA CGT POURSUIT PAR CITROËN

Une dizaine de dirigeants de la CGT, parmi lesquels MM. André Sainjean, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, et Louis Viaudet, numéro deux de la CGT, ont comparu, le mardi 20 mai, devant le tribunal civil de Bobigny (Seine-Saint-Denis)...

L'avocat de Citroën, M. Martin, estimant que « sans qu'il y ait de grève on avait invité l'ensemble des salariés à se rendre sur le parking pour écouter la bonne parole », a réclamé 631 769 F de dommages et intérêts...

Trois autres membres de la CGT, dont M. Akka Ghazzi, ancien secrétaire général du comité de l'usine d'Aulnay-sous-Bois, comparaissent en outre pour un mouvement de grève avec occupation des locaux, déclenché par la CGT le 11 mai 1984...

Advertisement for Diplomes de Langues Affaires/Commerce, Relations publiques, and Chambers of Commerce.

Advertisement for the XXIIe Congrès National des Sociétés d'Économie Mixte, held in Nice from June 11 to 13, 1986.

Handwritten note: كذا من الأصل



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

20 MAI Cours relevés à 18 h 23

PARIS

20 mai Baisse

Après trois jours de chômage, la rue Vivienne a retrouvé ses portes mardi. Ce fut pour y accueillir la baisse. Déjà à la veille du week-end, cette dernière avait rôdé dans le voisinage, mais la résistance s'était organisée. Elle a été beaucoup moins active ce jour, encore que la session préliminaire, marquée d'une énième pause informelle, avait donné l'occasion aux opérateurs d'équilibrer le jeu.

Bref, à la clôture, l'indicateur instantané s'inscrit à 1 57 % en dessous de son niveau précédent. Sanofi, Roussel-Uclaf, Alcatel, Pernod-Ricard, Moulinex, Lafarge et dans une moindre mesure, Peugeot et CSE ont fait partie des valeurs les plus ébranlées.

De l'avis des professionnels, le contrecoup de la recrudescence de Wall Street s'est fait pleinement sentir. En fait, la Bourse commence surtout à se ressaisir de l'effort produit depuis sept mois et demi qui l'a conduite à sommet en sommet et à doubler sa mise.

Dans 48 heures, la liquidation générale à fin mai aura lieu. Pour la huitième fois, elle est encore gagnante (3,4 %) l'apparition de dégellement ne saurait donc surprendre.

Les cinq valeurs qui ont couronné le ban de la cotation en continu le 23 juin ont été désignées. Ce sont : Eurocom, L. Vuitton, Leroy-Somer, Synthelabo et UCB. Elles seront 50 fin 86 et 250 fin 1987.

Calmé également sur le marché obligataire. Les « fiscalités », sans réserves bien orientées mais les emprunts d'Etat se sont alourdis. Le MATIF s'est lui aussi replié.

La cotation de la Suburbaine de canalisation a été suspendue. Une opération financière est en cours.

NEW-YORK

Reprise

Wall Street a bénéficié le 20 mai d'une nette reprise, dans un marché restant cependant modérément actif. La tendance s'est rafraîchie seulement en fin de séance à la suite d'une nouvelle et forte chute des cours du pétrole à terme à New-York. En clôture, l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles gagnait ainsi 25,80 points, à 1 783,98. Quelques 113 millions de titres étaient échangés, contre 85,84 millions le 19 mai. On notait 974 hausses, 575 baisses, et 417 valeurs inchangées.

Autour de « Big Board », le marché avait initialement accueilli les derniers résultats de la conjoncture économique américaine. La progression du produit national brut, d'abord estimée à + 2,2 % pour le premier trimestre 1986, a été révisée à + 3,7 %. Cette correction renforçait le sentiment positif lequel la Réserve fédérale s'abstenait pas de son rôle dans l'immédiat. Les observations remarquaient néanmoins que cette augmentation du PNB américain était liée à une forte croissance des stocks des entreprises, (automobiles incluses en particulier).

Parmi les valeurs les plus traitées figuraient Sperry (3,2 millions de transactions), Unocal (1,4 million), K. Mart Corp. (1,2 million), Home Depot et American Telephone (chaque de 1 million). Les plus forts mouvements de hausse étaient enregistrés par IBM, Philip Morris, et les valeurs technologiques comme Digital Equipment, Gray Research et Texas Instrument.

Table with columns: Valeurs, Cours de clôture, Cours de 18 mai, Cours de 19 mai. Lists various stocks like Alcoa, A.T., etc.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

MATRA-HORLOGERIE : PROCHAINE RÉDUCTION DU CAPITAL. - En raison d'un important report à nouveau défectueux (100 millions de francs fin 1985), la société va prochainement réduire son capital. Elle précise que cette opération sera « vraisemblablement » réalisée sur la base d'une action nouvelle au nominal de 80 F contre cinq actions anciennes de valeur faciale identique. Dans son communiqué, elle souligne que la procédure de réduction des cours, acceptée par les actionnaires, a été réalisée dans une mesure favorable destinée au public, préalablement au retrait de Matra-Horlogerie de la cote officielle.

La CGIP VA ADGMENTER SON CAPITAL. - La Compagnie générale

d'industrie et de participation (CGIP) a décidé de procéder à une augmentation de capital en numéraire de la société, dont le montant s'élevait à environ 536 millions de francs. En 1984, le résultat net de la CGIP s'élevait à 467,2 millions de francs, contre 218,9 millions en 1984.

Table with columns: Valeurs, % de hausse, % de baisse. Lists various indices and their percentage changes.

Table with columns: Indices quotidiens, Valeurs françaises, Valeurs étrangères, C-DES AGENTS DE CHANGE, TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE, COURS DU DOLLAR A TOKYO.

BOURSE DE PARIS Comptant

Main table of stock prices under 'BOURSE DE PARIS Comptant'. Columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours.

SECONDE MARCHÉ

Table of stock prices under 'SECONDE MARCHÉ'. Columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours.

Hors-cote

Table of stock prices under 'Hors-cote'. Columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours.

SICAV 20/5

Table of SICAV 20/5 funds. Columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours.

Règlement mensuel

Table of monthly settlements. Columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours, Valeurs, Cours précéd., Dernier cours.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates. Columns: MARCHÉ OFFICIEL, COURS DES BILLETTS AUX GIBUETS, MARCHÉ LIBRE DE L'OR.

كندا من الأصل

هكذا من الاجل

# Le Monde

## L'INTERPELLATION DE DEUX COLLABORATEURS D'EUROPE 1 Les journalistes, citoyens ordinaires ?

Démonstration concluante ? Deux journalistes d'Europe 1, en reportage pendant la nuit du mardi 20 au mercredi 21 mai sur les contrôles d'identité à Paris, ont en tout cas payé de leur personne : leur enquête s'est terminée mercredi aux poignets, dans un commissariat du dix-septième arrondissement après quelques brutalités policières.

Mardi soir, les deux reporters du service des informateurs généraux, Philippe Berti et Frédéric Helbert, accompagnés d'un avocat, M. Jean-Augustin Ternin, partent dans une voiture banalisée pour une tournée dans la capitale. Objectif : tester les contrôles d'identité, très nombreux à Paris depuis quelques semaines, alors que la loi du 10 juin 1983 ne les autorise pour les simples passants que dans des lieux déterminés, où la sûreté des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée.

Les journalistes sont armés de leur mégaphone et de leur appareil photo. Le conducteur présente son permis de conduire, mais les deux passagers refusent d'identifier au rituel « Vos papiers » des policiers. Ils réclament pour s'exécuter la présence d'un officier de police judiciaire. « Le code de procédure, on s'en fout », s'entendent-ils rétorquer. Salon Frédéric Helbert, c'est alors un véritable carnage qui arrive toutes sirènes hurlantes : trois motos encadrent trois voitures de police. Passagers et conducteurs, qui n'ont pas encore fait état de leur qua-

lité, subissent une fouille corporelle, menottes vissées sur le poignet alors que leur véhicule est perquisitionné. Frédéric Helbert, qui proteste, se retrouve à terre sous le choc d'une « manchette au cou ».

Au commissariat où ils sont transférés, l'intimidation continue : M. Ternin est giflé et Philippe Berti frappé à la tête. Les policiers ne semblent accorder que peu de crédit aux cartes professionnelles dûment présentées par les journalistes et l'avocat. Ils retracent une demi-heure pour se rendre compte que ce sont des « vrais ». Les trois « récalcitrants » repartent sans procès-verbal mais aussi sans le Nagre, l'autre mégaphone et le téléphone portable, qui ont été saisis. Les deux journalistes doivent se présenter dans la journée de mercredi au commissariat.

Interrogé par la station mercredi matin, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua a minimisé l'incident. Il ne faut pas confondre, a-t-il dit, le reportage et « provocation » à l'égard de la police. Selon lui, c'est un scanner, qui permet d'écouter les conversations radio des policiers, qui a été saisi, ce qui démontre l'illégalité de la mission. M. Berti, comme le ministre l'a déjà affirmé à plusieurs reprises, le journaliste est un citoyen comme les autres. Philippe Berti en sait quelque chose, qui a déjà été victime d'une perquisition de son bureau la semaine dernière dans le cadre de l'affaire Souboul. Les citoyens ordinaires seraient-ils traités lors des contrôles d'identité comme ces journalistes ?

CORINNE LESNES.

## L'Arabie saoudite renonce à l'achat de missiles américains Stinger

De notre correspondant

Washington. - L'Arabie saoudite a renoncé, mardi 20 mai, à obtenir des Etats-Unis les missiles anti-aériens Stinger qui constituait la partie la plus contestée de l'important contrat d'armement auquel le Congrès s'était opposé au début de ce mois.

Cette décision a été annoncée par l'ambassadeur saoudien à Washington, le prince Bandar. Celui-ci venait d'être reçu à la Maison Blanche par M. Reagan, à qui il a remis une lettre personnelle du roi Fahd. Les apparences ont ainsi été préservées, mais il n'en est pas moins clair que Ryad n'avait pas d'autre choix pour tenter de sauver ce contrat qui porte sur des missiles air-air Sidewinder et des missiles air-mer Harpoon.

La perspective d'une vente de missiles Stinger à un pays arabe, même aussi modéré et pro-américain que l'Arabie saoudite, avait été un élément déterminant de l'attitude du Congrès. Cette arme portable, extrêmement maniable et capable de détruire un avion en vol, a souvent été décrite comme l'arme rêvée du terrorisme. Les votes de la Chambre (356 voix contre 62) et du Sénat (72 voix contre 22) avaient été en conséquence exceptionnellement massifs, et cela malgré les efforts du gouvernement. Celui-ci avait vainement fait valoir la nécessité pour les Etats-Unis de soutenir les régimes arabes qui leur sont favorables, de mainte-

nir la présence américaine dans le Golfe, de ne pas sembler réserver leur appui militaire à Israël et de renforcer la défense saoudienne face à d'éventuelles visées iraniennes.

De plus en plus difficile à faire admettre au Congrès au fur et à mesure que les Etats-Unis accumulent les déboires dans le monde arabe, ces arguments auraient cependant pu être plus largement entendus - notamment de la majorité républicaine du Sénat - si Ryad ne s'était pas solidarisé avec le colonel Khadafi après les bombardements américains contre la Libye.

Dans le climat passionnel régnant en Amérique au lendemain de ce raid, cette attitude avait d'autant plus compté que l'ensemble des représentants et un tiers des sénateurs sont soumis à réflexion en novembre prochain. Rares sont les futurs candidats prêts à courir le risque de mobiliser des électeurs contre eux, surtout sur un sujet qui leur tient autant à cœur.

M. Reagan devait opposer, mercredi, son veto aux résolutions par lesquelles le Congrès a bloqué les demandes d'achat saoudiennes. Pour ce veto préalable, il faut qu'un tiers d'une des deux Chambres au moins ne vote pas en faveur de son rejet. Dans les circonstances présentes, cela signifie concrètement trente-quatre sénateurs. C'est peu. L'affaire est désormais mieux peute pour la Maison Blanche, mais néanmoins pas encore jouée.

B. G.

## Sur le vif Fric

Comment ils sont à votre banque ? Gentils, bougons, serviables ou carrément désagréables ? Moi, la mienne me traite comme un chien. Pas moi personnellement, elle ne me connaît pas, non, le tout-venant des clients. Ne me demandez pas laquelle c'est. J'ose pas vous le dire par peur des représailles. C'est un énorme truc, un vrai hall de gare. L'autre jour, j'y vais pour déposer un chèque, prendre de l'argent et vérifier l'état de mon compte. Il y avait la queue à tous les guichets. J'en prends une. Je m'aperçois qu'elle n'avance pas. Forcément, il n'y avait personne derrière le comptoir. Enfin, si, il y avait le promoteur de quelque chose. Il y avait, abandonné sur une chaise, un chandail et un sac à main.

Au bout de vingt minutes d'attente suspendue, impatientée, ponctuée d'espoirs toujours déçus au passage d'employés distraits dont aucun visiblement n'avait l'intention de s'occuper des clients, je me suis mise à rousscir, puis à protester, jusqu'au moment où une dame en reprenant sa place m'a remise à la mienne, Vertement.

Bon, qu'est-ce que vous voulez ? Mon chèque, elle me l'a pris. L'état de mon compte, elle ne me l'a pas donné. L'ordinateur était en panne. Quant à l'argent, elle n'en avait pas. Fallait que je refasse la queue à un autre guichet. C'était comme ça et c'était pas autrement. Au suivant. Et dire qu'il va falloir leur leur encore 10 balles par mois pour qu'ils désignent s'occuper de nos comptes !

A propos, qu'est-ce qu'ils ont fait de leurs badges, les fonctionnaires, hein ? Vous vous rappelez la fierté satisfaite de Fefa nous annonçant qu'ils allaient sortir de l'anonymat. Ça n'a pas duré longtemps. Il y a belle lurette qu'ils ont envoyé promener leurs insignes. Pas un usager n'a songé à réclamer. Ils ont trop peur de se faire engouffrer.

C'est pas pire tout ça, je sais. Ce matin, je croise un copain du service économique. Vous ne devinez jamais ce qui lui est arrivé. Il passe par Arbois, dans le Jura. Il s'arrête pour prendre du fric dans une agence du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine. Et trois semaines après, qu'est-ce qu'il rapporte ? Une enveloppe contenant le ticket de métro qui était tombé de son portefeuille quand il l'a ouvert pour sortir son chèque. Ça ne coûte un timbre, soit la moitié de la valeur du ticket. L'autre moitié, c'est lui qui l'a payé en leur écrivant pour le remercier. Mais qu'il, la courtoisie, ça n'a pas de prix !

CLAUDE SARRAUTE.

## NOMMÉ AMBASSADEUR DE L'URSS A WASHINGTON

### M. Doubinine ne sera resté que deux mois à la tête de la mission soviétique à l'ONU

La nomination, annoncée mardi 20 mai par l'agence Tass, de M. Iouri Doubinine comme ambassadeur de l'URSS aux Etats-Unis, est le remplacement de M. Dobrynine, a causé une surprise à Moscou et dans les milieux diplomatiques internationaux. M. Doubinine venait en effet tout juste de prendre son nouveau poste d'ambassadeur à l'ONU, auquel il sera resté moins de deux mois.

Les remaniements se suivent à Moscou, mais cette fois ils ne se ressemblent pas. La nomination de M. Doubinine à Washington apparaît en effet non seulement comme une sorte d'annulation de la décision prise à son endroit le 14 mars dernier, lorsqu'il avait quitté son poste

d'ambassadeur à Madrid pour prendre la succession de M. Troïanovski comme chef de la mission soviétique à l'ONU, mais aussi comme une anomalie dans son « profil de carrière ». M. Doubinine ne se rattache nullement en effet à l'école des « américanistes », pourtant fort nombreux dans l'appareil du ministre soviétique des affaires étrangères, mais à celle des « européistes ». Ses langues principales sont le français et l'espagnol, nullement l'anglais.

C'est en effet en Europe que M. Doubinine a fait toute sa carrière. Agé de cinquante-sept ans, diplômé d'histoire, il a été en poste à Paris à vingt-cinq ans, d'abord à l'ambassade d'URSS, puis au secrétariat de l'UNESCO. Entre 1963 et 1968, il revient à Paris comme premier secrétaire puis conseiller, avant de continuer à s'occuper des affaires françaises à Moscou en tant que chef du premier département européen du ministère. C'est à ce titre qu'il fait partie de la délégation soviétique à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et prend une part active à ce que l'on appelle le « processus d'Helsinki » pendant toutes les années 70.

A ce poste, ainsi qu'à celui d'ambassadeur à Madrid, qu'il a occupé de 1976 à cette année, il s'est fait remarquer par sa courtoisie et son sens de l'humour, mais aussi par une très grande fermeté, voire une certaine agressivité dans la défense des positions soviétiques. On l'avait vu notamment à Madrid dans

l'affaire du Boeing sud-coréen, et encore tout récemment à l'ONU lors des discussions sur le raid américain contre la Libye et sur la catastrophe de Tchernobyl. Un *Malotru en perrière*, a dit de lui un diplomate à New-York, mais aussi en tout cas un homme de l'« école Gromyko », une école qui reste toujours très fortement représentée dans les hauts échelons de la diplomatie soviétique.

Les récentes promotions de MM. Anatoli Kouvalov et Iouri Vorontsov aux rangs de premiers vice-ministres ne semblent pas en effet avoir modifié les grands équilibres autour du ministre Chevardnadze ni la répartition des compétences. Le premier est, comme M. Doubinine, un « européiste », le second est l'ancien ambassadeur à Paris, mais il avait gardé de ses longs séjours à Washington et à New-York un fort profil d'« américaniste ». Un autre ancien de Washington, M. Bessmertnyk, vient d'être nommé vice-ministre des affaires étrangères, en parallèle, semble-t-il, avec M. Komplexov, déjà responsable du secteur américain au ministère, tout ce qui naît avec un fort mouvement d'ambassadeurs, puisque les postes de Londres, Bonn, Paris, Washington, Pékin, Madrid, Varsovie, Beyrouth et La Havane, pour ne citer que les principaux, ont changé de titulaires depuis le début de cette année.

Parmi les départs, le plus intéressant est celui de M. Korpienko, premier vice-ministre des affaires étrangères pendant des années sous M. Gromyko, un homme que M. Stoultz, secrétaire d'Etat américain, avait accusé directement lors du sommet de Genève, en novembre dernier, de « saboter » les directives de M. Gorbatchev. Mais, selon des sources diplomatiques, il est vrai non confirmées, M. Korpienko n'a pas perdu son équilibre, puisqu'il succéderait à M. Doubinine au département international du parti. Là encore, on est surpris de constater l'efflux des « américanistes » vers un secteur qui, jusqu'à présent, s'occupait surtout du mouvement communiste international et des problèmes du tiers-monde. Le vétéran du Komintern Boris Ponomarev, qui avait dirigé ce département pendant trente ans, est décidément bien oublié.

Parmi les autres remaniements, signalons que le département chargé de l'information internationale pour le compte du secrétariat du parti n'a pas survécu au départ pour Londres de son chef, M. Zamiatine. Créé par Brejnev en 1978, ce département a été purement et simplement rattaché au service de la propagande du parti, dont il devient un « sous-service ».

MICHEL TATU.

## Le conflit du Sahara occidental

### UN BATEAU PORTUGAIS ATTAQUÉ PAR LE POLISARIO

Lisbonne (Reuter, UPI). - Un pêcheur portugais a été tué et trois autres ont été blessés, vendredi 16 mai, lors de l'attaque de leur bateau au large des côtes du Sahara occidental, a annoncé, mardi 20 mai, un armateur de Lisbonne. Il a indiqué que le *« Nejma 5 »*, propriété d'un consortium maroco-portugais, a été touché par une roquette et des tirs de mitrailleuse. Il battait pavillon marocain. A Lisbonne, on pense que l'attaque a été le fait de combattants du Front Polisario, qui se manifestent parfois dans cette zone par des actions de ce genre. - (Reuter, UPI).

La CGT appelle à des grèves et manifestations - le 17 juin dans la fonction publique. - L'Union des fédérations CGT de fonctionnaires a appelé, le 20 mai, ses organisations à appeler, le 17 juin, les meilleures conditions d'une journée nationale de grèves et de manifestations le 17 juin, décidée avec les personnels, afin de la rassembler massivement dans l'action. L'Union inter-fédérale FO des fonctionnaires avait déjà décidé, pour cette même date, une « journée nationale » mais sans arrêts de travail annoncés, tandis que les fonctionnaires CFDT préparent une « journée du service public ». Le mécontentement de la CGT porte tant sur les salaires que sur les effectifs.

## A LA BOURSE DE PARIS

Indicateur de séance (%) : - 0 05

VALEURS	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	405 10	405	405
Aegion	1850	1850	1840
Alcatel	812	810	810
Alstom	553	550	549
Banque Paribas	1320	1320	1325
Bouygues	1860	1875	1875
BP	1241	1248	1242
B.S.A.	3890	3850	3838
Carrefour	2830	2830	2830
Chargolux S.A.	1365	1365	1365
Cole Matériaux	321	324	323
Dunlop	1432	1500	1500
E.I.F.-Avalanche	332	338	332
Edelweiss	2765	2765	2765
Elf-Aquitaine	1510	1520	1520
L. Verrin S.A.	1250	1250	1248
Michelin	3010	2990	3000
Mitsubishi	6480	6480	6480
Mutuelle de l'Est	2430	2440	2440
Navig. Méditerranée	1200	1200	1200
Oréal	321	324	323
Permot S.A.	1150	1145	1144
Peugeot S.A.	1048	1040	1020
Sonac	807	807	804
Souris Poirier	730	740	741
Télécom France	3650	3680	3650
Thomson S.S.	1231	1235	1245
Toshiba	438	442	442
T.S.T.	3180	3180	3180
Yvelo	540	569	570

## JEAN-CLAUDE GALLOTTA DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE DE GRENOBLE

Après six heures de délibération, Jean-Claude Gallotta a été désigné, le 21 mai à 2 heures du matin, comme directeur de la Maison de la culture, par le conseil d'administration - composé de six représentants de la région, plus quinze membres des associations. La nomination doit être entérinée par le ministre de la culture et le maire de Grenoble. Jean-Claude Gallotta doit prendre ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet prochain, date à laquelle Georges Lavaugant devient codirecteur du TNP.

**SCIENCES PO. Préparations**

Documentations sur demande

- Stage intensif d'été
- Stage annuel
- Stage parallèle

IPEC Enseignement supérieur privé  
46, bd Saint-Michel, Paris 6<sup>e</sup>  
Téléphone : 46.33.61.23 / 43.29.03.71

**COMPRENDRE POUR AGIR**

Chaque mois, Science & Vie ECONOMIE vous explique toute l'économie. Clairement. Utilement.

**ECONOMIE JUIN**

POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

**STEPHANE MEN'S**

DISCOUNT DE LUXE - DUTY-FREE

VOUS PROPOSE LE PRÊT-A-PORTER MASCULIN et SIGNÉ DES GRANDS COUTURIERS

A DES PRIX É-TON-NANTS !

TED LAPDUS - PIERRE BALMAIN - GUY LAROCHE, ETC.

OUVERT T.L.J. SAUF DIMANCHE DE 12 H à 19 H 30

5, RUE WASHINGTON, M<sup>e</sup> et Parking George V

130, BD SAINT-GERMAIN, M<sup>e</sup> et Parking Odéon

RECOMMANDÉ PAR « GAULT & MILLAU » et « PARIS PAS CHER »

AGRÉÉ PAR LE GUIDE DU CORPUS DIPLOMATIQUE

## EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

### Reprise du dépouillement du scrutin

Le dépouillement du scrutin après les élections générales du vendredi 16 mai en République dominicaine, a repris mardi 20 mai vers minuit après des nouvelles péripéties qui se sont prolongées tout au long de la journée. Le président, M. Salvador Jorge Blanco, avait demandé à la junte électorale de reprendre le décompte officiel des suffrages dans les 484 bureaux de vote restants (sur un total de 6 025). Mais, peu de temps après, les représentants de M. Jacobo Majluta, le candidat du Parti révolutionnaire dominicain, (PRD au pouvoir) exigeaient que tous les bulletins déjà dépouillés le soient de nouveau. Le président de la République, l'armée et l'Eglise ont dû faire pression pour que les opérations de décompte reprennent normalement.

La requête du PRD n'a donc bloqué que pour quelques heures le travail de la junte électorale, mais d'autres manœuvres sont encore possibles. D'autant que la composition de la junte n'a plus de base légale. Celle-ci est en effet normalement composée de trois membres nommés par le Sénat, et de trois suppléants appelés à siéger en cas de récusation de l'un ou l'autre de ses membres. Deux de ces derniers, dont le président est M. Caonabo Fernandez Nararino, ont été récusés par M. Majluta, et ont accepté de se retirer. Les deux suppléants ont donc pris leurs fonctions, mais ils ont aussitôt été récusés à leur tour, cette fois par M. Joaquin Balaguer, candidat du Parti réformiste social-chrétien, qui, selon les derniers résultats officiels connus, et portant sur environ 90 % des bureaux de vote, était donc vainqueur avec une avance de 1,97 %.

A Saint-Domingue, cette situation provoque les rumeurs les plus diverses par l'intermédiaire de « Radio-Bemba », le bouche à oreille

**Sur CFM**

à Paris (89 MHz)  
à Lyon (100,3 MHz)  
à Bordeaux (101,2 MHz)  
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)  
à Limoges (102,1 MHz)  
à Toulouse (88,8 MHz)  
à Caen (103,2 MHz)  
à Brive (90,9 MHz)  
à Saint-Etienne (96,8 MHz)  
à Montpellier (88,8 MHz)  
à Strasbourg (100,9 MHz)  
à Douai (97,1 MHz)  
à Valenciennes (97,1 MHz)  
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 21 MAI  
de 19 heures à 19 h 30

**AJLô « le Monde »**

Télévisions à vendre

avec J.-F. LACAN et YVES-MARIE LABÉ

Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

VENDREDI 23 MAI  
PHILIPPE GLOAGUEN  
fondateur du Guide du Routard  
sera face à « le Monde »  
avec PATRICK FRANCES  
et CHRISTIAN VILLAIN

**BRASSERIE LORRAINE**

Les Rendez-Vous De L'été

A la plus grande terrasse fleurie de PARIS.

FRUITS DE MER TOUT L'ÉTÉ

Place des Terreaux, 75006 Paris  
Téléphone : 12 27 80 19

Ouvert jusqu'à 2 heures du matin

**Les Néerlandais pour la continuité**

Les élections législatives néerlandaises ont été les premières à connaître l'effet du vote précoce de l'été. Le 17 mai, les Néerlandais ont voté pour leur parlement. Les élections ont été marquées par la victoire de la coalition de droite menée par le parti chrétien-démocrate, opposé au développement des services sociaux et à la réduction des dépenses. Les néerlandais ont élu un parlement qui sera en mesure de mener à bien les réformes économiques et sociales prévues dans le programme de gouvernement de l'opposition. Le nouveau gouvernement néerlandais sera formé par la coalition de droite menée par le parti chrétien-démocrate. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Joop Diederik De Jong, a annoncé que le gouvernement néerlandais continuera de soutenir la politique de coopération internationale de la coalition de droite. Le nouveau gouvernement néerlandais sera formé par la coalition de droite menée par le parti chrétien-démocrate. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Joop Diederik De Jong, a annoncé que le gouvernement néerlandais continuera de soutenir la politique de coopération internationale de la coalition de droite.